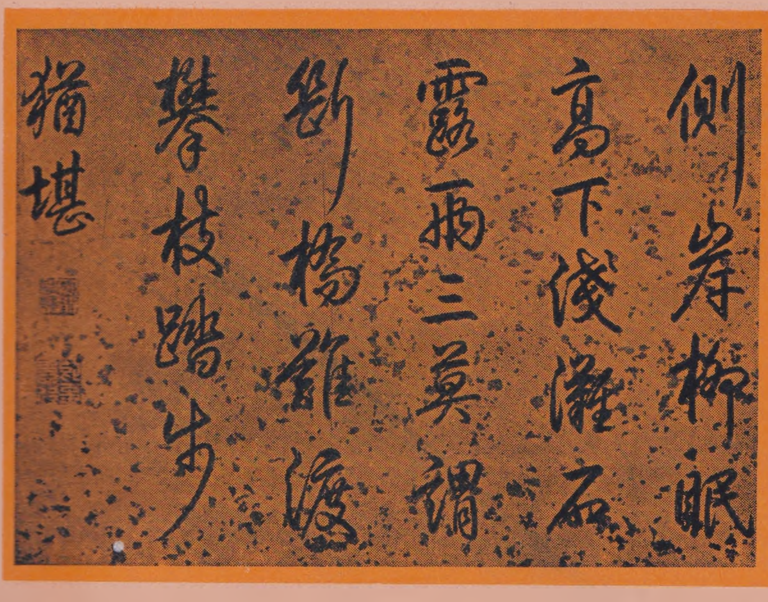
BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

GEORGES MARGOULIÈS
DOCTEUR ÈS LETTRES
ANCIEN CHARGÉ DE MISSION EN CHINE

LA LANGUE ET L'ÉCRITURE CHINOISES



PAYOT, PARIS

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

GEORGES MARGOULIÈS
Docteur ès lettres
Ancien chargé de mission en Chine

LA LANGUE
ET
L'ÉCRITURE CHINOISES

PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD ST-GERMAIN

1957

TABLE DES MATIÈRES

LA LANGUE ET L'ÉCRITURE CHINOISES

INTRODUCTION

En entreprenant l'étude des particularités de la langue et de l'écriture chinoises, je crois utile d'exposer en quelques mots l'intérêt que présente une recherche semblable ; le fait est que cet intérêt dépasse singulièrement les bornes d'une simple étude linguistique et permet d'envisager et de poser des problèmes multiples.

Bien entendu, il y a toujours celui de faire connaître dans ces caractéristiques principales la langue et la façon de penser d'un grand peuple, ancien et civilisé, beaucoup trop peu connu en Occident et qui mérite de l'être davantage. Mais cet intérêt, que le chinois aurait en commun avec un nombre malheureusement fort élevé d'autres langues et civilisations, se trouve accru d'un autre qui est propre au chinois seul.

La langue chinoise et son écriture présentent des particularités qui la rendent unique en son genre : la langue chinoise est monosyllabique et son écriture, idéographique, alors que l'immense majorité des langues est polysyllabique et que tous les systèmes d'écriture que nous connaissons sont, soit entièrement phonétiques, soit idéo-phonétiques, mélangeant les deux systèmes. Nous exposerons plus loin ce que signifient ces particularités et les conséquences nombreuses qu'elles ne manquent pas d'entraîner ; il nous suffit maintenant de mentionner ce fait pour montrer que la langue chinoise et son écriture forment un ensemble que nous ne rencontrons nulle part ailleurs, basant tant la grammaire que l'écriture sur des principes inverses de ceux qu'on rencontre dans toutes les langues occidentales et la majorité des autres.

Cette différence foncière est, du reste, la raison pour laquelle s'est répandue et accréditée la légende de la difficulté déroutante de la langue et de l'écriture chinoises. Bien entendu, cette légende est fortement exagérée ; si, néanmoins, elle persiste à travers les pays et les siècles, la raison en est la divergence foncière des principes inspirant le chinois

et les langues occidentales. C'est pour cela que la locution populaire dit : « C'est du chinois » pour désigner un langage incompréhensible ; il est bien entendu que cette locution désigne quelque chose de plus qu'un langage étranger et inconnu puisqu'il y en a des centaines. Ce qu'elle veut exprimer, c'est la divergence de structure et de principes, tellement communs aux autres langues qu'on a pris l'habitude de les considérer comme des éléments inhérents à tout langage humain ; le chinois suivant des règles de structure différentes, on est dérouté par cette nouveauté et la première réaction est d'affirmer qu'une langue pareille est impossible à apprendre et prétendre, comme l'ont fait certains, que le chinois n'avait pas de grammaire et que son écriture était impossible à retenir.

Cependant, si c'est là la réaction de l'homme de la rue, celui qui pense et qui sait analyser peut, au contraire, tirer de ces constatations des leçons multiples et utiles. Il sait que toute langue est forcée d'avoir d'office une grammaire, puisque la grammaire n'est autre chose que l'ensemble des règles que suit une langue dans ses formes d'expression ; ainsi donc, s'il y a langue, il y a automatiquement grammaire. Il sait également que les mots comportent un sens et un son et que, si toutes les écritures qu'il connaît notent le son seul en laissant le sens totalement de côté, il n'y a aucune raison qui empêche une écriture de suivre la voie inverse et se baser non plus sur le son des mots mais sur leur sens.

Ceci une fois posé, il devient d'un intérêt primordial de pouvoir examiner sur un exemple vivant les effets que ces principes inverses peuvent entraîner, les divergences de mentalité qu'elles imposent, les répercussions qu'elles ne manquent pas d'avoir dans tous les domaines de la vie d'un peuple. Une étude semblable permet, à son tour, par une juxtaposition des éléments divergents des langues que l'on connaît avec ceux du chinois, de faire la part exacte des principes linguistiques et graphiques dans l'élaboration de la civilisation et la formation de la mentalité.

De cette façon, on se trouve posséder un point de comparaison extérieur à l'ensemble des langues et écritures occidentales, ce qui permet d'envisager cet ensemble objective-

ment et de faire avec précision la part des éléments innés et universels, propres à la nature humaine et des éléments secondaires, déterminés par les particularités graphiques et linguistiques, propres aux groupes de peuples qui les possèdent.

De la sorte, on pourra établir par comparaison non seulement les caractéristiques de la civilisation chinoise déterminée par sa langue et son écriture, mais tout aussi bien celles des civilisations des langues polysyllabiques usant d'écritures phonétiques ; on pourra également faire la part, dans l'évolution culturelle, des éléments déterminés par ces caractéristiques et établir les limites qu'elles imposent et les lignes d'évolution qu'elles suggèrent.

Enfin, en se plaçant à un point de vue plus général, on pourra également étudier utilement l'influence de ces éléments linguistiques et graphiques sur la formation de la pensée humaine et, suivant les similitudes et les divergences qu'on rencontre entre les groupes examinés, fixer les rapports entre la pensée et son expression verbale.

Tout ce qui précède relève du domaine des avantages que présente une étude de linguistique comparée ; mais, d'après ce que nous avons dit sur les propriétés uniques de la langue chinoise, il résulte que l'étude des éléments originaux de celle-ci permet une base de comparaison infiniment plus large que n'importe quelle autre, puisque toutes les langues occidentales et la plupart des autres langues aussi bien forment un groupe unique par comparaison avec les langues monosyllabiques et que le chinois est seul à avoir créé et utilisé une écriture intégralement idéographique. Ainsi donc, si, pour un chercheur chinois, la connaissance de n'importe quelle langue occidentale ou même toute autre, à condition qu'elle ne soit pas monosyllabique, peut offrir cet élément de comparaison nécessaire, pour un penseur occidental le chinois est la seule langue qui puisse lui offrir un avantage pareil ; son étude est imposée pour des recherches de ce genre, dont la portée est évidemment immense tant dans le domaine psychologique que dans celui de l'histoire, de la pensée et, en général, des manifestations de la culture humaine envi-

sagée dans ses rapports avec les moyens dont dispose l'homme pour réfléchir et créer.

Voici donc l'intérêt que présente l'examen des particularités et propriétés de la langue chinoise ; il est facile de voir qu'il dépasse singulièrement celui, tout naturel, qu'on peut avoir pour la Chine elle-même et entraîne dans son orbite un ensemble de penseurs et chercheurs dont le domaine d'études n'a par ailleurs rien qui les dirige vers la Chine plutôt que vers tout autre pays. On peut, sans crainte d'exagération, affirmer que, d'après ce que nous venons de dire, l'examen des propriétés linguistiques et graphiques du chinois est utile à toute personne qui veut se rendre compte de la nature et du mécanisme de la pensée, des raisons d'être des formes que prennent les manifestations de la civilisation humaine et des cadres que chaque groupe de langue fixe aux peuples qui les parlent, cadres dont ils ne sauraient sortir et qui déterminent leur évolution à un point beaucoup plus grand que l'on ne pourrait le supposer à première vue.

Il est bien entendu que l'ensemble que nous venons d'exposer dépasse de beaucoup le cadre de la présente étude ; il faudrait, pour épuiser ces diverses possibilités qu'ouvre l'étude du chinois, toute une bibliothèque dont la rédaction nécessiterait des connaissances multiples et variées. Notre but est beaucoup plus modeste ; tel qu'il est défini par le titre même, il se limite à un exposé des propriétés du chinois, langue et écriture, et à un bref aperçu de ce que ces propriétés déterminent dans les différents domaines de la manifestation de la civilisation nationale chinoise, littéraire, social et psychologique. Ainsi donc, notre exposé sera strictement limité à la Chine seule.

Cependant, pour faire connaître ces propriétés, pour les faire ressortir aux yeux des lecteurs, nous allons nécessairement procéder par comparaison ; non seulement c'est là le seul mode de connaissance que les limitations de l'esprit humain lui imposent, mais encore l'unique moyen de faire voir ce qui forme l'originalité des éléments relevés. Il en résulte donc que, dans le cours de l'étude qui va suivre, nous serons constamment obligés de procéder par parallèles ;

chaque fois que nous soulignerons un trait nouveau propre à la langue chinoise, nous serons obligés de relever parallèlement les effets inverses que les caractéristiques divergentes des langues polysyllabiques impriment au groupe de peuples qui les parle. Il est utile de signaler dès à présent qu'en procédant ainsi, nous sommes guidés par la seule nécessité d'éclaircir notre exposé qu'il est impossible de construire autrement et que, malgré la place que tiennent nécessairement ces remarques sur le comportement des langues occidentales et les conséquences qu'il entraîne, l'ensemble de ces remarques ne forme nullement une étude sur les propriétés linguistiques et psychologiques de l'Occident ; elles ne figurent que comme un élément de comparaison nécessaire.

Cette même nécessité explique également un autre côté de notre étude qu'on ne manquera peut être pas de relever. Chaque fois que nous aurons à relever une propriété soit de la langue, soit de l'écriture chinoises, les différenciant des habitudes occidentales, nous aurons toujours le soin d'en présenter l'explication et, en quelque sorte, la justification logique, montrant que, pour être différentes et souvent opposées aux pratiques occidentales, ces formes sont parfaitement rationnelles et présentent souvent des avantages appréciables. Il serait tout à fait faux de prendre cet ensemble de justifications explicatives pour une apologie de la langue chinoise ou un désir d'en faire valoir les qualités. Il est à peine utile de mentionner qu'une langue ne saurait demander d'apologie ; le fait même qu'elle existe montre pleinement sa viabilité et, comme tout organisme vivant, elle est parfaitement adaptée aux besoins qu'elle dessert, sans quoi elle n'aurait pu se former et exister. La raison d'être de ces remarques est tout autre.

Il s'agit, ainsi que nous l'avons dit, de particularités entièrement nouvelles pour l'esprit occidental, allant souvent à l'encontre de toutes les notions que les Occidentaux sont habitués de rencontrer, non seulement dans leur langue maternelle, mais dans toutes celles, étrangères, qu'ils ont l'occasion de connaître ; ceci les incline à considérer ces particularités sous un jour faux, en en faisant les bases mêmes de la

pensée humaine, alors que ce ne sont, en réalité, que les formes d'expression adoptées par un groupe de langue donné. Dans ces conditions, ils ont naturellement tendance à considérer comme des imperfections les éléments qui divergent de la routine à laquelle ils sont accoutumés, introduisant des critériums de valeur là où il ne faut que constater et comparer.

C'est pour parer à cette tendance, erronée mais pratiquement inévitable, que manifeste l'esprit devant une nouveauté aussi grande que nous nous sommes astreints à combattre cette prévention sur son propre terrain et à démontrer, à chaque occasion, que les éléments familiers qu'on considérait comme indispensables ne l'étaient pas en réalité, que leur absence était parfaitement justifiable et comportait souvent des avantages qui compensaient largement les pertes qu'on constatait. Nous nous sommes souvent étendus sur ces avantages, toujours dans la même intention de supprimer cette tendance à l'appréciation ; en effet, ce n'est qu'en faisant valoir tous les multiples avantages des systèmes divergents qu'on peut forcer l'esprit à considérer les choses d'un point de vue objectif et, reconnaissant des avantages au système qu'il ignore et des inconvénients à celui qui lui est familier, revenir à la constatation objective des propriétés de chaque système, avantages et inconvénients prenant la place qui leur appartient de propriétés respectives relevées sans qu'intervienne une appréciation quelconque.

Par ailleurs, ces considérations générales une fois posées, il est certain qu'il n'est que juste de souligner les propriétés du système chinois qui, ainsi qu'on le verra par la suite de la présente étude, ont pu assurer au peuple chinois des avantages réels dans le cours de leur histoire, dotant leur civilisation d'éléments de stabilité et d'homogénéité aussi exceptionnels que le sont les particularités qui la caractérisent.

CHAPITRE PREMIER

PROPRIÉTÉS DE LA LANGUE CHINOISE

Nous avons eu à signaler dans notre introduction que l'intérêt universel que présentait l'étude des propriétés de la langue chinoise consistait dans les divergences profondes que présentait la structure de cette langue par comparaison avec celle de l'ensemble des langues occidentales, divergences qui portaient sur des éléments qu'on était habitué de considérer comme formant la base même de la grammaire. Cette remarque mérite que nous nous y arrêtions un peu avant d'aborder l'étude proprement dite.

La grammaire d'une langue peut se présenter à l'esprit de celui qui l'examine sous un aspect double : d'une part, elle comporte l'ensemble des règles que suit la langue donnée dans ses moyens d'expression, son vocabulaire et sa structure, ensemble que l'on relève et signale — c'est la partie descriptive de la grammaire. D'autre part, ce même ensemble par ses particularités détermine un certain tour de l'esprit et dénote les caractéristiques de la pensée qui suit les lignes générales de la langue — c'est là la partie analytique.

Le premier aspect est celui sous lequel la grammaire se présente naturellement à tous ceux qui parlent une langue donnée ; c'est l'ensemble des règles qu'ils doivent connaître, l'élément indispensable pour apprendre la langue. Le second aspect intéresse davantage celui qui étudie, non seulement la grammaire comparée, mais encore l'apport que les propriétés d'une langue font à l'ensemble de la mentalité et la civilisation d'une nation ; c'est l'aspect que recherche l'historien, le psychologue et, plus généralement parlant, tous ceux qui s'intéressent à un pays donné sans chercher nécessairement à apprendre sa langue.

D'après ce que nous venons de dire, il paraît certain que c'est surtout ce deuxième aspect qui doit intéresser notre étude ; tous les détails techniques y seraient naturellement superflus, puisque ce n'est pas une grammaire pratique du

chinois que nous offrons mais un aperçu des propriétés de la langue.

Cependant, du fait que la grammaire chinoise s'écarte de celles qu'on connaît en Occident d'une façon trop marquée, il est naturellement indispensable d'indiquer de façon sommaire la nature de ces divergences et d'expliquer le mécanisme qu'emploie le chinois, pour autant que ce mécanisme diffère essentiellement de celui des langues occidentales.

Le fait que, comme on l'a vu, les aspects descriptif et analytique de la grammaire intéressaient respectivement les autochtones et les étrangers se renforce de ce que ces deux études forment, en quelque sorte, les aspects intérieur et extérieur de la langue. En conséquence, une étude descriptive est très difficile à faire dans une langue autre que celle qu'on examine, alors qu'une étude analytique gagne souvent, au contraire, à être conçue dans une langue étrangère ; la langue dans laquelle l'étude est rédigée permet une analyse directe des propriétés de celle qu'on étudie et un parallèle dressé entre la langue étudiée et celle dans laquelle on rédige offre toute la clarté nécessaire à l'étude par l'élément de comparaison tout prêt qu'il comporte.

Ces considérations montrent que notre étude des propriétés de la langue chinoise, qui appartient nécessairement au groupe analytique, gagne certainement à être conçue en langue non chinoise ; plus la différence est grande entre la langue qu'on écrit et celle qu'on étudie et plus il est facile de faire ressortir les particularités nécessaires. Nous nous trouvons donc bien placés pour entreprendre une étude semblable.

Par contre, ce même écart fait qu'il est d'autant plus difficile d'expliquer dans une langue étrangère les particularités du chinois dans leur aspect intérieur et descriptif, de faire comprendre clairement le mécanisme technique de cette langue sans le faire connaître; là se trouve la difficulté essentielle de l'exposé qui va suivre. Il est entendu que la partie descriptive n'est pas le but essentiel recherché ; n'empêche qu'elle se trouve indispensable pour la compréhension des conséquences qu'en tire la partie analytique.

La difficulté est bien moindre lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas des langues occidentales les unes par rapport aux autres, de langues possédant des éléments communs considérables ; dans ce cas, les divergences sont d'ordre secondaire et on peut sans trop de difficulté les exposer de façon compréhensible pour justifier l'analyse. Mais la différence entre chinois et langues occidentales est telle, comme nous allons le voir, qu'elle porte sur les éléments considérés comme les plus essentiels des grammaires occidentales. Aucune analogie ne pouvant être faite entre les formes, la description directe devient infructueuse car elle ne dit rien à l'esprit.

Aussi devons-nous procéder autrement ; résumant d'abord les caractéristiques de la grammaire chinoise d'une façon globale, nous nous attacherons ensuite à justifier analytiquement le procédé chinois en démontrant que les formes occidentales dont nous ne retrouvons pas d'équivalent en chinois ne sont que des propriétés de ce groupe de langues, élément secondaire, et non des nécessités vitales de toute langue, ainsi qu'on se trouverait porté à le croire du fait qu'on rencontre ces propriétés dans toutes les langues innombrables faisant partie de ce groupe.

Une difficulté complémentaire est constituée par le fait que ces notions grammaticales occidentales ont déterminé la terminologie même de la grammaire, basée, pour les besoins descriptifs intérieurs que nous avons relevés, sur ces caractéristiques comme éléments de fonds indispensables, puisqu'elle les rencontrait dans toutes les langues similaires dont elle faisait l'étude et codifiait l'usage. Il en résulte que cette terminologie reste la propriété des langues du type des langues occidentales, polysyllabiques et à désinences, et se trouve inapplicable au chinois qui est monosyllabique et dont les mots sont invariables. Or, il est impossible de parler de grammaire sans en employer la terminologie ; on voit la difficulté qui en résulte et le danger de confusion et de conceptions erronées que cela comporte.

Aussi bien, tout en précisant en lieu approprié les particularités de la grammaire chinoise et l'inapplicabilité des termes et notions des langues à désinences, que nous expliquerons

avec tout le détail qu'il nous sera possible, nous tenons à spécifier ici encore, et une fois pour toutes, que le lecteur doit toujours avoir cette divergence foncière présente à l'esprit et tenir compte du fait que, devant la divergence des principes grammaticaux entre les deux groupes des langues, la terminologie occidentale, que nous nous verrons bien obligés d'employer, n'est applicable que par transposition aux réalités de la langue chinoise et qu'il s'agit non pas de tournures identiques à celles qu'il est habitué de rencontrer, mais d'éléments qui en remplissent les fonctions dans la langue chinoise tout en étant de nature différente, ainsi que le montrera du reste l'examen qui suit.

Cette réserve faite, nous pouvons constater que, si les détails de la grammaire occidentale ne se retrouvent pas dans leurs formes habituelles dans celle du chinois, il est cependant une division qui y correspond fort bien, puisqu'elle se trouve basée non plus sur des éléments secondaires propres à un groupe donné, mais sur des éléments essentiels à toute langue. Il s'agit de la division de la grammaire en étymologie et syntaxe, correspondant respectivement à l'ensemble des mots de la langue pris en soi, et à la manière de les grouper pour constituer des phrases.

Cette division, qui est propre à tout phénomène vivant, qu'elle envisage sous ses deux aspects, statique et dynamique, se rencontre nécessairement partout ; nous pouvons donc la conserver dans notre étude.

En conséquence, nous allons diviser notre examen de la langue chinoise en étude de l'étymologie et celle de la syntaxe.

A. — Étymologie.

La matière dont est constituée toute langue, ce sont les mots, pris individuellement et abstraction faite de la façon de les grouper. C'est donc à l'examen des particularités que présentent les mots chinois que nous procéderons tout d'abord.

Cette particularité est facile à trouver, c'est ce qu'on appelle

habituellement le monosyllabisme de la langue chinoise, auquel vient se joindre sa polytonie.

Par monosyllabisme on entend le fait que tous les mots chinois ne se composent que d'une syllabe chacun. Dans les langues européennes nous rencontrons, certes, aussi un nombre souvent considérable de mots composés d'une seule syllabe. Nulle langue européenne, cependant, ne consiste exclusivement en mots d'une syllabe ; toutes ces langues sont polysyllabiques.

Cependant, il serait inexact de croire que le chinois fut le seul à être monosyllabique ; non seulement des langues apparentées au chinois, comme l'annamite ou le coréen, présentent la même particularité, mais encore on la retrouve chez certains peuples de l'Inde et chez diverses tribus africaines.

D'autre part, il convient d'ajouter que certains savants ont voulu nier ce caractère monosyllabique du chinois, en se basant sur le fait que de nombreuses expressions groupaient ces syllabes par deux ou même davantage, formant ainsi des composés souvent inséparables dans l'usage courant. Nous verrons plus bas, en parlant de la syntaxe chinoise, qu'en raisonnant ainsi, ces savants ont été les victimes de leurs conceptions grammaticales, voulant retrouver les notions de la grammaire occidentale dans les formes de la grammaire chinoise qui, tout en étant équivalentes, n'étaient nullement analogues aux formes occidentales correspondantes.

Par contre, il n'est pas inutile de relever que cette monosyllabie n'en est pas une, à strictement parler, puisque les mots chinois comportent fréquemment plusieurs voyelles dont chacune constituerait, suivant les lois de la grammaire occidentale, une syllabe séparée. En chinois plusieurs voyelles consécutives sont comptées pour une syllabe ; l'essentiel est qu'il n'y ait pas de voyelles séparées par une consonne. Ainsi par exemple « chao », qui signifie « peu », est considéré comme une seule syllabe, ne se décompose pas et s'écrit avec son caractère particulier, alors que « cha-mo », qui signifie « désert de sable », est considéré comme deux syllabes, forme une expression composée dont chaque élément peut s'employer indépendamment, dans le même sens de « désert », et possède

un caractère indépendant ; les deux sont écrits l'un après l'autre tout comme on écrit séparément en français des mots composés tels que « haut de forme » « ou clair de lune ». Ces exemples, du reste, peuvent nous montrer comment la confusion a pu se produire dans l'esprit de ceux qui affirmaient que des expressions semblables formaient des mots polysyllabiques en chinois. En effet, si ces mots composés s'écrivent séparément en français, dans d'autres langues, telles que l'allemand ou l'anglais, ils ne forment qu'un seul et même mot ; et le français aussi connaît bien des mots composés qui n'en forment plus qu'un, tels qu'entresol, tournedos, mainmise et une infinité d'autres. De là à établir l'analogie avec le chinois, il n'y avait qu'un pas, à condition, bien entendu, de prendre des particularités des langues occidentales pour des éléments universels propres à toute langue humaine. Au reste, nous viendrons bientôt à cette question avec plus de détail ; pour le moment, après avoir brièvement défini le monosyllabisme, faisons-en autant de la polytonie.

On entend par cette dernière la différenciation qui est introduite dans la prononciation des mots par la modification non pas des sons qu'ils comportent, mais uniquement de la hauteur du ton sur lequel le mot est prononcé, tous les sons restant par ailleurs les mêmes. Il s'agit là d'une particularité que ne possèdent pas les langues occidentales, en sorte que seule la musique peut en donner une idée : un air identique joué dans des tons différents fournira, bien que comportant le même ensemble de notes, une différence de tons analogue à celle qu'offre la polytonie chinoise.

Comme les langues occidentales sont monotoniques et que l'alphabet rend les sons par des lettres, la transcription de ces mots à ton différent sera donc identique ; aussi bien, lorsqu'on rend la prononciation chinoise en transcription alphabétique, on a toujours le soin de marquer le ton du mot, soit par des signes particuliers, soit par des accents conventionnels. Cette dernière façon de procéder montre qu'il existe, après tout, dans plusieurs langues occidentales des éléments quelque peu similaires à la polytonie chinoise. En français, par exemple, la différence qui existe entre les sons représentés

respectivement par : é, è, et, ai, constitue déjà une sorte de polytonie, limitée, il est vrai, à certaines lettres et certains mots. De même, en anglais, la façon multiple de prononcer les mêmes voyelles représente une tendance également polytonique bien qu'il s'agisse, d'habitude, de mots comportant également des sons différents. Enfin, on peut supposer que les longues et brèves du grec ancien ont représenté également quelque chose de similaire.

La polytonie formant une des caractéristiques du chinois, tout mot chinois appartient nécessairement à un ton donné ; il n'y a pas de mots dépourvus de cette caractéristique.

Une fois de plus, la polytonie n'est pas l'apanage du chinois seul ; on la retrouve dans toutes les langues qui présentent la particularité du monosyllabisme. Ceci n'est que normal ; le nombre forcément restreint des syllabes incitant les langues à chercher la différenciation entre les mots par tous les moyens, la polytonie en est le plus commode, chaque ton remettant à la disposition de la langue tout l'ensemble des syllabes dont elle dispose. Certaines langues non-monosyllabiques présentent également des tendances au polytonisme ; nous avons vu que c'était le cas du grec ancien.

Voici donc, brièvement définies, les deux particularités étymologiques chinoises telles qu'elles se présentent au premier examen, monosyllabisme et polytonie. Essayons de pousser notre examen un peu plus loin et, dépassant le stade de simple constatation technique, examiner ce que représentent ces particularités dans la structure et la vie de la langue ; en d'autres termes, voyons la valeur étymologique de ces particularités et leurs répercussions syntactiques éventuelles.

Il suffit de déplacer ainsi la question, passant des observations extérieures à la nature même des choses, pour qu'aussitôt apparaisse un élément d'une importance capitale, que la première façon de voir laissait tout à fait dans l'ombre. Il s'agit de l'invariabilité des mots chinois.

En effet, qu'est-ce que le monosyllabisme ? Il suffit d'y réfléchir pour voir qu'il entraîne presque inévitablement l'invariabilité des mots. A la rigueur, il est vrai, on pourrait ima-

giner théoriquement l'un sans l'autre, mais en fait, il est évident que c'est une même tendance qui détermine les deux éléments, ou, plus exactement encore, que c'est la tendance à l'invariabilité des mots qui, dans sa forme suprême et parfaite, amène au monosyllabisme. Non seulement la façon la plus naturelle et la plus facile de modifier la forme des mots est de changer leur longueur, leur ajouter ou retrancher des sons, mais encore toutes les langues, comme, par exemple, l'anglais, qui ont une certaine prédilection pour la briéveté des mots, manifestent parallèlement la tendance à l'invariabilité.

En procédant ainsi que nous l'avons annoncé, nous commencerons par la brève constatation descriptive des conséquences de cette invariabilité des mots pour l'étymologie chinoise, après quoi nous justifierons analytiquement et logiquement l'aspect que présente cette langue pour combattre l'effet que son caractère insolite ne peut manquer de produire.

Il est évident que l'invariabilité des mots chinois rend impossibles pour cette langue toutes les formes, tant étymologiques que syntactiques, ou considérées comme telles, que nous sommes habitués de rencontrer dans les langues à désinences et qui constituent l'ossature de la grammaire telle qu'on la conçoit habituellement en Occident.

Cette invariabilité, qui résume et détermine toutes les autres propriétés de la langue chinoise ainsi que de son écriture, rend impossibles pour le chinois tous les éléments que les désinences servent à indiquer, le nombre des substantifs, le genre des adjectifs, les cas des déclinaisons, les temps et personnes des conjugaisons. L'indication étant absente de la langue, la notion même des choses auxquelles cette indication doit correspondre est nécessairement absente elle aussi. En conséquence, l'étymologie chinoise ignore la notion du genre et du nombre, ainsi que celle des déclinaisons et conjugaisons.

Ceci forme déjà une particularité très grande qui différencie fortement le chinois des langues à désinences ; toutefois, les conséquences de l'invariabilité des mots vont encore plus loin. Il ne faut pas oublier que les désinences ne servent pas seulement à modifier les mots suivant le genre, le nombre,

le cas, le temps ou le mode ; elles servent également à différencier les dérivés d'une racine commune, à former des substantifs, verbes ou adjectifs, reconnaissables à leurs désinences et fixes dans la forme étymologique que ces désinences leur assignent. Ainsi, par exemple, en français, grand sera un adjectif, grandeur, un nom et grandir, un verbe, tous provenant d'une même racine qui leur donne un sens commun, mais chacun déterminé dans sa forme étymologique par la désinence appropriée.

Il est, une fois de plus, évident que les mots chinois, invariables et dépourvus de désinences, ne sauraient être différenciés de la sorte ; chaque racine garde sa forme pure et immuable et s'emploie telle quelle à la place et dans les fonctions de chacun des dérivés étymologiques que nous avons envisagés ci-dessus. Il en résulte qu'une fois de plus, l'indication des dérivés étant absente de la langue, leur notion ne saurait non plus y figurer. Ceci fait que l'étymologie chinoise ignore également la notion de la division du vocabulaire en substantifs, adjectifs, verbes, etc.

Ainsi donc, nous voyons que l'aspect étymologique de la langue chinoise est extrêmement simple : tout l'ensemble du vocabulaire y figure dans sa forme pure et fixe, comparable aux racines des mots occidentaux. Tous ces mots, invariables, sont équivalents, aucun n'a son emploi syntactique déterminé par une forme quelconque ; ainsi, tous sont susceptibles de remplir tout emploi syntactique nécessaire déterminé par la structure de la phrase.

Ce tableau une fois dressé et les constatations faites, cherchons à expliquer sa signification.

La première remarque à faire, qui est indispensable et essentielle, c'est qu'ainsi que nous avons eu soin de le préciser, cette absence totale de formes et de spécifications porte uniquement sur le côté étymologique de la langue ; en d'autres termes, ce sont les formes et non les fonctions qui se trouvent absentes de la langne chinoise.

Pour comprendre la portée de cette remarque, il faut se souvenir que les formes étymologiques ne sont autre chose que la spécification attachée à la forme d'un mot de l'emploi

donnée ; certains mots, qui désignent des objets, sont naturellement plus aptes à être employés substantivement ; d'autres, qui désignent des mouvements, à servir de verbes, sans parler de mots tels que des pronoms. Il est également à peine utile de mentionner que, bien entendu, ces indices de sens restent entiers en chinois, que le mot : table évoque l'idée d'un objet, que le mot marcher évoque celle d'un mouvement et qu'un mot comme toi ou lui serait nécessairement considéré comme pronom par la grammaire occidentale.

Nous pouvons ainsi voir que la division des mots suivant leur emploi se trouve être en fait plus complexe qu'on ne l'imagine communément et comporte trois éléments : le sens que les mots expriment, qui implique une tendance à un emploi plutôt qu'un autre ; la fonction que les mots remplissent dans chaque phrase donnée et, finalement, la forme étymologique fixe qui les attache définitivement et exclusivement à un quelconque de ces emplois. Des trois, ce n'est que le dernier qui manque au chinois.

Il suffit de réfléchir à la nature de ces trois caractéristiques pour voir qu'il ne saurait en être autrement et pour constater, en même temps, une différence essentielle entre cet élément et les deux autres. L'élément du sens fait naturellement partie de toute langue, c'est lui qui détermine le vocabulaire ; c'est donc l'élément étymologique par excellence. Celui de la fonction est tout aussi indispensable, puisqu'il ne peut y avoir de langue sans phrases, tout autant que sans mots ; c'est là l'élément syntactique. L'un et l'autre sont donc, non seulement également indispensables dans toute langue, mais encore couvrent à eux deux le champ entier de celle-ci, tant son aspect non-organisé et statique qui est le domaine de l'étymologie que son aspect organisé et dynamique qui est celui de la syntaxe.

Par contre, le troisième élément est nettement différent de nature ; il n'ajoute rien de nouveau mais sert simplement de lien entre les deux, fixant d'avance, par une forme étymologique, l'emploi syntactique du mot qu'il limite. C'est là non plus une caractéristique indispensable mais un élément subsidiaire destiné à renforcer les liens entre les éléments de la

langue par l'apposition à chacun d'eux d'une forme fixe déterminant son emploi et le limitant à des cas précis et particuliers.

Ceci nous aide à expliquer le sens qu'il faut attacher à nos affirmations du début, lorsque nous avions constaté que le chinois n'avait ni genre ni nombre, ni déclinaisons, ni conjugaisons. Toutes ses différenciations sont, une fois de plus, du domaine de la forme ; là encore, il est évident que la notion de ces éléments, le sens qu'ils contribuent à rendre sont naturellement présents dans la langue, puisque la notion du genre est inspirée dans son essence par celle du sexe, que celle du nombre se manifeste nécessairement par les chiffres et le calcul et que les déclinaisons et conjugaisons sont autant de formes fixes modifiant les mots, éléments étymologiques, suivant leur emploi syntactique dans une phrase donnée. Ce qui se trouve donc absent du chinois, dans ce cas comme dans celui de la division des mots en groupes, ce n'est que la forme, élément, comme on l'a vu, subsidiaire.

Nous voici maintenant à même de comprendre la valeur exacte de cette différence essentielle qui sépare la grammaire chinoise de celles des langues à désinences ; tout en possédant, comme toute langue, les éléments de sens attachés aux mots séparés et la faculté qu'ont ses mots de remplir les fonctions qu'exige le groupement de ces mots en phrases, le chinois ne possède aucune forme qui fixe et limite cet emploi éventuel des mots en dehors de toute phrase. Cette particularité est la conséquence naturelle de l'invariabilité des mots chinois, de même que la présence de formes fixes est déterminée par la présence des désinences dans les langues de ce groupe.

De là provient nécessairement l'absence des notions grammaticales occidentales en chinois et leur inapplicabilité à la langue chinoise ; ces notions ne sont autre chose que le classement des formes existantes et leur transposition du domaine étymologique dans la syntaxe. La forme fixe permet de déterminer avec une précision parfaite les diverses fonctions syntactiques grâce à la correspondance entre forme et fonctions ; bien qu'en réalité ce soit naturellement la fonction qui ait déterminé ces formes à l'origine, comme on le voit encore

dans la création de nouveaux dérivés lorsqu'on dote une racine de forme substantive, verbale ou autre qui lui manquait, ce sont les formes qui, par leur précision tangible, permettent le travail d'analyse. Sans la présence de ces formes, la notion d'une division pareille entre les fonctions syntactiques ne saurait venir à l'esprit, bien que les fonctions subsistent naturellement dans toute langue.

C'est pour cela que, les formes étymologiques étant absentes de la langue chinoise, l'analyse syntactique elle non plus ne se fait pas en Chine comme elle se fait en Occident. Aussi, en principe, ne devrions-nous pas utiliser les termes de sujet, complément, etc., en parlant de la phrase chinoise, pas plus que nous n'usons de termes de substantif, adjectif, etc., en parlant de son vocabulaire. Si, néanmoins, nous emploierons cette terminologie d'analyse syntactique lorsque nous en serons à l'examen de la syntaxe chinoise, c'est grâce au fait que, dans ce domaine, ces divisions ne sont plus formelles, comme elles le sont en étymologie, mais fonctionnelles et que, comme nous l'avons vu, ces fonctions font partie intégrante de toute syntaxe humaine. Il n'empêche que nous ne devrons pas perdre de vue que cette terminologie est empruntée à la grammaire occidentale ; c'est là l'avantage appréciable que nous avions signalé plus haut de faire une étude semblable à la notre en langue étrangère, permettant la transposition de ses notions grammaticales dans le cas où, comme dans ce domaine syntactique, il y a correspondance réelle entre les éléments.

Nous avons maintenant expliqué à quoi correspondait cette différence essentielle entre les grammaires des langues à désinences et celle de la langue chinoise dans le domaine étymologique. Il est utile que nous cherchions maintenant à voir ce que signifie cette différence et quel caractère elle implique aux groupes respectifs des langues envisagées.

Du côté chinois, l'absence de formes, nécessitée par l'invariabilité des mots, confère à ceux-ci une indépendance entière des contingences particulières : le mot chinois est une notion dans le sens le plus large du terme, c'est une conception dans sa forme la plus entière et générale. Le mécanisme syntac-

tique utilise ces mots à sa guise, leur donnant des fonctions grammaticales précises dans chaque phrase donnée ; néanmoins, le mot invariable reste toujours une entité indépendante et complète, pareille à elle-même dans toutes les circonstances.

Par contre, le mot des langues à désinences ne se trouve jamais dans une forme absolue ; même pris isolément, il est, par ses désinences substantives, adjectives ou autres, strictement limité à un emploi donné, à un cas particulier imposé à son sens général — celui-ci n'est intégral et entier que dans les racines qui, comme on le sait, ne possédant pas de forme, ne font pas partie du vocabulaire, dans lequel ne figurent que les dérivés. Grâce à cela, les langues à désinence possèdent une emprise bien plus grande sur leurs mots, leur imposant, par ces différences fonctionnelles qui passent du domaine de la phrase dans celui du vocabulaire, des caractéristiques purement verbales qui morcellent l'idée générale abstraite en un nombre plus ou moins grand de cas particuliers.

De cette façon, par des moyens purement linguistiques, n'ayant aucun lien avec la notion exprimée, puisque ces moyens sont uniformément dictés par les propriétés de la langue, les mots, par-delà leur sens, se trouvent classés d'office dans les catégories et subdivisions établies par la grammaire et ne forment plus que des unités techniques fixes dont la grammaire enseigne le maniement.

Cette substitution d'unités que leur forme permet de reconnaître et de classer, aux notions absolues et indépendantes manifeste un souci évident de la langue de concrétiser les notions abstraites, remplaçant une notion unique par une suite de notions particulières distinguées d'après leurs fonctions. Ainsi s'établissent des groupements et des parentés fonctionnelles, habituant la pensée à opérer et juger d'après les caractéristiques extérieures des mots, abstraction faite de leur sens, alors qu'aucune forme ne vient offusquer ni limiter le sens des mots invariables et indépendants de la langue chinoise.

Il est certain que cette méthode des langues à désinences facilite le classement et renforce la structure de la phrase,

dans laquelle l'emploi fonctionnel des mots se trouve répété et déterminé par leur forme ; il n'en est pas moins vrai que ces liens et ces précisions restent purement verbaux et appartiennent au mécanisme de la langue en propre, abstraction faite du sens des mots. Plus ces liens se multiplient et plus le réseau des précisions linguistiques ainsi obtenues devient conventionnel, se détachant toujours davantage de la valeur des mots ; chaque nouvelle modification conférée au mot par les désinences qui s'y rattachent augmente l'emprise de la structure grammaticale sur la notion exprimée et remplace toujours davantage la notion abstraite et absolue exprimée par la racine du mot employé par une forme particulière et concrète dont la précision reste conventionnelle comme le sont les tournures grammaticales. Ainsi se crée une espèce de système clos qui fait que la précision souvent très grande obtenue par la multiplication des formes grammaticales ne sort pas du domaine purement linguistique et n'atteint qu'imparfaitement les notions exprimées. La forme a tendance à prendre la place du sens direct.

Nous pouvons facilement en voir des exemples concrets en examinant de plus près la valeur réelle des précisions que comportent les divisions qui sont absentes du chinois, telles que le nombre, le genre et les déclinaisons et conjugaisons.

Commençons par la notion du genre. Il est utile de faire dès le début une discrimination : il ne faut pas confondre la notion du genre, qui est purement grammaticale, avec celle du sexe, qui est naturelle. Celle-ci, qui se rapporte aux êtres animés, se trouve bien entendu formulée chaque fois que le sens l'exige, soit par des mots spéciaux, lorsqu'il s'agit d'animaux familiers, comme, par exemple, vache et taureau, soit par l'indication du sexe simplement ajoutée au mot, mâle et femelle en français, he et she en anglais, et ainsi de suite. Il est évident que le cas est le même pour le chinois qui possède également des mots semblables, soit pour désigner des animaux d'après leur sexe par des termes différents, soit pour s'ajouter simplement au nom de l'animal pour en préciser le sexe lorsque les termes particuliers font défaut, ce qui est l'immense majorité des cas.

Le genre des mots est une notion totalement différente ; bien que la notion en soit certainement inspirée par la différenciation des sexes, la technique linguistique qui s'en est emparée lui a conféré un sens purement conventionnel qui lui est propre et qui n'a plus rien à voir avec la notion de sexe. Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre des noms d'animaux et de constater qu'on dit, par exemple, une belette mâle et une belette femelle, un crocodile mâle et un crocodile femelle. En dehors de l'indication du sexe, qui se fait régulièrement par l'emploi de la spécification correspondante, le mot comporte obligatoirement en lui-même un genre qui, lui, ne correspond plus à rien puisque, comme on le voit, il reste invariable pour les deux sexes, aboutissant ainsi à un contre-sens logique.

Cet exemple montre clairement tout ce que cette notion comporte de conventionnel et de factice ; c'est là la contrepartie de la précision que les divisions grammaticales apportent au classement du vocabulaire. Du moment que la notion de genre se trouve incorporée dans la langue, tout mot doit nécessairement en comporter un. La notion, détachée de toute attache logique et réelle, se trouve entièrement dépendante d'éléments linguistiques et le genre se détermine par des consonances et terminaisons qui, dans une langue donnée, se trouvent, d'après ses conventions, correspondre à un genre plutôt qu'à un autre. Les mots et les conventions variant avec les langues, on trouve que le genre des mots varie suivant celles-ci, ce qui prouve péremptoirement le caractère conventionnel de la distinction, qui n'apporte rien au sens. Peu importe, en vérité, que navire soit masculin en français, féminin en espagnol et neutre en allemand, la notion n'en est pas moins bien exprimée dans chacune des trois langues. De même, quel élément nouveau obtient-on en attribuant aux mots abstraits français se terminant en « tion » ou « té » un genre féminin, et à ceux en « ment » un genre masculin ? Cet exemple montre bien le caractère purement verbal de ces attributions, puisque le sens des mots ne saurait y intervenir ; ces mots n'ont aucune raison intérieure d'appartenir à un genre quelconque ; la langue leur en attri-

bue un d'office suivant des indices qui lui sont propres et qui ignorent le sens. Par contre, la nécessité de retenir le genre de chaque mot, ainsi fixé arbitrairement et sans rapport avec son sens, non seulement crée une difficulté considérable pour le maniement de la langue mais encore complique à un degré extrême l'étude des langues étrangères, lorsqu'on se voit obligé de retenir pour chaque mot la convention qui le rattache à tel genre dans l'une et à tel autre dans l'autre.

Il convient aussi bien d'ajouter que cette distinction des genres, dont nous venons de voir le caractère strictement conventionnel, est souvent fort atténuée dans plusieurs langues à désinences, comme, par exemple, en anglais, dans lequel adjectifs et articles ne connaissent qu'une forme unique pour tous les noms.

La distinction que nous venons d'établir entre les besoins de sens, qui sont desservis par des expressions correspondantes, et les exigences des formes linguistiques nous permet d'examiner la valeur que comporte la précision du nombre, également obligatoire dans les langues à désinences, dans lesquelles chaque mot en possède nécessairement un, puisqu'il est, soit au singulier, soit au pluriel.

Au premier abord, il semble certes à celui qui, comme les Occidentaux, est habitué à cette notion par le mécanisme de sa langue, que l'absence d'indication du nombre constitue une imprécision grave. Un examen plus attentif de la question nous montre cependant que là encore, il convient de juger avec prudence et de bien faire la différence entre le mécanisme verbal extérieur et les notions exprimées.

Deux cas peuvent se présenter : ou bien, le nombre se trouve indiqué par ailleurs dans le contexte, ou, au contraire, comme il ne l'est pas, la forme en est le seul indice. Dans le premier cas, il est clair que, si l'indication du nombre par le moyen d'un son ajouté resserre les liens de la phrase et s'harmonise avec la mention de ce nombre que nous avons par ailleurs, cette indication n'ajoute rien au sens qui est de toute façon précis ; au contraire, elle fait double emploi d'autant plus inutilement que cette indication est très générale alors que la mention du nombre peut être précise. Si nous

disons, par exemple : Un homme, il est certain que la forme du singulier du nom « homme » fait double emploi avec le nombre « un », et ne précise rien que ce chiffre ne nous ait déjà fait connaître. Par contre, le « s » qui marque le pluriel dans l'expression : sept hommes, non seulement n'ajoute aucune précision, mais exprime une notion plus générale et plus rudimentaire que celle, précise, qu'implique le mot « sept ». Reste enfin le cas d'expressions telles que : plusieurs hommes, lorsque les deux expressions sont équivalentes, comme ce fut le cas pour le singulier.

Ces exemples paraissent concluants et l'inutilité pour le sens de la phrase de marquer le nombre des mots lorsque celui-ci est exprimé par ailleurs ne peut laisser aucun doute. Si l'on songe que ces indications du nombre ne se limitent pas aux noms mais se trouvent encore répétées dans les adjectifs et les verbes, on pourra mesurer la profusion d'indications identiques qui caractérise certains aspects de la grammaire occidentale. Il est certain que des éléments inutiles ne sauraient être introduits à plaisir dans une structure organique vivante telle qu'est une langue humaine ; aussi bien, par le terme « inutile » voulons-nous simplement souligner le fait que ces répétitions n'ajoutent rien à l'expression de la chose en soi et appartiennent exclusivement à l'appareil grammatical des langues à désinences.

Cette remarque ressort avec encore plus de netteté lorsque nous passons à l'examen du deuxième cas envisagé, celui du nombre qui ne se trouve précisé que par la forme seule du nom. Au premier abord, ce cas est bien plus en faveur des langues à désinences, puisque la marque du nombre permet d'établir celui-ci et qu'on l'ignorerait autrement. Cependant, aussitôt la question se pose : est-il utile à l'expression de l'idée de connaître ce nombre, cela ajoute-t-il quelque chose à sa clarté, y a-t-il, enfin, nombre ? Et là l'aspect de la question se trouve immédiatement modifié. Du moment que la notion du nombre fait partie de l'appareil linguistique, on se voit obligé de le préciser à chaque occasion. Évidemment, il ne saurait y avoir de complications et difficultés techniques comme c'était le cas pour les genres ; n'empêche que bien

souvent cette indication se trouve superflue, quelquefois gênante et parfois impossible à donner.

Chaque fois qu'on veut parler de quelque chose en général, la question du nombre perd son importance ; elle n'est essentielle que si l'on traite de cas particuliers. Par contre, l'idée en soi, qui englobe tous les cas particuliers et les dépasse, n'a pas de nombre. Ceci est tellement vrai, que malgré la nécessité que la grammaire occidentale impose aux noms d'en avoir toujours un, qu'ils soient abstraits ou concrets, qu'il s'agisse d'un cas général ou d'un cas d'espèce, l'usage cherche à contourner cette difficulté et à y pallier en employant le singulier comme forme dépourvue de nombre. Les exemples en sont nombreux, surtout avec les noms abstraits : ainsi, « la misère » est une notion bien plus vaste que « les misères », bien qu'en principe, un pluriel doive dépasser le singulier en importance. De même, on dit « la grâce » et « les grâces », le monde » et « les mondes », et ainsi de suite.

Non contente de ce premier usage du singulier, qui constitue un contre-sens du point de vue strictement grammatical et montre combien l'usage obligatoire du nombre peut être gênant, la grammaire occidentale possède dans plusieurs langues tout un groupe de noms, collectifs ou abstraits, qui n'ont pas de pluriel. Ceci constitue un contre-sens encore plus flagrant, puisque ces noms collectifs, qui n'ont que le singulier, sont justement faits pour impliquer une idée de nombre considérable. Du reste, si l'on admet que des noms n'ont pas de pluriel, c'est-à-dire, ne peuvent être précisés quant au nombre, il devient illogique de leur conserver un singulier qui n'existe qu'en tant que l'opposé du pluriel et ne saurait être conçu indépendamment de celui-ci.

Ceci montre bien ce que nous disions tout à l'heure : enfermée dans le vase clos de ses notions particulières, la langue à désinences se trouve obligée de démonétiser une de ses formes courantes pour exprimer un cas général où aucune précision n'est nécessaire ni même possible. Ce dernier cas se présente particulièrement souvent lorsqu'il s'agit de notions abstraites et générales, d'idées auxquelles toute notion de nombre est inapplicable pour une raison bien simple :

pour pouvoir compter, il faut délimiter et dénombrer les éléments identiques ainsi constitués, et les idées et notions abstraites ne se prêtent ni à l'un ni à l'autre.

Aussi bien, dans ce cas les langues occidentales, non contentes de leur appliquer le singulier démonétisé dont nous avions parlé plus haut, font encore un pas de plus vers la suppression de cette idée du nombre qui pourtant leur est chère. Celles d'entre elles qui possèdent des articles les suppriment devant des noms semblables, afin d'effacer non seulement l'attribution du singulier mais jusqu'à sa marque distinctive. Ainsi, en français par exemple, on dira : pitié, miséricorde, amour et, surtout et par excellence, Dieu.

En résumant nos remarques précédentes et cherchant à en tirer une conclusion, nous pouvons dire que, chaque fois que cette précision est nécessaire, chacun des deux groupes de langues envisagés peut parfaitement le faire ; par contre, pour éviter de donner cette précision, le groupe de langues occidentales se voit obligé de recourir à des expédients.

Par contre, les précisions que comportent les langues occidentales, si elles n'ajoutent rien au sens, servent à rattacher de plus en plus solidement entre eux les différents membres d'une phrase ; le terme même d' « accord » en genre et nombre peut en servir de preuve.

Puisque chacun des mots ajoutait sa part de sens, il eût suffi de les juxtaposer pour comprendre ; c'est ainsi que procède le chinois. L'accord, en reliant les mots les uns aux autres, aliène leur indépendance ; au lieu de leur laisser exprimer à chacun sa notion abstraite, il les lie tous au cas particulier exprimé, en modifiant leur forme en conséquence. Ainsi, par exemple, lorsque nous disons : « trois femmes fardées », les notions nécessaires et suffisantes sont exprimées par chacun des trois mots pris séparément : le nombre, la nature des personnes, enfin, leur aspect. Aucune erreur d'interprétation n'est possible. Si, néanmoins, nous mettons une marque de pluriel, « s », après le mot « femme », c'est pour le lier au mot « trois » ; de même, nous ajoutons le « e » au mot « fardé » pour le relier au mot « femmes » et le « s » pour le relier au mot « trois ». De la sorte, chacun de ces mots prend, en se modifiant, un

aspect particulier, celui qui est nécessaire à la phrase donnée.

C'est donc en cela que se trouve la particularité des langues occidentales ; ce que nous avons souvent l'habitude de considérer comme une précision plus grande est, en fait, un moyen puissamment développé de multiplier et resserrer les liens entre les termes d'une phrase, modifiant chacun de ces termes de façon à l'adapter aux autres et lui faire prendre l'aspect particulier propre au cas exprimé par la phrase donnée. Si cette structure n'ajoute guère à la précision de l'idée exprimée par la répétition constante d'une même donnée à laquelle tout concorde, elle sert à exercer une sorte de contrôle sur l'expression, excluant tout oubli ou omission de détail particulier, excluant aussi, par la même répétition, toute erreur d'interprétation, alors que l'expression chinoise ne se contente que du strict nécessaire, évitant soigneusement tout double emploi.

Les mêmes remarques sont faciles à faire en ce qui concerne l'absence de déclinaisons et conjugaisons en chinois ; la différenciation une fois faite entre nécessités du sens et technique purement linguistique et verbale, nous constatons que ces formes ne sont nullement indispensables.

En ce qui concerne les déclinaisons, notamment, si de nombreuses langues à désinences en possèdent de fort développées, allant de 4 cas en allemand à 7 cas en russe et jusqu'à 14 cas en lithuanien, de nombreuses langues en sont dépourvues ; c'est le cas de l'anglais ainsi que de toutes les langues romanes modernes. Dans ces langues, les prépositions et l'ordre des mots sont amplement suffisants pour donner à la phrase toute la précision nécessaire.

Comme ces mêmes éléments, prépositions et ordre des mots, existent nécessairement aussi bien dans les langues qui conservent des déclinaisons, il est facile de voir que, dans celles-ci, les déclinaisons font double emploi avec les précisions données par ailleurs ; à nouveau, nous sommes ainsi en présence de précisions verbales dictées par la structure de la langue et non nécessitées par les besoins du sens. Pour s'en convaincre, il suffit de relever que la déclinaison russe, par exemple, connaît un cas spécial, dénommé prépositif, dans

lequel se placent les mots régis par nombre de prépositions de la langue. Il est évident que ces prépositions suffiraient amplement pour indiquer le sens ; si la langue a cependant créé un cas spécial qui leur correspond, c'est uniquement par suite de la nécessité que nous avons relevée plus haut de préciser toujours la forme, une fois que le principe en est admis. Du moment que la langue possédait des déclinaisons, ses noms et adjectifs devaient nécessairement comporter les désinences d'un cas précis ; ceci obligea donc le russe à créer un cas spécial pour les prépositions, faute de pouvoir donner à ses mots une forme neutre dépourvue de cas comme il eût été le plus logique de le faire.

Pour ce qui est des conjugaisons, bien que les langues à désinences les possèdent toutes, souvent extrêmement développées, comme, par exemple, en français ou en allemand, certaines autres, par contre, comme, par exemple, l'anglais, les réduisent à fort peu de chose ; de nombreux verbes anglais restent, à une ou deux formes près, pratiquement invariables, sans que la langue perde pour cela sa richesse ni la faculté d'exprimer la pensée avec toute la précision nécessaire.

Aussi bien, pour nombre de détails il est facile de constater que les précisions apportées par la conjugaison font double emploi avec les données fixées par ailleurs ; c'est notamment le cas des personnes et du nombre, dont l'indication dans la forme verbale spéciale est rendue superflue par la présence du sujet. Si d'autres précisions, telles que les nuances des temps et des modes semblent, à première vue, apporter un ensemble de précisions utiles qu'on ne trouve pas autrement, une analyse plus poussée permet de constater qu'il s'agit toujours de précisions conventionnelles valables à l'intérieur du système linguistique donné, sans rapport direct avec la réalité objective extérieure du monde environnant pas plus qu'avec celle, subjective et intérieure, des idées abstraites.

On peut s'en rendre compte en comparant entre elles les expressions des langues diverses ; on constatera facilement que, quelle que soit la multitude des cas séparés dont on recherche le rendement, il n'en est pratiquement aucun qu'on ne puisse rendre avec toute la précision nécessaire par les

moyens les plus rudimentaires des langues ne possédant pas de formes verbales développées. Bien entendu, la présence de ces formes permettra aux langues qui les possèdent des indications plus poussées ; mais il s'agira essentiellement de précisions d'ordre verbal et non intrinsèque. Ces précisions formeront donc naturellement l'apanage et la caractéristique des langues respectives, mais ne constitueront nullement une nécessité que toute langue se verrait obligée de pouvoir rendre.

Ce caractère conventionnel des précisions qu'apportent les conjugaisons se confirme par la tendance constante qu'on peut voir dans l'évolution des langues occidentales. Ainsi, les langues anciennes possédaient des formes multiples et très développées dont une grande partie se trouve supprimée par les langues modernes qui en dérivent : c'est par exemple, le cas du slave d'Église et du russe qui en provient. On constate également que les langues, en évoluant, simplifient également de plus en plus leurs conjugaisons ; ainsi, par exemple, l'imparfait du subjonctif en français tombe de plus en plus en désuétude.

Dans ces conditions, un esprit, habitué à la présence des conjugaisons mais constatant, devant la variété de leurs formes et de leur importance d'une langue à l'autre, le caractère conventionnel de ce mode d'expression, peut bien imaginer qu'un jeu de particules peut remplacer celles-ci à peu près de la même manière que les prépositions remplacent la déclinaison. Et l'exemple de langues qui ont réduit leur conjugaison au strict minimum lui permettra de constater que le nombre de ces particules ne devra pas être fort considérable.

Nous venons ainsi de passer en revue toutes les formes que présentent les langues à désinences ; on a vu jusqu'à quel point ces formes servent la convention des langues données et non, comme on pourrait le supposer au premier abord, les nécessités de l'expression, assurant et multipliant les liens entre les mots de la phrase et facilitant à la langue ses opérations verbales.

Ces remarques nous facilitent la compréhension de l'ab-

sence de formes étymologiques en chinois de laquelle nous avons parlé plus haut. Tout comme les indications que nous venons d'examiner, genre, nombre, déclinaisons et conjugaisons, ces formes étymologiques ne servent que la convention linguistique et la précision verbale et ne sont nullement imposées par la nature des choses ni les nécessités de la pensée. Elles servent à créer les catégories des mots afin d'établir entre eux un premier lien de forme, indépendant de leur sens. Ce lien se trouve renforcé par les désinences spéciales que genre et nombre, conjugaisons et déclinaisons font prendre aux formes correspondantes dans les phrases données ; la nature de tout cet ensemble d'indices n'en reste pas moins conventionnelle et verbale. Si ces liens influencent indiscutablement la façon de penser des peuples qui parlent les langues à désinences, puisque la pensée est guidée par la grammaire de la langue, ils ne constituent nullement une nécessité de la pensée humaine en soi, à laquelle suffisent le vocabulaire et la syntaxe. Or, ce sont là les deux éléments, sens et fonctions, dont nous avons eu à constater la présence en chinois aussi bien qu'en toute autre langue ; ce qui était absent, ce n'était que la forme.

Cette remarque permet d'apprécier à sa juste valeur la richesse de la langue chinoise. Chaque mot chinois représente en réalité l'équivalent de plusieurs dizaines de mots des langues occidentales, dans lesquelles chaque fonction syntactique prend une forme fixe qui le fait considérer comme un mot à part.

Or, non seulement tous ces mots dérivés se trouvent réunis dans le seul mot invariable chinois, mais encore chaque mot sans exception est susceptible d'assumer toutes ces fonctions diverses par le seul jeu du mécanisme syntactique, alors qu'en Occident les formes complexes et variées des mots dérivés exigent des précédents pour chacune d'elles ; pour chacune des formes il faut qu'on ait choisi la désinence la plus adéquate, que l'usage en ait été reconnu, consacré et conservé. De la sorte, il est naturel que le vocabulaire présente des lacunes très nombreuses ; chaque langue possède des racines dont on ne connaît pas de dérivées substantives, ou adjec-

tives, ou verbales, et ainsi de suite et chaque personne se servant d'une de ces langues, quelle qu'elle soit, a certainement à maintes reprises été embarrassée et même arrêtée dans sa phrase par l'absence de la forme dérivée qu'exige le contexte. Aussi bien le rédacteur se voyait-il obligé, soit de chercher des tournures différentes, souvent longues ou embarrassées, pour utiliser la forme que la langue lui offrait au lieu de celle qu'il lui aurait fallu, soit de recourir à des synonymes, ou malheureusement trop souvent, en l'absence de ceux-ci, à des périphrases ou à peu près, soit enfin, s'il tenait malgré tout à l'expression entière et intégrale de sa pensée, d'innover en créant le mot qui manquait, au risque de le voir critiqué ou rejeté par l'usage, ou, de toute façon, difficilement compris tant que l'usage n'en était pas répandu.

Le fait que tous les mots se trouvent susceptibles de toutes les acceptations que la syntaxe leur impose est difficilement imaginable pour un esprit habitué aux formes précises des langues à désinences déterminant pour le mot un emploi limité. Nous avons déjà indiqué qu'il fallait pour le comprendre, songer aux racines. Néanmoins, on peut, par quelques exemples, montrer que le procédé est, en réalité, beaucoup plus simple qu'on ne l'imagine à première vue et qu'il se trouve constamment employé, bien que parfois rendu méconnaissable par la présence des formes fixes.

On connaît, dans toutes les langues, le cas des verbes employés substantivement ; dans la plupart des langues occidentales, l'infinitif joue fréquemment ce rôle et on dit couramment, par exemple, en français, le pouvoir, l'être, le manger. Pour le cas inverse, la présence des conjugaisons rend la chose impossible sous une forme directe ; on se sert donc de périphrases. Nous disons ainsi : « considérer comme père », « traiter en ennemi », « se servir comme d'un mouchoir » et ainsi de suite. En analysant chacune de ces expressions, nous trouverons qu'il s'agit là de périphrases dues à l'absence de verbes correspondant respectivement aux noms : père, ennemi, mouchoir, et que la façon la plus simple aurait été de pouvoir dire, en employant un seul mot au lieu de chacun de ces membres de phrase, périfier, ennemifier, mouchoirifier.

Notons, en passant, que le suffixe verbal « fier » ainsi que d'autres analogues, tels que, par exemple « iser », servent précisément à transformer ainsi des noms et adjectifs en verbes ; si les formes précises des mots empêchent les langues à désinences de les utiliser dans toutes les acceptations syntactiques voulues, la nécessité ne s'en fait pas moins sentir. Ainsi, on dit panifier, pétrifier, scarifier, vulgariser, centraliser, uniformiser, etc. Mais, bien entendu, ces verbes sont loin de pouvoir être formés avec tous les noms et adjectifs de la langue ; l'usage et le précédent sont nécessaires pour admettre chaque nouvelle forme et les lacunes restent extrêmement nombreuses.

Cet exemple sert à souligner, en plus de la richesse du vocabulaire chinois, son extrême souplesse qui permet d'employer toujours le terme exact dans la tournure la plus brève et dispense ainsi la syntaxe de tout élément superflu, ne gardant que le strict nécessaire ; l'usage rationnel du vocabulaire et sa richesse font le reste.

B. Syntaxe.

Après avoir examiné le vocabulaire chinois et sa constitution, nous pouvons passer à la construction des phrases. Déjà dans le chapitre précédent, bien qu'il ne traite que de formes étymologiques, nous avons eu à parler à plus d'une reprise des répercussions que les particularités du vocabulaire chinois, invariabilité des mots, absence de formes et souplesse du langage permettant à tout mot tout emploi dans la phrase, ne manquaient pas d'avoir sur la structure syntactique ; maintenant, nous pourrons en dresser un tableau d'ensemble.

La syntaxe forme, ainsi que nous le savons, l'étude de la manière de construire les propositions. Les mots constituant le matériel unique dont la langue puisse se servir dans ses constructions, elle est naturellement obligée de tenir compte des propriétés et particularités du vocabulaire afin d'établir ses règles syntactiques en conséquence.

Dans les langues à désinences, nous voyons que la syntaxe dispose pour ses constructions de deux moyens : d'une part,

nous y trouvons des particules grammaticales spéciales, telles que les prépositions, les conjonctions, etc., qui sont destinées à préciser l'emploi des mots dans une phrase donnée. A ces particules grammaticales techniques vient se joindre l'ordre logique de la construction qui place, par exemple, le sujet avant le verbe dans une proposition simple. Cet ensemble constitue la partie fonctionnelle de la syntaxe.

D'autre part, ces mêmes langues possèdent également des formes appropriées des mots, déterminant leur emploi syntactique et créant des liens linguistiques qui viennent renforcer la structure de la phrase ; c'est là la raison d'être des conjugaisons et déclinaisons, des accords en genre et en nombre, bref, de tout l'ensemble du jeu des désinences que nous avons examiné plus haut. Leur ensemble constitue la partie formelle de la même syntaxe.

Nous avons déjà eu suffisamment à examiner les différences entre forme et emploi pour ne pas avoir à y revenir. Nous savons que l'élément fonctionnel est, en soi, suffisant pour assurer la régularité et la précision syntactiques, à condition, bien entendu, que le système des particules grammaticales soit suffisamment développé ; alors le jeu des désinences n'ajoute plus rien à l'indication du sens nécessaire, ne servant qu'à renforcer les liens verbaux de la phrase.

Comme les langues cherchent toujours à éviter les doubles emplois dans les limites du possible, nous pouvons constater que la présence des désinences fait réduire en proportion l'usage des particules. Ainsi les langues à déclinaisons omettent fréquemment les prépositions pour ne conserver que l'indication similaire donnée par la désinence du cas employé ; de même, dans les conjugaisons, la présence des formes directes de passé ou de futur obtenues par le moyen de désinences dispense de l'usage des verbes auxiliaires chaque fois que ces formes sont employées.

On constate ainsi que, pour éviter les doubles emplois, les langues à désinences suppriment toujours les particules et non les formes ; il n'en saurait être autrement, puisque les formes sont indispensables et obligatoires dans toute langue qui les possède, alors que l'emploi des particules est libre.

Néanmoins, comme les particules telles que les prépositions indiquent chacune une nuance de sens que le nombre forcément très limité des cas ne peut rendre toutes, les deux systèmes coexistent dans ces langues et les indications se superposent la plupart du temps.

Cet aspect de la syntaxe se trouve forcément modifié dans la langue chinoise. L'absence totale de désinences, due à l'invariabilité des mots, fait que des deux éléments relevés pour la formation syntactique des langues occidentales le chinois ne dispose que d'un seul, l'élément que nous avons désigné du nom de fonctionnel : toute la syntaxe chinoise est assurée au moyen de particules grammaticales.

D'après ce que nous savons, cela suffit parfaitement pour que la phrase soit précise et la pensée exprimée avec tout le détail nécessaire. De la sorte, toute la partie syntactique se trouve représentée par un ensemble de termes spéciaux, destinés à indiquer la fonction des mots dans une phrase, c'est-à-dire, somme toute, par une partie du vocabulaire spéciale, distincte de celle servant à exprimer des notions en soi, et qu'on peut dénommer fonctionnelle.

Ainsi l'invariabilité et l'indépendance des mots apportent une fois de plus une simplification extrême dans la structure de la langue chinoise. Nous avons vu que le vocabulaire, dépourvu de désinences et, par conséquent, de formes, constituait un ensemble homogène de mots-notions, exprimant les notions en soi dans leur aspect le plus absolu et abstrait, aptes à assurer toute fonction qu'une phrase particulière pouvait leur assigner ; l'ensemble étymologique du chinois se trouvait ainsi réfractaire à tout classement formel.

Nous retrouvons le même caractère dans la syntaxe : celle-ci, également réduite à un aspect absolu et abstrait, également indépendante, se trouve constituée par un groupe analogue de particules grammaticales assurant l'armature de la phrase. Et, comme nous le verrons, cet ensemble est lui aussi réfractaire à tout classement formel.

La langue chinoise présente un tableau d'une simplicité parfaite : ses mots constituent deux groupes : l'un renferme tous les mots qui expriment des idées sans être astreints à

aucune forme — c'est là toute l'étymologie. L'autre renferme toutes les particules assurant la structure de la phrase — c'est là toute la syntaxe.

On voit que nous avions raison, en commençant notre étude de la langue chinoise, de relever que la division en étymologie et syntaxe était la seule qui fut inhérente à toute langue humaine, et par conséquent, nécessairement présente en chinois, alors que toutes les autres étaient des distinctions linguistiques, formant la propriété de groupes de langues données, dont la présence était limitée à ces groupes. En effet, c'est là la seule distinction qu'il soit logique de faire en chinois ; toutes les autres ne peuvent être faites que par analogie avec des formes existant ailleurs et, par suite de cela, n'appartiennent nullement au chinois en propre et sont naturellement absentes des notions grammaticales de ce pays.

Les grammairiens chinois se contentent donc de faire la différenciation entre les deux groupes que nous avons établis plus haut. Ils désignent le premier, renfermant les mots qui servent à rendre les notions, les mots qui expriment, par terme de « mots pleins », et le second, renfermant les mots qui servent à constituer l'armature de la phrase, les mots qui relient, par le terme de « mots vides ». On voit aisément le sens attaché à chacun de ces termes et ayant déterminé leur choix : les mots pleins sont ceux qui possèdent un sens propre, qui sont remplis d'une notion qu'ils expriment, les mots vides sont ceux qui sont dépourvus de sens particulier, qui n'expriment aucune notion semblable. Appliquée à la phrase au lieu de se rapporter aux mots pris isolément, la même terminologie se trouve encore parfaitement justifiée : les mots pleins servent à remplir le cadre grammatical du sens que l'on veut exprimer dans la phrase, les mots vides restent étrangers à ce sens et servent uniquement à canaliser l'expression sans s'en imprégner.

Ce cadre des « mots vides » constitue donc, ainsi que nous venons de le voir, tout l'ensemble de la syntaxe chinoise et correspond aux deux éléments que nous avons relevés dans les langues à désinences, tant prépositions, conjonctions et autres particules grammaticales que déclinaisons, conjugai-

sons et autres désinences. Nous connaissons, par la pratique des langues ne possédant pas de déclinaisons, comment celles-ci peuvent très facilement être remplacées par des prépositions ; la même chose est facilement imaginable pour les conjugaisons, grâce à un jeu de particules servant à indiquer les temps et les modes, particules qui, dans la mentalité grammaticale occidentale, correspondraient approximativement à des verbes auxiliaires. Si l'on considère que, de cette façon, une seule particule suffit par temps et par mode, on constatera qu'un nombre fort restreint de ces particules suffira pour remplacer tout le mécanisme des conjugaisons ; simplification énorme, si l'on songe que chaque temps de chaque mode nécessite dans les langues à désinences souvent six formes différentes suivant les personnes et les nombres sans parler des exceptions et cas particuliers.

Cette structure simplifiée à l'extrême dénote bien le caractère absolu et abstrait de la langue chinoise, déterminé par l'indépendance des mots invariables. Ce caractère lui permet de faire la discrimination nette entre vocabulaire et syntaxe et d'en séparer les éléments d'une manière précise et complète, alors que les désinences mélangent les deux, ne permettent pas d'envisager un mot en soi et le dotent toujours d'une forme impliquant un emploi syntactique et limitée à ce seul emploi.

Ainsi la pensée chinoise peut toujours et sans effort opérer avec les notions absolues et abstraites alors que le penseur occidental est lié par son vocabulaire au cas particulier déterminé par les désinences que comporte obligatoirement tout mot qu'il emploie. Il est certain que cette propriété des langues respectives dote la pensée chinoise d'une puissance très grande d'objectivité et d'abstraction, de même qu'elle impose à celle des langues à désinences un caractère subjectif et concret, limité et relatif.

Nous avons vu que le groupe des mots vides comprenait tout le mécanisme syntactique que les langues à désinences répartissaient entre désinences et particules. Pourtant, là ne s'arrête pas encore le rôle de ce groupe. En effet, en dehors de ces éléments classés dans sa syntaxe, les langues à dési-

nences possèdent encore des moyens de construction de la phrase et d'indication des rapports entre ses membres, qui, bien que ne figurant habituellement pas dans le répertoire syntactique, rendent néanmoins des services appréciables. Nous voulons parler de la ponctuation qui, avec ses virgules, points, traits de suspension, jusqu'aux majuscules et passages à la ligne, contribue sérieusement à la clarté de la structure grammaticale. Dans son rigorisme méthodique qui correspond bien au caractère objectif et absolu que nous constatons à la langue chinoise, celle-ci incorpore également la ponctuation tout entière dans l'ensemble de ses « mots vides », complétant ainsi le système d'indices grammaticaux indépendant du sens particulier de la phrase donnée.

Alors qu'en Occident, la ponctuation est exclusivement écrite et muette, abstraction faite de quelques pronoms interrogatifs et interjections, que son usage est relativement récent et que son emploi reste assez instable, habituellement codifié par l'usage, en dehors de considérations purement grammaticales, en Chine elle figure tout entière dans la catégorie des mots vides, ce qui la rend, par conséquent, entièrement prononçable.

Il faut y voir tout d'abord la conséquence extrême de l'esprit méthodique et abstrait qui caractérise la langue chinoise ; il convient cependant d'indiquer la part considérable que jouent nécessairement dans cette classification l'écriture idéographique et la présence de la langue écrite. La première, qui rend toujours et uniquement des mots et jamais des sons dépourvus de sens, exige une prononciation pour chacun de ses signes à même titre qu'elle leur exige un sens ; la seconde, élaborant un langage visuel complet et parfait, ne saurait négliger cette partie de l'expression et la laisser au hasard de l'usage sans la comprendre dans son ensemble homogène de structure rationnelle du langage.

Devant cette importance primordiale du rôle assumé par la catégorie des mots vides qui assurent l'ensemble de la structure syntactique avec tant de minutie, on pourrait supposer que le nombre des particules grammaticales qu'elle renferme doit être très considérable. En fait, il n'en est rien ; le

vocabulaire chinois, indépendant de toute forme, jouit par suite de cela d'une souplesse parfaite, permettant à tout mot tout usage grammatical que le sens peut exiger ; aussi bien, la précision de l'expression se trouve obtenue par l'emploi du terme juste, qui est toujours possible. Elle incombe donc essentiellement au vocabulaire et détermine sa richesse et sa précision, sauvegardées et développées, ainsi que nous le verrons plus tard, par la présence de la langue écrite. Toute périphrase est rendue de ce fait inutile et la langue peut se permettre de ne conserver que les tournures strictement nécessaires à chaque nuancement syntactique, laissant le reste au choix des termes, alors que, dans les langues à désinences, l'absence fréquente de formes voulues d'une racine donnée oblige l'expression à posséder un jeu de tournures bien plus complexe afin de pallier ce mal. D'autre part, la tendance constante à l'abstraction, au cas général le plus vaste possible, que nous connaissons déjà, fait que le chinois ne donne que les précisions strictement nécessaires, alors que les précisions formelles abondent dans les langues à désinences, multipliant leurs tournures syntactiques.

Il en résulte que le groupe des mots vides ne se trouve pas sensiblement plus nombreux que l'ensemble des particules grammaticales des langues à désinences, telles que les prépositions, conjonctions, pronoms relatifs, etc. Ceci ne l'empêche pas de remplir parfaitement ses fonctions et de doter la langue chinoise d'un appareil syntactique puissamment élaboré et permettant une précision et une souplesse entières dans l'expression des moindres nuances de la pensée.

Nous voyons ainsi que la langue chinoise, dans sa structure simplifiée à l'extrême, sans rien sacrifier pourtant des possibilités d'expression, confère tout le souci du mécanisme syntactique à un groupe de particules nettement séparé du reste du vocabulaire. Il ne saurait en être autrement, par suite de l'invariabilité des mots chinois. Mais cette séparation très nette et totale entre l'armature syntactique de la phrase et les termes d'expression qui la constituent n'en forme pas moins un élément d'une importance extrême, totalement inconnu dans les langues à désinences et qu'il convient de souligner.

Par suite de ses propriétés, la langue chinoise distingue toujours et obligatoirement l'appareil grammatical de l'expression propre de sa pensée. L'armature grammaticale reste saillante, sans se mélanger, comme elle le fait dans les langues à désinences, avec le corps même de la phrase qu'elle jalonne et dirige. Cet aspect souligne et renforce l'indépendance foncière et le caractère absolu qui sont le propre des mots et des notions chinoises ; on voit ce même aspect passer des mots aux phrases et sauvegarder, par l'indépendance des mots dans celle-ci, le caractère abstrait de la pensée dans toute son intégrité. Les notions ne se modifient pas comme le font les mots occidentaux dont la forme les rattache au contexte par des liens multiples et serrés ; chaque mot, et, par suite, chaque notion qu'il exprime, n'est qu'apposé dans la phrase, placé dans un moule fixe et apparent sans que rien ne l'y attache.

Il est facile de voir les avantages que ce système offre à la pensée ; l'armature syntactique apparente et immuable devient, par sa répétition, tellement familière qu'on cesse de la remarquer, se bornant à suivre les indications qu'elle donne pour la suite des idées. Par contre, celles-ci se trouvent libérées de tout lien concret et faciles à suivre dans leur domaine absolu, sans que des éléments extérieurs inhérents à la structure grammaticale viennent les limiter et les restreindre.Ce sont là des conditions idéales pour la pensée objective et abstraite.

Cette même structure apparente, détachée des mots pleins, donne à la phrase chinoise un aspect statique et ordonné indéniable, alors que les désinences, venant diversifier les mots de longueur inégale des langues occidentales avec lesquels ils font corps, donnent aux phrases un aspect éminemment dynamique ; les changements de désinences qui souvent se superposent produisent un effet de croissance presque vivante du mot. L'armature grammaticale occidentale n'est saillante que dans ses particules ; toute la partie verbale constituée par les formes fait partie intégrante des mots et, se confondant avec eux, passe inaperçue. Le mot avec ces désinences forme un tout invisible dont on retient le sens sans remarquer l'élé-

ment grammatical à moins d'une étude spéciale. Ainsi la phrase des langues occidentales prend, grâce à son dynamisme, un aspect d'ensemble faisant songer à une matière organisée, alors que la phrase chinoise, dont le cadre reste saillant et indépendant et les mots, indépendants également, viennent remplir les places qui leur sont assignées sans assumer de lien quelconque, fait songer par cet assemblement mécanique à une mosaïque. Hâtons-nous d'ajouter que l'un comme l'autre de ces deux aspects n'est qu'illusoire : les deux formes de structure sont également vivantes et naturelles puisqu'elles correspondent aux exigences des langues respectives qui les ont créées ; il s'agit là uniquement de l'aspect que ces phrases peuvent présenter aux yeux d'un observateur étranger qui relève tout naturellement le caractère de la forme qui lui est étrangère et dont il ne sent pas la nécessité impérative d'une façon aussi absolue que le font les autochtones.

Ce que nous venons de constater comporte un élément fort important, dont nous verrons encore fréquemment la répercussion dans la suite de notre étude. Le caractère objectif et absolu de la grammaire chinoise lui permet de construire une phrase parfaitement organisée tout en gardant la séparation complète et apparente entre l'expression de la pensée et les moyens syntactiques que cette expression nécessite ; les deux sont simultanément présents dans leur forme absolue sans se mélanger, on peut envisager facilement chacun des éléments à part sans interférence avec l'autre. Par contre, la présence des formes créées par les désinences fait que dans la phrase occidentale expression et moyens d'expression se confondent de façon à faire un tout homogène et indivisible. Pour départir l'un de l'autre, il faut morceler les mots, mettant d'un côté la racine, de l'autre les désinences ; aucun de ces deux éléments ne peut subsister seul dans ces langues.

On aboutit ainsi à la constatation que les mots comme les phrases des langues à désinences se présentent uniformément sous un aspect de complexes comportant un mélange d'éléments étymologiques, représentés par les racines, avec des éléments syntactiques, représentés par les désinences, com-

plexes indécomposables en unités indépendantes constituées. Ceci détermine toute la structure de la pensée des peuples utilisant respectivement l'un ou l'autre de ces groupes de langues ; la pensée occidentale cherchera toujours à procéder par complexes, fondant ensemble les éléments divers d'un problème posé, dont elle constitue un tout unique dans lequel les éléments constitutifs divers ne sont plus discernables comme entités indépendantes. La pensée chinoise, au contraire, conserve toujours la faculté d'envisager simultanément sur le même plan, sans les confondre, les éléments divers qui la constituent, ce qui lui permet de trouver à chacun sa solution propre sans être obligée à coordonner les solutions diverses en un complexe unique. La première manière aboutit nécessairement à une vision subjective et au cas particulier et relatif ; la seconde, à l'objectivité et au cas abstrait et absolu.

Nous retrouverons encore plus d'une fois ces caractéristiques déterminantes dans l'examen ultérieur ; il est naturel qu'elles se manifestent dans tous les domaines régis par la pensée respective des deux groupes de langues, c'est-à-dire, dans tous les domaines de manifestation culturelle de la Chine et de l'Occident. Il est utile de relever dès à présent la tendance, la rattachant ainsi à sa raison d'être première qui est la structure même des langues à désinences et de la langue chinoise.

La structure syntactique chinoise, telle que nous venons de la voir, entièrement détachée du vocabulaire plein, met en valeur la remarque que nous avions faite précédemment sur la richesse réelle de la langue, dans laquelle chaque mot pouvait remplir toute fonction syntactique que le sens exigeait de lui ; elle montre comment une chose pareille, inconcevable dans les langues à désinences, se trouve possible.

La même remarque montre combien, malgré la multiplication des formes, les langues à désinences sont obligées de posséder de lacunes, quelle que soit, par ailleurs, leur richesse apparente ; il est, en effet, impossible qu'elles possèdent des formes permettant de former de chaque racine tous les dérivés grammaticaux que les besoins de l'expression peuvent

lui demander. Ainsi la précision, toute formelle, que ces formes fixes leur confèrent, se trouve contrebalancée par les difficultés qu'elles sont obligées de rencontrer constamment devant l'absence de formes dérivées dont elles se trouvent avoir besoin.

Une comparaison peut expliquer cet état de choses : on sait que divers instruments de musique sont chacun susceptibles de rendre une quantité plus ou moins grande de notes ; il suffit de les régler différemment pour produire chacune d'elles. La façon habituelle de jouer consiste à régler les instruments à mesure qu'on joue, produisant ainsi les notes voulues et utilisant un seul instrument pour tout l'ensemble du diapason dont il dispose.

Imaginons maintenant qu'au lieu de procéder ainsi, on ait réglé chaque instrument d'une même espèce de manière à produire une seule des notes de son diapason et fixé ensuite ce réglage de façon à ce que l'instrument donné ne produise plus que cette note seule. On obtiendra ainsi un ensemble d'instruments analogues, mais différemment réglés, chacun ne rendant qu'un son déterminé.

Ce réglage permettra, certes, un classement facile des instruments d'après la note qu'ils produisent ; suivant les besoins de la partition, on n'aura qu'à choisir l'instrument réglé de façon appropriée pour produire la note voulue, sans procéder à un réglage supplémentaire. Par contre, on aura besoin d'un nombre disproportionnellement grand d'instruments à sa disposition ; la quantité créera un embarras tel qu'il est douteux que l'avantage du règlement automatique ne s'en trouve contrebalancé avec usure. Comme il est impossible d'avoir tous les instruments, en autant d'exemplaires que le diapason de chacun comporte de notes, réglés constamment à l'avance, on sera souvent arrêté par l'absence d'un instrument réglé à la note voulue ; il faudra alors en régler un et l'introduire dans la collection, à moins que d'y renoncer et d'être alors obligé de prendre la même note sur un autre instrument se trouvant déjà dans la collection qu'on possède.

Les inconvénients de ce système sont, on le voit facilement, tellement grands, qu'aucun chef d'orchestre n'a jamais songé

à y recourir ; on possède des instruments et on laisse aux musiciens le soin de régler les instruments pour en tirer les sons que la partition exige ; c'est là ce qu'on appelle en jouer.

La transposition de cet ensemble au domaine qui nous intéresse est facile à faire : les instruments représentent les mots pris en soi, ce qui, dans les langues à désinences, correspond aux racines. Les diverses notes de la partition, qui représente la phrase, sont autant d'emplois syntactiques que cette dernière leur impose.

La façon de procéder des langues à désinences, qui détermine par celles-ci l'emploi syntactique de chaque mot auquel elle donne une forme fixe, est comparable à celle qui consistait à fixer chacun des instruments à un seul son ; le nombre de dérivés ainsi diversifiés syntactiquement dont ces langues disposent est représenté par celui des instruments semblables dont dispose l'orchestre. On voit que l'un comme l'autre ne sauraient être complets ; aussi la nécessité de remplacer l'absence d'un instrument dûment réglé par un autre rendant la même note correspond à la nécessité que les langues à désinences éprouvent de recourir à des synonymes ou des à peu près chaque fois que l'absence d'un dérivé dans la forme voulue les y oblige.

Par contre, l'invariabilité et l'indépendance des mots chinois qui peuvent s'adapter à toutes les exigences des emplois syntactiques correspond aux instruments dont on joue librement, prenant la note voulue par la partition comme on fait, dans la phrase chinoise, assumer à chaque mot la fonction syntactique nécessaire en le plaçant simplement dans le cadre grammatical correspondant ; ce cadre, à son tour, représente tout naturellement la partition dans sa forme la plus complète.

Cette comparaison met suffisamment en valeur le caractère naturel et logique de la langue chinoise pour que nous n'ayons pas besoin d'insister davantage, nous bornant à remarquer que, contrairement à ce que l'habitude des langues à désinences fait au premier abord penser devant les particularités de la langue chinoise, il n'est pas moins logique d'user de mots sans forme définie pour construire des phrases

suivant les besoins de l'expression que de jouer d'un instrument suivant ceux de la partition sans avoir à fixer chaque note sur un instrument préparé à l'avance.

Pour revenir à notre examen de la syntaxe chinoise, constatons que sa constitution homogène en particules grammaticales, tout en simplifiant la grammaire à l'extrême, crée pourtant une difficulté considérable : celle du classement des particules. Comme elles font toutes partie du même groupe, que leur rôle est uniformément grammatical et qu'il n'y a rien pour établir une hiérarchie quelconque dans les diverses attributions syntactiques que possèdent ces particules, il est impossible de trouver un ordre logique dans lequel on puisse les classer pour en expliquer l'emploi. Si l'on songe qu'il s'agit là de toute la structure technique de la syntaxe chinoise et que le classement porte sur plus de cent particules diverses, on doit admettre que la difficulté n'est pas négligeable.

Dans les grammaires occidentales, les désinences, en éparpillant les mots en une infinité de divisions et subdivisions de cas particuliers, offrent par cela même un cadre tout fait à la syntaxe. La division fonctionnelle de sujets, verbes etc., en sections étymologiques correspondantes de substantifs, verbes etc., offre déjà une première base de classement. Les liens syntactiques prenant la forme de conjugaisons et déclinaisons fournissent à leur tour des subdivisions toutes indiquées, qui permettent de classer même des éléments qui, comme les prépositions, resteraient autrement à part : on les classe d'après les cas qu'elles régissent, rattachant ainsi l'exposé à celui des déclinaisons, ce qui fournit autant de subdivisions toutes faites qu'on connaît de cas. Les quelques mots hors catégorie qui restent, tels que les conjonctions ou les interjections, ne sont qu'une infime minorité et la grammaire occidentale se trouve ainsi pourvue d'un classement tout fait qui en facilite d'autant mieux l'étude qu'il est basé sur les seuls éléments de cette même grammaire.

Le cas est tout autre pour le chinois : il n'y a aucune hiérarchie, aucune suite à établir dans l'emploi des diverses particules ; les subdivisions n'existant pas, tout groupement, tout classement devient également arbitraire ; quel que soit

l'ordre adopté, il dégénère forcément en énumération, puisqu'aucun lien ne relie les particules. On peut, certes, les grouper par ordre d'idées et d'emploi, réunissant toutes celles qui forment le nuancement d'une même notion. Mais cela ne réduira que de relativement peu le nombre total d'éléments à classer et, d'un groupe à l'autre, le problème du classement restera entier. Il est du reste inutile de rechercher un classement logique quelconque, puisqu'il ne saurait y en avoir. La méthode purement graphique, adoptée par les grammairiens chinois, méthode qui, en transposition dans notre système d'écriture, correspondrait à un classement alphabétique, est encore la meilleure, puisqu'elle offre une base qui, si elle n'a aucun lien avec le sens ni la logique, est du moins uniforme et dépourvue d'arbitraire.

On peut constater que, depuis une cinquantaine d'années, sous l'influence de modèles occidentaux, quelques grammairiens chinois ont cherché à grouper la grammaire chinoise suivant les mêmes lignes qu'ils avaient trouvées dans les grammaires occidentales. Ce que nous avons vu jusqu'à présent suffit pour démontrer qu'ils commettent ainsi exactement la même erreur que les Européens qui prétendaient que le chinois n'avait pas de grammaire : les uns comme les autres prennent des cas particuliers de formes propres aux seules langues à désinences et des divisions grammaticales qui en découlent logiquement, pour une règle absolue valable pour n'importe quelle langue. Encore les Européens dont il a été question ont-ils tout de même eu le mérite de reconnaître que ces formes étaient inexistantes en chinois, alors que ces grammairiens modernes s'obstinent à les retrouver au prix de mille invraisemblances et approximations.

Si l'on objecte qu'un ordre, même impropre, est meilleur que l'absence de classement logique, il est évident qu'il s'agit là non pas uniquement de l'application d'un ordre donné, mais encore et surtout de l'introduction artificielle et erronée dans le chinois de toutes les notions qui ont créé cet ordre, ce qui, au lieu de clarifier la question, fausse essentiellement la compréhension des bases même de la langue chinoise et de sa nature propre. Il est impossible que ceux qui auraient

appris le chinois d'après une méthode semblable ne méconnaissent foncièrement les propriétés de leur langue et ne soient amenés à en fausser l'usage, à moins que l'instinct inné de la langue maternelle et la fréquentation des modèles classiques du style ne pallient le mal. N'empêche que tout le mécanisme artificiellement échafaudé dans ces grammaires ne sera donc, dans le meilleur des cas, que vain et inefficace, alors qu'il ne serait pas abusif, je crois, de lui attribuer en grande partie le gâchis stylistique effroyable qui avait accompagné les tendances occidentalistes à outrance de la littérature chinoise d'il y a une trentaine d'années.

Par contre, ce que nous venons de dire montre qu'un étranger, possédant le mécanisme grammatical de sa propre langue, peut se considérer jusqu'à un certain point favorisé dans l'étude de la grammaire chinoise, puisque les règles et habitudes de sa propre langue lui fourniront des points de comparaison grâce auxquels, sans préjuger quoi que ce soit sur la nature même de la grammaire chinoise, il pourra, en procédant par équivalences de termes entre les deux langues, sinon suivre une méthode, ce qui est décidément impossible, du moins préciser, grâce à des transpositions, avec assez de netteté le rôle respectif des diverses particules et les nuances que plusieurs comportent entre elles.

Nous avons actuellement dit à peu près tout ce qu'il importait pour notre étude sur les particules grammaticales chinoises. Il serait cependant inexact de croire que, du moment qu'elles formaient toute l'armature technique de la syntaxe chinoise, elles étaient indispensables dans chaque phrase. Au contraire, non seulement le chinois, cherchant partout la concision en même temps que la précision, comme l'indiquent le monosyllabisme et l'usage universel de chaque mot donné, n'emploie que le strict minimum de particules, mais encore il les supprime chaque fois que cela est possible. Il nous convient d'examiner quels sont ces cas où les particules peuvent se trouver supprimées et quels sont alors les indices qui régissent la phrase et lui donnent une constitution syntactique malgré l'indépendance totale entre eux des mots invariables.

Un premier cas est fourni tout naturellement par une cons-

truction simple de phrases élémentaires, sans incidentes ni compléments indirects. Dans ces cas il est naturel que la juxtaposition seule des mots suffise pour comprendre la phrase ; c'est du reste, souvent le cas de plusieurs langues occidentales aussi bien, comme, par exemple, de l'anglais dont plusieurs verbes, ainsi que nous l'avons eu à mentionner, sont presque invariables. Soulignons à ce propos que le chinois reconnaît l'ordre : sujet-verbe-complément, comme un ordre naturel et logique de la phrase simple, suivant en cela la presque totalité des langues ; pourtant, le japonais, par exemple, construit : sujet-complément-verbe.

Quoi qu'il en soit, il est évident que ce groupe de phrases simples ne permet pas une grande variété d'expressions. En dehors de lui, le chinois a encore d'autres moyens pour indiquer la construction de sa phrase sans recourir aux particules ou en n'y recourant que très peu.

L'un des plus répandus, c'est la construction parallèle de deux ou plusieurs membres de phrases. Nous avons, certes, dans les langues occidentales beaucoup d'exemples de constructions parallèles, surtout dans le style oratoire ou poétique ; cependant les désinences qui varient suivant les déclinaisons et les conjugaisons, les mots de longueur inégale font que ces parallèles restent, malgré tout, assez rudimentaires et approximatifs. En chinois, par contre, le monosyllabisme et l'invariabilité des mots, joints au fait que tout l'appareil grammatical est indépendant des phrases qu'il sert à construire et reste identique, font que les parallèles de structure peuvent s'observer avec une rigueur mathématique : non seulement le nombre des mots reste le même dans chacun des membres d'une structure parallèle, mais encore tous les mots sont égaux et, comme on le verra par la suite, représentés chacun par un signe occupant une place pareille aux autres.

La phrase prend ainsi plus que jamais l'aspect d'une mosaïque, répétant le dessin de la trame marqué par l'ossature grammaticale des particules, mais diversifiée par les mots « pleins » qui varient d'un membre à l'autre. Pourtant cet usage constant de structures parallèles ne devrait pas surprendre outre mesure l'observateur occidental ; s'il songe que

cette charpente grammaticale qui assure la rigueur du parallèle correspond, en chinois, à tout l'ensemble des désinences de sa langue, le parallélisme n'apparaîtra plus à ses yeux que comme l'équivalent de l'accord de structure entre divers membres d'une période. Une fois de plus, l'isolement que l'indépendance des mots chinois leur impose, rendant saillante l'armature syntactique, aura présenté sous la forme statique du parallèle ce que les liens de la structure à désinences, fondant les terminaisons grammaticales avec les mots auxquels elles servent de cadre syntactique, auront présenté sous la forme dynamique d'accord en genre, nombre, temps et personne.

Mais si le parallélisme de la structure syntactique chinoise s'exerce bien souvent sur des membres de phrases pourvus de particules grammaticales, le cas est également fréquent lorsque ces particules font, partiellement ou même totalement, défaut. La répétition d'une tournure identique permet de reconstituer automatiquement tous les membres du parallèle sitôt que le sens ou un indice quelconque auront indiqué la structure d'un quelconque des membres.

Il est certain, cependant, que ce genre de construction demande de la réflexion, tant de celui qui l'emploie que de celui auquel il s'adresse ; c'est surtout l'apanage de la langue écrite, qui en fait un grand usage. Aussi examinerons-nous ce genre de constructions plus en détail lorsque nous serons amenés à parler des répercussions des propriétés de la langue chinoise sur les belles-lettres en Chine.

N'empêche qu'il est utile de relever dès à présent, pour compléter le tableau de la langue chinoise, que, si le parallélisme rigoureux de phrases dépourvues de particules grammaticales est essentiellement l'apanage du style écrit, des structures parallèles abondent également dans tous les styles jusque dans la langue parlée la plus familière et la plus courante, remplaçant, comme on l'a dit, les accords de désinence et faisant nettement office d'élément syntactique. Ainsi, pour citer un ou deux exemples, on dira : vous voulez quoi, vous recevrez quoi, pour dire : vous recevrez ce que vous voulez ; ou encore : vous voudrez comment, il sera comment, pour

dire : il en sera comme vous le voulez. Il convient de noter que, dans tous les cas semblables, il s'agit bien de la langue courante et qu'on ne saurait en aucun cas les attribuer à une indigence syntactique, puisque les tournures plus elliptiques, équivalentes à celles que nous avions employées dans la traduction, existent parfaitement bien en chinois dans un langage un peu plus relevé, sans parler, bien entendu, de la langue écrite qui cherche toujours la concision. Aussi dans cette dernière les parallèles révèlent-ils un caractère bien distinct qui lui est propre.

Si l'on peut dire que le parallélisme appartient souvent à la langue écrite, la remarque est encore plus exacte et bien plus exclusive en ce qui concerne un autre élément qui, lui aussi, joue un rôle important dans la syntaxe chinoise et sert d'indice précieux de structure et de ponctuation dans l'absence des particules syntactiques. Nous voulons parler du rythme des phrases. Là encore le monosyllabisme et l'écriture idéographique donnent au chinois un caractère particulier qui lui permet d'établir le rythme de ses phrases et membres de phrases avec une précision mathématique, tant pour la sonorité que pour le tracé des mots, puisqu'ils sont tous d'une syllabe et sont représentés chacun par un seul caractère. Nous examinerons encore la question plus en détail en parlant du style littéraire ; il suffit de relever dès maintenant que les habitudes littéraires de grouper les membres de phrases en un nombre donné de mots, tout en scandant les phrases dans un cadre qui rappelle celui des poésies des langues à désinences, permet en même temps de fixer presque automatiquement la ponctuation, de séparer les membres de phrase indépendants les uns des autres et enfin, le parallélisme aidant, d'en préciser par analogie la structure. Ce rythme vient se combiner avec le parallélisme ; les deux forment un des éléments essentiels de l'analyse syntactique de la langue écrite, surtout pour des textes de haute littérature dans lesquels les particules sont plus rares.

Il est à peine utile d'ajouter que, si nous examinons ici la façon de déterminer la structure des phrases par analogie, grâce au rythme, parallélisme, etc., il serait, bien entendu,

tout à fait inexact d'en conclure qu'une analyse semblable était nécessaire pour la compréhension du texte. Il va sans dire que celui-ci est compris directement et spontanément, comme toute langue est comprise spontanément par ceux qui la parlent et dont la mentalité est formée par elle. Ce que nous voulions indiquer, c'étaient les éléments que possédait le grammairien pour faire son analyse et examiner les rouages de la langue, œuvre de toute grammaire qui sert, comme on le sait, à relever comment la langue s'y prend pour rendre telle ou telle idée et nullement à expliquer le sens de ses tournures à ceux qui les emploient, la grammaire étant une science descriptive par excellence et non dogmatique.

Nous voici maintenant arrivés à la fin de notre aperçu grammatical de la langue chinoise. Nous avons vu qu'un seul élément, l'invariabilité des mots, dominait toute la grammaire, tant l'étymologie, en supprimant toute division fonctionnelle des dérivés d'une même racine, que la syntaxe, en supprimant toutes désinences, conjugaisons, déclinaisons et autres liens des mots entre eux. Le mécanisme grammatical chinois se trouvait ainsi, on l'a vu, singulièrement simplifié ; pour toute étymologie, un vocabulaire de mots strictement analogues, tous pouvant prendre toutes les fonctions, tous les emplois qu'exigeait le contexte ; pour toute syntaxe, un ensemble de particules grammaticales, comprenant syntaxe et ponctuation, bref, tout ce qui forme l'armature de la phrase, le tout à disposer dans l'ordre voulu, après quoi on n'a plus qu'à remplir le cadre de la phrase avec les mots dont on a besoin pour rendre le sens nécessaire. C'était là toute la grammaire chinoise, du moins, tout son appareil technique ; car il est naturel qu'en dehors de ces éléments concrets de sa grammaire, le chinois possède, comme toute langue, un ensemble d'habitudes et d'usages, place que prennent tels ou tels compléments, façon d'introduire les subordonnées, etc. Ces habitudes, qui contribuent puissamment à la compréhension de la phrase et souvent même à son analyse, sont difficilement codifiables et toujours arbitraires, variant avec les langues sans explication possible. Elles forment l'objet de remarques sur la langue donnée et ne figurent guère dans

la grammaire proprement dite ; une des principales raisons en est qu'il s'agit non plus de nécessités linguistiques, telles que les relève et codifie la grammaire, mais de préférences et d'usages. La limite est souvent fort difficile à établir entre l'indiscutable et l'arbitraire ou surtout le facultatif. Aussi bien souvent les grammairiens ne se trouvent-ils pas d'accord ou hésitent-ils à se prononcer, autant de choses impossibles en grammaire proprement dite. D'autre part, ces usages évoluent assez rapidement, disparaissent ou se modifient, sans que pour cela la langue ait tant soit peu changé ; par contre, toute modification dans un élément de grammaire pure est un événement important dans la vie de la langue dont il marque une nouvelle étape.

On comprendra donc facilement que dans une étude comme la nôtre il ne saurait y avoir de place pour l'examen de considérations de ce genre, puisqu'aussi bien, pour prendre le cas du français, les remarques de Vaugelas, Ménage et Bouhours ne figurent pas parmi les grammaires. Qu'il nous suffise donc de relever que, comme de juste, il existe en chinois une infinité de coutumes semblables, dont les lettrés chinois ont composé de nombreux recueils, et que ces coutumes, du reste tout comme en Occident, contribuent grandement à faciliter la compréhension des diverses tournures de phrase et locutions ; et, comme on pouvait s'y attendre, elles offrent, dans bien des cas, de nouvelles facilités pour permettre des structures grammaticales parfaitement compréhensibles sans le secours de particules.

Nous réservons un tableau d'ensemble de la langue chinoise pour le placer après l'examen des particularités de l'écriture chinoise ; on en comprendra facilement les raisons d'après ce que nous aurons à dire sur la nature des idéogrammes. Par contre, avant d'y passer nous pourrons placer ici quelques remarques sur l'aspect phonétique du chinois, quitte à les reprendre et les compléter dans le tableau d'ensemble.

Ainsi que nous l'avons dit, la phonétique chinoise était caractérisée par deux éléments : monosyllabisme et polytonie ; aux deux venait s'ajouter l'invariabilité des mots.

Dans ces conditions, et étant donné que le nombre de monosyllabes, déjà limité théoriquement, était encore plus réduit en pratique, le chinois était forcément menacé d'avoir un grand nombre d'homonymes. En effet, le nombre de syllabes qui existe en chinois classique courant (j'emploie le terme : classique, par opposition aux patois ou dialectes) dépasse à peine 400 ; à supposer que chacune de ces syllabes s'emploie dans tous les tons, ce qui n'est pas le cas, on obtient, avec les quatre tons du chinois classique, un chiffre total inférieur à 1.700. Si l'on songe que le nombre des mots dans les grands dictionnaires dépasse largement 100.000, on trouvera donc que théoriquement pour chaque syllabe prononcée dans chaque ton il y aura au moins 60 à 70 homonymes. Et comme certaines syllabes sont très rares alors que d'autres, au contraire, sont très usitées, on peut, pour certaines d'entre elles, envisager sans exagération plusieurs centaines d'homonymes qu'absolument rien ne saurait distinguer à l'oreille.

Le cas semble à première vue d'une difficulté inextricable. En fait cependant la difficulté se résout tout naturellement et complètement. Tout d'abord, il convient de constater que l'immense majorité du vocabulaire imposant que nous avons chiffré plus haut appartient exclusivement à la langue écrite ; c'est à elle, et ceci pour des raisons que nous verrons plus loin, que le chinois est redevable de posséder un vocabulaire cinq ou six fois supérieur à celui des langues occidentales. Quant à la langue parlée chinoise, elle se sert d'un ensemble de deux-trois mille termes divers, ce qui correspond à peu près à ce que l'on rencontre chez les autres peuples.

On voit que, déjà, la difficulté devient sensiblement moins grande pour la langue parlée. Pour ce qui est de la langue écrite, ce que nous aurons à en dire montrera que le côté phonétique y présente, à certains points de vue, relativement moins d'importance qu'il ne le fait pour les langues qui s'écrivent phonétiquement. Il n'en reste pas moins vrai que, malgré tout, le danger de confusion due à l'homonymie reste considérable, surtout si l'on songe que les mots de la langue parlée ne doivent nullement être proportionnellement répartis

entre tous les sons du chinois et que certains peuvent en être pratiquement absents alors que d'autres se rencontreront à des dizaines et des dizaines d'exemplaires.

Là encore, la difficulté se trouve palliée par les dispositions particulières du chinois parlé. Celui-ci groupe souvent les mots en locutions, le plus souvent deux par deux, ce qui réduit aussitôt à zéro toute possibilité d'erreur par homonymie. D'habitude, se sont soit des synonymes, soit des mots à sens analogue qui se trouvent ainsi réunis ; on trouve également des verbes avec leur complément, comme, par exemple, dire paroles, pour : parler ; regarder livre, pour : lire, et ainsi de suite. D'autres fois, ce sont de petites locutions qui forment un mot, comme par exemple : bon à voir, pour : joli ; grand petit, pour : dimensions. Enfin, des particules spéciales suivent de nombreux noms d'objets formant quelque chose de comparable à des suffixes dans les langues à désinences.

Une fois de plus, il est à peine utile de dire qu'il ne faut nullement s'arrêter au caractère primitif et simpliste que peuvent comporter certains de ces assemblages lorsqu'on les analyse comme nous venons de le faire. Il s'agit uniquement d'assembler, sous un prétexte plausible, deux mots afin d'exclure la confusion phonétique ; quant aux mots précis pour désigner chacune des notions ainsi exprimées, ils existent, non seulement dans la langue écrite, mais encore souvent dans la même langue parlée, à côté des mots composés ou faisant à leur tour partie d'autres groupes.

C'est cet usage de la langue parlée de grouper des mots en locutions qui a fait surtout prétendre à quelques étrangers étudiant le chinois que la langue chinoise n'était pas monosyllabique. Nous avons eu à montrer plus haut que cet argument portait à faux, puisque chacun des éléments de ces locutions restait indépendant, gardait sa valeur entière et possédait son caractère écrit ; du reste, la formation de ces locutions n'était pas un élément stable de la langue mais uniquement un emploi dicté par la coutume, tout comme c'était le cas pour les tournures grammaticales dont nous parlions plus haut. Pour l'un comme pour l'autre, s'il était incontestablement utile, souvent même indispensable, de les connaître, il

n'en est pas moins évident qu'on ne saurait baser là-dessus aucune considération relative à l'ensemble de la langue chinoise et à sa structure fondamentale.

Ces restrictions une fois faites et ce point précisé, on peut constater que la langue parlée chinoise, comme toute langue parlée, a besoin d'être plus concrète et plus flagrante, en quelque sorte, que la langue écrite. Aussi bien, dans tous les pays la langue parlée, négligeant les tournures précises de la grammaire châtiée, multiplie les indices grammaticaux, forme des redondances, se contente d'à peu près, allonge ses phrases, se répète, le tout pour être sûrement comprise par un auditeur qui n'a pas le loisir de reprendre ce qu'il comprend mal ou ce qu'il a sauté, ou simplement pour s'arrêter un peu à réfléchir comme le fait un lecteur.

Le chinois parlé suit cette règle commune ; alors que le chinois écrit est d'une rare concision et sobriété, le chinois parlé est aussi verbeux que toute autre langue parlée ; comme nous l'avons vu, il emploie toute sorte de tournures pour rendre plus immédiatement évidente sa pensée, et, s'il se sert bien entendu de nombreuses particules grammaticales, dont certaines lui sont même propres et ne se rencontrent pas dans la langue écrite, il recourt également au parallélisme et aux répétitions.

De même, il fait suivre nombre de noms de particules spéciales, ce qui lui assure deux avantages : d'une part, il empêche toute confusion due à l'homonymie en groupant deux mots ensemble, d'autre part, il facilite la compréhension de la phrase en désignant les mots qui y figurent dans l'emploi fonctionnel de nom. Il va sans dire que le même mot ne prend plus cette particule accompagnatrice s'il est employé autrement que comme un nom ; ainsi, par exemple, le mot « houa » qui signifie : dépenser, prend une particule « tzeu » pour former le terme : houa-tzeu, qui signifie : mendiant. Remarquons en passant la curieuse, et bien suggestive, leçon morale de la logique linguistique chinoise qui fait du mot : mendiant, un dérivé de l'idée générale de : dépenser.

Ces particules suivant les mots employés comme des noms étant plusieurs, leur emploi permet de distinguer entre diverses acceptations du même mot, ses divers dérivés. Ainsi,

par exemple, le mot « je », soleil, possédant aussi le sens dérivé de : journée, chacun des deux sens sera construit avec une particule différente : le premier se dira « je-t'eou » et le second « je-tzeu ».

On peut constater, toujours dans le même ordre d'idées, cherchant à faciliter la compréhension rapide et inattentive, l'habitude qu'on trouve dans la langue parlée de changer de ton plusieurs mots lorsqu'ils sont pris dans une acceptation verbale et de les mettre alors uniformément au quatrième ton. Là comme plus haut, dans le cas des particules accompagnant l'emploi substantif, le mot reste invariable et indépendant : si la particule était, du moins, écrite après le mot, le caractère ne porte aucun indice de ce changement de ton pour l'emploi verbal ; seul l'usage peut l'indiquer, ainsi que les remarques des lexicographes.

Ces quelques remarques suffisent pour dresser dans ses grandes lignes l'aspect phonétique du chinois, plus exactement, celui du chinois parlé ; nous parlerons ailleurs de celui de la langue écrite, en étudiant les formes littéraires et les rapports entre le son et l'écriture dans l'élaboration de celles-ci. D'après ce tableau on peut constater qu'effectivement, au premier abord l'aspect phonétique du chinois parlé semble s'écarter du monosyllabisme. Cependant, il suffit de reprendre les remarques que nous avons faites à ce sujet pour constater qu'il ne s'agit là que d'apparences nécessitées par les conditions spéciales d'une langue parlée, lorsque cette langue se trouve précisément être monosyllabique et possède, par ailleurs, un vocabulaire immense. Nous avons eu à voir aussi que ce n'était pas tellement le monosyllabisme, au point de vue strictement phonétique, qui importait dans la caractérisation du chinois, mais surtout l'invariabilité des mots de laquelle découlaient toutes les propriétés particulières de cette langue. Or, si extérieurement et au premier abord la langue parlée peut sembler abandonner le monosyllabisme en groupant ses mots en termes, il ne peut être contesté par personne que l'invariabilité des mots reste toujours pleine et intégrale, aussi bien pour les mots proprement dits que pour les termes et locutions.

CHAPITRE II

PROPRIÉTÉS DE L'ÉCRITURE CHINOISE

Après avoir brièvement passé en revue les propriétés de la langue chinoise, passons à celles de l'écriture qui en forment le complément naturel.

L'élément dominant de la langue chinoise, l'invariabilité des mots, se traduit dans l'écriture par l'application du principe idéographique, nettement distinct du principe phonétique ou alphabétique employé par les langues à désinences.

On entend par écriture idéographique un système d'écriture qui note le sens des mots de préférence à leur son. Ceci mérite explication : la langue humaine est la faculté que l'homme possède de concrétiser et limiter sous forme de pensées les idées qui se présentent à lui sous une forme générale et vague. C'est la langue qui permet ainsi de réfléchir, de fixer le résultat de ces réflexions dans la mémoire, de s'en servir pour les comparer, bref, c'est la langue qui crée la conscience. Elle arrive à ce résultat en disséquant les idées en notions qui les composent et en substituant à chacune de ces notions un mot qui la fixe en la limitant.

On voit ainsi que le rôle du mot est primordial : sans lui, pas de précision possible ; les notions sont trop vagues pour qu'une conscience puisse se former sur leur base. Il serait cependant inexact de croire qu'il s'agit dans ce que nous venons de voir de mots tels que nous sommes habitués de les rencontrer dans le vocabulaire de n'importe quelle langue que nous connaissons ; ce ne sont là que des cas particuliers et les mots en soi sont une conception bien plus universelle et générale. Il s'agit, en vérité, du même mot que celui d'une langue donnée, et comportant tout autant de précision que lui, mais dépouillé de l'élément phonétique.

Il nous paraît difficile au premier abord de concevoir ainsi des mots sans forme phonétique, puisque nous ne connaissons jamais l'un sans l'autre. Il n'en reste pas moins vrai que c'est là non seulement la forme absolue des mots, mais encore celle

qu'adopte presque exclusivement la pensée chaque fois qu'elle ne cherche pas à composer un discours mais, laissée à elle-même, suit son cours propre. C'est, du reste, cette particularité de la pensée, qui consiste à opérer avec des mots abstraits non revêtus d'aucune forme sonore, qui a fait soulever à plusieurs reprises des controverses sur la question de savoir si l'être humain réfléchissait avec des mots ou sans eux. D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'en réalité il n'y avait pas lieu à controverse ; toute la discussion provenait de ce que la question n'était pas posée avec assez de précision. Si, effectivement, on entendait par là que la pensée se servait des mots d'une langue donnée dans la forme sonore que celle-ci leur attachait, il est certain que ce n'était pas le cas le plus fréquent et que la chose n'était nullement indispensable. Si, par contre, on entendait par là les mots abstraits dépouillés de tout élément sonore, rien ne saurait être plus incontestable ; la logique ne peut opérer qu'avec des notions précises et délimitées se prêtant ainsi à la comparaison et au syllogisme, tout comme l'algèbre, qui est la forme de logique opérant avec des symboles au lieu de mots, ne peut avoir affaire qu'à des formules précises composées de ces symboles. Sans cette précision, ce n'est plus une pensée qu'on obtient mais une impression, forme qui automatiquement devient extra-consciente du fait que la précision lui manque pour pouvoir être soumise aux opérations logiques.

Si ces considérations peuvent sembler un peu abstraites, il est extrêmement facile de faire constater la justesse de ces remarques sur un cas concret : s'il n'y avait pas dans notre conscience la présence constante de ces mots abstraits dépourvus de sonorité, comment pourrions-nous apprendre les langues étrangères ou faire des traductions d'une langue dans l'autre ? Il est nécessaire pour constater l'équivalence de termes entre deux langues qu'il y ait une mesure commune à laquelle les deux puissent être ramenées, sans quoi nulle comparaison n'est possible. Cette mesure commune ne saurait être autre chose pour le vocabulaire que la conception des mots dépouillés de toute attribution à une langue donnée, de même que la mesure commune des syntaxes n'est autre que

la logique. Aussi bien, lorsqu'on traduit, on ne saurait procéder autrement qu'en ramenant d'abord les termes d'une langue à leur aspect abstrait, les dépouillant de leur revêtement sonore particulier, pour revêtir ensuite ces mots abstraits des sonorités correspondant à la langue dans laquelle on veut avoir la traduction. Une fois de plus, on procède exactement de même en algèbre : pour obtenir un résultat avec des valeurs numériques différentes, on est obligé de passer chaque fois par l'intermédiaire de la formule exprimée en symboles.

Ceci nous amène à une constatation également importante, qui, du reste, n'est que la conclusion logique de ces remarques : si ces mots abstraits jouent, par rapport au vocabulaire, le même rôle que la logique par rapport à la syntaxe, il en découle que, tout comme la logique est une propriété innée de l'être humain, cette conception des choses en mots qui précisent et limitent les notions doit nécessairement être elle aussi une propriété innée du même être. Il est facile, d'ailleurs, de s'en rendre compte en réfléchissant que sans cela, il eût été impossible d'apprendre à parler à un enfant ; autrement, il n'y aurait pas de raison pourquoi on n'en aurait pas appris autant aux bêtes.

On se trouve ainsi amené à constater que le don de la parole, qui forme la propriété essentielle et exclusive de la nature humaine et détermine sa conscience, consiste en deux propriétés innées : la logique et la conception des mots abstraits, assurant respectivement le côté dynamique et le côté statique du langage, l'un permettant d'en avoir les éléments et l'autre de les grouper et d'opérer avec eux.

Cette longue suite de considérations qui pourrait sembler une digression n'en est pas une en réalité ; elle nous permet de fixer un point qui est essentiel pour ce que nous allons dire sur l'écriture idéographique, essentiel pour comprendre en général la nature même de ce principe d'écriture. Il n'est que juste de profiter des aperçus que permet l'opposition entre ces éléments du chinois et des langues à désinence pour rendre plus évidents et plus tangibles divers points de la structure de la langue et de la mentalité humaine qu'une absence d'élé-

ments de comparaison empêche souvent de préciser avec détail et netteté.

Pour en revenir à notre examen de l'écriture idéographique, ce qu'il nous importe de retenir de tout ce qui précède, c'est le fait que les mots en soi sont totalement dépourvus de tout revêtement sonore, comme, du reste, de tout revêtement quel qu'il soit. Il en découle que le langage qu'on parle en est, en quelque sorte, un dérivé sonorisé d'après les conventions particulières à chaque langue donnée, afin de pouvoir communiquer avec ses semblables par l'intermédiaire de la voix, s'adressant à leur perception auditive. Il est hors de doute qu'il n'y a aucune raison pour que seuls des dérivés sonores soient possibles du langage en soi envisagé plus haut.

Du coup, il nous suffit de revenir à la définition de l'écriture idéographique pour saisir l'importance de toutes les considérations qui précèdent pour la compréhension de la portée entière de ce système d'écriture. En notant le sens des mots de préférence à leur son, l'écriture idéographique se rattache ainsi directement aux mots en soi dont nous parlions, sans avoir le besoin de passer par l'intermédiaire du langage sonore comme le fait l'écriture phonétique. Elle crée ainsi un vocabulaire sous forme visuelle qui est tout aussi viable que le vocabulaire sous forme auditive du langage sonore ; l'un et l'autre dérivent directement du même vocabulaire inné des mots abstraits dont ils précisent la forme respectivement en images et en sons.

Il va sans dire que ce que nous venons de voir ne signifie nullement que l'écriture et le langage parlé ne possèdent pas de liens entre eux ; au contraire, ces liens sont des plus étroits, puisque l'un et l'autre sont des formes d'expressions différentes d'une seule et même langue, en l'occurrence, le chinois. Il en découle que, tout en s'adressant à un organe et un mode de perception différents, les deux gardent un contact permanent et étroit : tout mot qui se prononce, s'écrit et, inversement, tout mot qui s'écrit se lit à haute voix. Il y a donc une correspondance stricte établie entre les deux modes d'expression, correspondance qui dépasse de beaucoup les rapports qui existent entre deux vocabulaires étrangers,

puisqu'ici le génie de la langue reste le même, les principes grammaticaux semblables ; il s'agit d'une seule langue, différenciée seulement d'après la forme d'extériorisation que choisit chacune des deux méthodes. La grammaire reste la même ; enfin, s'il faut distinguer actuellement entre langue parlée et langue écrite, il est certain que cette distinction n'est venue qu'avec le cours des siècles et qu'originairement il n'y avait pas lieu de la faire en chinois plus que dans les autres langues possédant une écriture.

Si idéogrammes et mots sonores créent des ensembles de vocabulaires parallèles différenciés par le mode de perception, la priorité appartient, sans contestation aucune, à la parole ; c'est elle qui a créé l'écriture, en Chine comme ailleurs, pour pouvoir être fixée et transmise dans le temps et dans l'espace sans limitation de distance.

Cependant, les propriétés de la langue chinoise sont intervenues dans le choix du mode de cette fixation du mot sous forme écrite. L'invariabilité des mots chinois, et le monosyllabisme qui en est l'expression sonore, ont joué un rôle déterminant, façonnant une écriture qui correspondait à ses propriétés tout comme l'écriture phonétique correspond aux propriétés des langues à désinence et a ainsi naturellement été imaginée pour les rendre.

Nous avons vu que le monosyllabisme chinois rendait nécessaires diverses mesures que prenait la langue parlée pour empêcher l'effet d'une homonymie trop nombreuse ; il est certain qu'on pouvait rendre cette langue parlée en la notant phonétiquement puisqu'on pouvait la comprendre à l'oreille. Cependant, il faut tenir compte que la polytonie créerait une difficulté de notation supplémentaire, nécessitant des marques spéciales, une notation double superposant à l'indication des sons par lettres un indice du ton dans lequel devait être prononcé l'ensemble. C'est ainsi, du reste, qu'on procède dans les transcriptions des mots chinois en alphabet.

On constate sans peine que ce genre de notation est loin d'être simple : il exige un double système de notation, par sons et par mots, ce dernier facile à oublier ou à omettre, ce qui rend immédiatement la notation alphabétique infiniment

plus difficile à déchiffrer. D'autre part, bien qu'à l'ouïe on n'éprouve aucune difficulté à suivre la langue parlée, il est certain que l'intonation, l'inflexion de la voix dans la phrase, le rythme du discours parlé sont autant d'éléments qui facilitent la compréhension ; sans eux, le chinois parlé livré à la seule notation phonétique reste assez difficile à suivre comme peuvent le témoigner tous ceux qui ont eu à lire des textes chinois rédigés en langue parlée et transcrits phonétiquement dans un alphabet quelconque.

On le voit, non seulement il n'y avait aucune raison pour le chinois de songer à un rendement graphique phonétique de son langage, mais, s'il avait voulu le faire par suggestion ou influence étrangère, un emprunt semblable aurait soulevé des difficultés considérables.

Le procédé de formation des différents systèmes de l'écriture doit avoir été fort simple : il s'agissait de trouver le moyen le plus sûr de rendre le langage sous forme visuelle de façon à réduire au minimum toute possibilité d'erreur.

Pour les langages à désinence, le problème se trouvait facilement résolu : le sens des mots ne pouvait former d'unité stable, puisque non seulement les désinences modifient constamment la forme des mots, mais que les dérivés eux aussi possédaient chacun sa forme fixe et déterminée et devaient par conséquent être rendus, l'écriture étant, on ne saurait trop le répéter, une transposition fidèle et complète du langage en forme visuellement perceptible et ne tolérant par conséquent aucun à peu près ni aucune inexactitude ; du moment qu'on ne pouvait prononcer un mot sans indiquer par sa sonorité sa forme particulière et l'ensemble de ses désinences, le tout devait également trouver sa place dans l'expression graphique.

Si donc, ainsi que nous venons de le voir, la notation du sens se révélait insuffisante et imprécise, par contre, tout poussait cette écriture à la notation des sons isolés. La variété des désinences ajoutées aux racines, les genres, nombres, conjugaisons et déclinaisons, tout apprenait à distinguer dans les mots un à un tous les éléments sonores qui le composaient et à leur reconnaître une importance essentielle, puisque la pré-

sence ou simplement la transposition de chacun de ces éléments modifiait la forme donnée du mot.

Dans ces conditions, il paraît tout à fait normal que les langues à désinences aient cherché des signes conventionnels pour ces éléments sonores, donnant ainsi naissance aux lettres ; celles-ci forment, on le voit, le plus petit élément indivisible avec lequel l'écriture puisse opérer — il n'est que naturel qu'elle se base là-dessus, ce qui lui offre le plus d'économie de signes et éléments conventionnels, tout en assurant la reproduction scrupuleusement exacte et complète de la parole.

Pour le chinois, le problème s'est révélé essentiellement différent. L'invariabilité des mots a fait que ceux-ci ont constitué, dans l'esprit comme dans l'oreille du Chinois, des ensembles homogènes qu'il ne divisait jamais en sons séparés — il n'y avait donc pas de place pour la notion des lettres, puisque c'était le mot lui-même qui formait le plus petit élément indivisible. La polytonie ne faisait que renforcer cette homogénéité des mots, puisque le ton était une modification qui affectait le mot tout entier sans qu'on puisse l'attribuer plus particulièrement à une partie du mot plutôt qu'à une autre. Enfin, le monosyllabisme et le nombre restreint de syllabes dont se compose le répertoire de la langue chinoise ont encore contribué à renforcer ce caractère et à écarter l'écriture de la voie de la décomposition des mots en éléments phonétiques isolés.

La langue chinoise se trouvait donc devant la nécessité d'avoir, si elle voulait se ranger au rendement phonétique de ses mots, un nombre de signes distinct égal à celui des plus petits éléments indivisibles, c'est-à-dire, à celui de ses syllabes, chacune prise dans chacun des tons séparément. Cela l'obligeait à posséder un jeu de quelque 1.600 à 1.700 signes, tous distincts, pour exprimer autant de sons divers et la laissait quand même en proie aux difficultés créées par le nombre élevé des homonymes. Même sans cela, un nombre pareil de signes conventionnels eût été parfaitement impossible à imaginer et à retenir.

Il est facile de prévoir ici l'objection que l'écriture chi-

noise possède cependant un nombre de caractères infiniment supérieur — les dictionnaires en donnent jusqu'à plus de 70.000 — sans qu'intervienne ni l'une ni l'autre des deux impossibilités mentionnées ci-dessus. Ou du moins, en admettant qu'il soit impossible de retenir un tel nombre de caractères, comme, du reste, un tel nombre de mots tout aussi bien, ces dictionnaires semblent être la preuve patente du fait qu'on a pu imaginer un nombre semblable de caractères.

L'objection n'est cependant nullement valable. En effet, les idéogrammes, qui, comme leur nom même l'indique, fixent par écrit le sens du mot qu'ils rendent, ont un tracé qui s'y rapporte et qui, comme on le verra plus loin, permet de fixer à sa seule vue, sinon le sens approximatif du mot, du moins le groupe d'idées auquel il appartient. Sa composition donc, loin d'être arbitraire, est rationnelle dans la plupart des cas ; et, chaque fois qu'il n'est pas décomposable logiquement, c'est signe qu'il s'agit de caractères désignant des objets simples et usuels ou des notions élémentaires. Alors le caractère n'est qu'un dérivé d'une représentation graphique, stylisée et modifiée, mais assez facilement reconnaissable une fois qu'on sait la chercher. En aucun cas le signe idéographique n'est franchement, arbitrairement conventionnel ; la convention reste, bien entendu, entière en ce sens qu'on choisit une forme donnée plutôt que toute autre, mais, en dehors de cet élément inévitable, tout caractère chinois se prête à l'analyse logique permettant de comprendre la raison d'être de sa structure et facilitant ainsi infiniment l'effort nécessaire pour le retenir, le raisonnement permettant presque de le reconstituer.

Il est certain qu'on ne peut avoir rien de semblable pour les signes phonétiques ; rien ne saurait contribuer à rattacher la notion d'un son donné à une forme graphique quelconque. Aussi le tracé en est-il arbitraire et faut-il, pour retenir ces signes, un effort de la mémoire seule que la raison ne peut en rien aider. Il est à peine utile de dire qu'un semblable effort de mémoire est infiniment plus difficile, surtout si la différenciation n'est pas trop grande, comme c'est forcément

le cas avec les alphabets, cherchant à adopter des formes simples et faciles à tracer. Cette difficulté a été tellement bien sentie que certains des premiers alphabets, comme, par exemple l'égyptien, ont commencé pour la plupart de leurs lettres à tracer des représentations d'objets dont le nom commençait dans leur langue par la lettre voulue. Mais il est évident qu'un tracé d'images était loin d'être pratique à l'usage ; aussi n'est-ce que l'écriture hiéroglyphique seule qui le garde et les formes courantes et cursives des lettres égyptiennes ne laissent qu'à peine deviner cette origine imagière. De toute façon, les alphabets se passant avec facilité d'une langue à l'autre, un avantage semblable disparaît aussitôt.

Le nombre très réduit des lettres dans les alphabets fait qu'on ne se rend guère compte de cette difficulté. Il est caractéristique, toutefois, qu'on remarque, par exemple, que l'alphabet slave est relativement plus difficile du fait qu'il possède dix lettres de plus que le latin ; une quantité aussi infime semble déjà présenter une difficulté supplémentaire digne qu'on la mentionne, alors qu'en chinois des centaines de caractères se retiennent presque sans effort. Nous aurons tout à l'heure à en voir la raison en décrivant l'idéogramme ; mentionnons ici que la réputation de la difficulté inimaginable de l'écriture chinoise provient justement de là. On considère la difficulté qu'on a à retenir les signes alphabétiques, on songe à leur nombre et à celui des caractères chinois et on admet implicitement que la difficulté doit être d'autant plus grande. Ce raisonnement, on vient de le voir, ne tient pas compte de la différence qu'il y a entre des signes conventionnels et des signes logiquement explicables ; il est vrai que l'écriture alphabétique n'en possède pas.

Il est certain qu'un nombre de signes, je ne dis pas pareil à celui du vocabulaire chinois, mais infiniment moindre serait tout à fait impossible à retenir si ces signes étaient arbitraires. On peut en voir un exemple probant dans le cas de l'écriture cunéiforme. Celle-ci, comme on le sait, a été adoptée successivement par plusieurs peuples, dont chacun

a doté ses signes, primitivement idéographiques, d'une ou plusieurs valeurs phonétiques. Ceci fait qu'en assyro-babylonien presque chaque signe possède plusieurs valeurs phonétiques qui apparaissent nettement arbitraires dans cette langue, et doivent par conséquent être retenues de mémoire. Bien que le nombre total de ces signes ne soit que de quelques centaines, les retenir avec leurs valeurs respectives présente une difficulté telle que tous ceux qui en ont fait l'expérience admettront qu'elle dépasse de beaucoup celle de l'écriture chinoise. Cela est, du reste, facile à comprendre : dans un cas, chaque signe peut avoir chacune des valeurs possibles, et l'effort de sélection est entièrement laissé à la mémoire, dans l'autre chaque tracé d'idéogramme a nettement sa raison d'être.

Cette parenthèse une fois fermée, il est temps que nous revenions à la formation logique de l'écriture chinoise ; nous avons montré les raisons pour lesquelles il n'y avait aucun avantage à tracer des représentations phonétiques des diverses syllabes chinoises. En fait, il est certain que l'idée même n'en est pas venue lors de la formation de l'écriture. Une fois qu'on eut trouvé que le plus petit élément indivisible était le mot, on chercha aussitôt ce qui les différenciait pour baser là-dessus l'écriture. Alors on songea au sens plutôt qu'au son, non seulement à cause du fait que le sens distinguait chaque mot de tous les autres alors que le son donnait une infinité d'homonymes, mais, beaucoup plus simplement, parce que c'est le sens qui se présente à l'esprit tout naturellement quand on pense à un mot, et non pas le son. Pour songer à ce dernier, il est nécessaire de posséder un élément de comparaison quelconque. Il ne peut guère y avoir que deux éléments permettant cette comparaison : l'un est la connaissance d'une langue étrangère, offrant des sons différents pour un sens identique, l'autre, la présence de dérivés et de désinences, permettant d'attacher l'attention aux sons comme tels, ne fût-ce que dans les désinences opposées aux racines.

Faute de cela, il n'est que trop naturel que sens et son ne fassent qu'un ; du reste, même malgré la présence des dési-

nences dans les langues occidentales, la croyance populaire et élémentaire, ne s'arrêtant pas aux finesses des analyses, continue à relier l'un à l'autre, attribuant à sa langue l'universalité que possèdent, nous l'avons vu, les mots en soi, ce qui se résume d'une façon frappante dans l'anecdote qu'on attribue à tous les pays à tour de rôle et qui est exacte pour tous : un paysan dit à un étranger : votre langue paraît bien difficile ; l'apprend-on chez vous même aux petits enfants ?

Il est hors de doute qu'aucune connaissance de langues étrangères ne saurait intervenir au moment très archaïque et très exclusivement national où une langue se forge indépendamment un système d'écriture ; dans le cas inverse, elle se contenterait d'emprunter le système d'écriture aux étrangers, ainsi que l'a fait du reste, l'immense majorité des peuples et, en particulier, la totalité des peuples européens. Quant aux désinences, le Chinois n'en possédait pas — il se tourna donc naturellement au sens des mots pour baser là-dessus son écriture.

Il s'agissait maintenant de trouver la forme de représentation la plus adéquate à des signes devant représenter des mots d'après leur sens. Un premier contingent de caractères fut tout trouvé dans une représentation, bien entendu, plus ou moins schématique, d'objets et notions usuels, tels que divers animaux domestiques, les astres, les éléments, et ainsi de suite.

Ici, ouvrons une parenthèse : d'après ce que nous venons de dire, certains lecteurs pourraient être tentés de faire un rapprochement entre ces caractères représentatifs et les dessins dont se sont servis les Indiens ou les Mexicains pour la notation de leurs pensées ; système connu sous le nom de pictogrammes. Comme il est indiscutable que les pictogrammes représentent un stade très primitif de notation des pensées, ils seraient tentés d'en conclure que l'écriture chinoise était elle aussi relativement primitive, malgré ce que nous avons dit plus haut pour démontrer le contraire. Hâtons-nous de montrer qu'un rapprochement entre idéogrammes, même représentatifs d'objets, et pictogrammes est totalement faux ; bien plus, il est impossible à faire.

Un pictogramme ne représente pas un mot, mais une image ; cette image suggère toutes sortes d'idées à celui qui la regarde. Par contre, un idéogramme représente un mot précis, et rien d'autre ; c'est ce mot qu'il évoque dans l'esprit de celui qui le lit. Même si leur tracé était supposé identique, la différence entre les deux n'en resterait pas moins entière, le pictogramme évoquant une notion sans se préoccuper de la façon dont on doit la rendre, l'idéogramme évoquant un mot précis ; à supposer qu'un pictogramme évoque une notion exprimable à peu près indifféremment par une dizaine de mots différents, il faudra à sa place dix idéogrammes, un pour chacun de ces mots et appartenant à lui seul. Si on les groupe, la différence est encore plus frappante : un ensemble de pictogrammes est une trame de récit n'en mentionnant que les éléments essentiels et laissant le formulé au gré de celui qui le regarde : un ensemble idéographique est la notation exacte d'un langage, mot par mot, soumis à toutes les règles de la grammaire. Aussi bien, le pictogramme est par rapport à l'idéogramme ce qu'une notion est par rapport à un mot ; l'un suggère de façon vague, l'autre exprime avec précision. Un ensemble de pictogrammes n'est qu'une suite d'images ; un ensemble d'idéogrammes est un texte. Enfin, différence essentielle qui provient de tout ce qu'on vient de dire, le pictogramme n'est pas, ou presque pas, une convention alors que l'idéogramme en est une au même titre qu'un mot sonore. Aussi bien, pour comprendre les pictogrammes, il suffit de deviner ce que représentent les dessins, convention purement artistique, alors que pour comprendre un idéogramme, il faut avoir appris à lire.

La différence entre ces deux représentations étant ainsi établie sans laisser de place à la confusion, reprenons l'étude de la formation probable des idéogrammes, reconstituée logiquement, puisqu'aussi bien on ne saurait posséder de données permettant de reconstituer historiquement cette formation d'après les documents originaux.

Le premier groupe de caractères représentatifs comprenait naturellement un ensemble désignant les objets et les êtres les plus usuels, formant l'entourage naturel de

l'homme : l'homme lui-même, la femme, le chien, le bœuf, l'arbre, la montagne, la flamme, l'eau, et ainsi de suite. Mais, comme nous avons dit, chacune de ces images, du fait qu'il s'agissait d'écriture et non de pictogramme, eut un tracé fixe, fortement stylisé et schématique, qui constitua son orthographe immuable. Il ne suffisait pas de dessiner n'importe comment un chien pour obtenir le caractère désignant cet animal ; il fallait se conformer à l'orthographe établi et reproduire scrupuleusement le nombre et la disposition des traits qui le composaient.

Cette remarque nous amène à parler de la structure des caractères ; tout en constituant un tout, une entité indivisible, comme le sont les lettres des alphabets occidentaux, les caractères se décomposent techniquement en un nombre plus ou moins grand de traits qui les contiennent. La même décomposition, purement technique et graphique, existe tout aussi bien pour les lettres des alphabets : si l'on écrit, par exemple, dans l'alphabet latin le « c » d'un seul trait de plume, il en faut deux pour le « n » ou le « u », trois pour le « m » et ainsi de suite. On voit qu'une décomposition semblable n'enlève rien à l'unité foncière de chaque caractère ni de chaque lettre ; il s'agit simplement d'une décomposition technique du processus de l'écriture.

En étudiant les caractères du point de vue graphique, abstraction totale faite de leur valeur comme de leur composition, les Chinois reconnaissent neuf variétés de traits : trait vertical, trait horizontal, point, trait en biais et ainsi de suite, dont les combinaisons diverses constituent la structure graphique de tous les caractères.

Une constatation s'impose : comme les caractères chinois représentent des mots entiers et non des sons, il est inexact de comparer leur ensemble à l'alphabet, ainsi qu'on a tendance à le faire, faute de bien saisir ce qu'est une écriture idéographique. Le caractère, qui est un mot, doit être comparé également à des mots. Ceux-ci, dans les systèmes d'écriture phonétique, sont composés de lettres ; de même, nous voyons que les caractères se décomposent, de leur côté, en éléments graphiques constitués par des traits. Il serait donc

logique, si l'on voulait établir des parallèles, de les dresser entre éléments analogues ; si l'on parle des 25 lettres de l'alphabet latin, par exemple, il faut lui opposer du côté chinois non pas les caractères eux-mêmes, mais les neuf traits qui en sont les éléments constitutifs. Nous réservons le développement de cette idée, qui amène des constatations fort intéressantes, à la partie de l'étude qui dressera des parallèles entre les deux groupes de langues ; c'est là qu'elle appartient tout naturellement. Contentons-nous de la signaler dès à présent, puisque nous venons de parler des traits graphiques du chinois.

Un autre élément mérite d'être relevé, car il présente une importance psychologique très grande, venant compléter logiquement les constatations que nous avons déjà faites.

Nous savons que, pour former les mots, les lettres des alphabets sont disposées à la suite des unes des autres, dans une succession linéaire. Cette disposition est dictée par la nécessité évidente de reproduire les sons que représente chaque lettre dans l'ordre de succession semblable à celui des sons qu'ils reproduisent dans le mot donné. Peu importe que cette succession linéaire procède de gauche à droite, comme pour les langues européennes, ou de droite à gauche, comme pour les langues sémitiques, ou encore de haut en bas, comme pour le mongol et le kalmouk, le principe reste strictement le même.

Par contre, le caractère chinois ignore une nécessité semblable dans la distribution de ses traits ; nous venons de voir que ces derniers ne sont que des éléments purement graphiques, sans aucun rapport avec le sens du caractère qu'ils composent. De cette façon, aucune nécessité ne leur impose un ordre linéaire, une succession déterminée quelconque. Au contraire, comme il s'agit, pour la classe de caractères que nous sommes en train d'examiner, de représentations stylisées et simplifiées, il est normal que ces caractères disposent leurs traits non pas en succession linéaire, mais en surface, comme le fait un dessin.

Ainsi on obtient la formation du caractère chinois sur un mode surfacial : tout caractère présente sensiblement la

même forme, celle d'un carré, dans lequel les traits qui le composent se groupent de manière à constituer un tout homogène. L'écriture, avant de fixer l'orthographe du caractère, trouve le groupement le plus rationnel de ses traits pour utiliser au mieux la place dont elle dispose. La même remarque, qui porte ici sur les caractères simples et représentatifs, reste variable pour la formation des caractères composés, qui, comme nous allons le voir, forme l'immense majorité du vocabulaire écrit chinois. Là encore, les éléments divers sont groupés par l'orthographe chinoise dans l'ordre le meilleur, juxtaposés ou superposés suivant les besoins, éventuellement abrégés ou adaptés suivant les exigences de l'ensemble. Une fois que la forme est ainsi établie, l'orthographe la rend immuable et fixe tout autant que l'est, dans l'écriture phonétique, la forme de chaque lettre et l'orthographe de chaque mot.

Il importe de retenir de cette particularité de l'aspect graphique des caractères que leur forme ainsi établie fait de chaque caractère un ensemble homogène sans liaison possible avec les autres caractères qui suivent. Bien entendu, les mots sont écrits en succession linéaire tout comme en Occident, suivant en cela la succession du discours parlé ; il est à peine utile d'ajouter que le chinois s'écrit de haut en bas et que les lignes se succèdent de droite à gauche ; c'est là un détail qu'on connaît habituellement.

Mais, si la succession des mots se présente de la même manière, la seule possible, chaque caractère n'est pas construit linéairement mais en surface, ce qui l'isole de tous les autres et lui conserve son indépendance entière, alors que dans les écritures phonétiques les lettres se succèdent à l'intérieur des mots de la même façon dont les mots se succèdent dans la phrase ; le principe est le même entre les deux et seuls les intervalles peuvent indiquer la fin des mots à ceux qui ignorent la langue. On relève là encore la manifestation des caractéristiques respectives des deux groupes de langues, indépendance des mots chinois et liens multiples entre les mots à désinences.

Un autre trait est également utile à relever ; si l'ordre

linéaire de la succession des lettres dans un mot oblige les lecteurs à les lire l'une après l'autre, rien de semblable ne se présente à la lecture d'un caractère. Comme il forme un tout indécomposable, c'est l'aspect de son ensemble, la vue du carré qu'il occupe tout entier de ses éléments qui fait la compréhension. Ainsi nous retrouvons, du côté occidental, une façon progressive d'aborder un mot écrit, alors que, du côté chinois, c'est la présentation simultanée du caractère qui a lieu. Nous aurons encore plus d'une fois à revenir sur ce trait qui présente une importance considérable pour la mentalité respective des deux groupes.

Revenons maintenant à la formation progressive de l'écriture idéographique. Il est évident que la représentation directe des mots par l'image ne pouvait convenir qu'à un nombre relativement réduit d'objets choisis parmi les notions les plus élémentaires ; pour la majorité des mots, il fallait trouver d'autres principes. Pour certains d'entre eux, on arriva à combiner des caractères existants, les groupant à deux ou même davantage pour former un ensemble suggérant l'idée essentielle du mot qu'on voulait représenter ou l'évoquant plus ou moins directement. Ainsi, par exemple, la réunion de deux caractères dont l'un signifie : femme et l'autre : enfant, forme un caractère nouveau qui rend le mot : aimer, amour. L'intention est évidente, soit qu'on l'explique par les sentiments qui unissent la mère à l'enfant, soit qu'on envisage la femme et les enfants comme formant le complexe que le mot : amour évoque naturellement dans l'idée d'un homme. De même, le caractère signifiant : toit, placé au-dessus du caractère signifiant : femme, forme un caractère composé nouveau, signifiant : paix, calme, tranquillité ; il est clair que le caractère évoque la paix du foyer familial.

Bien que cette nouvelle catégorie accroisse le nombre des caractères dans une proportion non négligeable, il est certain qu'elle aussi doit, malgré tout, être limitée à un nombre assez restreint de notions relativement simples. Toutefois, elle pose un principe utile, celui de formation de caractères nouveaux au moyen de groupement de deux ou plusieurs caractères ensemble. C'est là une voie tout indiquée à la

formation de caractères nouveaux, en quantité pratiquement illimitée, à condition de trouver un principe commode et logique de les grouper. Inutile de dire que cette méthode fut facilement trouvée dans les limites du cadre que nous avons établi.

Avant de la décrire, mentionnons toutefois encore une conséquence, celle-là purement technique, du principe des caractères composés admis par l'écriture. Ce fut une grande simplification et schématisation des caractères représentatifs, destinée à les réduire au minimum graphique strictement nécessaire, afin d'éviter la formation de complexes trop touffus et volumineux. Le tracé perdit ainsi la variété que la représentation devait laisser tant que les caractères représentatifs étaient seuls en usage et un tracé type fit son apparition. L'orthographe se trouvait établie ; en même temps les caractères prenaient des formes contractées plus ou moins schématiques suivant les besoins du caractère composé dans la formation duquel ils entraient. Le tout servit à élaborer une routine graphique, un style d'écriture qui contribua à donner à celle-ci un cachet particulier et finit par prendre une valeur expressive indépendante qui lui appartient en propre, l'esthétique du caractère idéographique.

Cela dit, revenons à la nouvelle formule de combiner des caractères composés. Le principe fut trouvé tout naturellement, toujours en vertu de la remarque que nous avions faite sur la confusion inévitable entre son et sens des mots. En cherchant les éléments qui rapprochaient les mots, on a forcément été amené à constater des cas d'homonymie ; alors, on a été tenté d'employer un caractère existant pour un homonyme ne possédant pas de représentation graphique.

Néanmoins, cette méthode était évidemment trop simpliste ; elle n'augmentait pas le nombre des caractères mais simplement celui de leurs acceptations, créant ainsi des possibilités considérables de confusion. Aussi fut-elle employée fort rarement sous cette forme, élémentaire, d'usage pur et simple d'un caractère au lieu de son homonyme ; et encore, quand le cas se produit, il s'agit d'un caractère primitif rarement employé. Ainsi, par exemple, les mots « scorpion »

et « dix mille » se prononçant de la même façon, le caractère représentatif du permier servit à écrire le nombre.

Le problème qui se posait était le suivant : il fallait pouvoir profiter de l'homonymie, totale ou approximative, d'un grand nombre de mots parmi lesquels il y en avait inévitablement un ou plusieurs possédant des caractères, représentatifs ou composés. Il fallait en même temps trouver le moyen de différencier toutes ces acceptions diverses.

Les conditions du problème ainsi posées ont dicté d'ellesmêmes la solution. Entre tous ces homonymes il y avait un élément commun, le son, et un élément différenciateur, le sens. Aussi bien, l'écriture conçut-elle des caractères composés, comportant un élément phonétique et un autre destiné à indiquer le sens.

Il eut évidemment été difficile de trouver un moyen d'indiquer le sens de chacun de ces mots avec précision sous une forme graphique, puisque c'était justement cette difficulté qui fit songer aux homonymes. D'autre part, cela aurait multiplié inutilement les caractères, car, si le sens pouvait être indiqué avec précision, l'élément phonétique devenait superflu. Au reste, une simple suggestion de l'ordre d'idées auquel appartenait le mot était amplement suffisante. Il ne faut pas oublier que sens et son se confondent dans l'esprit lorsqu'il s'agit de la langue maternelle ; le son étant indiqué par l'élément phonétique, il suffisait d'un indice extrêmement général pour savoir immédiatement lequel des homonymes on devait choisir.

Ceci permettait de trouver plus facilement un élément susceptible de suggérer le sens parmi les caractères simples qu'on possédait. D'autre part, plus on prenait un ordre d'idées général, et plus grand était le nombre de caractères dont un même élément pouvait servir à déterminer le sens. De cette façon, on réduisait au minimum les éléments de l'écriture tout en obtenant la précision nécessaire dans chaque cas particulier.

Ainsi établi, le nouveau système était parfait : il permettait des combinaisons infinies avec un nombre minimum d'éléments ; d'une part, les éléments correspondant aux

sons des divers monosyllabes, d'autre part, ceux correspondant aux catégories importantes dans lesquelles on pouvait grouper les mots. Ces deux éléments portent respectivement, d'après les fonctions qu'ils assument, les noms de clefs et de phonétiques.

Parmi les clefs, qui forment les groupements des mots d'après les idées générales, figurent des caractères représentatifs tels que, par exemple, l'homme et la femme, déterminant les ensembles de mots qui s'y rapportent, le félin, le bovidé, le canin, l'oiseau, le poisson, déterminant les classes d'êtres vivants correspondants, l'eau, déterminant les liquides, et ainsi de suite. Le caractère représentatif du cœur sert à déterminer les sentiments et émotions ; celui du gosier, les termes se rapportant à la parole humaine. On voit que le mécanisme est fort simple.

Pour ce qui est des phonétiques, il s'agit simplement d'un caractère représentatif dont on retient le son seul, abstraction totale faite de son sens ; celui-ci est, on l'a vu, déterminé par les clefs.

Il n'est pas rare de trouver que les mêmes caractères représentatifs sont amenés à jouer, dans différents caractères combinés, tantôt l'un tantôt l'autre des deux rôles que nous venons d'examiner. Dans certains caractères, ils rentrent comme clefs, et alors c'est leur sens qu'on retient ; dans d'autres, ils sont employés comme phonétiques et ce n'est que leur son qui importe, alors que le sens est déterminé par une clef. Afin de faciliter la distinction et éviter toute confusion éventuelle, l'usage distingue la place qu'occupent dans le caractère composé les clefs déterminées. Ainsi, par exemple, le caractère représentatif de la bouche, qui sert de clef à un groupe important de mots, se place toujours dans cette fonction à la gauche de la phonétique. Aussi lorsqu'on trouve ce caractère placé, comme élément, à droite d'un caractère composé, on sait qu'il n'y figure pas comme clef, mais comme phonétique.

Le schéma de caractères composés que nous venons d'examiner convenait parfaitement à tous les mots sans distinction ; aussi bien, la formation de l'écriture s'arrêta à cette

méthode et il n'est pas étonnant de constater que ce groupe constitue à lui tout seul près des neuf dixièmes de l'ensemble du répertoire idéographique.

D'après ce que nous venons de voir sur la formation de ce groupe de caractères dont chacun comporte nécessairement une phonétique, il pourrait, à première vue, sembler à un observateur superficiel que le caractère idéographique s'en trouve mitigé et que le principe phonétique est ainsi introduit dans ce système d'écriture. Il est facile de voir que la remarque porte à faux ; s'il est incontestable que l'indication de la prononciation se trouve présente dans le caractère, elle ne modifie pourtant en rien le principe idéographique, puisque celui-ci consiste, ainsi que nous le savons, à prendre pour unité d'écriture le mot et assigner à chaque mot un caractère qui lui correspond. Ce caractère foncier de l'écriture idéographique n'est évidemment modifié en rien par la présence de la phonétique ; cette dernière rend un service supplémentaire à l'écriture, permettant d'établir la prononciation d'un caractère même inconnu, elle n'empêche pas que le caractère garde son entité indépendante et ne se rapproche en rien du système alphabétique.

Nous voyons maintenant l'exactitude de notre remarque sur l'aspect, non pas arbitrairement conventionnel, mais rationnel des caractères idéographiques chinois, facilitant leur analyse logique et, par suite, leur mémorisation. La base une fois formée par le groupe de caractères représentatifs stylisés, les autres caractères se divisant en clef et phonétique permettent de retenir facilement l'une et l'autre du moment qu'on sait le sens du mot et sa prononciation ; il ne faut pas d'effort de mémoire pour doter le mot « rivière » de la clef de l'eau, le mot « peur » de la clef du cœur, le mot « cracher » de la clef de la bouche, et ainsi de suite. Même lorsque l'attribution est moins évidente que dans ces cas simples, la variété des clefs fait que, de toute façon, il est facile de retenir la clef de chaque caractère donné une fois qu'on la connaît. Pour les phonétiques, la chose va de soi.

Cette même facilité analytique qui caractérise le groupe de caractères que nous venons d'examiner, formant, on l'a

dit, l'immense majorité du répertoire, fait que même devant un caractère inconnu on possède plus d'indices qu'on n'en a dans la langue sonore et, par conséquent, dans le système de notation phonétique ; en effet, si la phonétique du caractère offre l'indice de prononciation, la clef donne une indication, ne fût-ce que générale, de l'ordre d'idées auquel appartient le mot inconnu. Ainsi la forme du langage visuel représentée par l'écriture idéographique offre un avantage appréciable sur le langage sonore.

Comme avec l'examen de cette classe de caractères nous avons épuisé l'étude de leur formation, il n'est pas inutile de chercher à montrer sur un exemple accessible à l'esprit occidental, habitué à l'écriture phonétique, l'aspect exact de l'idéogramme et l'avantage que ce système comporte sur la notation phonétique.

Le fait est que l'Occident possède lui aussi ses idéogrammes : ce sont les chiffres dits arabes. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que les chiffres évoquent dans l'esprit directement l'idée du nombre que chacun d'eux représente, alors que la notation phonétique du mot correspondant est également possible. Toutefois, si cette dernière ne reste forcément compréhensible que dans les limites de la langue à laquelle elle correspond, les chiffres sont, par contre, internationaux. Si nous écrivez : deux, trois, quatre, seuls les Français vous comprendront ; les Allemands écriront : zwei, drei, vier ; les Anglais : two, three, four, et ainsi de suite. Mais, si vous écrivez 2, 3, 4, tous les peuples utilisant les chiffres arabes les comprendront directement de façon identique, tout en les prononçant chacun dans sa langue respective. C'est là la compréhension directe du signe sans passer par l'intermédiaire de la langue sonore qui, comme nous l'avons dit, forme le propre de l'idéogramme.

Cet exemple montre bien, non seulement l'exactitude de nos remarques précédentes sur le système idéographique, rendues ainsi tangibles à l'esprit occidental, mais encore les avantages évidents de ce système pour la facilité de compréhension et l'universalité de son usage déterminée par le fait qu'il est basé sur le sens, élément commun à tous les humains,

et non sur le son, élément particulier à chaque langue donnée.

Il est caractéristique de constater que l'idéogramme ne se trouve dans les pays occidentaux que dans les mathématiques, forme de pensée abstraite et absolue, pratiquement indépendante de la langue. Ceci correspond bien à ce que nous avions dit sur le caractère absolu et abstrait de la langue chinoise qui avait déterminé le choix de ce mode d'écriture. Cette même nature des nombres fait que, nécessairement, les chiffres sont des signes purement conventionnels, alors que les idéogrammes des mots représentent des complexes logiques.

Nous aurons encore à revenir plus longuement sur le rapport entre l'esprit mathématique et la langue chinoise en parlant des répercussions des propriétés de cette dernière sur la mentalité. Notons maintenant, pour nous en tenir au cadre du système d'écriture qui nous occupe, que le fait que ces chiffres-idéogrammes rentrent dans l'ensemble du système d'écriture chinois a certainement contribué à ne pas donner aux mathématiques une expansion très grande, alors qu'en Occident on sait que la création des chiffres et la notation décimale ont déterminé l'essor de cette étude dans la Grèce antique.

Ces remarques une fois faites et l'ensemble de l'écriture idéographique examiné, passons aux méthodes de classement que cette écriture détermine pour le vocabulaire. La majorité des caractères se décompose, on le sait, en clef et phonétique ; c'est d'après les clefs que sont généralement groupés et classés les caractères dans les dictionnaires ; en effet, un groupement d'après le sens paraît le plus approprié à une écriture idéographique. Dans les dictionnaires des siècles derniers, tous les caractères se trouvent groupés sous un ensemble de 214 clefs. Il est évident que la répartition entre les clefs n'est pas uniforme : certaines, qui forment des clefs spéciales en grande partie par suite de leur tracé particulier ne permettant pas de les faire entrer dans les autres groupes, n'ont qu'un nombre infime de dérivés ; d'autres, au contraire, en possèdent des milliers.

Le nombre de phonétiques est plus considérable. Étant donné le nombre d'homonymes de la langue chinoise, il n'est pas étonnant qu'on rencontre souvent plusieurs phonétiques différentes pour le même groupe d'homonymes. Ceci permet de différencier entre eux les caractères qui non seulement ont une même prononciation, mais encore un sens appartenant au même ordre d'idées et nécessitant, par conséquent, une même clef. Bien entendu, dans ce cas le choix des phonétiques devient une question d'orthographe.

D'après ce qui précède il est normal qu'on ne classe guère les caractères d'après les phonétiques. Certains dictionnaires sont pourtant classés phonétiquement, c'est-à-dire, d'après la prononciation, par groupes d'homonymes. Ce classement présente quelques avantages si l'on recherche un mot dont on connaît la prononciation mais ignore le sens ; dans l'ensemble, il est moins pratique que celui par clefs.

Enfin, pour en finir avec cette question de classement, mentionnons que, bien entendu, un ordre de classement est également adopté tant pour ces clefs elles-mêmes que pour les caractères dans chacune des sections. Cet ordre est uniformément celui du nombre de traits composant le caractère donné, chaque groupe étant formé par les caractères possédant un nombre de traits égal.

Voici un tableau succinct de la nature de l'écriture chinoise idéographique, ou, plutôt, de sa constitution technique. Cette description terminée, il nous faut aborder l'examen de la portée que de telles particularités de l'écriture ne peuvent manquer d'avoir sur l'ensemble de la langue. Du point de vue strictement fonctionnel son rôle est pareil à celui de l'écriture phonétique : l'une comme l'autre sert à noter le langage et s'acquitte parfaitement et scrupuleusement de cette tâche. Mais là s'arrête la ressemblance ; tandis que l'écriture phonétique ne joue qu'un rôle fonctionnel, l'écriture idéographique exerce sur l'ensemble de la langue chinoise une influence puissante et marquée.

Ceci tient essentiellement au fait que nous avons souligné dès le début : cette écriture n'est pas attachée au langage sonore mais sert d'expression directe des mots. Ce

que nous avons dit sur la formation de cette écriture aura permis de mieux comprendre ce mécanisme : du fait que chaque mot se trouve rendu par un caractère particulier, un lien s'établit entre le signe et le mot, lien qui évoque l'un en voyant l'autre. Il est bien entendu que chaque caractère a une prononciation et que, par conséquent, il évoque aussi un son. Cependant, grâce à la confusion que nous avons déjà signalée, qui s'établit naturellement entre son et sens, on ne fait pas attention au fait si l'on évoque les deux simultanément, ou seulement l'un de préférence à l'autre. Puisqu'on a déjà un signe qui extériorise le mot, on a tout naturellement tendance à négliger le son, qui fait en quelque sorte double emploi avec le signe. Les différences profondes qui existent entre la perception par la vue et celle par l'ouïe, que nous examinerons plus bas en parlant de la formation de la langue écrite, ne font qu'accentuer cette tendance. Bien que la plupart des caractères possèdent un élément indiquant la prononciation, c'est l'élément sens qui l'emporte sur l'élément son dans l'idée qu'on se fait du caractère. Il suffit de le comprendre pour qu'il ait rempli sa mission ; le prononcer n'est qu'une étape intermédiaire superflue, le son n'ajoute rien à la compréhension, mais introduit la question d'homonymes, alors que si l'on s'en tient à l'écriture seule, cette question ne joue plus.

En adoptant, pour les raisons que nous avons exposées sommairement plus haut, le système d'écriture idéographique, la langue chinoise acquérait ainsi un instrument d'expression infiniment plus complet que ne peuvent l'être les notations phonétiques alphabétiques. L'unité de l'écriture idéographique est le mot, alors que celui de l'écriture alphabétique n'est qu'une lettre représentant un son détaché. C'est en assemblant ces lettres de façon à rendre les sons correspondant aux mots d'une langue donnée qu'on arrive à constituer des mots. Le mécanisme de ce rendement écrit est indirect : les lettres indiquent des groupes de sons qu'on prononce, à haute voix ou mentalement, et ces sons, à leur tour, évoquent les mots auxquels ils correspondent. Dans l'écriture idéographique, on l'a vu, le signe évoque directe-

ment le mot auquel il correspond, sens et son, et c'est le sens qui l'emporte.

Cette différence, qui peut sembler secondaire et pointilleuse, est, au contraire, capitale : elle rend l'écriture phonétique un simple système conventionnel de notation sonore, incapable de valeur expressive individuelle et subordonné à la connaissance de la langue sonore qu'il note, alors que l'idéogramme est une notation directe de la pensée. On pourra facilement se rendre compte de l'importance de cette différence si l'on songe que savoir lire en système phonétique n'implique nullement le fait de comprendre ce qu'on lit, puisqu'on peut lire n'importe quel texte, composé avec un alphabet qu'on connaît, mais rédigé dans une langue qu'on ignore. Même dans sa propre langue, d'ailleurs, on pourra facilement lire des mots dont on ignore le sens. Par contre, si on lit les caractères, on est sûr à la fois de la prononciation et du sens, puisque les caractères désignent le mot entier ; aussi savoir lire implique-t-il nécessairement la notion de comprendre ce qu'on lit, et, si l'on trouve un mot que l'on ne connaît pas, on ne pourra le lire, du moins, pas de façon sûre. Car il ne faut pas oublier que la majorité des caractères chinois comporte un élément phonétique indiquant la prononciation approximative du mot et un élément clef suggérant l'ordre d'idées auquel ce mot appartient. Grâce à cela, un mot totalement inconnu peut être prononcé et, sinon toujours compris entièrement, du moins deviné, le contexte faisant, la plupart du temps, le reste.

Ceci indique bien que le caractère chinois comporte à la fois et le sens et le son du mot qu'il rend, alors que l'écriture alphabétique ne rend que le son et laisse le lecteur sans aucun secours devant un mot inconnu, sauf celui de l'étylomogie et dérivation du mot, aide appartenant pleinement à la langue elle-même et où l'écriture n'a rien à voir. Aussi bien, si plusieurs langues différentes se servent du même alphabet, le lecteur pourra prononcer les lettres et rendre ainsi le son des mots de la langue étrangère tout en restant parfaitement incapable de les comprendre, l'écriture ne lui fournissant aucun indice. Par contre, si nous considérons le cas des

peuples tels que les Japonais, les Coréens, ou les Annamites, qui ont emprunté aux Chinois leur écriture idéographique, nous trouverons le cas inverse : le lecteur pourra comprendre chaque caractère représentant un mot, mais sera incapable de le prononcer dans la langue dans laquelle le texte est rédigé, s'il ne la connaît pas ; il les prononcera dans la sienne propre.

Cette constatation est intéressante. Il est évident que, les caractères une fois transposés pour représenter une langue sonore différente, les éléments phonétiques de chacun, valables pour les sonorités du chinois, perdent leur raison d'être et ne fournissent plus aucun indice quant à la prononciation du mot. Par contre, les clefs gardent, bien entendu, leur valeur entière. Ce mode d'emprunt, le seul possible, pour le système idéographique de l'écriture, souligne bien le fait que, si la majorité des caractères comporte un élément phonétique le rattachant au mot sonore, il n'en est pas moins vrai que le caractère suffit à lui seul pour évoquer le sens du mot qu'il représente, abstraction faite de toute sonorité. On voit ainsi que nous étions pleinement justifiés d'indiquer que le caractère idéographique était, en fait, indépendant de la langue sonore et se rattachait directement à la langue abstraite, aux mots en soi dont nous avons parlé plus haut. Nous venons de dire que le caractère évoquait le sens d'un mot, abstraction faite de toute sonorité ; nous pourrions, devant son utilisation par plusieurs langues indépendantes, dire plus simplement : abstraction faite de toute langue. C'est une preuve parfaite de la notion de la langue et du mot en soi, innés et indépendants de toute convention sonore donnée.

Ceci nous permet de résumer ainsi les propriétés du caractère idéographique ; il rend le mot, sens et son, mais reste attaché au mot en soi ; par conséquent, lorsque le choix s'impose, comme c'est le cas lors de l'emprunt des caractères par une langue étrangère, il perd le rendement du son en conservant intégralement celui du sens. Nous verrons bientôt que cette dernière propriété n'est pas exclusivement attachée à l'emprunt des caractères par une langue étrangère

mais peut avoir son utilité dans les limites même de la langue nationale.

Si l'on voulait se demander s'il pouvait en être autrement en cas d'emprunt d'un système d'écriture semblable par des langues étrangères, nous pouvons citer celui des caractères cunéiformes ; la multiplicité des valeurs phonétiques de plusieurs d'entre eux provient du fait qu'ils possèdent des valeurs idéographiques. En passant à une langue différente, l'écriture a conservé la prononciation du signe qui, ne donnant plus de sens dans la langue nouvelle qui l'employait, créait ainsi une valeur purement phonétique pour un caractère primitivement idéographique. On voit ainsi que le système idéographique chinois a bien su rattacher son écriture au sens des mots par-dessus la sonorité de la langue, en soulignant ce lien par les clefs des mots en cherchant leur groupement et, comme nous le verrons, leur filiation par cette voie graphique, alors que les cunéiformes ignoraient les clefs, ou du moins, ne s'en servaient que sporadiquement et sans les ériger en méthode universelle de leur écriture.

Nous avons maintenant déterminé le caractère propre de l'écriture idéographique chinoise avec assez de précision pour pouvoir continuer notre examen et voir quels ont été les conséquences de l'utilisation par la langue chinoise d'un système d'écriture semblable. Adaptée parfaitement bien aux propriétés particulières de la langue, l'écriture ne fut, bien entendu, conçue que pour les besoins de fixer la pensée humaine et la transmettre indéfiniment à travers le temps et l'espace. Comme la pensée avait déjà à ce moment le moyen d'expression que constituait la parole, il était normal que l'écriture ait été rattachée à celle-ci et suive aveuglément ses règles. Aussi nul doute que l'écriture chinoise, créée pour les besoins de la langue chinoise, n'ait servi à ses débuts qu'à noter celle-là sans s'en écarter en rien.

Cependant, à mesure que l'usage de l'écriture se répandait, qu'on prenait l'habitude de la parole écrite, des éléments nouveaux n'ont pas manqué d'apparaître, finissant par modifier très considérablement la langue qu'utilisait cette dernière. Ces éléments sont de deux sortes : d'une part, il y a les

différences de conception et d'emploi qui existent nécessairement entre la parole écrite et la parole prononcée ; d'autre part, il y a les propriétés de l'écriture idéographique chinoise. Il nous est indispensable d'examiner l'un et l'autre pour bien comprendre les raisons, particulières et générales, qui ont contribué à la constitution de la langue écrite chinoise.

Commençons d'abord par les raisons générales. Dans tous les pays, l'homme possède la parole sonore pour communiquer ses pensées à ses semblables ; dans tous ceux qui ont l'écriture, cette parole peut être perçue de deux façons : soit par l'ouïe, au son de sa voix, soit par la vue, à la lecture de la notation écrite de sa parole. Ne parlons pas de système employé pour cette notation, dans l'examen présent il nous indiffère ; nous n'étudions que les conséquences découlant du mode de perception différent. Pour peu qu'on veuille y réfléchir, il est certain que l'attitude respective du lecteur et de l'auditeur devant la parole présente nombre de différences considérables.

L'auditeur dépend du débit verbal de celui qui parle ; il ne peut ni l'accélérer, ni le ralentir, il ne peut pas non plus l'arrêter ni encore moins récapituler ce qu'il vient d'entendre. Il doit donc suivre le discours en cherchant à ne rien laisser échapper à son attention et comprendre à mesure qu'il entend sans s'arrêter aux détails ni réfléchir sur ce qu'il entend, faute de quoi il saute au passage du discours et perd le fil de la pensée exposée.

Par contre, il a, pour l'aider dans sa compréhension, l'intonation de l'orateur qui souligne les passages essentiels et guide son attention ; il a le rythme du débit qui l'entraîne et l'aide ainsi à suivre. Il a également le timbre et les inflexions de la voix, le ton qui monte ou qui baisse, le débit qui se ralentit ou s'accélère, enfin, la gesticulation de l'orateur qui accompagne son discours et la mimique de son visage — autant d'éléments qui non seulement facilitent la compréhension de la parole proprement dite, mais encore créent une ambiance émotionnelle et augmentent la portée du discours.

Enfin, ajoutons encore que, s'il s'agit, comme c'est le cas le plus fréquent, de conversations directes entre individus, l'auditeur a toujours la ressource, en cas de difficulté, d'arrêter l'orateur, de le prier de répéter un passage qui lui aurait échappé, d'éclaircir sa pensée, d'expliquer ce qui paraît obscur. Il peut, en lui soumettant son impression de ce qu'il a entendu, voir s'il a correctement compris ce qui lui a été dit et, éventuellement, amener l'orateur à de nouveaux développements et de nouvelles précisions, élucidant la question d'une façon plus complète qu'il ne l'avait fait primitivement.

Le cas du lecteur est très différent. Il a devant lui un texte, représentant la totalité du discours qu'il va percevoir par la lecture. Il en connaît ainsi l'importance et dispose en conséquence son attention. Lorsqu'il lit, il est entièrement le maître de la rapidité avec laquelle il avance ; il a tout loisir de ralentir ou d'accélérer sa lecture à son gré, s'arrêtant aux passages importants et parcourant plus rapidement ceux qu'il juge secondaires. Il peut même, à la rigueur, sauter entièrement des passages qui lui semblent superflus ou des développements qui ne l'intéressent pas, ne choisissant dans l'ouvrage que ce qui lui semble digne de son intérêt, alors que l'auditeur est, là encore, à la discrétion de l'orateur. Même s'il n'écoute pas des développements qui lui semblent manquer d'intérêt, il y passe strictement le même temps que s'il écoutait. De plus, cela présente toujours pour lui le danger de laisser passer quelque chose d'intéressant qui pourra lui faire défaut pour comprendre la suite du discours, car ce qu'il n'écoute pas est définitivement perdu pour lui. Le lecteur, lui, peut parfaitement se permettre de sauter un passage, car il a toujours la ressource, si le désir lui en vient ou s'il s'aperçoit que ce passage lui fait défaut pour la bonne intelligence de la suite, de reprendre le passage sauté et le lire. Il a, de même, la faculté de s'arrêter aux passages qui l'intéressent particulièrement ou qui semblent présenter certaine difficulté, les lire plus lentement, les relire le nombre de fois qu'il veut, les comparer avec d'autres passages du même ouvrage ; enfin, si un mot ou une locution l'embarrasse, il peut consulter tous les dictionnaires qu'il lui plaît.

Par contre, le texte représente la totalité des éléments sur lesquels il doit baser sa compréhension. L'auteur est absent et la parole transcrite est dépouillée de tout secours et artifice de la voix et du geste ; le texte est définitif. S'il a une explication à demander, le lecteur n'a personne à qui s'adresser. Si l'auteur ne s'est pas fait comprendre, il ne peut plus rien amender ni compléter.

Ajoutons enfin que dans la parole directe le cas le plus fréquent est la conversation, qui s'adresse à des personnes isolées, bien déterminées, que l'orateur connaît et qui le connaissent, et le cas du discours adressé à un public nombreux et inconnu est une exception. La situation est inverse pour la parole écrite ; c'est la correspondance qui est le cas particulier et la rédaction adressée à tous et à personne en particulier est le cas général. Le lecteur ignore donc totalement la façon de penser et les habitudes verbales de l'auteur alors que l'auditeur connaît d'habitude l'orateur, sa façon de penser et de parler.

Devant ces divergences de position entre lecteur et auditeur qui, on le voit, sont nombreuses, il est évident que l'attitude de l'auteur et de l'orateur elle aussi doit être très dissemblable.

L'orateur aura soin de rendre bien apparente la marche de son raisonnement, soulignant avec insistance chaque étape de son discours. De crainte que l'auditeur n'ait malgré lui laissé passer quelque phrase ou que quelque élément n'ait échappé à son attention, il n'hésitera pas à reprendre la même idée sous un autre aspect, à y revenir à plusieurs reprises, sans crainte de redondance. Il aura également soin de ne pas choisir un vocabulaire trop recherché, se limitant à celui de l'usage courant, de crainte que, quelques mots restant incompris, le sens du passage entier n'échappe. Du reste, une grande partie de ce que nous indiquons dépend de la position dans laquelle se trouve l'orateur ; à moins qu'il ne s'agisse d'un discours préparé d'avance — et alors c'est un morceau rédigé, c'est-à-dire, écrit et lu ensuite plutôt qu'un morceau parlé proprement dit —, l'orateur est tout aussi pressé par le temps que son auditeur. Il pense à

mesure qu'il parle et n'a pas le temps de chercher ses mots pour trouver les termes précis. Il prend donc le vocabulaire le plus courant et supplée par des explications complémentaires à l'imprécision des termes employés. Il ne craint nullement la verbosité qui en découle, puisqu'elle ne sert que mieux à attirer l'attention de l'auditeur et garantit qu'il aura retenu le passage. La remarque que nous avons faite pour le choix des termes est également valable pour la disposition d'ensemble du discours. Il est rare que l'orateur ait préparé, en commençant à parler, le plan tout entier de ce qu'il va dire ; les nouveaux développements lui viennent à l'esprit à mesure qu'il parle et souvent la conclusion finale elle-même ne se précise qu'en cours d'élocution.

Aussi voyons-nous l'orateur ne suivre guère de plan d'exposé méthodique. A mesure que des idées et des arguments nouveaux viennent à son esprit, il revient sur ses pas, se reprend, discute. Il sait, du reste, que s'il n'a pas été clair, son interlocuteur lui demandera des explications ; aussi ne s'en inquiète-t-il pas outre mesure. Il est également certain qu'une grande partie de son discours tient à la façon dont il le prononce, à tous les éléments dont nous avons parlé examinant la perception de l'auditeur ; ces éléments faisant partie intégrante de son élocution, il est certain que son discours verbal sera plus fruste et, en quelque sorte, incomplet, considéré sans ces compléments extérieurs. Enfin, et cela est important, l'orateur adaptera, dans la majorité des cas, son discours à son ou ses auditeurs ; cela l'incitera à omettre ou à ajouter des choses pour des raisons toutes personnelles, n'ayant de lien avec son sujet que pour autant que son discours s'adresse à des personnes données dont il connaît les goûts et les réactions.

La position de l'auteur est toute autre, ainsi que sa façon de faire ; elle présente une grande analogie avec celle du lecteur, de même que celle de l'orateur ressemblait pour beaucoup à celle de l'auditeur. L'auteur n'a que l'écrit pour atteindre le ou les lecteurs qu'il ignore, c'est son moyen d'expression unique puisque l'écrit doit, tel qu'il est, se suffire ; il doit être également universel. L'auteur doit donc

bien le méditer et l'ordonner, de façon à n'omettre rien d'important et à n'insérer rien d'inutile qui détournerait l'attention du lecteur du but que l'auteur lui propose et affaiblirait ainsi la portée de l'ouvrage. Comme il a tout le temps qu'il faut consacrer à l'ouvrage, et qu'il sait que le lecteur peut le lire également à loisir, l'auteur compose d'après un plan mûrement réfléchi ; si des idées nouvelles lui viennent en cours d'éxécution, il a toute facilité de modifier son travail, les faisant insérer à la place qui leur convient, reprenant l'ouvrage autant de fois qu'il le faut pour le présenter au lecteur sous une forme définitive et revêtue de toute la perfection dont il est capable. L'auteur pouvant réfléchir et au besoin effectuer des recherches pour composer, et le lecteur pouvant faire autant en lisant, il est normal que l'œuvre écrite recherche la précision et la concision ; l'auteur pourra choisir le terme exact, usant d'un riche vocabulaire et de tournures savantes. Toute imprécision, toute redondance, une fois lues à tête reposée, apparaîtraient comme autant de fautes qu'il est parfaitement loisible d'éviter. En même temps, il doit tenir compte que tous les avantages vocaux de la parole vivante lui font défaut ; par conséquent, bien des façons de s'exprimer qui, soutenues par le son et le geste, créent un ensemble émouvant, ne sont plus guère possibles par écrit. La précision trop grande dans la parole directe peut paraître de la sécheresse ; l'émotivité trop grande dans la parole écrite risque de tourner en emphase.

Si, enfin, nous voulions, en résumant ce qui précède, caractériser en peu de mots chacun de ces deux modes d'expression, nous pourrions dire que la parole directe tend davantage à l'improvisation et comporte une part importante d'émotivité ; la parole écrite, de son côté, tend davantage à la composition méthodique et comporte une part importante de raisonnement et de méthode.

Cette différence se rencontre naturellement partout où l'on trouve les deux formes d'expression ; elle tient aux modes d'expression indépendamment des qualités de la langue employée. Personne dans aucun pays n'écrit comme il parle

s'il a tant soit peu l'habitude d'écrire ; au reste, même ceux qui n'écrivent autant dire jamais, même les analphabets dans les lettres qu'ils dictent, modifient leur façon d'expression, tenant compte de l'exiguïté de la lettre et de la nécessité pour elle de contenir tout le nécessaire, sans qu'on ait besoin de rien ajouter. Écrire comme on parle n'est qu'une fiction ou, tout au plus, une tendance qu'on peut adopter dans son style écrit tout comme on peut adopter dans le discours direct la tendance inverse et, suivant l'expression populaire, « parler comme un livre ».

Le système d'écriture alphabétique ne se prête pas particulièrement à un développement du style tant soit peu indépendant de la langue parlée. Ce système est attaché au son de la parole directe qu'il note, ce qui fait que la lecture est toujours une sonorisation des signes alphabétiques qui, seule, provoque la compréhension. Ainsi le principe de notation sonore du langage écrit maintient celui-ci toujours dans une certaine dépendance du langage parlé, empêche une évolution propre et conserve l'influence constante du langage parlé sur l'écrit, l'obligeant à suivre l'évolution de la parole sonore du fait qu'il marque les sons de cette dernière.

Par contre, il est évident que les particularités de l'écriture idéographique se sont particulièrement bien prêtées aux exigences que présentait la parole écrite. Rattachée directement au sens des mots, cette écriture ne pouvait que favoriser la séparation du style écrit et du style parlé, le penchant du premier vers l'analyse méthodique, la précision et la concision. Il ne faut pas croire que la scission entre les deux se soit produite brusquement et totalement ; elle ne fut que graduelle et lente. Néanmoins, les propriétés de la langue et de l'écriture l'ont rendu très profonde et définitive.

Au début, l'écriture suivait la langue parlée, notant les paroles dans l'ordre dans lequel elles se disaient, reproduction scrupuleuse de la parole directe. Nous avons su cependant que, du fait de son monosyllabisme, le chinois parlé devait recourir à certains expédients pour éviter les confusions causées par l'homonymie : notamment, le groupement de deux ou plusieurs mots en locutions, les particules finales

après des emplois nominaux, les répétitions et redondances, et ainsi de suite.

Si la notation écrite avait commencé à reproduire scrupuleusement tout cela, on ne dut pas tarder à se rendre compte de l'inutilité d'un pareil travail. Ces tournures et locutions étaient dictées par la crainte de la confusion due à l'homonymie ; chaque signe représentant le mot voulu étant nécessairement distinct de tous les autres, aucune confusion avec les homonymes n'était possible ; dans ces conditions, respecter textuellement le formulé de la langue parlée n'était que du gaspillage. Le texte, allégé de toutes ces redites, n'en était que plus simple et plus direct, à la fois plus élégant de forme et plus facile à comprendre.

Ce premier pas fait, l'indépendance du style écrit, une fois admise, a dû faire des progrès, peut être lents, mais sûrs. On prenait nécessairement l'habitude de constater que certaines tournures étaient plus claires pour le style parlé alors que d'autres l'étaient pour le style écrit ; la différenciation était chose faite. Ceci facilitait le souci de précision dans le vocabulaire ; du moment qu'on avait constaté la différence des besoins des deux styles, on recherchait le terme exact sans crainte qu'il fût mal compris à la lecture à haute voix : le caractère était péremptoire et cela suffisait.

Ainsi put se former tout à loisir le style écrit, avec ses tournures de plus en plus concises, avec la précision de son expression toujours grandissante. De même, par la recherche du terme exact on constitua un vocabulaire écrit qui devint avec le temps de plus en plus considérable.

Dans tout ceci il semble n'y avoir, jusqu'à présent, aucun élément qui ne se retrouve dans toutes les langues possédant une littérature développée ; d'une façon peut être moins nette et moins exclusive, les langues occidentales possèdent toutes des tournures qui s'écrivent couramment et ne se disent guère et partout le vocabulaire qui s'emploie en parlant ne forme qu'une part infime de l'ensemble du vocabulaire national ; le reste est réservé à l'écriture.

C'est dans le degré d'exclusivité ainsi que dans l'évolution ultérieure de la langue écrite que l'écriture idéographique

et la langue monosyllabique manifestent leurs propriétés. Dans les langues à désinences, possédant des écritures phonétiques, les rapports entre le style écrit et le style parlé restaient constants et l'interaction incessante.. Le polysyllabisme des langues permettait, le cas échéant, de se servir dans le langage direct du vocabulaire ou des tournures du style écrit et, par cela même, empêchait celui-ci de trop s'écarter de la parole. D'autre part, l'évolution de la langue parlée dans sa partie phonétique se répercutant aussitôt dans le domaine du langage écrit grâce à la présence de l'écriture phonétique, l'évolution du style parlé entraînait celle du style écrit.

Il en a été tout autrement pour l'évolution du style écrit chinois. Dès le début, le développement de la langue parlée et de la langue écrite a été nettement différencié, on pourrait même dire, opposé l'un à l'autre par les limitations du monosyllabisme, d'une part, par les propriétés des idéogrammes, d'autre part. L'évolution de chacun des deux groupes a ainsi été rendue indépendante ; si la langue parlée a continué à évoluer dans son sens sans guère s'inspirer des tournures écrites, de son côté, la langue écrite, poursuivant son développement, ne suivait pas la langue parlée dans son évolution phonétique inévitable au cours des siècles. Le principe même de l'écriture idéographique neutralisait toute évolution de ce genre. En effet, nous savons que le chinois possédait des phonétiques correspondant à chacun de ses monosyllabes pris comme un tout sans qu'on en ait analysé la composition phonétique en la décomposant. Dans ces conditions, si la prononciation d'un monosyllabe donné se trouvait modifiée avec le temps, celle de la phonétique correspondante se modifiait d'office, puisqu'elle continuait à rendre le même monosyllabe, toujours sans autrement analyser sa prononciation. De la sorte, tous les caractères modifiaient leur prononciation suivant le besoin sans changer pour cela de tracé : le même caractère continuait à correspondre au même mot — si le mot se prononçait autrement, le caractère suivait le changement d'office, sans qu'on ait le moins du monde besoin de modifier pour cela sa structure. Le caractère correspondant

au mot abstrait, il a pu, ainsi qu'on l'a vu, être adopté tel quel par des langues étrangères sans subir de modifications ; il est normal qu'il ait pu suivre, également sans modifications, l'évolution phonétique de la langue parlée.

Dans ces conditions, l'évolution phonétique serait pratiquement impossible à relever ; si nous pouvons néanmoins affirmer que la langue écrite n'a pas suivi la langue parlée dans son évolution, c'est à cause du fait que les rimes de la poésie classique ne correspondent plus très bien à la prononciation moderne, alors que certainement elles devaient rimer dans les temps où elles furent établies. Or, la poésie écrite chinoise continue à se servir des tables de rimes anciennes, négligeant les consonances nouvelles apportées par la modification de la prononciation et considérant toujours comme rimant entre eux des monosyllabes qui, dans la prononciation actuelle, ne riment plus. Mais, en dehors de cette question de poésie, il est parfaitement indifférent pour un texte écrit en idéogrammes chinois d'être prononcé à l'ancienne ou à la moderne : les éléments écrits suffisent à le déterminer et le côté sonore n'y change rien.

Pour comprendre cette insensibilité de l'écriture idéographique devant la modification de la prononciation des mots qu'elle représente, il faut songer que chaque caractère, représentant un mot entier, représente ainsi une unité indivisible comme le sont non pas les mots mais les lettres occidentales. Alors tout nous sera éclairci puisque, s'il nous est facile de juger de la modification de la prononciation d'un mot d'après la modification correspondante que nous trouvons dans l'orthographe ancienne, nous savons, par contre, qu'il nous est infiniment difficile, et souvent impossible, de suivre les modifications dans la prononciation des lettres à travers les âges, pour exactement la même raison qu'en Chine : chaque lettre représentant un son donné, elle lui reste attachée à travers ses modifications. Aussi n'est-ce que par recoupements et grâce à des notations parallèles dans d'autres systèmes d'écriture phonétique que nous arrivons à avoir là-dessus quelques précisions, tout comme c'est, du reste, le cas pour la phonétique ancienne chinoise. Pour

voir à quel point notre ignorance est grande à ce sujet, qu'il nous suffise de penser à la prononciation du « c » par les Romains, qui fit couler tant d'encre sans qu'on pût parvenir à un résultat qui fût reconnu probant par tout le monde.

Le fait que l'écriture idéographique permit au style écrit chinois de se détacher de l'évolution phonétique de la langue est d'une importance capitale. Grâce à cette écriture, l'évolution phonétique de la langue parlée ne pouvait plus rendre les mots graduellement périmés et incompréhensibles dans leur forme phonétique ancienne, obligeant la langue écrite à les délaisser pour en accepter à leur place de nouveaux. L'écriture phonétique, incapable de rendre ce service à la langue écrite puisque ce sont justement les sons qu'elle note, nous montre bien les difficultés infinies que crée cet état de choses : au bout de deux-trois siècles, presque jamais plus et souvent bien moins, la prononciation, et l'orthographe qui la suit, se trouvent invariablement changées au point de rendre la lecture difficile sans préparation spéciale. On se voit obligé à refaire pour le grand public des éditions en orthographe modernisée, ou même en style rajeuni. Nous laisserons de côté le fait que les œuvres artistiques risquent de perdre à cette opération une partie considérable de leur valeur pour ne relever que deux éléments : premièrement, la somme de travail que ce rajeunissement perpétuel doit exiger, travail qui n'ajoute aucune valeur nouvelle, qui ne produit strictement rien ; et deuxièmement, le fait que ce travail ne se trouve forcément accompli que pour une infime minorité de textes, ceux qu'on juge, à raison ou à tort, les plus dignes d'être connus et conservés ; quant à l'immense majorité des textes, en s'écartant chaque jour davantage du langage courant, elle devient bientôt totalement incompréhensible pour tous sauf un petit groupe de spécialistes et disparaît définitivement de la circulation.

On pourra objecter que, la valeur de la majorité des ouvrages n'étant pas suffisante pour attirer l'attention des rajeunisseurs et traducteurs, ils seraient de toute façon oubliés leur temps une fois passé, et citer à l'appui la propor-

tion souvent effrayante de déchet parmi les ouvrages des modernes et des contemporains. Bien que la remarque soit juste, avoir tous ces ouvrages anciens toujours aussi compréhensibles et faciles à lire qu'au moment de leur apparition ne serait qu'avantage pur ; de toute façon, rien n'oblige à les lire. Cependant, non seulement le jugement des traducteurs et rajeunisseurs n'est pas nécessairement infaillible, mais encore une infinité d'ouvrages, sans être intéressants ou utiles à lire d'un bout à l'autre, peuvent posséder des passages curieux ou même importants, insuffisants pour provoquer la transposition de l'ouvrage en langue moderne mais dont on est forcé de regretter la perte pour le public ou les spécialistes de la question traitée. A mesure que le temps passe, une foule de détails qui se perdent avec l'évolution des mœurs et des coutumes prend de l'intérêt aux yeux de la postérité, abstraction faite de la valeur en soi des ouvrages qui les rapportent. Enfin, dans les divers domaines d'études, si le progrès des connaissances rend périmés des ouvrages trop anciens, il ne faut pas oublier que malgré tout il y en eut dans différentes branches des connaissances dont l'autorité a duré non seulement des siècles mais des millénaires, comme, par exemple, les travaux d'Euclide ou les traités d'Aristote. Là encore, des modernisations successives des textes faisaient accomplir beaucoup de travail inutile et la facilité de la lecture faisait qu'on s'adressait plus volontiers à des résumés ou travaux de seconde main modernes qu'à des textes de forme vieillie. Il ne faut pas non plus oublier que plusieurs travaux ont pu être négligés par les contemporains à cause de leur caractère trop novateur et hardi, mais qu'ils auraient pu utilement servir la postérité ; chaque fois que l'on retrouve, après des découvertes nouvelles, des précurseurs de l'idée dans de vieux auteurs, on ne peut s'empêcher de penser que si leurs ouvrages avaient été accessibles au lecteur commun, ils auraient facilité et abrégé les recherches, puisque les savants auraient pu les consulter, au lieu qu'actuellement ils restent l'apanage des spécialistes et ne sont traduits qu'après coup, lorsque l'idée se trouve déjà exposée à nouveau et attire ainsi l'attention du paléographe.

Toutes ces remarques montrent que, si l'écriture était en principe destinée à perpétuer la pensée exprimée dans le temps et l'espace, le système phonétique ne pouvait servir à ce rôle : ce qu'il notait et perpétuait n'était que le son du langage : si le son changeait, sa notation devenait incompréhensible. Aussi bien, pour perpétuer la pensée, c'est elle qu'il fallait rendre : on le voit, seule l'écriture idéographique remplit cette exigence.

Si ces remarques peuvent sembler exagérées et controuvées, il suffit, pour prouver le contraire, de constater que ces inconvénients majeurs du système alphabétique de notation de la pensée n'ont pas manqué de préoccuper les penseurs et lettrés de nombreux pays. Ne possédant pas de point de comparaison leur permettant de faire remonter l'inconvénient à leur système d'écriture, ils ont cherché à pallier le mal par d'autres moyens. Se rendant parfaitement compte que toutes les difficultés provenaient de l'évolution phonétique de la langue, ils ont cherché à préserver leur pensée écrite en l'exprimant dans une langue exempte de cette évolution. C'est là la raison d'être de la langue sacrée de plusieurs peuples anciens, langue immuable dans laquelle se trouvait rédigée la somme des connaissances essentielles du peuple ; ainsi on pouvait lutter non seulement contre les modifications apportées à la langue par le temps, mais encore contre les variétés que lui infligeait l'espace sous forme de dialectes. En effet, tout ce que nous avons eu à dire sur les complications dues à l'évolution phonétique de la langue au cours des siècles s'aggrave des modifications que peuvent apporter à la phonétique des divergences de sonorité régionales, formant, suivant leur importance, des patois, des dialectes ou même des branches distinctes de la même langue. Il est facile de voir jusqu'à quel point cela vient encore compliquer le problème de la conservation et divulgation des textes écrits ; tout ce que nous avons dit sur l'évolution dans le temps doit être à chaque fois multiplié par le nombre de dialectes ou branches du langage principal. Ceci ne fait que mieux apprécier les services que rend, par exemple, aux Indes l'emploi du sanscrit comme langage sacré et immuable de-

puis des millénaires. Le même phénomène s'est également produit en Europe, lorsque les savants et lettrés au lieu de leurs langues respectives ont adopté le latin pour la rédaction des ouvrages importants. Si l'on voulait prétendre que c'était là une tradition qui s'est perpétuée au moyen âge à cause tant de la pénurie des lettrés que de l'influence ecclésiastique, il suffira, pour réfuter cette assertion, de songer que l'usage du latin comme langue écrite par excellence s'est perpétué bien au delà du moyen âge, que ce fut la langue employée par les adversaires acharnés de l'église comme aussi par les savants les plus distingués et que, si depuis le siècle dernier l'usage en a commencé à disparaître, il n'en a pas moins persévéré dans la littérature scientifique jusqu'au début de notre siècle. Il fallait certes, pour une persistance aussi grande de cet usage, qu'il présente de grandes facilités et que son abandon entraîne des inconvénients majeurs, car, somme toute, cet usage forçait les gens à apprendre une langue étrangère pour les besoins de leur rédaction. Si tous s'imposaient ce travail supplémentaire, c'est que les avantages que cela leur offrait en échange valaient bien cet effort : effectivement, grâce au fait qu'ils ont été rédigés en latin, les travaux des savants européens non seulement ont été accessibles à tous leurs contemporains sans distinction de pays, créant une unité scientifique de la pensée européenne par-dessus toutes les barrières des pays et des langues nationales, mais encore le sont restés pendant souvent plus de mille ans et le restent de nos jours, le tout à la seule condition d'exiger du lecteur la connaissance d'une langue spéciale, réservée à l'érudition et l'écriture et, par conséque , fixe et immuable quels que soient le pays d'origine de celui qui la manie et l'époque à laquelle il écrit. Quand on pense au nombre de langues — en fait, toutes les langues de l'Europe actuelle — et au nombre d'étapes distinctes, nécessitant chacune une étude spéciale, par lesquelles chacune d'elles est passée depuis mille ans, qu'il aurait autrement fallu connaître pour pouvoir parcourir les ouvrages qu'on lit actuellement avec le seul latin grâce à l'usage que nous avons vu, on apprécie l'immensité du

service que cet usage a rendu à l'humanité occidentale. On voit aussi, par contre-coup, tout ce que l'emploi d'une écriture phonétique lui fait perdre.

Nous avons fait une longue digression dans le domaine de l'écriture phonétique et des conséquences de son emploi pour mieux faire apprécier par contraste les avantages d'un système qui est étranger au lecteur et dont il lui est, par conséquent, difficile de sentir toute la valeur malgré les explications que sa raison est forcée d'accepter. Par contre, l'avantage devient évident si l'on considère que ce que les Européens obtenaient en apprenant une langue morte étrangère et renonçant à développer la leur, sacrifiant ainsi une part non négligeable de leur originalité, tant individuelle que nationale, avec toutes les possibilités de développement qu'elle comportait, les Chinois l'avaient d'office grâce à leur système d'écriture idéographique, tout en conservant leur propre langue, en parole comme en écriture, et n'introduisant ainsi aucun élément artificiel dans le style écrit, qui développait les mêmes particularités du génie national que la langue parlée, bien que suivant des voies différentes plus appropriées à sa manière d'extériorisation.

Du fait que l'écriture chinoise s'est attachée à rendre uniquement des mots, que chaque caractère évoque un sens en même temps qu'un son, que, le sens déterminant le son et non vice-versa, c'est lui qui indique au lecteur le son à prononcer, sauvegardant ainsi le caractère à travers les variations phonétiques, tant régionales qu'évolutives, tout ce qui a été écrit en chinois se lit actuellement avec la même facilité, abstraction totale faite de l'évolution immense que la phonétique de la langue a accompli depuis une période qui atteint presque trois millénaires. C'est là, certes, un ensemble unique en son genre qui à lui seul est le meilleur des plaidoyers en faveur de l'écriture idéographique. Pour faire pendant dans l'espace à cet ensemble envisagé dans le temps, ajoutons que s'il est inévitable que le parler des quelque 500.000.000 de Chinois présente des différences phonétiques dialectacles souvent considérables, rien n'en transparaît dans l'écriture, uniforme et universellement

compréhensible pour tous les dialectes comme elle l'est à toutes les époques.

Il convient de remarquer, bien entendu, que cette uniformité de lecture à travers les siècles dont le chinois est redevable à son écriture idéographique ne comprend, naturellement, que les mots proprement dits et ne s'étend pas à la syntaxe. Toutefois, d'après ce que nous connaissons du chinois, sa syntaxe simple à l'excès n'est guère soumise à des variations tant soit peu importantes ; c'est un cas différent de la syntaxe occidentale, où la surabondance des formes et des désinences se prête parfaitement bien au changement, ne fût-ce que dans le sens de la simplification des formes, sans parler déjà des modifications phonétiques de la langue qui s'y répercutent nécessairement, Par contre, si l'on veut faire abstraction de ces modifications purement phonétiques et de celles que la simplification impose, on trouvera dans la syntaxe occidentale ramenée ainsi à son aspect logique fort peu de changement à travers les âges. Or, c'est justement cet aspect logique et absolu que revêt la syntaxe écrite chinoise, totalement détachée par l'écriture de tout souci phonétique et réduite dans sa structure indépendante à la simplicité extrême qui ne paraît guère pouvoir être dépassée. Bien entendu, il y a toujours des modifications, chaque époque possède son style et un lettré érudit et attentif pourrait en déterminer les éléments presque pour chaque génération à travers les siècles ; néanmoins, ces modifications sont d'un caractère subtil : prédilection pour certains termes et certaines tournures, sens spécial donné à certaines expressions, bref, un ensemble de détails qui relève du style plus que de la syntaxe proprement dite. De toute façon, même s'il y a réellement une modification syntactique à constater, la mobilité de l'appareil syntactique chinois fait que cette particularité est tout naturellement isolable, sans compromettre en rien la compréhension du reste de la phrase ; une note de quelques mots suffit pour lever la difficulté et le texte redevient clair.

Nous savons que le propre des idéogrammes est de conserver indéfiniment les mots ; nous venons de voir que le

style écrit reste, syntactiquement aussi bien, uni à travers les âges. Les éléments d'étymologie et de syntaxe se trouvant tous les deux réunis, nous ne pouvons faire autrement que de constater l'exactitude du terme qui qualifie la production écrite chinoise de langue. Il y a véritablement en chinois une langue écrite, non seulement puisque sa syntaxe et son vocabulaire diffèrent de la syntaxe et du vocabulaire parlés, car on constate ce même genre de différence dans tous les pays, mais encore et surtout parce que cette langue écrite conserve son vocabulaire et sa grammaire à travers les âges et, se détachant sur plus d'un point de la langue parlée, comme, par exemple, c'est le cas pour l'évolution phonétique, suit son développement propre, alors que dans les langues usant d'une écriture phonétique le style écrit est obligé de suivre l'évolution de la langue parlée, abandonne des éléments de son vocabulaire lorsqu'ils sortent de l'usage courant de la parole et modifie sa syntaxe chaque fois que l'usage parlé la modifie.

Nous avons vu combien l'apparition de cette langue écrite, loin d'être une création artificielle, répondait à une nécessité. Seule, une écriture phonétique inadéquate a empêché les langues occidentales de se former une langue écrite, les obligeant à des expédients tels que l'usage du latin ; le Chinois, mieux loti, a pu réaliser le dédoublement de sa langue nationale en formes écrite et orale, chacune se trouvant ainsi mieux outillée pour ses besoins particuliers.

Une fois de plus on constatera ainsi, d'une part, la conséquence inévitable de l'invariabilité des mots, permettant l'écriture idéographique et réduisant les variations syntactiques à un strict minimum, et, d'autre part, une nouvelle manifestation de l'esprit abstrait et méthodique de la langue, portant tout à sa conclusion extrême et créant les formes absolues. Comme cet esprit n'est, à son tour, autre chose qu'une conséquence de l'indépendance des mots et conceptions chinoises, permettant la cristallisation des formes et des notions comme elle réalise celle des mots, nous nous trouvons ramenés à la même invariabilité, non plus par le côté technique et extérieur de la langue, mais par sa mentalité, fermant le cercle des répercussions.

L'existence de la langue écrite une fois établie par une étude suivie des éléments qui l'ont rendue inévitable et nécessaire, nous pouvons maintenant examiner plus en détail ses caractéristiques et son comportement.

En ce qui concerne ses caractéristiques, nous avons déjà eu à signaler la principale, qui était son universalité, tant dans le temps, à travers l'histoire de Chine, que dans l'espace, à travers le territoire chinois. Au reste, cette dernière universalité, celle de l'espace, peut même s'étendre à une surface plus grande qu'un espace national donné. Les caractères écrits évoquent, nous l'avons vu, non pas des mots sonores appartenant à une langue donnée, mais des mots abstraits faisant la propriété de toute mentalité humaine ; aussi n'y a-t-il pas, du moins en principe, à limiter leur usage à un pays donné. Nous reviendrons encore plus tard à cette question, dont l'importance est des plus grandes ; mais nous pouvons dès à présent signaler le cas des peuples qui ont emprunté à la Chine son écriture idéographique, les Coréens, les Japonais et les Annamites. Du fait que ces peuples se servent des mêmes caractères et, par conséquent, connaissent la valeur des idéogrammes, la lecture des livres rédigés en chinois leur est facilitée à un point extrême ; la seule indication qui leur manque est celle de l'ordre des mots, dans les cas où celui-ci est différent du leur, comme c'est fréquemment le cas du japonais. Pour ce qui est de tout le reste, vocabulaire et syntaxe, tout leur est familier sans connaître le chinois, puisque les caractères évoquent pour eux les mêmes idées et que la syntaxe est construite, comme on l'a vu, au moyen des particules, prépositions, pronoms, etc., qui font, elles aussi, partie du vocabulaire. Il suffit ainsi, et l'usage quotidien le montre surabondamment, d'annoter par de petits chiffres les déplacements que la grammaire japonaise demanderait à l'ordre de la phrase chinoise pour l'adapter à ses exigences, et un texte rédigé en chinois se trouve parfaitement compris par des lecteurs japonais qui ignorent la langue chinoise, dans laquelle ils seraient incapables de dire un seul mot.

En ce qui concerne l'unité dans le temps, pour se limiter à l'histoire de la Chine seule, cette unité n'est pas moins pro-

bante ni complète. Tout au plus peut-on relever que certains des textes les plus anciens, précédant le v-iv siècle av. J.-C., tels que le Livre des Annales et le Livre des Vers, s'écartent quelque peu de la grammaire habituelle et présentent des particularités stylistiques assez nombreuses. Il faut dire que nous sommes loin de posséder ces textes dans des recensements tant soit peu originaux qui offrent des garanties sur leur forme grammaticale ; au contraire, dans plus d'un endroit on se trouve en présence de passages visiblement détériorés. Néanmoins, il est certain qu'on peut établir un ensemble de remarques grammaticales distinguant un certain nombre de textes anciens des ouvrages postérieurs. Ce fait ne doit pas nous étonner si nous songeons que l'unité et l'invariabilité de la structure grammaticale est nécessairement la conséquence de l'universalité de l'écriture. Or, celle-ci variait à l'époque ancienne dans une certaine mesure de principauté à principauté ; ceci correspondait à la présence de langues, ou dialectes, différents au point de nécessiter des interprètes et de permettre des lexiques de termes régionaux n'ayant souvent rien de commun entre eux. Il est donc logique que la structure grammaticale des textes de cette époque présente des particularités non seulement par rapport aux textes des époques postérieures, mais encore plus d'une fois pour les textes de la même période comparés les uns aux autres, ceci malgré l'absence déjà signalée de documents de première main et les nombreuses retouches évidentes qu'ont subi de très nombreux documents du temps à des époques postérieures.

Toute cette incertitude cesse à partir du moment où l'écriture se trouve unifiée, permettant ainsi l'unification du style écrit. Cette unification graphique, allant de pair avec la fin du féodalisme et l'unification politique de la Chine, est l'œuvre de la deuxième moitié du IIIe siècle av. J.-C. A partir de cette époque l'écriture idéographique est demeurée inchangée, sauf pour les modifications apportées dans la forme des caractères par l'usage du papier et du pinceau. Il est parfaitement juste aussi d'affirmer que depuis la même période, ou même un peu avant, car l'unification, comme tout

événement politique et culturel d'envergure, ne pouvait être déclenchée sans préparation préalable, jusqu'à nos jours, le style écrit chinois est resté parfaitement compréhensible pour tout lecteur connaissant la langue écrite, c'est-à-dire, sachant lire et rédiger. Bien entendu, la langue écrite n'a cessé d'évoluer entre temps, comme toute langue vivante, au point que, comme on l'a dit, il serait possible d'indiquer les caractéristiques stylistiques de chaque génération littéraire pour toute cette période longue de vingt-trois siècles. Cependant, il s'agit là de divergences stylistiques et les modifications subies par l'ensemble de la langue écrite durant cette période sont inférieures à celles subies par l'espagnol depuis quatre siècles, le français depuis trois, ou le russe depuis deux. Pour résumer la question en deux mots, il n'y a pas de langue écrite chinoise ancienne ou moderne, il n'y a qu'une seule langue écrite quelle que soit l'époque de sa rédaction, bien qu'il y ait à distinguer la manière stylistique de chaque époque. Pour rendre cette idée plus tangible par une comparaison, on distingue par exemple le style de la dynastie des Han (IIe siècle av. J.-C.-IIe ap. J.-C.) de celui de l'époque des Song (X-XIIIe siècles) à peu près de la même façon dont on distingue en France la manière de Corneille de celle de Racine ; il s'agit de différence de manière, non de langue, alors qu'en France, où nous avons pris notre comparaison, un espace de temps moindre sépare Sacha Guitry du Serment de Strasbourg.

Avant de continuer notre examen de la langue écrite chinoise, ouvrons une parenthèse : nous avons dit un peu plus haut que la langue écrite était compréhensible à toute personne sachant lire et rédiger. Ces deux termes sous-entendent, bien entendu, lire et rédiger en langue écrite. Il est certain qu'il faut apprendre le vocabulaire particulier de la langue écrite et ses tournures grammaticales. On apprend ce genre de choses dans tous les pays, puisque les divergences de tournure et de vocabulaire se rencontrent partout entre le style écrit et le style parlé ; mais bien entendu le chinois l'exige à un degré supérieur, puisqu'il y a là une forme indépendante et nouvelle de la langue nationale. Toutefois cet apprentis-

sage ne doit en rien se comparer à l'étude d'une langue étrangère, pas même à l'étude d'une langue-mère par une langue dérivée, comme, par exemple, du latin par les Français ou les Italiens, ou du slave d'Église par les Russes. Il s'agit essentiellement de la même langue ; apprendre la langue écrite est surtout une question de méthode, un peu comme apprendre à réfléchir et à préciser sa pensée, la dépouillant à la fois du caractère émotif personnel et de l'incertitude technique que lui imposait l'improvisation constante qu'est la parole directe.

L'étude de la langue écrite ne présente rien qui ne fût naturel et nécessaire pour les raisons inhérentes au mode d'expression écrit ; il n'en reste pas moins vrai que, l'écriture représentant les mots et chaque mot chinois, parlé ou écrit, possédant son caractère, il est matériellement fort possible d'écrire en chinois comme on parle, c'est-à-dire, d'écrire la langue parlée. Cette notation peut rendre certains services indiscutables : elle permet, par exemple d'assurer la correspondance entre les personnes d'instruction rudimentaire servant ainsi strictement au même usage que la notation phonétique, et augmentant la portée de la parole parlée sans en modifier la teneur, faisant, en quelque sorte, office de téléphone graphique. Il faut cependant dire que cette utilité se trouvait en Chine moins universelle qu'on ne l'aurait supposé, par suite du nombre très considérable d'analphabets qui s'adressaient à l'écrivain public pour leur correspondance, qu'il leur rédigeait habituellement en style plus ou moins écrit.

N'empêche que même des personnes instruites pouvaient vouloir, pour leur correspondance privée, user quelquefois du style parlé pour créer chez leur correspondant l'illusion de la parole directe et, par conséquent, de la présence. On s'en servait aussi pour des notes personnelles et rapides, jetant sur le papier des pensées qu'on se réservait de retravailler ensuite et qu'on notait à la hâte pour ne pas les oublier. Enfin, dans un ordre d'idées plus élevé, on se servait volontiers d'un style très rapproché du style parlé direct pour prendre des notes de cours ou enseignements oraux, religieux ou autres,

un style pareil permettant de conserver le plus intégralement possible la parole même des maîtres qu'on ne voulait pas modifier de peur de lui enlever ou fausser une partie de sa signification.

Les utilisations du style parlé, ou presque, en tout cas distinct du style écrit proprement dit, sont donc assez nombreuses. N'oublions pas que nous avons encore le théâtre et le roman qui viennent s'y joindre ; à côté de passages plus travaillés, qui sont en style écrit, ils renferment des passages rédigés dans le langage parlé le plus intégral, comme, par exemple, les dialogues des romans ou certains rôles du théâtre, qui vont même jusqu'à être quelquefois rédigés en patois. Aussi a-t-on vu la création d'un style spécial pour ce genre de textes, plus particulièrement pour la correspondance et les mémoires, utilisant presque exclusivement le vocabulaire et les tournures de la langue parlée, mais en même temps offrant un caractère plus régulier et réfléchi, emprunté au langage écrit. Ce style a été fréquemment employé dans ce genre d'ouvrages depuis le siècle dernier et nombre de lettrés s'y sont créé un renom mérité. Inutile d'ajouter qu'ils reconnaissaient fort bien les limites, assez étroites, malgré tout, dans lesquelles ce style était applicable ; d'autre part, ce style qui offrait des éléments de la langue écrite mêlés à ceux de la langue parlée, nécessitait de la part de l'auteur une connaissance parfaite du style écrit et la rendait, sinon nécessaire, du moins souhaitable chez le lecteur pour qu'il puisse bien en apprécier toutes les finesses.

Malgré toutes ces considérations, au début de ce siècle, un mouvement s'est dessiné en Chine qui ne visait à rien moins que de supprimer intégralement la langue écrite et cherchait à étendre l'emploi de la langue parlée à toutes les formes du langage écrit. En même temps, du reste, un autre mouvement, analogue au premier, cherchait à supprimer les caractères pour leur substituer un alphabet, soit spécialement inventé, soit, tout simplement, latin. Il est assez normal que des mouvements semblables se soient déclarés parmi la jeunesse du temps, inspirée de pensées révolutionnaires, cherchant à renverser une dynastie étrangère, mais confondant,

dans son élan inévitablement confus, les particularités du gouvernement qu'elle combattait avec la forme nationale de la civilisation elle-même. D'autre part, les raisons décisives de ce mouvement ont été les humiliations successives des guerres perdues contre l'étranger, Occidentaux ou Japonais qui étaient leurs disciples. Là encore, si la dynastie est tombée faute d'avoir su défendre son pays contre l'agression, ce qui est normal et juste, la jeunesse patriote n'a su faire les distinctions nécessaires et, confondant effets et causes, conditions réelles et circonstances accidentelles, voulut dénigrer en bloc le présent et le passé nationaux pour les remplacer par les institutions occidentales transposées telles quelles.

Il ne rentre pas dans les cadres de cet ouvrage d'examiner cette question autrement que pour autant qu'elle concerne l'objet de notre étude, c'est-à-dire, la langue écrite et l'écriture idéographique qui, l'une et l'autre, ont été menacées de suppression totale. Il va sans dire que c'étaient là des projets irréalisables ; nous avons vu quel mécanisme, naturel et inévitable, avait amené la formation de l'une et de l'autre, au point d'en rendre impossible la suppression sans obtenir au préalable celle de la langue qui les a déterminées dans la forme qu'exigent ses propriétés. Loin de créer des inconvénients, ces propriétés constituaient une forme idéale d'écriture et de langage visuels ; même si l'on pouvait faire abstraction des particularités de la langue, il ne pouvait être question d'en souhaiter le remplacement. Le Japon en offre une preuve parfaite : doté d'une langue polysyllabique et à désinences, pouvant, par conséquent, parfaitement bien faire usage d'écriture phonétique et possédant, en fait, des syllabaires complets, il a eu beau se moderniser, adoptant la culture occidentale d'une façon militairement et techniquement fort efficace, il n'en est pas moins resté attaché à l'écriture idéographique et toutes les tentatives qui y ont été faites pour passer au système phonétique ont invariablement échoué.

Aussi ces théories hardies n'ont-elles pas eu les suites qu'elles annonçaient. De nombreux éléments y ont contribué. Il y eut tout d'abord les résultats décevants obtenus par les

tentatives des novateurs, surtout lorsque ces tentatives sont passées des fondateurs du mouvement, possédant une forte culture classique bien qu'ils la combattent, à la génération suivante qui, croyant naïvement à la vérité intégrale des doctrines littéraires nouvelles, s'est lancée dans la littérature sans connaissances ni études appropriées. On eut aussi le temps de connaître de plus près la culture occidentale et de se rendre compte de la présence partout d'une langue écrite distincte de la langue parlée, des nécessités différentes de chacun des deux modes d'élocution, et, en ce qui concerne l'écriture, des difficultés du rendement phonétique du chinois, des avantages du système idéographique, bref, de tous les éléments qui constituent la partie qui précède du présent ouvrage. Il n'est pas interdit de penser que le prestige dont jouissait l'Occident s'étant quelque peu dissipé à mesure qu'on apprit mieux à le connaître, il devint moins urgent de supprimer les différences qui distinguaient la culture chinoise de l'occidentale et moins évident qu'il soit nécessaire de le faire. Enfin, le changement de situation politique, la révolution ayant entre temps abouti, mit en avant d'autres problèmes techniques et, laissant ceux-là de côté, permit de voir par les résultats acquis que ce genre de changement n'était nullement nécessaire pour suppléer aux insuffisances qu'on constatait par ailleurs et que l'écriture idéographique et une langue écrite constituée n'étaient réfractaires à aucune forme ni conception de civilisation et ne constituaient en rien une gêne, alors qu'elles possédaient de nombreux avantages.

Grâce à toutes ces considérations, après un moment de succès, le mouvement pour la suppression de la langue écrite est actuellement si fort en déclin qu'il ne laisse plus guère de doute à personne que ce mouvement n'aura pas d'autres suites que celle d'avoir inscrit dans l'histoire de la littérature chinoise une page curieuse. Quant à celui de la suppression des caractères, il eut encore moins de rententissement et son extension fut tout à fait négligeable. Aussi bien, pour fermer cette parenthèse qui, quoique longue, est loin d'être inutile, nous pouvons constater que nous sommes justifiés d'estimer

que savoir lire et rédiger en chinois correspond nécessairement à la connaissance de la langue écrite.

Poursuivons maintenant notre examen des propriétés et conséquences de la langue écrite en Chine. Nous avons constaté combien les textes écrits étaient facilement accessibles à tout lecteur ordinaire, ceci pour une période de vingt-trois siècles. Il est difficile de se faire une idée de l'importance d'une facilité pareille. Les distances dans le temps s'en trouvent presque totalement effacées ; tout le patrimoine littéraire national reste à la portée de chacun qui sait, de plus, qu'il continuera à en être de même tant qu'existera la langue chinoise, par conséquent, tant qu'il y aura une Chine. On obtient ainsi avec une acuité autrement inconcevable la notion de l'unité nationale, de la perpétuité des traditions et caractéristiques de la nation. Tous les éléments constitutifs en sont constamment présents devant les yeux de tout le monde et pénètrent la vie quotidienne dans la plupart de ses manifestations. Ainsi, par exemple, les ouvrages par lesquels on apprenait à lire il y a encore une quarantaine d'années, petits manuels de connaissances élémentaires pour les enfants, remontaient à 7-8 siècles ; les romans que lit la jeunesse s'échelonnent du XIIe au XVIIIe siècle, et ainsi de suite.

Nous examinerons plus loin les répercussions que cet état de choses ne manque pas d'avoir dans la formation de la mentalité nationale ainsi que ses conséquences politiques et littéraires. Dans le cadre de notre examen actuel, qui est celui de la formation de la langue écrite, nous constaterons que les lecteurs ayant constamment à leur disposition les textes de toutes les époques, le vocabulaire ne saurait plus vieillir ; même si l'on tient compte de la remarque que nous avons faite tout à l'heure sur les préférences stylistiques caractérisant les périodes diverses, le fait que tel ou tel terme ne soit momentanément pas volontiers employé par les auteurs n'empêche nullement que ce terme ne reste parfaitement compréhensible, puisque tous les auteurs qui l'emploient sont lus à même titre que les contemporains.

Cette remarque nous révèle un fait d'une importance capitale : elle montre que, depuis au moins vingt-trois siècles, si

ce n'est davantage, le vocabulaire chinois écrit n'a pas perdu un seul mot et qu'il n'y a pas de raison pour qu'il en perde tant que subsisteront la langue chinoise et ses particularités. C'est uniquement à l'écriture idéographique et à la présence de la langue écrite que le Chinois est redevable de cette particularité, puisqu'ainsi que nous le savons sur l'exemple de l'Europe, les modifications phonétiques de la langue parlée rendent un vocabulaire suranné et incompréhensible en quelques siècles de temps.

Aussi les langues occidentales, bien qu'elles continuent, comme toute langue qui vit, à modifier et enrichir constamment leur vocabulaire, perdent d'un côté ce qu'elles gagnent de l'autre ; une grande partie de leur production linguistique n'est autre chose que le remplacement par des sonorités nouvelles de mots à sonorité désuète. Le nouveau mot s'adaptant parfaitement à la pensée de l'ancien et n'ajoutant aucune nuance nouvelle, c'est là un travail de création verbale complètement stérile, puisque la langue ne gagne ni ne perd au change. Ainsi, par exemple, le français n'a rien acquis en remplaçant « ains » par « mais », « jaçoit » par « bien que » ou « meshui » par « maintenant ».

Il est toutefois relativement rare qu'un mot nouveau vienne s'adapter aussi parfaitement à l'ancien comme nous venons de l'envisager ; la plupart du temps les termes ne correspondent qu'à peu près et rendent des nuances différentes, ce qui est d'autant plus constant que le nouveau n'attend naturellement pas la disparition de l'ancien pour naître et qu'il n'y a guère lieu de voir la langue multiplier à plaisir les synonymes. De cette façon, si la langue gagne d'un côté, elle perd de l'autre ; et la même remarque est valable non seulement pour les nuances, mais pour des mots entiers : si la langue crée des mots nouveaux qui lui manquaient, elle en perd également beaucoup qu'elle ne remplace pas.

Ceci fait qu'en fin de compte, il est assez difficile de dire si le travail créateur des langues occidentales, s'il les modifie incontestablement, contribue beaucoup à enrichir leur vocabulaire ; abstraction faite des termes techniques introduits par les sciences telles que la mécanique, la pharmacologie, etc.,

termes qui forcément ne rentrent guère dans le domaine commun, il n'est pas évident que les modifications subies par les langues occidentales depuis cinq-six siècles aient contribué à les enrichir d'une façon indiscutable. En tout cas, elles ont perdu un nombre considérable de mots, et, par conséquent, de pensées et précisions de nuances qu'elles n'ont remplacé par rien. On est obligé d'admettre que le travail créateur de ces langues ne peut se faire méthodiquement sur une seule ligne ascendante mais fluctue suivant les goûts et tendances des époques successives, obligé de se soumettre aux particularités de chacune d'elles au détriment de sa richesse d'ensemble.

Par contre, le chinois, qui ne perd rien, peut consacrer son travail de création linguistique au seul enrichissement de son vocabulaire. Il n'a aucune raison de créer des doubles emplois, de multiplier des synonymes ; il peut poursuivre méthodiquement le développement et le nuancement de ses notions. Ceci donne à sa création linguistique une continuité parfaite et augmente d'autant le caractère homogène de la langue et du vocabulaire.

Cette méthode dans l'enrichissement du vocabulaire développe la tendance à la précision et à la concision nécessaires à la langue écrite. En possession constante de tout son ensemble de richesse verbale, la langue ne retient des formations nouvelles que celles qui ajoutent à ses qualités, finissant par doter de termes adéquats toutes les variantes importantes de notions et renforçant la tendance naturelle du style écrit à la concision. Car, et ceci est un avantage nouveau des plus appréciables, ce ne sont pas des éléments extérieurs et fortuits qui déterminent l'adoption et le maintien des termes nouveaux, comme c'est le cas pour la langue parlée, où des éléments politiques, des circonstances toutes étrangères à la linguistique, le régionalisme et une infinité d'autres raisons peuvent déterminer le maintien des termes ; du moment qu'il s'agit de langue écrite, les ouvrages écrits sont le seul moyen de propagation des innovations. Il dépend des seuls lettrés de les reprendre et les perpétuer par leurs ouvrages ou bien de les négliger, les laissant à titre d'originalité

stylistique des documents qui les innovent. Ainsi l'examen de chaque terme est fait par les spécialistes qualifiés dans la matière, qui procèdent en connaissance de cause et dont le jugement ne fait autorité que pour autant que ces juges ont de mérite, puisque seuls les bons lettrés peuvent imposer leur manière de voir. Le jugement prononcé sur ces termes reste toujours ouvert à la révision, car les documents qui les contiennent sont indéfiniment accessibles à tout lecteur, alors que dans la langue parlée une parole non retenue par la langue disparaît sans laisser de traces.

La pratique et l'usage permettant seuls de prendre connaissance du vocabulaire de la langue, c'est la pratique des documents écrits, c'est-à-dire la lecture, qui offre le seul moyen de posséder le vocabulaire de la langue écrite et d'en développer la connaissance, tout comme c'est la conversation qui permet d'en faire autant pour la langue parlée. Dans les pays à écriture phonétique, ne permettant pas au style écrit de se constituer en langue, on apprend le tout plus ou moins en bloc par la méthode mixte, parlant et lisant à la fois. Cependant, même là les spécialistes avisés font nécessairement la distinction entre les méthodes utiles pour apprendre à parler et celles nécessaires pour pouvoir lire et rédiger. Dans le premier cas, on emploie volontiers les méthodes empiriques et la pratique de la conversation directe constante, laissant à l'usage et au temps le soin de polir graduellement les connaissances rudimentaires et imprécises qu'on obtient de la sorte ; dans le deuxième cas, au contraire, on procède volontiers avec méthode, faisant des études théoriques grammaticales et surtout, graduant les lectures.

Pour le Chinois, la différenciation des deux langues fait des ouvrages écrits la source unique d'étude et de pratique de la langue écrite. Ceci renforce infiniment les qualités de cette dernière, empêchant toute éventualité d'improvisation ou d'insuffisance d'études : pour pouvoir écrire il faut avoir lu. Sans nous étendre sur les conséquences de cette espèce d'apprentissage forcé dans le développement des belles-lettres, que nous examinerons plus loin en son temps, nous constaterons que cette nécessité développe l'étendue des lec-

tures et, partant, des connaissances à un degré extrêmement important. En même temps, elle uniformise l'effort culturel national, empêchant les doubles emplois et les répétitions si fréquentes lorsqu'il s'agit d'un travail individuel isolé, ignorant l'apport déjà existant sur la matière, sans parler de la reprise constante, on pourrait même dire, de la perpétuation de nombre d'erreurs dûment démenties par ailleurs.

Ce que nous venons de dire pose un problème : nous savons que, si la parole reste anonyme et populaire, rendant ainsi l'évolution de la langue l'œuvre du peuple entier, par contre, l'écriture est une œuvre personnelle et intentionnelle et chaque ouvrage écrit a un auteur. Comme l'évolution de la langue écrite est confinée exclusivement aux ouvrages des lettrés, on pourrait supposer qu'il s'agit là de créations non plus spontanées et réfléchies, mais volontaires et individuelles, pouvant toujours être retracées à leur auteur comme le sont habituellement les particularités stylistiques des grandes écoles littéraires, bref, que la langue écrite deviendrait dans son évolution l'ouvrage intentionnel et artificiel de quelques grands lettrés et que les caractères nouveaux auraient chacun leur auteur ou introducteur.

Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité qu'une notion pareille, qui oublie que, pour être confinée aux moyens d'expression visuels, distincte en cela de la langue parlée, la langue écrite chinoise n'en est pas moins une forme vivante de la langue nationale unique, tout aussi spontanée dans ses caractéristiques premières que n'importe quelle autre langue. Il ne s'agit nullement de styles ou d'écoles littéraires, qui existent, bien entendu, en Chine et qui là, comme partout, sont effectivement des créations pour une grande part personnelles et intentionnelles ; il s'agit de deux formes d'expression d'une langue et d'un génie national uniques, forme visuelle et forme auditive. Malgré les divergences que ces formes leur imposent, elles restent toutes les deux soumises aux mêmes lois de l'évolution de la langue qui en font une œuvre naturelle et anonyme, exigeant un suffrage commun et une acceptation générale d'une création. Préparée par la nécessité, la création jaillit simultanément un peu partout

sans qu'on puisse jamais en retrouver le premier emploi avec certitude.

Aussi bien, lorsque apparaît un terme nouveau, on commence à le rencontrer de toute part, tant en écriture qu'en parole ; il est à peu près aussi impossible de dire quel est le premier auteur qui commence à employer un caractère nouveau que d'établir, pour un contemporain, quelle est la première personne qui s'est mise à employer un mot nouveau qu'on commence soudain à entendre dans toutes les bouches. Des expressions, des tournures de phrases peuvent bien être retracées à des écrivains qui les affectionnent ; mais ce sont là des propriétés stylistiques et non linguistiques ; du reste, les mêmes tournures existent toujours auparavant et ne font que d'être mises en vogue par tel ou tel auteur. Quant aux caractères, ils restent aussi anonymes que les mots de la langue parlée ou, pour mieux dire, que les mots de la langue tout court dont ils sont l'expression graphique.

Il y a eu, certes, bien que fort rarement, des tentatives individuelles pour introduire des caractères nouveaux ; on en connaît des cas. Mais ces caractères, bien qu'imposés par la volonté Impériale qui les introduisait, n'ont jamais fait corps avec le reste de la langue, ils n'ont été repris par aucun écrivain et, après la fin de la période pendant laquelle les autorités en imposaient l'usage, ils sont restés dans le répertoire linguistique à titre de curiosité et non de mot.

En disant cela, nous touchons à la raison majeure qui rend impossible toute invention personnelle dans ce domaine ; les caractères ne sont pas des abstractions conventionnelles — il n'y a que leur tracé qui soit une convention. Quant à leur nature, ils sont des mots vivants de la langue et les mots ne s'inventent pas, ils surgissent du fond de l'esprit national déterminé par les propriétés de sa langue sans que l'intention individuelle y puisse intervenir utilement. La présence de la langue écrite n'impose en rien la création individuelle et volontaire des caractères et, par suite, des mots nouveaux. Au contraire, le fait d'être une langue pleinement constituée empêche totalement la langue écrite chinoise de placer des créations artificielles au rang des mots qu'elle emploie, alors

que l'absence d'une langue pareille fait en Occident que plus d'une fois des auteurs inventent et lancent des mots nouveaux, profitant de ce qu'il n'y a pas, faute de langue écrite, de délimitation bien nette entre style et vocabulaire. Ces mots passent à la faveur de la confusion entre les deux modes d'élocution, le langage parlé les adoptant comme une citation empruntée au style écrit et ce dernier les reprenant à son tour comme une tournure désormais usitée dans le langage. Pareille confusion est naturellement exclue en chinois ; on peut même constater que les quelques caractères artificiellement créés que nous avons mentionnés ont une allure très particulière qui les fait assez facilement reconnaître des autres : ils sont mal équilibrés, voulus, il leur manque l'aisance et le naturel que comporte invariablement toute création spontanée et viable d'une langue qui évolue.

Il faut ajouter que, du fait que l'ensemble du vocabulaire reste toujours utilisable et actuel, la création des mots nouveaux dans la langue écrite est extrêmement réduite. Le travail de création des langues occidentales est important car elles ont constamment des mots désuets à remplacer par suite de l'évolution phonétique ininterrompue de la langue. La langue écrite chinoise a pu tout naturellement en plusieurs siècles d'existence se constituer un vocabulaire suffisamment riche et complet pour n'avoir plus qu'à glaner occasionnellement un détail. L'étendue du territoire chinois, la variété de langue et de mentalité qui se manifestait à travers les centaines de principautés indépendantes formant la Chine féodale, le grand travail de pensée, littéraire, politique, historique et philosophique qui remplit le premier millénaire avant J.-C. de noms et d'œuvres, voire d'écoles philosophiques et littéraires ayant derrière elles des siècles d'existence et de prospérité, toutes ces considérations expliquent parfaitement que, lors de l'unification politique et littéraire de la Chine au IIIe siècle avant J.-C., on a pu réunir les éléments essentiels d'une langue écrite non seulement pleinement constituée mais encore riche et variée dans son vocabulaire et ses tournures. Les lettrés des siècles suivants ont comblé les lacunes qui auraient pu subsister et ont définivitement unifié l'en-

semble. Étant donné le travail immense fourni par les lettrés des derniers siècles avant J.-C., comme aussi du Ier siècle de notre ère, on peut admettre qu'à cette époque le vocabulaire de la langue écrite chinoise était surabondamment fourni et n'avait plus guère besoin de créations nouvelles, pouvant fouiller à loisir dans son immense répertoire. Nous en avons la preuve dans le fait que, lorsque quelques siècles plus tard, une tendance à la recherche fait composer aux lettrés des descriptions représentant de véritables tours de force verbaux, recueils de mots rares qu'on ne trouve pas ailleurs et qui nécessitent des commentaires à presque chaque caractère, nous n'avons jamais affaire à des caractères nouvellement créés mais à des résultats de recherches érudites dans des textes anciens ou peu connus.

Or, il est certain que nous possédons une quantité assez réduite de textes ou documents de ces époques anciennes ; même si ce que nous avons peut encore sembler abondant, proportionnellement au volume des textes perdus ce qui nous reste est une quantité presque négligeable. Aussi ces textes ne nous permettent-ils guère de suivre la formation et l'enrichissement du vocabulaire autrement que par quelques recueils de régionalismes ou dictionnaires anciens, ce qui n'est qu'un des aspects du processus et permet de constater le travail de classement plutôt que le mécanisme de la création. Du reste, nombre de documents anciens ont été certainement retouchés à cette période d'unification politique et littéraire des derniers siècles avant J.-C., rendant toutes les recherches linguistiques encore plus difficiles.

Il serait donc juste de dire que, le travail de la formation du vocabulaire de la langue écrite chinoise s'étant effectué lors du premier millénaire avant J.-C., nous pouvons considérer ce vocabulaire comme virtuellement constitué au moment où commence la période des vingt-trois siècles, qui dure encore, pendant laquelle nous sommes en présence d'une langue écrite uniforme. Bien entendu, nous pouvons constater que certains caractères semblent apparaître vers une époque donnée ou ne se rencontrer guère que chez tel ou tel auteur ; mais le plus souvent, il s'agit visiblement d'emprunts à des

documents archaïques. Même lorsque ce n'est pas le cas, le nombre des documents perdus est tel que nous ne pouvons absolument pas savoir si l'auteur n'a pas rencontré le caractère en question parmi les documents qu'il possédait encore et qui se sont perdus depuis.

D'autre part, en ce qui concerne les textes qui nous restent, leur abondance, surtout à partir d'une certaine époque, est telle qu'il est pratiquement impossible d'effectuer le travail nécessaire pour relever avec précision l'auteur le plus ancien que nous ayons se servant de tel ou tel caractère ; et c'est là une part infime seulement de la production totale perdue. Cela nous montre, une fois de plus, combien il est exact d'affirmer que la production verbale anonyme se retrouve parfaitement dans la production écrite, tout aussi anonyme et collective, puisque les textes ont beau subsister, leur quantité est telle qu'il devient pratiquement impossible, et, par suite, parfaitement oiseux, de rechercher celui qui le premier emploie un caractère, comme il est, on l'a vu, impossible de dire quel est celui qui emploie le premier un mot de la langue parlée.

Nous venons de constater qu'il nous était impossible de suivre la période de constitution du vocabulaire de la langue écrite ; à défaut de cela, il nous est, par contre, parfaitement possible d'examiner comment se comportait ce vocabulaire une fois rendu indépendant de celui de la langue parlée. Cette étude du vocabulaire écrit et de ses propriétés aura l'avantage de justifier l'emploi du terme : langue par lequel on le désigne et montrer le caractère très particulier de son mécanisme, pour lequel l'Occident ne possède rien de semblable.

Pour bien comprendre ce terme de langue écrite, il faut donner son sens plein à chacun des deux mots qui le composent. Il existe une langue parlée chinoise et une langue écrite chinoise ; les deux ont donc cela de commun qu'elles sont toutes deux la langue chinoise, mais l'une en est la variante écrite et l'autre la variante orale. Ceci est un premier point essentiel pour démontrer combien grande est l'erreur de ceux qui prétendent que le chinois a deux langues, l'une écrite et l'autre parlée ; en réalité, la langue chinoise distingue

sa forme orale de sa forme écrite, grâce à son écriture, alors que les langues usant de l'écriture phonétique ne peuvent le faire.

Pour montrer qu'il ne s'agit pas là de subtilités verbales mais de notions foncièrement différentes, il nous suffira de définir une langue. Nous avons parlé au début de ce chapitre du concept du mot en soi, non sonorisé, qui était le propre du genre humain et rendait le langage possible. Ce concept étant universel, ce n'est donc pas d'après le vocabulaire que nous pouvons différencier les langues ; reste comme élément de différenciation la syntaxe, ou façon de lier les mots entre eux et construire les phrases.

Ces définitions que nous venons de donner sont faciles à prouver par des exemples fort simples. Prenons un ensemble de caractères qui, comme nous le savons, représentent des mots et que plusieurs peuples ont emprunté à l'écriture chinoise. Si on en écrit un certain nombre à la file, sans lien entre eux, il sera impossible de déterminer à quelle langue ils appartiennent, car ils pourraient appartenir indifféremment à toutes celles qui emploient ce système d'écriture. Pour montrer un exemple plus familier en Occident, prenons une série de chiffres ; là encore, on ne pourra dire en quelle langue ces chiffres sont écrits, chacune les prononçant à sa façon mais toutes les comprenant de façon identique. Enfin si l'on objecte qu'il s'agit là de symboles abstraits et universels alors que c'est le son des mots qui différencie les langues, prenons des mots qui sont communs à plusieurs ; il est facile d'en trouver, ne fût-ce que dans les termes techniques. Une fois de plus, aucune différenciation ne pourra être faite.

Par contre, il suffit de donner ne fût-ce qu'une seule phrase, en n'importe quelle langue, rendue par n'importe quelle écriture, phonétique ou idéographique, reprendre les mêmes mots phonétiquement identiques dans plusieurs langues mais arrangés en phrase, enfin, prendre les chiffres et les relier par des conjonctions — l'exemple de la grammaire chinoise nous a appris, ne l'oublions pas, que les conjonctions, comme mots « vides », appartiennent au domaine de la syntaxe — et nous pourrons immédiatement et sans hésitation

fixer la langue dans laquelle est rédigé le membre de phrase que nous possédons.

Ainsi nous pouvons voir que du complexe étymologie-syntaxe qui constitue toute langue, l'un étant le matériel et l'autre la façon de le lier, c'est la syntaxe qui détermine les langues et les différencie les unes des autres. Cette constatation est tout à fait conforme à la logique : le vocabulaire est un ensemble disparate et inorganisé en soi, une matière amorphe, sonore ou autre. Les mots peuvent être purement conventionnels, comme le sont tous les noms techniques, ou arbitraires, comme les noms propres ou mots inventés, ne fût-ce que raisons commerciales ou produits patentés. Par contre, la syntaxe est la façon, innée à chacun dans sa langue maternelle, de lier entre eux les mots, quels qu'ils soient. De là provient la fréquence d'erreurs de syntaxe dans l'emploi d'une langue étrangère, même lorsqu'on croit bien la connaître, erreurs autrement plus tenaces que des insuffisances de vocabulaire. En usant d'une comparaison qui n'en est presque pas une, on pourrait dire que la syntaxe est l'esprit d'une langue alors que le vocabulaire en est la matière ; or il est avéré que c'est l'esprit qui individualise, alors que la matière est toujours une.

Une fois le principe posé que c'est la syntaxe et non le vocabulaire qui fait la différence entre les langues, revenons au cas du chinois qui nous intéresse. Nous constaterons alors que, si des tournures syntactiques sont souvent propres soit à la langue parlée, soit à la langue écrite, il n'en est pas moins vrai que les principes de la syntaxe qui différencient le chinois des autres langues, particules grammaticales, parallélisme, etc., restent foncièrement les mêmes dans les deux langues et se retrouvent dans les deux indistinctement. La différence qu'on peut relever dans la syntaxe est provoquée, on l'a vu, par des particularités phonétiques de la langue parlée, question de vocabulaire et non de syntaxe ; autrement, elle consiste surtout dans l'emploi de particules distinctes pour chacune des deux langues, question une fois de plus de vocabulaire.

Nous devons mentionner aussi, par delà la divergence des

vocabulaires respectifs, le fonds commun des deux formes de la langue ramenant cette divergence aux conséquences inévitables de l'emploi respectivement oral ou écrit. Nous constatons donc qu'entre le chinois écrit et le chinois parlé, il y a identité d'inspiration grammaticale malgré certaine divergence de vocabulaire. Il ne saurait, du reste, en être autrement, l'un et l'autre étant les moyens d'expressions spontanés, originaux et naturels du chinois. Il est donc parfaitement juste de considérer ces deux variétés comme appartenant à une seule langue chinoise, mais les considérer séparément puisque leur vocabulaire diverge.

Une fois ces points acquis, nous pourrons facilement constater qu'il y a, entre chinois parlé et chinois écrit, parallélisme complet, avec cette différence que tout ce que l'un rapporte aux sons, comme le font également, du reste, les langues occidentales, l'autre le rapporte à la vue.

Nous connaissons déjà un premier élément de ce genre, qui n'est autre que la parenté de sens établie entre les caractères par la présence des clefs ; cet élément prend toute sa valeur si nous songeons qu'il établit une parenté visuelle entre les caractères à peu près de la même façon dont les racines communes établissent une parenté phonétique entre mots de la langue sonore. On pourra toutefois objecter qu'il s'agit là de parenté bien générale puisqu'il y a, comme nous l'avons vu, 214 clefs pour plus de 70.000 caractères et que ces mots possèdent leur parenté sonore antérieure à celle de la clef. N'empêche que nous voyons là l'écriture établir un rapprochement qui n'a pas son équivalnt dans la langue sonore et constitue une rudimentaire parenté visuelle entre les mots, dont nous verrons la littérature tirer un grand profit artistique.

En dehors de ces éléments généraux, nous pouvons constater de nombreux cas de caractères qui sont de création nettement écrite et qui forment des dérivés visuels d'une façon tout analogue à celle dont se forment les dérivés sonores. La présence d'un même élément dans le tracé des caractères crée souvent entre les mots une parenté visuelle qui peut être indépendante de leur sens et de leur prononciation, mais qui

constitue la contrepartie exacte du lien d'euphonie en langue parlée. Ce sont ces euphonies et cacophonies visuelles qui dictent souvent les termes et quelquefois imposent des associations. Enfin, non seulement, ainsi que nous le savons, nombre de caractères constituent des représentations, en quelque sorte, symboliques des mots qu'ils expriment, mais même dans les autres il se crée parfois un lien entre les éléments constitutifs et le sens général, comparable à celui que l'allitération peut créer dans les langues occidentales. Inutile de dire que les belles-lettres tirent grand profit de toutes ces ressources que leur offre l'écriture idéographique, cumulant les effets visuels aux effets auditifs.

Le langage visuel écrit pousse encore plus loin son parallélisme avec le langage auditif parlé. Nous savons que ce dernier tire une grande partie de ses effets de l'utilisation appropriée de ses éléments sonores, réalisés grâce à l'intonation, inflexions de la voix, mouvement musical de la phrase, que la notation phonétique transpose fidèlement par des majuscules, des passages à la ligne, des points de suspension, etc. ; il est naturel que le langage écrit en possède la contre-partie visuelle. Si l'ensemble des procédés du langage parlé que nous venons de mentionner peut être compris sous la désignation générale d'art oratoire, le langage écrit en possède l'équivalent avec la calligraphie.

Il est à peine utile de mentionner que la calligraphie chinoise ne saurait avoir rien de commun avec ce que nous connaissons sous ce nom en Occident. Le principe d'écriture phonétique fait que les lettres sont dépourvues de toute valeur expressive, puisqu'elles manquent de sens ; le principe auditif de leur assemblage en mots ne permet pas de donner à ceux-ci une physionomie individuelle. La longueur inégale des mots, indépendante de la structure de la phrase et impossible à régler à moins d'une gageure, fait que la seule qualité que puisse comporter la calligraphie alphabétique est une lisibilité régulière, si l'on se place au point de vue pratique, et une harmonie ornementale, si l'on recherche des effets artistiques. Cette valeur ornementale n'est jamais, et ne saurait être, en aucun contact avec le contexte qu'elle rend, si ce

n'est dans un élément de stylisation générale, inspiré à toutes les lettres uniformément par la teneur générale du texte.

Le cas est tout autre en ce qui concerne les caractères chinois : chacun représente un mot et ne sert qu'à exprimer le sens de ce mot, à l'évoquer par la vue de même qu'un son l'évoque par l'ouïe. Dans ces conditions, l'art calligraphique, loin d'être un motif ornemental impersonnel, devient quelque chose de très vivant et complexe, intimement lié à la pensée. Le pinceau du calligraphe est un instrument artistique à même titre que la voix de l'orateur ; s'il y a une différence à relever, c'est encore la même que nous avions constatée en parlant des qualités respectives du discours parlé et écrit : le calligraphe a plus de temps pour méditer et produire son effet que n'en a l'orateur ; il a aussi pour lui l'atmosphère familière qui l'entoure, la solitude et la possibilité de recueillement ; l'orateur fait face à son auditoire et paraît devant lui, alors que le calligraphe reste invisible. Ceci contribue à donner à son art un cachet plus intime, souvent plus profond et subtil que ne peut l'être l'expression vocale. Si l'on pouvait se permettre une comparaison tirée de la musique, on pourrait dire que, vu la complexité de ses moyens et de l'impression produite, la calligraphie chinoise harmonise alors que l'art oratoire n'a que les ressources mélodiques à sa disposition.

Car il ne faut pas oublier non plus que, si l'orateur a pour lui la hauteur du ton, l'éclat plus ou moins grand de la voix, la rapidité du débit qu'il règle à sa convenance, le calligraphe chinois dispose de même de styles divers d'écriture, archaïque, classique, officielle, courante, cursive, il a les dimensions des caractères à choisir à son gré, quelquefois même la couleur du fonds sur lequel il écrit. Enfin, certains textes calligraphiés se trouvent reproduits en broderie de couleur appropriée.

Les ressources du calligraphe chinois sont ainsi très grandes. Hâtons-nous de remarquer en passant que, si nous avons mentionné les différents styles d'écriture qu'avait à sa disposition le calligraphe, il ne s'agit pas là de différences de système mais d'aspect uniquement, ces différences étant, toutes proprotions gardées, comparables à celles qui existent entre gothique, bâtarde, capitales, cursives, etc. Pour terminer

cet aperçu des privilèges que le calligraphe chinois possède en comparaison avec l'orateur, n'oublions pas que l'auditeur de celui-ci doit suivre son discours et saisir au vol ses qualités et qu'une fois le discours terminé, il est disparu sans recours, alors que le lecteur de l'ouvrage calligraphié a lui aussi tout son temps pour le lire, non seulement à loisir, mais encore dans le cadre qu'il trouve le plus approprié et qu'il peut y revenir indéfiniment, chaque fois que son état d'esprit l'y dispose.

Si l'on envisage toutes ces particularités, on ne saurait plus être étonné du fait qu'en Chine l'art calligraphique est considéré comme supérieur à celui de la peinture et plus apprécié ; en effet, si un peintre reproduit les objets pour les yeux, le calligraphe peint directement les images des mots pour l'esprit, art plus difficile, certes, mais aussi plus complet et plus pur. Dans le domaine des belles-lettres la calligraphie joue un rôle auxiliaire des plus importants, mettant les ouvrages en valeur à peu près de la façon dont la déclamation met en valeur les vers ; mais, une fois de plus, elle le fait d'une façon bien plus complète et indiscutable, puisque nombreux sont ceux qui préféreront lire une poésie eux-mêmes plutôt que de l'entendre, mais que personne ne manque d'apprécier une belle calligraphie remplaçant les caractères d'impression.

Ajoutons, pour compléter notre parallèle entre la calligraphie chinoise et occidentale, que, bien entendu, le calligraphe chinois suit un style général, ne s'amusant pas à styliser chaque caractère différemment, ce qui serait disgracieux et disparate ; néanmoins, cette stylisation générale, à première vue analogue à la stylisation générale d'un calligraphe occidental, s'en distingue totalement par le fait que tous les éléments du chinois sont animés d'un sens alors que ceux de l'alphabet sont amorphes. Ceci fait que la production alphabétique est moins qu'une arabesque, puisque son tracé est dicté par des raisons indépendantes de l'esthétique, alors que l'œuvre idéographique est plus qu'un tableau, puisqu'elle parle à l'esprit sans passer par le concours des images, tout en conservant une valeur artistique indiscutable et une puissance de suggestion très grande.

Nous avons souligné les éléments principaux caractérisant la langue écrite ; un examen plus détaillé de ses propriétés appartient à l'étude des particularités des belles-lettres chinoises que nous aborderons au chapitre suivant. De la sorte, nous pouvons considérer avoir terminé l'aperçu des particularités, tant de la langue que de l'écriture chinoises, que nous résumerons ici brièvement pour clore cette première partie de l'ouvrage, contenant l'exposé des éléments dont nous étudierons par la suite l'influence.

Nous pouvons dire que l'élément qui domine toute la langue chinoise, c'est l'invariabilité des mots qui contribue à les faire considérer comme des entités indivisibles et indépendantes ; cette conception est renforcée par le monosyllabisme dont la polytonie est un complément. Cette invariabilité des mots détermine la conception toute particulière tant du vocabulaire que de la syntaxe : tout mot est indépendant de tout emploi syntactique particulier et peut les assumer tous, ce qui donne au vocabulaire une souplesse parfaite et une richesse réelle, chaque mot constituant bien une notion nouvelle et non simplement un emploi syntactique différent de la même notion, comme c'est souvent le cas dans les langues à inflexions ; la valeur du vocabulaire est absolue.

De son côté, la syntaxe, qui joue également un rôle absolu, étant donné qu'elle est totalement détachée du vocabulaire, consiste en un ensemble de particules qui fixent les emplois, toutes détachées comme le reste des mots et, par conséquent, toutes parfaitement mobiles et souples.

Ce qui caractérise la langue, c'est donc ce caractère d'indépendance de chaque élément qui n'est que juxtaposé avec les autres pour former des constructions verbales et non lié par des désinences comme c'est le cas en Occident. Cette indépendance foncière, détachement non seulement de tout lien, mais même de toute forme particulière, crée un caractère d'abstraction très poussé, tant dans le vocabulaire, puisque chaque mot n'est qu'une notion rendue concrète de façon diverse suivant les emplois syntactiques qu'assume le mot dans chaque cas particulier, que dans la structure grammaticale elle-même, puisque l'armature syntactique reste fixe une

fois pour toutes, abstraction faite de toute application particulière, et possède son expression propre qui ne peut être qu'abstraite. Il est évident que, la structure syntactique déterminant la façon de penser, cette particularité de la langue chinoise doit pousser la pensée du peuple à l'abstraction.

Cette abstraction, toutefois, n'est pas une imprécision ; au contraire, l'indépendance de toutes contingences particulières confère une valeur absolue à la notion, exprimée par chaque mot détaché de son emploi particulier et chaque tournure grammaticale conçue indépendamment d'un cas concret. Dans les langues à désinences, il est évident que les mots et tournures, accusant par leur forme chaque cas particulier qu'ils desservent, ne peuvent être que relatifs.

Cette valeur absolue détermine une tendance marquée vers la précision et la concision. L'indépendance et la valeur absolue permettent d'utiliser toujours le terme et la tournure les plus appropriés sans souci des conditions particulières de l'expression, puisque tout mot et toute tournure sont toujours applicables ; cette qualité entraîne la concision, puisqu'il n'y a jamais lieu d'employer des périphrases ou des commentaires explicatifs.

Enfin, toujours la même indépendance des mots prédispose au choix du terme précis et de la tournure adéquate qui n'est pas, comme c'est le cas dans les langues occidentales, fixée une fois pour toutes, sitôt que la phrase est commencée, par le jeu des accords des désinences. Cette qualité donne à la langue un caractère plus réfléchi, exige une attention plus soutenue et la rend plus analytique et raisonnée que ne le sont les langues à désinences, dans lesquelles le jeu des accords rend la phrase automatiquement construite sitôt qu'elle est commencée.

Ce caractère analytique de la pensée, joint à l'indépendance foncière des mots et des tournures, déterminent une grande objectivité, on pourrait même dire la possibilité d'une objectivité parfaite. L'indépendance des idées en soi est scrupuleusement préservée par les propriétés de la langue que nous venons de passer en revue. La mobilité du cadre gramma-

tical laissant aux mots leur forme intacte, on n'est pas tenté de les envisager séparément dans chaque cas particulier ainsi qu'on le fait dans les langues à désinences ; on suit parfaitement l'identité du mot à travers toutes ses acceptations.

Ces propriétés de la langue, tant grammaticales que sonores, ont déterminé le choix d'un système d'écriture correspondant, prenant le mot pour unité indécomposable et l'évoquant directement dans sa forme abstraite, dépouillée non seulement de toute acceptation particulière, mais même de son expression sonore, véritable contrepartie visuelle du mot prononcé.

Ainsi se trouve affirmé à nouveau l'esprit réfléchi et abstrait de la langue, qui distingue entre le mot notion en soi et son expression sonore, représentant directement l'un sans passer par l'autre.

Cette particularité de l'écriture chinoise permet la séparation parfaitement nette entre le style écrit et le style parlé, créant de chacun des deux une forme indépendante d'expression du génie unique de la langue et lui laissant toute latitude pour se développer suivant les exigences de son utilisation, manifestation de plus du même esprit abstrait, objectif et analytique.

D'autre part, cette division franche et nette permet à chacune des deux branches de la langue d'atteindre son développement extrême sans être gênée par des considérations de compromis comme c'est le cas des langues à désinence et à écriture phonétique, manifestant ainsi à nouveau la tendance à l'absolu que nous avons relevée parmi les propriétés de la langue chinoise.

Langue écrite et langue parlée se développent indépendamment, possédant des principes communs de syntaxe, mais se différenciant sensiblement par le vocabulaire. La langue écrite développe à l'extrême les qualités de précision et de concision, auxquelles les conditions du discours direct se prêtent relativement peu. En même temps, la richesse du vocabulaire appuie le caractère réfléchi de la langue et l'indépendance de l'armature syntactique donne à l'ensemble des phrases un caractère plutôt statique que dynamique.

Voici donc les caractéristiques, conséquences inévitables des propriétés de la langue chinoise, déterminant les divers détails de sa structure ; indépendance des mots et notions, tendance à l'abstraction et à l'absolu ; objectivité et caractère réfléchi, structure analytique ; précision et concision ; aspect statique.

Ces éléments une fois précisés, nous allons examiner leur rôle dans les divers domaines de la vie du peuple chinois, les lettres d'abord, comme domaine plus spécialement consacré à la langue nationale dont c'est la manifestation la plus directe ; l'histoire ensuite, politique et culturelle, et finalement le domaine de la pensée dans ses diverses manifestations. Ensuite, pour compléter l'étude il nous restera à dresser un parallèle entre ces propriétés de la langue chinoise et celles des langues à désinences et à écriture phonétique, complétant des remarques dont plusieurs ont été déjà disséminées au cours de la description de la langue chinoise. Cela constituera la dernière partie de l'étude que viendront clore quelques observations sur l'intérêt général que présente une étude semblable à la nôtre et les problèmes qu'elle permet de poser, sinon de résoudre.

CHAPITRE III

CONSÉQUENCES DES PROPRIÉTÉS DE LA LANGUE ET DE L'ÉCRITURE CHINOISES DANS LE DOMAINE LITTÉRAIRE

Nous avons déjà eu à donner les premières caractéristiques du domaine littéraire chinois en étudiant la formation et les particularités de la langue écrite qui constituent, tout naturellement, les éléments déterminants de la littérature. Nous savons ainsi que les belles-lettres chinoises disposent d'une langue autonome, possédant un vocabulaire immense et précis, ayant ses formes et ses tournures, desservie par l'écriture idéographique et, enfin, pratiquement inchangée depuis vingt-trois siècles au moins. Nous avons également signalé le fait que, par suite de l'existence autonome de la langue écrite, les textes devenaient la seule source d'apprentissage pour celle-ci. C'est par l'examen plus détaillé de cette dernière remarque que nous allons continuer notre étude.

Une nécessité pareille est d'une importance primordiale dans toute la formation de l'art littéraire. Non seulement cette nécessité renforce et affirme toujours davantage la séparation entre la langue écrite et la langue parlée, non seulement il est impossible à l'œuvre littéraire d'avoir un caractère d'improvisation et d'être le fait d'un homme manquant d'études, mais encore elle impose à tout individu désireux d'écrire l'étude de l'œuvre de ses devanciers et la connaissance approfondie des chefs-d'œuvre de tout l'ensemble de la littérature nationale. Celle-ci constitue le seul répertoire dans lequel l'auteur peut puiser tant les mots que les tournures de phrases : comme le caractère indépendant de la syntaxe chinoise rend impossible tout classement méthodique des particules, c'est dans l'usage des grands maîtres du style plutôt que dans de sèches nomenclatures qu'un lettré puise sa connaissance des finesses grammaticales. La richesse du vocabulaire et l'aisance du style sont en proportion directe de l'étendue des lectures.

Si l'on songe au rôle extrêmement développé, souvent primordial, que jouent dans les lettres occidentales les observations et notations du langage direct, on ne pourra manquer d'apprécier le surcroît d'importance que cette considération apporte aux œuvres des devanciers littéraires à l'égard de leurs cadets.

Bien entendu, les auteurs de romans ou de pièces de théâtre, bref, des genres employant le langage parlé, s'adressent, en Chine comme ailleurs, aux scènes de la vie courante qui leur fournissent des termes justes et le langage approprié aux classes et situations diverses ; mais, d'une part, il ne faut pas oublier que ces œuvres elles aussi comportent en Chine des passages souvent importants en langue écrite, ce qui engage leurs auteurs à s'adresser quand même à la source écrite en même temps que parlée, et, d'autre part, ce ne sont nullement les seuls auteurs de romans ou de théâtre qui en Occident puisent à ces sources vivantes — qu'il suffise, pour le prouver, de citer Malherbe et ses crocheteurs.

Ainsi les propriétés de la langue écrite chinoise font que tout auteur, pour se former, doit étudier très attentivement la littérature existante. En procédant à l'étude du vocabulaire et des tournures syntactiques, il s'imprègne inévitablement du style et des idées des grands maîtres des lettres nationales. Il est normal qu'en abordant les lectures, un jeune homme ne possède aucun critérium personnel qui puisse guider son choix ; par suite de cela, il suit les indications de ses maîtres et de la tradition courante et commence inévitablement par les grands classiques qui sont reconnus comme auteurs modèles. Bien entendu, par la suite, son goût personnel une fois formé et les premières bases acquises, il étend plus ou moins considérablement ses lectures et passe alors des auteurs classiques et, en quelque sorte, obligatoires, à ceux qu'il se choisit lui-même, établissant des préférences personnelles et subissant des influences que les autres ne subissent pas nécessairement. N'empêche que la formation de base est invariablement donnée par les mêmes auteurs. Ainsi, parallèlement aux éléments de formation écrite générale, vocabulaire et grammaire, les jeunes lettrés subissent également

l'influence des éléments qui appartiennent à ces maîtres de la langue en propre, habitudes linguistiques, préférences pour certaines tournures plutôt que d'autres, bref tous les traits qui rendent leur style personnel. Et, comme toute œuvre comporte non seulement une forme mais encore un fonds, ils subissent également l'influence des idées propres à ces auteurs.

On pourra objecter, sans doute, que la formation scolaire impose dans tous les pays certains auteurs classiques aux jeunes gens dont ces auteurs influencent et parfois forment le goût. Cependant, la présence en Chine de la langue écrite rend les choses fort différentes ; en Occident, le style écrit est toujours si fortement mélangé d'éléments parlés qu'un jeune homme possède dans la pratique quotidienne et directe de la langue une première base qui le guide dans ses jugements et forme un critérium ; le critérium peut être faux, car, ignorant des divergences de situation entre une œuvre écrite et un discours direct, il peut exiger des œuvres écrites des propriétés qu'elles ne sauraient avoir, là n'est pas la question ; l'essentiel est que, vraie ou fausse, le jeune homme possède une base d'appréciation indépendante des auteurs dont on lui impose la lecture et forme ainsi un jugement sur ces auteurs. Le jeune lettré chinois qui commence l'étude de la langue écrite dans les grands classiques est dans une situation tout autre : la distinction entre langue écrite et langue parlée ne lui permet pas de se baser sur celle-ci pour juger celle-là ; il se trouve donc absolument privé de point de comparaison et incapable de distinguer ce qui fait partie des règles et éléments de la langue écrite de ce qui appartient plus spécialement au style de l'auteur étudié. Bien entendu, comme il s'agit de sa langue natale dans laquelle il pense et que les principes de la grammaire sont foncièrement les mêmes dans la langue parlée comme dans la langue écrite, son intuition le guide beaucoup. Néanmoins, obligé de rédiger, il commence nécessairement par des paraphrases et des pastiches des auteurs étudiés, imitant ainsi non plus seulement la structure écrite dont ils lui fournissent l'exemple, mais aussi bien leur style personnel et plus d'une fois aussi leur manière de penser et jusqu'à leurs idées.

Pour expliquer ce genre d'influence par une analogie accessible aux conditions des lettres occidentales, prenons le cas des élèves français auxquels leurs maîtres demandent encore de temps en temps à écrire des lettres ou relations imaginaires sur des événements du XVIIe siècle : « Un lettré du XVIIe siècle explique à un ami pourquoi il préfère Racine à Corneille » « un provincial décrit la première du Cid » ou autre sujet semblable de baccalauréat. Devant un sujet pareil, de nombreux candidats se croiront obligés de faire un pastiche de la langue de l'époque ; pour cela, ils auront à leur disposition quelques morceaux de Bossuet et de Mme de Sévigné et y puiseront à pleines mains. Mais, ne connaissant que ces seuls auteurs de toute l'époque dont ils prétendent parodier le style, ils n'auront aucun moyen de distinguer ce qui fait le propre de chacun de ces deux écrivains d'éléments qui sont caractéristiques au siècle et que l'on retrouve chez tous les auteurs du temps, bons ou mauvais. Au lieu d'imiter le style du XVIIe siècle, ils démarqueront donc Bossuet ou Mme de Sévigné. Pour en faire autrement, il eût fallu qu'ils aient lu suffisamment d'auteurs de cette période pour pouvoir faire la part de chacun de ces deux éléments, ce qui n'est certainement pas le cas d'un élève de lycée et ne saurait même lui être demandé.

Les jeunes lettrés chinois commencent donc eux aussi par commettre une confusion analogue dans leurs premiers exercices de style écrit. Certes, ce genre de confusion ne peut être que passager et bientôt, à force de lire et de comparer, ils arrivent à faire la différenciation entre style et grammaire et, tout en appliquant régulièrement l'une, en user plus librement avec l'autre. Néanmoins, les premières habitudes étant les plus fortes, les lettrés chinois s'imprègnent inévitablement des particularités stylistiques des grands classiques qu'on leur enseigne comme modèles, qui laissent une trace profonde dans leur façon de rédiger et de penser. Ainsi la perpétuité des traditions littéraires que nécessite le caractère autonome de la langue écrite se trouve accrue et développée par l'influence que les grands auteurs exercent sur la mentalité de la jeunesse, qui non seulement les lit avant tout autre auteur,

comme c'est le cas partout, mais encore doit chercher à les imiter et s'en imprègne.

Le caractère homogène de la langue écrite ne fait que s'accroître, puisque toute formation commence par des transpositions des choses existantes ; si cette pratique laisse libre la voie des développements personnels et des conceptions nouvelles, elle ne prédispose guère à des innovations considérables, à des changements de principes, ceux-là étant acquis par les premiers exercices et d'autant plus immuables que leur acquisition était globale et irraisonnée. Dans ces conditions, les innovations prennent tout naturellement l'aspect de particularités stylistiques plutôt que de modifications dans la structure de la langue.

Un autre élément qui découle de cette considération, c'est la constance et la solidité des cadres d'appréciation littéraire. Les auteurs classiques forment la base du style écrit de chaque génération ; il est inévitable que celle-ci, façonnée par cette base première, conserve son estime à ces modèles sur lesquels elle a formé son expression et modelé sa façon de rédiger ainsi que d'exprimer et développer les pensées. Aussi continue-t-elle l'instruction de la génération suivante sur les mêmes modèles et la tradition se perpétue indéfiniment. Cette pratique, qui découle naturellement du caractère stable de la langue écrite, contribue à son tour à renforcer cette stabilité toujours davantage.

Il serait certes abusif de donner un sens trop absolu à ce que nous relatons sous forme de fait positif, alors que c'est essentiellement une tendance ; il est normal que, décrivant les particularités de la langue et littérature chinoises, nous les soulignions et les mettions en valeur ; il serait injuste de leur donner un caractère trop exclusif. Il est constant que l'originalité de l'esprit existe entière et que le style et les tendances littéraires, malgré les éléments que nous venons de signaler, ont changé mainte et mainte fois au cours des siècles, produisant des formes souvent opposées de manière littéraire. Ce qu'il convient de retenir de la tendance que nous avons signalée, c'est la ténacité des goûts littéraires en Chine et la lenteur avec laquelle une évolution s'opère.

L'une et l'autre sont faciles à expliquer ; nous avons vu comment débutait la formation littéraire des lettrés. A mesure qu'elle se développait, le lettré élargissait le cercle de ses lectures, ce qui lui permettait, non seulement de différencier de façon définitive canon grammatical et style individuel des différents écrivains, mais encore d'apprécier à sa juste valeur le choix des modèles qui lui avaient été offerts et les qualités des écrivains que ce choix consacrait. Il n'est guère imaginable que les grands maîtres proposés en modèle aient pu avoir été choisis à tort avec une vérification continuelle et renouvelée à chaque génération. Au contraire, dans les pays où la langue écrite n'est pas séparée de la parlée, la lecture n'est plus une nécessité mais un passe-temps ou une spécialisation. Ceci fait que, si dans l'ensemble les bonnes réputations littéraires sont justifiées, bien qu'on préfère la plupart du temps respecter les grands maîtres plutôt que de les lire, par contre, il est nombre d'oublis ou de négligences qui n'ont souvent que des causes fortuites ; faute de lecteurs, ces oublis se perpétuent à travers des siècles, offrant occasionnellement des sujets de réhabilitations littéraires aussi éclatantes que faciles à des chercheurs égarés. Dans tous les cas, ces œuvres restent l'apanage de ceux qu'on peut dénommer des « lecteurs professionnels » ; le grand public occidental se désintéresse régulièrement des auteurs passés pour suivre les seuls contemporains, abstraction totale faite des qualités respectives des uns et des autres ; c'est la conséquence inévitable de l'absence d'une langue écrite qui fait que les auteurs vieillissent.

Une attitude semblable est impossible en Chine ; l'unité de la langue écrite à travers les siècles et la nécessité d'études classiques constantes pour se perfectionner dans les belles-lettres font que les lecteurs jugent en connaissance de cause : la langue étant la même, ils n'ont aucune raison de distinguer les contemporains, ce qui fait que leur appréciation va invariablement à celui qu'ils estiment le meilleur après avoir pu le comparer aux autres, abstraction faite du temps.

Ceci explique qu'un auteur peut parfaitement à tout moment s'imposer par ses qualités dans l'ensemble de la littérature chinoise ; bien plus, cette uniformité de langue rendant

tous les auteurs également accessibles au lecteur, elle permet à chacun de concourir avec tous les auteurs de sa langue, quelle que soit leur époque ; la langue uniforme offre non seulement une accessibilité pareille, mais encore un critérium égal, alors qu'il est difficile de trouver une base permettant de comparer Alain Chartier à Alfred de Vigny ou Chaucer à Dickens. Relevons, toutefois, en passant que, pour être équitable envers les modernes, par-delà l'accessibilité uniforme de la langue il convient de tenir compte de l'usure progressive de celle-ci à mesure qu'elle se développe. L'ensemble de l'évolution littéraire de chaque peuple suit une courbe sensiblement uniforme et différencie nécessairement les auteurs, abstraction faite de leurs qualités personnelles, d'après l'état dans lequel ils ont trouvé l'évolution littéraire à l'époque à laquelle ils vivent. Nous arrêtons ici cette remarque, car ce n'est certes pas une question qu'on puisse traiter en passant et incidemment et que, par ailleurs, elle sort complètement de notre cadre : il s'agit là d'un phénomène constant, propre à toutes les civilisations dans toutes leurs manifestations, alors que notre sujet actuel est de relever les particularités de la langue chinoise. Du reste, nous avons déjà traité ailleurs ce sujet, en ce qui concerne la littérature chinoise, avec tout le détail nécessaire (1).

Un auteur peut ainsi faire apprécier ses qualités avec certaine facilité ; il est même sûr que, victime de cabales ou d'injustice de la part des contemporains, il fera inévitablement son chemin puisque le style ne vieillit pas. Par contre, le procédé par lequel un auteur commence à faire partie du groupe d'élite dont les œuvres servent à l'enseignement premier de la jeunesse est forcément lent. Il faut pour cela qu'un nombre suffisant de générations l'ait cité, imité et préconisé pour que graduellement sa façon d'écrire devienne, à la suite de ces imitations, suffisamment universalisée, et par cela neutralisée, qu'il puisse servir de modèle aux débutants sans leur imposer des tournures qui paraîtraient trop originales et insolites et leur rendraient ainsi plus difficile l'étude ultérieure

(1) Cf. G. Margouliès, *Histoire de la littérature chinoise*, Payot, Paris

du style. Il faut à son œuvre la patine que donne à un auteur la qualité reconnue de chef d'école et le nombre d'imitateurs suffisant pour vulgariser sa manière — éléments qui, du reste, sont tout aussi nécessaires pour un rôle pareil en Occident. Seulement en Occident, ces éléments peuvent agir directement ; ces auteurs, chefs d'écoles nouvelles, forment souvent la lecture unique de la jeunesse avide de nouveautés et portée à remplacer les autorités imposées par de nouvelles qu'elle impose à son tour. Par contre, en Chine, les considérations que nous avons exposées rendent le processus plus sûr mais plus lent et exigent bien un siècle, si ce n'est deux ou davantage. Cela ne signifie pas qu'un grand auteur ne jouisse dès son vivant de tout le prestige et de toute la renommée que son talent lui assure ; mais de là à faire partie du canon littéraire, qui se confond, en quelque sorte, avec la langue même, qui sert à enseigner à lire et écrire, à pratiquer la langue écrite, comme la parole des parents apprend aux enfants à parler, il y a encore une étape importante à franchir. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'on trouve parmi ces œuvres modèles des auteurs ayant pour le moins huit à dix siècles d'antiquité, et souvent le double, et si une grande partie d'anthologies destinées à apprendre le bon style écrit à la jeunesse s'arrête au XVII[e] siècle ; les auteurs des périodes plus récentes forment des recueils à part, comme pour réserver le jugement sur la valeur éducative de leur style.

On voit d'après ce qui précède le caractère particulier de cette perpétuité de la tradition littéraire en Chine ; il ne s'agit pas d'un élément que chaque génération nouvelle, l'acceptant de ses aînés, transmettrait à son tour à la suivante dans ses œuvres. Il s'agit d'une source unique et constante de la tradition, formée par une sélection, consacrée par les siècles, de ce qu'il y a de meilleur et de plus caractéristique dans l'ensemble de l'immense patrimoine littéraire chinois, qui sert uniformément, de génération en génération et de siècle en siècle, de base de connaissances apprenant à la jeunesse à exprimer sa pensée par écrit ; et, d'après ce que nous savons des particularités de la langue écrite, nous pouvons aussi bien dire, apprenant à penser. Rien ne saurait, certes,

mieux perpétuer non seulement les bases de la langue écrite, renforçant toujours à nouveau son caractère déjà fixe par sa nature, mais, d'une façon plus générale, les éléments constitutifs de la civilisation nationale dont cette littérature forme la quintessence et qui constitue le noyau des connaissances, des pensées et des méthodes de chaque génération nouvelle; aspect que nous aurons à souligner en son temps, en parlant des répercussions historiques et culturelles des propriétés de la langue chinoise.

Nous venons de voir comment se forment les premières connaissances des jeunes lettrés abordant l'étude de la langue écrite. Il ne faut certainement pas croire que ces anthologies limitent et ferment les horizons littéraires du chinois ; certes, un certain nombre de personnes, content d'un minimum de connaissances, ne poussera pas ses études plus loin. Mais la majorité, ne conservant ces anthologies que comme guides stylistiques et grammaticaux, fera des lectures ultérieures plus suivies et plus poussées, ne se contentant plus d'extraits mais s'adressant directement aux œuvres des auteurs séparés. Dans la plupart des cas, ces anthologies de début pourront leur indiquer des éléments de départ et déterminer leurs préférences, puisque sur les 2.000 ans d'histoire littéraire qu'elles résument et les dizaines sinon centaines d'auteurs, presque toujours de tout premier ordre, qu'elles renferment, il est bien rare que chacun ne trouve une tendance littéraire à son goût et un ou plusieurs auteurs qui lui plaisent particulièrement ; c'est donc ceux-là qu'il se mettra à étudier plus en détail.

En dehors de ces anthologies premières, il en existe plusieurs autres, soit plus spécialement consacrées à une époque donnée, soit à un genre littéraire, poésie ou prose. En général, le groupement par recueils est très en vogue en Chine, conséquence naturelle du nombre incalculable des œuvres littéraires qui sont à la disposition du lecteur. Aussi, bien que ce soient des recueils, leur volume est souvent infiniment plus considérable que celui qu'on est habitué de voir en Occident. Pour ne citer que quelques exemples courants, chaque jeune étudiant possède une collection dite « les cent philosophes »,

constituant un choix d'ouvrages philosophiques et historiques, appartenant principalement aux premières périodes des lettres chinoises. Le titre indique bien qu'il s'agit de cent ouvrages choisis et le recueil, rendu en langue occidentale, constituerait facilement la valeur d'une soixantaine de volumes. De même, un recueil courant réunit les 40 meilleurs auteurs de la période entre le IIe siècle avant J.-C. et le VIe siècle après J.-C. et comprend les œuvres complètes conservées de chacun d'entre eux. Il serait facile de multiplier ces exemples à l'infini, sans parler de recueils plus complets ; tels sont, par exemple, les « poètes des T'ang (VII-IXe siècles) », recueil qui comprend les œuvres de plusieurs milliers de poètes. Si d'une grande partie de ces poètes il ne reste guère qu'une ou deux pièces, on peut quand même compter par dizaines ceux dont les œuvres rempliraient un volume entier ou même plusieurs. Tels sont encore les recueils qu'entreprennent les maisons d'édition, comme l' « Encyclopédie Taoïste », comprenant 1.200 volumes, ou des collections d'œuvres complètes de centaines d'auteurs, comprenant souvent jusqu'à plusieurs milliers de volumes. Et malgré tout ces recueils ne constituent toujours que des choix d'auteurs, déterminés par quelques caractéristiques particulières, soit d'époque, soit de sujet ; l'immense majorité de chaque catégorie reste en dehors des recueils.

Cette abondance des recueils et leurs dimensions montrent combien, par suite des exigences de la langue écrite, le volume des lectures normales d'un chinois dépasse celui d'un occidental ; il suffirait de constater que dans aucun pays occidental aucun éditeur ne saurait produire un recueil des œuvres complètes de cent ou deux cents poètes, formant plusieurs centaines de volumes, sans être sûr de courir à la ruine. Même en essayant des collections vendues séparément et échelonnées sur des dizaines d'années, tirées à peu d'exemplaires, les éditeurs risquent beaucoup et perdent de l'argent ; par contre, non seulement des collections semblables s'impriment en Chine en une fois et se vendent complètes, mais leur nombre et leur variété attestent que c'est là une entreprise excellente du point de vue éditorial. Ceci montre

l'exactitude de ce que nous disions précédemment sur le fait que non seulement l'ensemble de la littérature nationale était virtuellement à la portée de chaque lecteur, mais que les lecteurs s'y adressaient effectivement et que ce mélange constant d'époques affirmait et consolidait l'unité nationale et la continuité de ses traditions.

Faisons ici une remarque technique : en nous entendant parler de milliers de volumes, plusieurs se demanderont avec angoisse quelles salles de bibliothèque immenses devra posséder chez lui chaque étudiant et, pratiquement, chaque Chinois instruit pour pouvoir ranger ses livres, si quelques recueils, que nous disons être des plus courants, se montent déjà à 30, à 50 volumes chacun. Il convient de les rassurer immédiatement : l'évaluation que nous faisions correspondait au nombre de volumes que ces ouvrages auraient une fois traduits en européen et imprimés suivant les habitudes occidentales ; l'espace occupé par chacune de ces collections en édition courante chinoise ne dépasse pas celui de trois à cinq volumes in-8° occidentaux.

Cette énorme différence de volume est réalisée par une succession d'éléments appartenant tant à la langue qu'à l'écriture et, finalement, à la technique même de librairie et d'édition. Tout d'abord interviennent les propriétés linguistiques : la richesse du vocabulaire permet de retrouver le terme exact et la souplesse et la précision de la syntaxe fournissent les tournures les plus directes, supprimant toute circonlocution. De la sorte, si dans la langue parlée, le nombre de mots d'une phrase chinoise est à peu près équivalent de celui de la phrase occidentale qui la traduirait, quelquefois même un peu supérieur, à cause du fait que l'armature grammaticale, qui en Occident fait partie intégrante des mots, doit être ici comptée à part, par contre, si l'on prend des phrases de langue écrite, leur rendement occidental est facilement deux-trois fois plus long, souvent davantage, s'il veut être aussi précis que son original et en rendre intégralement la valeur.

Cette première réduction de volume, purement grammaticale, est à son tour accentuée par les propriétés graphiques ; les caractères représentant chacun un mot, la place que tient

chaque mot devient sensiblement plus réduite que celle qu'occupent les mots occidentaux dont l'unité d'écriture est une lettre. Ainsi, tout en employant des caractères plus grands que les lettres d'imprimerie courante européenne, on réalise, par le fait de l'écriture, une économie de place dont on mesurera facilement l'importance en songeant au nombre de lettres qu'il faut en moyenne pour composer un mot occidental.

Un élément purement matériel et technique permet d'accentuer encore cette économie de place que réalise l'écriture chinoise. Nous avons eu à signaler en analysant la structure des caractères que les traits qui les composaient étaient disposés sur la surface totale qui était réservée à chacun d'eux d'une façon homogène, groupés autour du centre que constituait le caractère. Ceci excluait toute possibilité de confusion entre les éléments des caractères qui se suivaient, alors que l'écriture phonétique, alignant les lettres du mot strictement de la même façon dont elle alignait les mots de la phrase, nécessitait des intervalles assez considérables entre les mots pour éviter la confusion.

Cette particularité donne à la typographie chinoise toute latitude pour réduire au minimum les intervalles entre caractères ainsi que ceux entre les lignes, sans nuire à la facilité de la lecture ; nouvelle et appréciable économie de place.

Toutes ces économies successives de place font partie de l'esprit de concision qui pénètre la langue ; nous trouvons les mêmes tendances dans le côté purement matériel de la présentation des textes. Là encore, aucun des éléments extérieurs nécessitant les espacements de la typographie occidentale ne se retrouve en Chine. Non seulement les mots et les lignes n'ont pas besoin d'être espacés plus que le strict minimum indispensable, mais encore toute la place que prend la ponctuation se trouve économisée par le fait que, comme nous le savons, elle est tout entière comprise dans l'ensemble des mots « vides » et, par conséquent, figure déjà dans le contexte. Comme cette ponctuation, très complète, comprend toutes les nuances jusqu'à celles qui marquent la fin ou le commencement d'un alinéa, les passages à la ligne sont encore une dis-

position qui est absente des livres chinois ; le texte se continue d'un bout à l'autre du volume, sans autre interruption que celle, inévitable, de la fin d'un chapitre ou d'un morceau.

Enfin, pour ajouter un dernier élément d'économie de place à tous ceux que nous avons vus, dimensions plus réduites des caractères, comparativement à la place qu'occupent les mots notés alphabétiquement, réduction d'intervalles, absence d'interruptions, les éditeurs chinois ajoutent habituellement celui de la minceur du papier ; si ce papier se trouve trop mince pour permettre l'impression des deux côtés, comme on le fait en Europe, par contre, ce désavantage est compensé avec usure par le peu de place qu'il tient et le peu de poids que comporte ainsi un volume. Le papier dit des Indes, employé par l'édition anglaise pour présenter sous format réduit des œuvres volumineuses, et plus particulièrement, réduire la Bible à un volume portatif et lisible, peut donner une idée de l'économie de place que représente l'usage d'un papier pareil.

C'est ainsi que l'esprit de concision se manifestant d'une façon continue à travers toutes les phases successives de la production d'un ouvrage, depuis celle, toute intellectuelle, des tendances grammaticales et linguistiques, jusqu'à celle, strictement matérielle, du choix du papier, on arrive au fait qu'un volume occidental prend jusqu'à dix fois plus de place qu'un ouvrage correspondant chinois, si ce n'est davantage.

Sans appuyer sur les différents aspects de la mentalité que révèlent ces particularités comparées des livres chinois et occidentaux, quitte à le faire plus tard, nous constaterons, pour en revenir à notre point de départ, l'importance et l'abondance des ouvrages que consulte un Chinois. Que si tout est fait pour réduire leur volume au strict minimum nécessaire, leur nombre n'en demeure pas moins tel qu'ils forment dans l'ensemble un volume facilement comparable et même supérieur à celui d'une bibliothèque moyenne d'occidental instruit. Même s'ils sont sur papier fin, des centaines de volumes finissent par prendre de la place ; mais, à place égale, la somme de lecture offerte diffère, on l'a vu, d'une façon énorme.

Ceci montre combien la somme de lectures moyenne est supérieure chez un Chinois à celle d'un Occidental de degré d'instruction correspondant ; c'est là la conséquence inévitable de la présence de la langue écrite. Par contre, ces lectures, nécessaires pour la connaissance et la maîtrise de la langue, rendent parallèlement à cela de nombreux services, tant à ceux qui sont obligés de les faire qu'à l'ensemble de la civilisation nationale.

Grâce à ces lectures, un lettré est forcément beaucoup plus au courant des travaux et de la pensée de ses prédécesseurs que ne l'est un Occidental ; ce dernier peut écrire sans étudier et, travaillant individuellement et détaché des autres, peut, sans le savoir, être amené à reprendre et répéter des travaux déjà faits, ou même, ce qui est encore plus grave, développer des idées déjà dépassées et démenties par ailleurs, perdant un temps considérable à retrouver de lui-même ce qu'il aurait pu posséder comme acquis à son point de départ. Si la chose est, malgré tout, relativement plus rare dans le domaine des sciences, où les travaux précédents forment une base de connaissances indispensable, dans le domaine de la pensée et des lettres, en un mot, dans tous ceux où les connaissances concrètes ne semblent pas aussi indispensables, du moins à première vue, ce genre de confusion se représente avec une facilité d'autant plus grande que l'assurance et le désir d'originalité qui sont propres à l'homme ont besoin de nécessités réelles et de contrainte extérieure pour ne pas trouver dans l'ignorance une façon simpliste de satisfaire ses ambitions.

Cette connaissance, en quelque sorte, forcée que le lecteur chinois prend des travaux de ses prédécesseurs croît inévitablement en proportion du désir que ce lecteur éprouve de composer lui-même ; s'il veut être original, l'auteur doit posséder un vocabulaire riche et choisi, et les lectures seules peuvent le lui procurer. De cette façon, en plus de la perpétuité de la tradition et de l'unité d'inspiration à travers les âges, ces mêmes propriétés de la langue écrite assurent un nouvel avantage aux lettres, celui d'éviter dans une large mesure les redites. En effet, lors de ses lectures le lettré n'en-

richit pas son vocabulaire sans relever les idées qu'il trouve dans les ouvrages qu'il lit ; cela lui permet de se rendre compte de l'acquit que présente, dans le domaine de la pensée et des connaissances, l'œuvre de ses prédécesseurs. S'il veut aller de l'avant, il peut débuter au point même où les autres se sont arrêtés, sans faire double emploi avec personne. Ainsi le travail de la pensée nationale affirme son unité à travers les divergences personnelles des auteurs qui contribuent à la former. Rien ne peut comporter un caractère de nouveauté si ce n'est effectivement nouveau et chaque chose est présentée en liaison avec les étapes précédentes, faisant mieux ressortir son originalité et l'apport personnel et nouveau qu'elle constitue. Bien entendu, l'immensité du répertoire rend les doubles emplois toujours possibles ; il n'en est pas moins vrai que les particularités même de la langue en réduisent les chances autant qu'on peut le faire.

Par contre, le cas est fréquent où le jeune auteur se rend compte que ce qu'il considérait comme nouveauté se retrouve déjà, sous une forme plus ou moins analogue, parmi les travaux de ses prédécesseurs. Dans ce cas, force lui est d'abandonner le désir d'annoncer son idée comme une nouveauté et la présenter sous forme indépendante. Cependant il est fréquent qu'en comparant son idée à l'expression qu'il en trouve dans les ouvrages précédents, il constate des divergences indiquant des nuances souvent appréciables, permettant d'apporter des précisions complémentaires aux travaux existants. Son apport prend alors une forme dépendante, de commentaire au texte antérieur ou de complément qui le prend ouvertement comme base et le cite comme tel.

C'est encore là le souci de précision et de concision qui apparaît, rejetant de tout travail ce qui n'est pas indispensable, déjà exprimé par ailleurs, assurant ainsi la continuité de l'effort de pensée qui seule peut permettre une progression véritable et non un piétinement.

Cette remarque explique l'importance des commentaires et travaux de recherche littéraire dans le répertoire de la littérature chinoise ; les mélanges critiques forment une catégorie de productions extrêmement importante. Ainsi conçus, ces

travaux non seulement permettent de conserver tout ce qui, dans la pensée de son auteur, constituait un élément vraiment nouveau et original, mais encore contribuent à une meilleure compréhension et appréciation des œuvres plus anciennes qu'elles reprennent et remettent en avant.

Une autre conséquence du même état de choses est que, si l'on tient ainsi compte avec précision de ce qui se trouve fait dans la matière, il devient sensiblement plus difficile de trouver des choses nouvelles à dire ; ce qu'on a de nouveau se réduit souvent à un détail, une nuance. Pour bien les faire ressortir, il est indispensable de résumer le travail précédent ; il est évidemment impossible d'exposer une nuance ou une question de détail seule sans l'ambiance qui la situe et permet de la comprendre et l'apprécier.

La conséquence en est que les ouvrages chinois présentent plus d'une fois, à première vue, un manque de variété, particulièrement frappant pour un lecteur occidental qui pense voir à tout bout de champ des redites et accuse l'œuvre de monotonie et d'absence de personnalité — ce sont là, en effet, les critiques qu'on peut souvent entendre adresser à une grande partie des productions littéraires chinoises, tant celles qui appartiennent aux belles lettres proprement dites, poésies et essais en prose, que surtout aux œuvres de portée morale ou philosophique. En réalité, une accusation semblable est dénuée de fondement ; elle n'en est pas moins intéressante à examiner, car les causes qui la motivent sont autant d'indices permettant de se rendre mieux compte des propriétés des lettres chinoises.

Les raisons d'une appréciation semblable sont de plusieurs espèces. Il y a, tout d'abord, l'élément que nous connaissons déjà, perpétuité de la tradition littéraire et connaissance approfondie des auteurs antérieurs. Cet élément fait qu'on connaît, une fois pour toutes, ce qui se trouve acquis sur la question donnée et que, pour les facilités du travail ultérieur, on prend, pour résumer cet acquis, le formulé le plus parfait que l'on conserve ensuite à peu près uniformément. De la sorte, une fois que le souci de précision est satisfait par l'élaboration de la formule la meilleure et la plus concise, on la

perpétue telle quelle. Il paraît évident que c'est là la façon de procéder la plus logique et efficace et que l'accuser de monotonie revient au même que d'accuser de redite un raisonnement mathématique qui récapitule chaque fois qu'il s'apprête à faire un pas en avant. Le fait qu'un occidental la ressent néanmoins comme telle est caractéristique pour la façon de procéder des langues à écriture phonétique, qui conservent au formulé une grande part de l'élément d'improvisation formant le fonds de l'élocution orale. Cela les empêche de pouvoir arriver dans ce formulé à une précision parfaite qu'ils puissent considérer comme finale et immuable et fait qu'un nuancement basé sur la précision quasi-mathématique des termes est susceptible de leur échapper. Par contre, ils acceptent volontiers comme nouvelle une formule qui ne change que la forme extérieure. La raison en est toujours le rapprochement forcé entre discours direct et texte écrit : on sait qu'il est très difficile de faire, à l'audition d'un discours parlé, la part du fonds et de la forme ; là est le secret de l'emprise de l'art oratoire et aussi son grand danger. L'écriture phonétique évoquant les sons, la même différenciation devient souvent difficile à faire en Occident à la lecture. Il reste pourtant bien entendu que nous parlons toujours de tendances caractéristiques et non d'impossibilité absolue.

Nous avons jusqu'ici envisagé les conséquences qu'entraînait la présence d'une langue écrite dans la forme générale de la pensée rédigée et la conception des textes écrits. Réservons pour le parallèle avec les littératures occidentales l'examen du répertoire et des propriétés extérieures ; autrement, les éléments caractéristiques étant seuls relevés, ils pourraient donner une fausse idée de l'ensemble, alors que dans un parallèle il est implicitement entendu qu'on souligne d'office les divergences pour établir les caractéristiques respectives par opposition et que, par delà ces divergences, on retrouve les similitudes imposées par l'unité de la nature humaine. Par contre, nous pouvons relever ici les différentes propriétés de l'écriture idéographique qui dotent la littérature chinoise, et surtout la littérature artistique, de moyens

multiples d'expression inconnus dans les littératures rendues alphabétiquement.

Nous savons quels sont les éléments essentiels des lettres chinoises : précision, concision, analyse abstraite, nuancement, éléments propres à la langue. Nous pourrons nous arrêter davantage sur le côté plus particulièrement graphique. Cet examen viendra compléter ce que nous avions dit précédemment sur les qualités et possibilités autonomes de la langue écrite, montrant que non seulement elle possède la contrepartie des effets de la langue sonore, mais encore qu'elle dispose de moyens d'action qui lui sont propres.

On a vu que la parenté par le tracé établissait entre les caractères un lien visuel pareil à celui que le son établit entre les mots prononcés. Dans un cas comme dans l'autre, ce rapprochement peut être de deux sortes : soit dû à une parenté réelle entre les mots, soit dû à un hasard, en en faisant un élément commun fortuit dont on peut profiter. Le premier est le lien qui unit les dérivés de la même racine, le second prête à allitération, assonance ou rime. De même, dans les caractères un lien d'après la signification est représenté par les clefs communes tandis que la deuxième forme de rapprochement est représentée par la communauté de tout autre élément du caractère.

Si ce tableau est strictement parallèle, les rapprochements entre caractères offrent infiniment plus de variété et partant, plus de ressources pour la littérature que ne le font les sons. Ainsi, pour ce qui concerne le premier cas, nous savons que le nombre limité des clefs permet des rapprochements infiniment plus nombreux que ne le sont les dérivés d'une famille donnée de mots. Ce nombre est tellement grand et, en même temps, les liens qui unissent les mots à même clef sont tellement moins étroits que ceux des dérivés étymologiques d'une racine sonore, qu'il s'établit une technique littéraire mixte qui, tout en groupant les mots d'après leurs clefs, ressemble plutôt, par les effets qu'elle obtient, à l'allitération des belles-lettres occidentales. Ainsi, un auteur poétique faisant une description ou une énumération groupera souvent dix caractères ou davantage présentant tous la même clef : noms de plantes

ou d'animaux, description de cours d'eau ou de montagnes. Il est certes rare d'avoir dans les lettres occidentales des effets d'allitération aussi soutenus et développés, si ce n'est, peut-être, dans des écoles littéraires très particulières, à certaines époques, chez certains auteurs, comme, par exemple, Jean Molinet en France, Edgar Poe aux États-Unis ou Verhaeren en Belgique. On le voit, le cas est plutôt exceptionnel, puisque les trois cas cités s'étendent sur six siècles et appartiennent tous trois à des époques décadentes. Par contre, en Chine, la technique est constante dans la littérature.

Non seulement cette ressource littéraire est bien plus commune en Chine qu'en Europe, mais encore la technique chinoise possède plusieurs avantages qui lui sont propres. Tout d'abord, le lien de la clef est, quand même, une parenté d'idées entre les mots, ce qui donne aux caractères assemblés un aspect moins fortuit que ne le comportent, la plupart du temps, les allitérations occidentales, alors que le lien reste suffisamment lâche pour exclure tout effet fâcheux que produit la juxtaposition des dérivés de la même racine. D'autre part, la richesse du vocabulaire fait que, sous les clefs données, l'auteur peut choisir ses termes avec beaucoup plus d'aisance et d'abondance que ne le font les Occidentaux pour lesquels les ressources d'allitération sont assez réduites. Enfin, la clef étant un caractère à elle seule, sa présence implique, en dehors de l'idée du mot qu'elle détermine, l'idée qui lui est propre et que la répétition met en valeur. Ainsi se trouve réalisé un mode de suggestion fort subtil, introduisant, en plus du sens exprimé par la phrase, un nuancement complémentaire suggéré par des éléments détachés des caractères sur lesquels l'attention du lecteur se trouve attirée. Ce nuancement reste indépendant de la phrase exprimée, puisqu'il ne peut intervenir dans celle-ci ; il crée comme un second courant d'idées suggérées, passant sous celui qui est exprimé et le complétant. C'est là un effet comparable jusqu'à un certain point à celui des allitérations, mais avec cette différence, qui est énorme, que, ce que l'allitération fait simplement avec les sons, le caractère le fait directement avec les idées que suggère son tracé.

Un autre élément distingue également de façon essentielle ces allitérations visuelles des formes sonores que connaît l'Occident. L'allitération sonore est successive alors que l'allitération visuelle est simultanée; chacune reprend en cela les caractéristiques respectives du discours direct et de l'écriture. Or, si une prolongation trop grande d'une allitération sonore fatigue l'attention et empêche de suivre le sens de la phrase, ce qui limite l'emploi de cette tournure artistique, par contre, l'allitération écrite peut être admirée à loisir comme un élément artistique statique. Cette simultanéité permet des effets de coup d'œil d'ensemble qui, bien entendu, sont exclus de l'allitération sonore. Nous voici amenés ainsi non seulement à constater une fois de plus le caractère respectivement statique et dynamique des deux systèmes d'écriture et de langue mais de rappeler la comparaison que nous avons faite en parlant de la calligraphie, lorsque nous disions que l'écriture idéographique permettait des effets d'harmonie alors que les langues sonores ne connaissent que la mélodie. D'autre part, ces remarques s'apparentent à ce que nous avions dit sur le groupement des lettres dans les mots occidentaux et des éléments dans les caractères chinois. Là aussi les lettres s'allongeaient en une succession linéaire, alors que les caractères groupaient leurs éléments en une surface — rien ne saurait mieux mettre en lumière le caractère respectivement phonétique et visuel des deux systèmes d'écriture.

Cette importance du coup d'œil d'ensemble forme un élément constant dans la littérature artistique en dehors du rôle de la calligraphie ; dans le domaine de l'allitération écrite cet effet simultané fait que les énumérations, qui seraient fatigantes dans une littérature sonore, sont une ressource fréquente des descriptions artistiques chinoises, la répétition des clefs possédant une puissance évocatrice souvent très grande.

De même, les rappels d'idée créés par des éléments du tracé idéographique qu'on reprend ou qu'on souligne forment une source importante de procédés artistiques, soit que ces éléments viennent établir un rapprochement entre des caractères dont le sens ne s'y prêtait par ailleurs pas, soit encore qu'un élément entrant dans la composition d'un caractère, sur le-

quel on attire l'attention, vienne suggérer une nuance particulière au passage donné, nuance que le sens habituel du caractère ne comporte nullement. Dans ce cas, la phrase suggère cette nuance sans l'exprimer ouvertement, mais assez pour que l'attention du lecteur se fixe sur l'élément graphique voulu. Il s'établit ainsi un lien entre l'expression verbale et la suggestion graphique, nouvelle finesse artistique dont les écritures phonétiques ne peuvent fournir d'équivalent.

Ainsi la valeur idéographique des caractères et celle des éléments qui les composent contribue à compléter le sens de la phrase en en augmentant la richesse d'expression ; cette force de suggestion est extrêmement grande, car on suggère directement des idées ou complexes d'idée. Non seulement l'écriture idéographique rend les pensées directement sans passer par l'intermédiaire du son, mais encore elle transpose en écriture les suggestions de la pensée qu'on ne précise pas en paroles, sans que cette suggestion transparaisse dans les paroles exprimées comme c'est obligatoirement le cas pour les langues à écriture phonétique.

Nous avons envisagé ainsi les diverses associations formées entre les mots par le tracé des caractères ; rappelons que l'écriture idéographique ne gêne en rien des allitérations proprement dites, c'est-à-dire des associations sonores. Au contraire, la présence des caractères sert de garantie à la compréhension parfaite du texte, alors qu'autrement les particularités phonétiques du chinois risqueraient de rendre la chose difficile.

Nous voyons que la littérature chinoise possède, grâce à son écriture, un avantage incontestable sur les autres, puisque celle-ci fournit des effets qui lui sont propres sans pour cela l'empêcher d'avoir tous les avantages que possèdent les langues à écriture phonétique.

Par ailleurs, de même que dans les langues occidentales divers mots possèdent une valeur représentative dans leur sonorité même, de nombreux caractères jouissent de ce privilège, transposant en effet visuel un effet auditif. L'avantage est particulièrement appréciable, puisque la représentation visuelle est beaucoup plus variée et facile que l'évocation au-

ditive ; au reste, là comme dans tous les autres cas, les caractères au tracé suggestif et repésentatif ne gênent nullement l'existence des mots dont c'est la sonorité qui suggère l'image. Une fois de plus, l'avantage du chinois est de posséder un double jeu d'effets, sonores et visuels, alors que les langues à alphabet sont limitées aux seuls effets sonores.

On pourrait multiplier des exemples nouveaux des ressources de l'écriture idéographique ; pour une étude d'ensemble comme la nôtre, ceux que nous avons fournis sont suffisants pour faire admettre le principe que nous venons d'énoncer, savoir que son écriture donne à la langue chinoise un jeu d'effets de plus qu'aux autres : la transposition des effets auditifs dans le domaine visuel. C'est là une richesse additionnelle immense ; mais ces effets sont parfaitement impossibles à rendre dans une langue dépourvue d'écriture idéographique et souvent même difficiles à imaginer pour ceux qui n'en connaissent pas l'usage ; tel est, par exemple, la suggestion d'idées complémentaires par les éléments graphiques détachés des caractères.

Nous avons pu constater jusqu'à présent nombre de particularités de la littérature chinoise dues à son écriture idéographique ; il en est d'autres qu'elle doit à son monosyllabisme et surtout à la polytonie qui en est une conséquence. Celle-ci permet des dispositions purement sonores et des effets de groupement et d'opposition des tons de la langue qui une fois de plus ne sont pas concevables en Occident, si ce n'est dans des formes exclusivement musicales.

Ces effets, qui s'appliquent surtout au domaine poétique, rattachent celui-ci à la musique d'une façon infiniment plus complète que ce ne peut être le cas en Occident où le rythme est le seul élément qui puisse en faire l'office. En conséquence, la poésie chinoise, en dehors des rimes et du rythme, connaît également toute une succession de formes basées sur une précision de plus en plus grande dans la différenciation des tons et leur distribution régulière dans les vers. Les formes les plus extrêmes par leur technique s'apparentent à la musique presque autant qu'à la poésie proprement dite et exigent une parfaite connaissance des principes musicaux ; du reste, ce

genre de vers est employé essentiellement à composer des romances et des morceaux chantés.

D'autre part, lorsque la technique sonore musicale prend, comme nous venons de le dire, la première place dans certains genres poétiques, il est normal de constater que, dans ces genres, la technique verbale suit les modes d'expression musicaux auxquels elle s'adapte, procédant non plus par phrases précises mais par suggestions d'idées, technique destinée à suggérer des impressions bien plus qu'à exprimer des pensées. Toute traduction d'une œuvre semblable est impossible alors que l'effet produit est certain, bien qu'il soit aussi difficile de le préciser que celui d'une audition musicale.

Nous pouvons ainsi constater combien grande est la richesse des moyens dont dispose la poésie chinoise grâce aux ressources de sa langue et de son écriture, puisque l'une et l'autre lui permettent, en plus des effets verbaux que connaît l'Occident, d'empiéter largement d'un côté sur le domaine de la peinture et de l'autre sur celui de la musique.

Ceci nous amène à faire une remarque sur les traductions faites du chinois dans les langues étrangères. Il est généralement admis qu'aucune traduction ne peut rendre exactement l'impression que produit l'original par suite des différences de langues, abstraction faite de la différence inévitable de tempérament et de talent entre auteur et traducteur et de la différence de procédé entre une composition spontanée et une transposition dont tous les éléments sont imposés. Néanmoins, quand il s'agit de langues possédant des ressources analogues et régies par des principes similaires, le rendement est assez approchant pour permettre au lecteur étranger de se rendre compte du genre des qualités de l'original, sinon de les apprécier dans un rendement équivalent. L'analogie des langues et de leurs moyens d'expression fait que le développement de la pensée peut être suivi avec facilité, que les associations d'idées sont approchantes, que la façon de traiter un sujet ou de présenter une pensée n'a de nouveau que les éléments originaux de l'auteur et non la marche générale de l'ouvrage. Ainsi l'on peut dire que les traductions permettent malgré tout un jugement assez adéquat sur le mérite d'une

grande partie des auteurs étrangers, mais le permettent dans une large mesure grâce au fait qu'il y a, sinon identité, du moins similitude dans les ressources artistiques de la langue de l'original et celle de la traduction ; ainsi, non seulement une appréciation générale est possible, mais la part peut même souvent être faite de l'apport personnel de l'auteur et des qualités que lui fournit la langue dans laquelle il écrit.

Le cas est tout différent lorsqu'il s'agit de traductions du chinois. Nous laisserons de côté l'ignorance générale dans laquelle se trouve le lecteur de tout ce qui concerne la Chine, son histoire, l'ensemble de sa littérature, ses mœurs, bref, tout ce qui crée l'ambiance d'une œuvre et dont la connaissance est indispensable pour l'apprécier, pour n'envisager que le côté purement linguistique de la question. Nous venons de passer brièvement en revue dans les pages qui précèdent les particularités de la littérature chinoise en nous plaçant au point de vue des ressources linguistiques. Certaines de ces particularités qui comportent un caractère plus général, telles que la tendance à l'abstraction, l'esprit analytique, la précision et l'emploi de termes exacts et concis, peuvent trouver un équivalent dans un rendement en langue occidentale, puisqu'il s'agit de tendances plus ou moins accusées et non de particularités exclusives ; par contre, tout ce qui a trait aux propriétés de l'écriture idéographique et à la polytonie de la langue ne saurait en aucune manière trouver son expression dans une traduction en langue monotonique et écrite phonétiquement. Ce sont là des domaines entièrement fermés aux littératures ne possédant pas des facilités semblables. Il serait faux de chercher à transposer ces effets en paroles ; la langue chinoise possède la parole tout aussi bien. Que si elle ne confie pas ce genre d'effets à la parole, c'est pour marquer une gradation qui disparaîtrait totalement si tout était rendu d'une façon uniforme. On constate une fois de plus que ses trois ressources, polytonie, écriture et expression verbale, permettent à la langue chinoise des effets combinés et superposés comparables à des accords de musique, alors que les langues occidentales ne peuvent prendre qu'une note à la fois, l'expression verbale étant le seul moyen dont elle dispose.

Ainsi non seulement une grande partie des effets artistiques de la littérature chinoise est inaccessible à la conception européenne et impossible à rendre, mais encore l'ensemble de nombreuses œuvres artistiques prend, une fois traduit, un aspect très différent, puisqu'on n'en conserve qu'une partie des effets en omettant l'ensemble ; suivant notre image, on ne donne que la mélodie, le thème musical, et non l'harmonisation que le chinois en réalise. Tout amateur de musique voit sans peine ce que l'on conserve et ce que l'on perd à un rendement pareil. Cette remarque nous permet de reprendre l'accusation de monotonie et de sécheresse adressée communément aux belles-lettres chinoises par des lecteurs occidentaux. Il s'agit, dans ce cas, de personnes qui, soit jugent d'après les traductions, soit ne se sont pas pénétrées de l'esprit de la langue chinoise suffisamment pour l'apprécier directement, sans faire la transposition, ne fût-ce qu'inconsciente, dans leur propre langue du texte qu'ils lisent, degré de connaissance d'une langue étrangère infiniment plus rare qu'on ne le suppose communément et indépendant de la somme de connaissances techniques que l'on peut posséder par ailleurs sur cette même langue. Les uns comme les autres, jugeant sur une transposition ou transposant eux-mêmes, tombent sous le coup de la remarque que nous venons de faire ; que l'on songe à l'effet que produiraient, par exemple, les variations de Beethoven si l'on n'en retenait que le thème, tout en les jouant ainsi les unes après les autres, pour se faire une idée exacte de la valeur d'un jugement pareil sur la monotonie et la pauvreté d'imagination de la littérature artistique chinoise.

Bien entendu, il ne faut pas conclure de là que toute traduction du chinois est impossible et qu'il est inutile d'en faire et d'en lire ; là n'est pas notre idée. Par delà les formes d'expression, il y a la valeur de la pensée humaine que renferment les œuvres littéraires et qu'il est précieux de connaître. D'autre part, les effets spéciaux dont nous parlions n'empêchent pas l'ensemble des autres effets littéraires, logiques et verbaux, émotifs ou réfléchis, de pouvoir être plus ou moins complètement rendus dans une tra-

duction consciente des divergences des propriétés linguistiques et résolue à rechercher les éléments communs humains à travers les propriétés particulières des langues. Aussi la remarque que nous avons faite, en dehors de la constatation générale, vise à relever que certains genres littéraires chinois, tels que, par exemple, les paroles de chant dont nous parlions plus haut, sont essentiellement intraduisibles ; que certains autres, surtout appartenant à la haute littérature, ne permettent qu'un rendement très incomplet et qu'en général, si l'on trouve quelquefois, particulièrement dans les genres poétiques, que les œuvres chinoises, une fois traduites, paraissent un peu grêles et incolores, qu'on sache que ce n'est là nullement un défaut qu'il faut imputer à l'original, mais une conséquence de ce que la majeure partie de leur valeur artistique échappe aux possibilités qu'offre au traducteur la langue dans laquelle il doit transposer le texte chinois.

Pour terminer ce chapitre, nous pouvons maintenant, suivant notre habitude, en résumer rapidement les éléments essentiels. Nous avons suivi les répercussions que les propriétés de la langue et de l'écriture chinoises ont dans le domaine des belles-lettres. Nous avons constaté surtout les effets de la présence de la langue écrite, maintenant un vocabulaire permanent qui garde l'ensemble des œuvres littéraires constamment à la disposition et à la portée des lecteurs. Ainsi s'efface pratiquement toute succession dans le temps et s'obtient, par un mélange permanent, un niveau moyen constant.

On retrouve ainsi, formulé pour l'ensemble de la littérature, le même caractère de simultanéité immobile en opposition avec la forme auditive qui réclame une succession dans le temps. En remontant au caractère d'écriture, c'est encore le même effet que nous avons signalé en constatant que les éléments constitutifs du caractère étaient disposés en surface, dans un groupement d'ensemble, alors que les lettres étaient groupées en succession linéaire dans l'espace.

Ces remarques qui couvrent le champ entier de l'examen, depuis l'unité qu'est le caractère, en passant par la phrase

pour aboutir à l'ensemble du vocabulaire, se retrouvent dans l'effet général que nous avons relevé en constatant que la langue chinoise était plus statique dans ses effets que les langues occidentales, tant par sa grammaire, détachée des mots « pleins », que par l'invariabilité et l'indépendance de ces mots. C'est cette même indépendance qui, au lieu d'un classement successif comme dans les langues occidentales, procède à une présentation simultanée, un déploiement surfacial au lieu d'une suite linéaire. Comme cet élément remonte ainsi à l'indépendance des mots, qu'il détermine leur équivalence et leur emploi indifférent dans toutes les acceptions nécessaires, qu'il se retrouve tant dans la structure des caractères que dans celle des phrases et, finalement, dans l'utilisation du vocabulaire entier ainsi que de l'ensemble de la littérature nationale, il est évident qu'il s'agit là d'un élément de base dans les propriétés linguistiques chinoises ; aussi n'est-il pas étonnant que nous pourrons en suivre les répercussions dans les domaines de la civilisation chinoise autres que la littérature.

Néanmoins, pour mieux comprendre la nature de cet élément, il n'est pas inutile de souligner que, s'il appartient à la nature même de la langue chinoise, puisqu'il remonte, comme on vient de le voir, à l'indépendance des mots, il n'en est pas moins essentiellement inhérent au principe du langage visuel que met en valeur l'écriture idéographique et la langue écrite qu'elle assure. Nous avons vu que tant l'analyse des caractères que celle des compositions littéraires mettait en avant un effet statique de disposition simultanée en surface, opposée à la présentation successive linéaire de l'écriture alphabétique et des effets sonores. Il est nécessaire de relever cette opposition d'effets qui correspond à l'opposition des principes de perception, respectivement de la vue et de l'ouïe ; l'ouïe est linéaire, ne percevant les sons que successivement et confondant les sons simultanés en accords, alors que la vue est surfaciale, ou, si l'on aime mieux, panoramique ; le premier sens perçoit des éléments unidimensionnels qui sont les ondes sonores, le second perçoit des éléments bidimensionnels qui sont des images.

Sans nous étendre sur les conséquences pratiquement illimitées que comporte cette divergence de perception et de raisonnement dans le domaine psychologique, question que nous traiterons brièvement plus loin, nous constaterons ici combien l'écriture idéographique est inhérente aux principes même de la langue chinoise, puisque ce caractère de vision simultanée qui, on l'a vu, était propre à la langue, forme, en même temps, la propriété de la vue dont l'écriture idéographique note le langage.

Cette remarque faite, nous pouvons reprendre notre résumé. Nous avons eu également à constater la nécessité des lectures ainsi que leur volume.moyen infiniment plus considérable que la moyenne correspondante des pays ne possédant pas de langue écrite. Nous avons relevé l'influence plus efficace que ces lectures assuraient aux classiques sur les jeunes générations et le caractère plus réservé et volontiers plus érudit qu'elles imposaient aux productions des nouveaux auteurs. Nous avons relevé que cette connaissance du montant exact de leur apport personnel portait les auteurs à des travaux de commentateur et donnait à leurs œuvres un aspect d'apparente uniformité, alors qu'il s'agissait de nuancement.

Enfin, passant de ces remarques générales à des observations particulières, après avoir parlé de précision et concision, abstraction objective et analyse, qualités que nous connaissions déjà, nous avons terminé par l'examen de divers effets artistiques dus aux propriétés respectives de la langue et de l'écriture, faisant profiter la littérature d'éléments qui en Occident appartiennent soit à la peinture, soit à la musique. Ceci a terminé notre examen, réservant l'examen du répertoire au chapitre des parallèles entre chinois et langues à désinences.

CHAPITRE IV

CONSÉQUENCES DES PROPRIÉTÉS DE LA LANGUE ET DE L'ÉCRITURE CHINOISES DANS LES DOMAINES HISTORIQUE, CULTUREL ET PSYCHOLOGIQUE.

Il était naturel que nous ayons fait un chapitre spécial de l'étude des répercussions des propriétés linguistiques et graphiques du chinois dans le domaine littéraire, puisqu'il s'agissait là d'un champ d'action plus particulièrement réservé à la langue et surtout à l'écriture. Il est non moins normal que dans une étude d'ensemble comme celle que nous faisons, nous ne distinguions pas les autres subdivisions en autant de chapitres séparés, nous contentant de les grouper en deux ou trois catégories principales. Aussi bien, ne pouvant faire d'étude poussée de chaque domaine, nous devrons nécessairement nous en tenir à des constatations d'ensemble illustrées de quelques exemples caractéristiques probants.

I

Le premier élément qui se présente tout naturellement à l'esprit lorsqu'on songe à la Chine, c'est la masse de sa population ; on comptait, d'après des récensions vieilles déjà de vingt ans et plus, que cette population dépassait 460.000.000, Thibet non compris.

Cette masse énorme de population, qui fait des Chinois la nation la plus importante du monde, nous fait aussitôt songer à une autre masse, non moins importante dans son domaine, où la Chine a également la palme sur les autres nations : nous voulons parler du vocabulaire.

Voyons s'il s'agit là de rapprochement purement fortuit ; le vocabulaire, nous le savons, a pu atteindre en Chine les proportions formidables qui le caractérisent grâce au fait qu'il a constamment su garder simultanément présent à

l'esprit des lecteurs et des lettrés tout son volume à travers l'immensité des ouvrages et les siècles de leur composition respective.

De son côté, la Chine doit, semble-t-il, son importance exceptionnelle à deux éléments. D'une part, c'est le seul pays qui présente une histoire suivie et homogène de quatre mille ans, au cours desquels il a su conserver un caractère national sensiblement pareil, une langue et une littérature uniques. La plupart des pays connaissent un développement rapide, une courte période d'éclat et une période assez longue de décadence après laquelle ils disparaissent ou du moins se modifient si profondément qu'on ne peut guère les considérer comme un seul et même pays, puisqu'une éclipse de plusieurs siècles sépare l'un de l'autre et qu'il n'y a pas de continuité d'esprit du fait que le nouveau pays recommence depuis le début la même suite de phases qu'avait parcourues le premier ; tel est, par exemple, le cas de la Grèce ancienne et de la Grèce moderne, de Rome et de l'Italie, et ainsi de suite.

D'autre part, la Chine possède également une homogénéité de population extraordinaire pour un montant total pareil ; les représentants de races différentes, Mongols, Mantchous, Thibétains, forment à eux tous à peine une dizaine de pourcents du total de la population. L'unité de la langue nationale, absolue dans l'écriture et bien plus grande dans le parler qu'on ne veut généralement bien l'admettre, soude cette masse de population avec encore plus de force, alors qu'en Occident on voit des pays dix fois moins populeux que la Chine posséder cinq ou six langues, souvent dix ou davantage, morcelant ainsi leur population. Il n'est pas nécessaire, pour en chercher des exemples, de prendre des pays artificiels tels que l'Autriche-Hongrie, la Tchécoslovaquie ou d'autres ; la France, l'Angleterre ou l'Espagne en fournissent des exemples faciles par le nombre de langues différentes, ou patois indépendants de la langue nationale, que parlent sur leurs territoires respectifs des groupes ethniques importants.

Or, nous savons quels sont les éléments qui assurent à la

Chine une perpétuité pareille, une unité parfaite à travers les siècles : c'est là précisément le rôle de la langue écrite, appuyée sur l'écriture idéographique, secondée par l'invariabilité et l'indépendance des mots. Aussi nous pouvons dire sans crainte d'erreur qu'ainsi que nous l'avons constaté dans l'examen de la formation littéraire, un ensemble littéraire constamment resté à la portée de tout lecteur, un vocabulaire et une langue uniques à travers les millénaires forment non seulement la meilleure garantie, mais bien la seule condition rendant une perpétuation pareille possible. C'est là une conséquence directe de ce que nous avions dénommé le caractère statique propre à la langue et à son écriture, la présentation simultanée permettant un maintien constant d'un niveau moyen.

Ainsi donc, l'unité chinoise à travers les millénaires de son histoire et sa longévité unique dans les annales semblent trouver une explication parfaitement justifiée dans ses particularités linguistiques et graphiques. Nous ajoutons la mention des particularités graphiques car, bien que ces particularités découlent naturellement des propriétés de la langue, elles apportent quand même par leur présence l'instrument indispensable pour que ces propriétés trouvent leur plein développement. Si le chinois n'est pas la seule langue qui soit monosyllabique et polytonique, c'est la seule qui ait créé une écriture idéographique et la Chine est également le seul pays dont nous puissions suivre l'histoire sur plus de trois mille ans avec certitude, qui soit toujours resté pareil à lui-même, sain et vigoureux, sans jamais subir d'éclipse dans tout le cours de son histoire.

Si, dans le passé, l'Égypte et Babylone nous offrent également des exemples d'une longévité nationale dépassant de beaucoup la moyenne que nous constatons par ailleurs, tant parmi les pays de l'Occident que même parmi les pays contemporains de ces deux empires, il ne faut pas oublier que l'un et l'autre avaient également des écritures propres pour sauvegarder leur originalité et que ces écritures étaient idéo-phonétiques ; en poursuivant le même argument, on peut relever que le développement progressif du côté phonétique

au détriment de l'idéogramme coïncide avec le déclin grandissant de ces deux pays.

D'autre part, nous voyons la présence de la langue écrite seule assurer également, tant au monde arabe que, surtout, au monde hindou, une longévité et continuité de culture homogène également frappantes ; par contre, le principe phonétique de l'écriture, découlant des propriétés de leurs langues, fait que cette unité reste toute spirituelle et n'empêche pas le morcellement, tant politique que linguistique, de ces peuples ; la langue écrite suffit pour assurer leur unité spirituelle et sa continuation dans le temps, l'écriture phonétique ne peut empêcher la dispersion dans l'espace.

Par contre, en Chine l'unité linguistique réalisée par l'unité de l'écriture à travers les siècles est tout aussi agissante dans l'espace ; la langue écrite est en dehors des contingences des éléments phonétiques, du fait que l'écriture idéographique passe outre aux variations de la prononciation, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Cette écriture sert de lien constant entre tous les Chinois, même si des divergences dialectales les empêchent de se comprendre facilement de vive voix, comme c'est le cas pour certaines des provinces, du reste, fort peu nombreuses et dont les dialectes n'entraînent pas de différences essentielles. Il va bien entendu sans dire que s'il s'agit de personnes non pas même lettrées, mais ne fût-ce que connaissant les rudiments de la langue écrite, l'unité est parfaite et totale dans le domaine de celle-là.

On retrouve ainsi pour cette unité, historique et géographique, des raisons d'être consistantes dans les propriétés que nous connaissons de la langue et de l'écriture. On ne saurait certes affirmer que l'écriture idéographique soit seule responsable de cet état de choses ; on ne peut pourtant nier qu'il s'agit là essentiellement de particularités propres à la nation donnée, déterminées, comme toute mentalité nationale, par les propriétés linguistiques qui forment cette mentalité, et, à leur tour, renforcées par toutes les manifestations parallèles que ces propriétés trouvent dans les divers domaines de la vie spirituelle, telles que l'écriture idéographique et la langue

écrite. L'importance de cette dernière est soulignée par les parallèles historiques que nous venons d'esquisser.

Un autre phénomène social contribue également pour une grande part à renforcer cette unité du peuple chinois à travers l'espace : c'est son extrême mobilité, qui fait que des Chinois de toutes les régions du pays se retrouvent dans chaque ville ou agglomération tant soit peu importante, mélangeant les coutumes et façons de penser et de faire régionales, apportant aux sédentaires un sentiment constant d'unité à travers le pays, leur faisant connaître de première main et par contact vivant les régions les plus éloignées. Comme, d'autre part, le Chinois conserve toujours un sentiment très fort des attaches familiales et, par suite, régionales, il ne manque pas de maintenir, malgré son éloignement, un contact étroit au possible avec son pays d'origine et la famille qu'il y laisse, couvrant ainsi toute l'immense étendue de la Chine d'un réseau de liens innombrables qui finissent par relier tout à tout, achevant ainsi l'unité nationale.

Si nous examinons cet élément que nous venons de relever, la mobilité extrême des individus, nous retrouvons là la caractéristique qui forme la base de toutes nos remarques sur la langue chinoise, à savoir, l'indépendance des mots et l'universalité de leur usage, permettant, grâce à l'appareil syntactique indépendant et fixe, de placer chaque mot à chaque place suivant les besoins de la syntaxe. Sans vouloir nous attarder sur les considérations générales que permet ce rapprochement entre individus humains et mots d'une part, et syntaxe et développement des circonstances de la vie humaine, d'autre part, car ces considérations sur l'identité foncière de tout phénomène organisé dans ses parties constitutives nous entraîneraient certainement tout à fait hors du cadre de notre étude, nous nous bornerons à signaler cette base linguistique que nous trouvons aux phénomènes historiques et sociaux que nous constatons.

Ces divers éléments que nous venons de signaler, mobilité des individus et conservation des liens non seulement nationaux mais encore régionaux, sans parler déjà des liens familiaux, sont particulièrement visibles dans le cas des Chinois

qui s'expatrient. Leur nombre est extrêmement grand et se monte très probablement à plusieurs dizaines de millions, nombre considérable même si l'on tient compte de la population immense du pays, et preuve de plus de la mobilité de la population, comme aussi de sa vitalité. Une fois expatriés, quel que soit le pays où ils se trouvent, ces Chinois forment un corps homogène ; ils vivent pratiquement en dehors des intérêts du pays dans lequel ils séjournent, sauf en ce qui concerne les besoins de leur travail ; ils forment un groupe à part sans se mêler aux autochtones, et continuent à rester foncièrement attachés à leur patrie dont ils se sentent partie intégrante tout autant que s'ils ne l'avaient pas quittée. Cet attachement ne se manifeste pas seulement dans le fait qu'ils soutiennent leurs familles restées sur place, car c'est le plus souvent là le but même de leur expatriation, mais encore dans les études nationales qu'ils ne manquent jamais de faire, l'instruction nationale qu'ils donnent à leurs enfants, enfin, le souci qu'ils prennent des affaires de leur patrie et l'appui financier qu'ils offrent tant aux entreprises générales de la Chine, qu'à des institutions purement culturelles, musées, universités, etc., allant jusqu'à créer des Universités spéciales pour les enfants des colons d'outre-mer qui retournent ainsi parfaire leur instruction dans la mère-patrie.

Nous n'examinerons pas ici l'aspect politique que présente cette question, d'autant plus importante que, non seulement le nombre de ces colons chinois est, comme on l'a vu, immense, mais encore leur capacité de travail illimitée et, par suite de cela, leur puissance et leur richesse souvent énormes ; c'est là un sujet à part, que nous traiterons bien un jour, mais qui n'est nullement celui du présent ouvrage. Ce qu'il nous importe de relever, c'est une manifestation nouvelle, et particulièrement nette, des mêmes propriétés, maintien intégral des éléments donnés à travers une mobilité extrême, que nous connaissons depuis le début de notre étude.

Devant le caractère nettement réfractaire de ces Chinois expatriés, soucieux de conserver leurs propriétés nationales dans leur moindre détail, souvent jusqu'au costume, et jaloux de leur indépendance au point d'organiser, dans beau-

coup de pays où ils résident, leur propre petit cadre social à l'intérieur duquel sont réglés tous les problèmes qui autrement auraient nécessité l'intervention des organismes correspondants du pays de leur résidence, on pourrait souligner le rôle que ne manquent certainement pas d'y jouer des éléments, non plus de base, mais dérivés, tels que la forme particulière que la tradition homogène n'a pas manqué d'apposer à la culture chinoise dans ses moindres manifestations. Une continuité telle que nous l'avons vue, avec la présence constante et simultanée de tous ses éléments à toute époque donnée, a élaboré la vie sociale avec le même souci de précision qu'on a vu pour la langue ; des formes aussi soigneusement élaborées par un travail d'ajustement séculaire, correspondant à la quintessence du génie national inspiré par la langue, ne sauraient se quitter facilement ni vite. Elles constituent une force d'attraction irrésistible contre laquelle un individu ne saurait lutter, quelles que soient les circonstances extérieures de sa vie.

Cette même considération explique également la facilité étonnante avec laquelle, au cours de son histoire, la Chine a assimilé les éléments étrangers les plus divers ; il s'agit là d'une manifestation inverse des mêmes propriétés et conditions. Nous voyons ainsi la Chine étendre progressivement son domaine national à des territoires toujours nouveaux, principalement vers le Sud, car ce qu'on considère comme les régions les plus anciennes n'est pas au centre mais vers le nord-ouest de la Chine actuelle. Toutes les populations de ces territoires se trouvent successivement englobées et puis dissoutes dans le grand ensemble du peuple chinois, ne laissant que quelques îlots dans des régions peu accessibles, dont le nombre et la variété témoignent du grand travail d'assimilation accompli, mais dont l'importance numérique est des plus faibles. Nous voyons également les nombeuses colonies étrangères installées en Chine, soit par immigration, soit par transfert de populations après des guerres, conserver relativement peu de temps leur caractère individuel et se fondre à leur tour dans le creuset de la nation chinoise ; l'exemple de la fameuse colonie juive de Kai-fong, qui après

plusieurs siècles a fini par se fondre totalement avec la population chinoise malgré la différence des races, perdant la langue, la religion et les coutumes nationales, de sorte qu'il est impossible actuellement d'en reconnaître des descendants, est un exemple parfait de cette puissance d'assimilation ; on sait combien cette race est réfractaire à l'assimilation.

L'histoire nationale chinoise en fournit de nouvelles preuves ; dans le cours des trois millénaires que nous connaissons avec précision, on voit la Chine subir à deux reprises des invasions étrangères ; les peuples voisins, Mongols et Mantchous, réussissent à prendre le pouvoir, respectivement au XIIIe et au XVIIe siècles. Non seulement c'est là un nombre de conquêtes étrangères relativement réduit et la plupart des pays en offrent des exemples plus fréquents dans un espace de temps moindre, non seulement chacune de ces dominations étrangères fut de courte durée — celle des Mongols ne dépasse pas 90 ans et celle des Mantchous, qui dura près de deux siècles, vit des révoltes commencer presque aussitôt la conquête terminée et se succéder jusqu'à sa chute — mais encore dans les deux cas les conquérants se trouvent totalement soumis à l'influence du peuple qu'ils gouvernent, dont ils adoptent la langue, les coutumes et la civilisation, au point, une fois de plus, de se fondre dans la masse du peuple qu'ils ont réussi un moment à dominer par la force des armes.

Le cas est particulièrement frappant avec les Mantchous ; comme ils sont restés plus longtemps en contact avec la Chine par suite de leur conquête, ils ont fini par disparaître autant dire totalement, perdant langue, coutumes et histoire. La cour mantchoue adopta très vite le chinois et se révéla dès la deuxième moitié du XVIIe siècle une des protectrices les plus zélées et actives des lettres et de la culture nationale chinoise, le peuple mantchou tout entier fut happé par l'immense machine chinoise et complètement assimilé. Le gouvernement se rendait si bien compte de ce danger qu'il interdit l'immigration chinoise en Mantchourie, afin de préserver la race ne fût-ce que dans son patrimoine originel, puisqu'il s'avérait impossible de le faire en Chine propre-

ment dite. Aussi la Mantchourie comptait-elle au début de ce siècle quelque six millions d'habitants, en presque totalité Mantchous. Cependant, parmi d'autres réformes que la dynastie déclinante se crut obligée de donner afin de retarder sa chute inévitable, figura, peu d'années avant la révolution, la levée d'interdiction d'immigration en Mantchourie. La conséquence en fut que plus d'un million de paysans chinois est allé tous les ans s'installer dans ces régions fertiles, portant actuellement la population à plus de 35.000.000 et noyant dans sa masse la population mantchoue. Si la descendance de ces dix millions de Mantchous qui habitaient le pays il y a quarante ans doit toujours être présente dans le pays, il n'y a déjà plus moyen de la distinguer linguistiquement du reste de la population fraîchement immigrée, car à peine quelques centaines de milliers de personnes, habitant les régions les plus écartées, conservent encore le mantchou comme langue principale ; tout le reste a définitivement adopté le chinois. C'est là une preuve parfaite de la puissance d'assimilation, non seulement du peuple chinois, mais encore de sa langue, conséquence naturelle de l'état de perfection à laquelle elle est arrivée par le polissage patient des siècles ; en même temps, les proportions massives de l'émigration fournissent un nouvel exemple de la mobilité de la population chinoise et de l'unité que cette mobilité lui confère.

Si l'on voulait prétendre que ces cas d'assimilation ont été facilités par un voisinage préalable ou une absence de culture puissante chez les peuples assimilés, sans invoquer l'exemple déjà cité de la colonie juive, on peut en prendre un contemporain dans le sort d'une partie considérable de réfugiés russes qui sont venus en Chine fuyant les désastres du régime communiste. Une partie de ces réfugiés, venue, bien entendu, sans aucune ressource, s'est vue allouer par le gouvernement chinois des territoires dans le Nord de la Chine avec diverses facilités pour l'installation agricole. Ainsi se sont formés des villages russes dans le sein des campagnes chinoises. Au dire des personnes ayant visité certains de ces villages une quinzaine d'années après leur installation, si le caractère national est encore conservé avec persistance dans la génération

aînée, la nouvelle génération adopte déjà le chinois comme langue principale et l'ensemble des usages ainsi que la façon de vivre les assimile rapidement au pays environnant. Comme les intermariages sont déjà fréquents, il est à supposer que dans une ou deux générations rien d'autre ne distinguera plus les descendants de ces colons russes des autres Chinois que le maintien de la religion orthodoxe. C'est là une preuve nouvelle de cette force d'assimilation du peuple chinois dont nous avons fait remonter les raisons aux propriétés de la langue. Le cas est d'autant plus convaincant que l'on voit les mêmes réfugiés russes conserver dans les autres pays leur caractère national avec beaucoup de tenacité ; lorsqu'ils le perdent, il s'agit surtout d'individus isolés noyés dans la masse de la population aborigène, alors qu'en Chine nous voyons des groupements homogènes nationaux prendre le même chemin.

II

Si maintenant nous passons du domaine historique au domaine social, pour examiner comment ce vaste ensemble du peuple chinois a été organisé au cours de son existence, nous retrouvons immédiatement le même élément caractéristique que nous ne cessons de relever — maintien d'un niveau moyen par une mobilité totale de tous les éléments, — permettant la présentation simultanée et le choix libre. Ces caractéristiques de la langue chinoise, de son vocabulaire et de son écriture, que nous avons trouvées dans les propriétés du caractère national, par lesquelles nous avons expliqué l'étendue de la Chine, constamment maintenue, sinon croissante dans le temps et l'espace, nous les retrouvons intégralement dans l'organisation sociale de la Chine. Non seulement la noblesse héréditaire est pratiquement inexistante depuis plus de mille ans, les seuls cas qu'on voie de titres de noblesse étant des anoblissements pour mérites individuels, ainsi que, bien entendu, des titres mongols ou mantchous, mais encore tout l'édifice politique, l'appareil gouvernemental, enfin, l'ordre social chinois reposent depuis deux mille

ans sur un système qui est particulier à la civilisation chinoise, le système des examens.

Ce système, dont on rend souvent en Europe les trois étapes principales par le nom des trois épreuves savantes occidentales, baccalauréat, licence et doctorat, comprend en réalité des épreuves plus variées, grâce à des subdivisions de chacun des trois grades. Son importance sociale est infiniment plus grande que n'avaient ces épreuves en Europe même au moyen âge, lorsque pourtant l'autorité conférée par chacun de ces grades était une valeur autrement plus imposante qu'elle ne l'est de nos jours. En Chine, tout le système du recrutement administratif du pays et de l'avancement ultérieur se faisait essentiellement par la voie de ces examens, concours ouverts à tous sans restriction aucune, sauf, bien entendu, pour les criminels, strictement anonymes, comportant un programme extrêmement varié, qui, du reste, a été plus d'une fois modifié pour être adapté aux circonstances et exigences du temps. Grâce à ce concours anonyme, chacun, quelle que soit son origine et sa fortune, pouvait par sa valeur personnelle et son travail parvenir aux premiers rangs des dignitaires de l'Empire sans que rien puisse lui poser des obstacles ; une fois dans la carrière, personne ne pouvait relâcher son zèle pour les études, sous peine de voir sa carrière ultérieure immédiatement compromise. A chaque nouvelle étape, le travail était à recommencer, toujours anonyme, et à chaque fois, par suite d'une nouvelle sélection, c'étaient les meilleurs qui montaient, assurant, par élimination progressive, les postes de l'administration du pays à des personnes d'autant plus sélectionnées que la charge était plus importante et faisant ainsi valoir le mérite, qu'on récompensait dans toute la mesure dans laquelle une épreuve répétée était susceptible de le discerner.

Il est bien entendu impossible d'entrer ici dans le détail d'organisation de cette institution remarquable ; c'est, d'ailleurs , inutile pour notre but, qui n'est que de relever l'esprit de l'institution sans en examiner la forme. Il suffira de dire que, d'une part, le libre accès à ces examens assuré aux représentants de toutes les classes de la société, depuis les plus

grandes familles jusqu'aux jeunes paysans, était toujours scrupuleusement observé et, d'autre part, que l'anonymat ne l'était pas moins. Ainsi, pour citer quelques-unes des mesures prises à cet effet, aucune copie n'était remise aux examinateurs dans son texte original, lorsqu'il s'agissait d'épreuves supérieures ; des copistes spéciaux les reproduisaient, afin d'empêcher ainsi que les examinateurs ne puissent reconnaître l'écriture d'un candidat ; la commission d'examen n'était nommée qu'au dernier moment ; ses membres étaient immédiatement installés dans des bâtiments spéciaux et privés de communications avec le monde extérieur jusqu'à la fin des épreuves ; chaque copie était lue par plusieurs membres du jury et chacun mettait sa note séparément ; enfin, si malgré toutes ces précautions, on découvrait que par un stratagème quelconque un examinateur et un candidat ont pu être de connivence, les châtiments qui les frappaient tous les deux pouvaient aller jusqu'à la peine de mort. L'Empereur présidait en personne les sessions des examens suprêmes et distribuait lui-même les récompenses aux meilleurs candidats.

Il est facile de voir jusqu'à quel point une institution semblable contribuait à maintenir toute la population à un niveau uniforme, laissant en même temps à chaque individu toute latitude de prétendre au poste qu'il se croyait capable de remplir et ne réservant, pour ainsi dire, rien à personne en particulier. C'est certes là la présentation simultanée de l'ensemble des unités, comme nous l'avons vu pour le vocabulaire, et l'indépendance et la souplesse totale, permettant à chaque élément donné d'assumer chaque position voulue, comme nous l'avons vu pour les mots de la langue chinoise ; une fois encore, le parallèle se fait entre mots et individus, entre vocabulaire et population, affirmant le rôle prépondérant de la langue dans l'élaboration des institutions qu'elle façonne sur le modèle de sa syntaxe.

D'autres éléments sont également à relever dans ce mécanisme social : c'est, tout d'abord, à travers les différences inévitables que les occupations et la fortune font entre les hommes, une unité bien plus grande entre toutes les classes

de la société. Chacun sait qu'il ne tient qu'à ses mérites, ou à ceux de ses enfants, pour que lui et sa famille se trouvent portés au rang peut-être le plus haut de l'échelle sociale et que sa fortune croisse, elle aussi, en proportion ; cela crée immédiatement, par delà toutes les divergences momentanées, une espèce de sentiment d'égalité et de dignité personnelle qui fait le fond du caractère chinois, bien que la politesse cérémonieuse puisse tromper quelquefois un observateur superficiel prenant la modestie pour de l'humilité. Cette égalité entre individus transparaît aussi bien extérieurement ; il est difficile de trouver un pays où la différence de fortune ou de rang social soit moins marquée par l'apparence extérieure, par les habits et souvent le train de vie aussi bien, qu'elle ne l'est en Chine.

Cette même façon de procéder enlève également toute possibilité de préjugés sociaux dans les mariages, sinon toujours, du moins, forcément, dans les cas des familles qui s'élèvent grâce à la réussite de leurs membres aux examens. Ceci, à son tour, contribue encore à niveler et uniformiser l'ensemble du peuple, ne permettant guère la perpétuation d'une position sociale dans une famille sans qu'elle soit obligée de s'en affirmer périodiquement digne. D'après l'esprit même de l'institution, le mérite fait la situation et non l'ambiance ou les antécédents ; tout comme, dans la phrase chinoise, le terme approprié peut toujours être employé à l'endroit voulu grâce à l'appareil syntactique indépendant du vocabulaire, alors que dans les langues occidentales il faut la plupart du temps tenir compte des formes que la désinence impose aux mots qui, à leur tour, imposent ou interdisent telle ou telle tournure.

Enfin, cette même pratique met en valeur d'une façon toute particulière l'étude et l'érudition, puisque l'étude est la seule voie aux honneurs et au pouvoir. Chaque famille a intérêt à encourager toute tendance qu'elle trouve à l'étude parmi ses jeunes membres ; chaque jeune homme qui manifeste le goût de l'étude et des qualités pour y réussir trouve à peu près sûrement des soutiens pour persévérer dans cette voie, car tous ceux qui l'aident sont assurés de pouvoir être

récompensés de leur sollicitude après qu'il aura réussi. Comme il est toujours agréable et utile de posséder des appuis puissants, il n'était pas rare de voir le moindre village chercher des candidats susceptibles de réussir dans leurs études et les pousser au travail, en prenant sur la communauté les frais que cela nécessiterait, dans l'espoir que, en cas de réussite, la gloire du nouveau fonctionnaire pourrait rejaillir sur son lieu natal et contribuer à augmenter sa prospérité. De cette façon se trouve augmenté le respect pour les études. Non seulement elles développent l'intelligence et les aptitudes de l'individu, comme elles le font partout, mais encore elles mènent à des succès extérieurs proportionnés à leur qualité. Dans les pays ne possédant pas de langue écrite, les mêmes études ne procurent fort souvent que la satisfaction intime de les avoir accomplies pour toute ressource d'existence, ce qui réduit forcément tant leur volume que le nombre de ceux qui s'y adonnent. Par suite de cela, le recrutement se fait bien souvent d'après des indices économiques et non intellectuels ; ceux-là seuls peuvent étudier qui ont les moyens non seulement de le faire, ce qui est, malgré tout, secondaire, mais encore de continuer à vivre sans gagner leur vie.

Ainsi la base même de la vie sociale chinoise prend exactement les formes que nous connaissons par la linguistique ; elle porte au développement des études, auquel disposaient déjà les Chinois les propriétés de leur langue. Cette action sociale est d'autant plus profonde qu'elle dure à travers toute l'histoire de la Chine ; si l'institution des examens avait momentanément été supprimée peu avant la révolution, vaine tentative de modernisation imitative du gouvernement mantchou pressentant sa ruine imminente, l'institution a été rétablie par le gouvernement républicain après une éclipse d'à peine vingt ans.

Si nous envisageons la même pratique du point de vue des institutions desservies, après avoir examiné celui des candidats et titulaires, nous constaterons que les postes sont remplis sans contact préalable avec leurs exigences concrètes ; c'est l'élection anonyme du plus méritant qui leur désigne les titulaires. Nulle continuité n'existe entre le poste

et son occupant ; l'un manifeste ses exigences de façon fixe et l'autre, ayant fait preuve de ses qualités générales, les applique au cas particulier donné. Cette absence de contact préalable entre poste et candidat est encore soulignée par deux coutumes dictées par le désir d'éviter, ou de limiter, du moins, au possible, le favoritisme et d'empêcher l'interférence de considérations personnelles dans la façon de laquelle les fonctionnaires s'acquittent de leur charge : les fonctionnaires ne sont jamais nommés dans leur endroit natal et ils sont mutés tous les trois ans. La connaissance préalable des questions et conditions particulières données ainsi que la longue pratique d'une question donnée et l'ancienneté à un poste déterminé se trouvent être exclues de la théorie administrative chinoise.

Si nous examinons ces singularités, nous ne tarderons pas à retrouver des rapports et des principes qui nous sont bien connus ; nous avons eu tout récemment à dire, en parlant de l'institution des examens, que la Chine, comme tout pays, d'ailleurs, façonnait son organisation sociale sur le modèle de sa syntaxe ; en même temps, nous établissions un parallèle entre individu et mot. Ce que nous venons de voir de la pratique administrative chinoise confirme complètement semblable parallèle : le cadre administratif, telle l'armature syntactique chinoise, présente ses exigences-types immuables, abstraction faite des individus qui, tels des mots « pleins », viennent le remplir pour une phrase donnée. Le souci d'éviter un lien individuel quelconque entre les uns et les autres est pleinement expliqué par l'absence et l'impossibilité de liens entre cadres syntactiques et vocabulaire, chaque mot étant indépendant et invariable comme le fonctionnaire qu'on permute de place en place, le cadre lui dictant ses devoirs et sa valeur personnelle montrant comment il sait s'en acquitter.

Cette notion syntactique de cadre indépendant que nous trouvons ainsi dans la conception administrative chinoise se retrouve également entière dans une autre grande forme de la vie sociale qui est la famille. Celle-ci est également conçue à la façon syntactique d'un cadre dépassant l'importance des individus isolés, servant à les grouper et ne les individuali-

sant pas. Il est normal de voir cette façon de voir syntactique réapparaître chaque fois qu'il s'agit d'institutions destinées à grouper les individus, dans lesquelles ceux-ci jouent le rôle d'unités impersonnelles, pratiquement interchangeables si l'on fait abstraction du sens qu'ils comportent pour n'envisager que l'aspect syntactique. C'est là une façon abstraite, absolue et objective, d'envisager tant une institution qu'une phrase ; le sens voulu lui confère un caractère concret, mais les mots n'imposent aucune limitation qui leur soit propre.

Le parallèle se trouve entier : d'une part, nous avons les individus qui possèdent une valeur que leur confèrent leurs qualités et propriétés, et une personnalité due à leur caractère individuel ; d'autre part, nous avons les mots, qui possèdent une valeur que leur confère leur sens, et une personnalité due à leur emploi syntactique, tel que le précisent les grammaires des langues à désinences, tant discrimination entre noms, verbes, etc., que précisions ultérieures apportées par l'accord de genre, nombre et temps dans chaque cas donné.

Ainsi posée, la question devient claire : du moment que la personnalité des mots, telle que nous venons de le déterminer, n'existe pas dans la langue chinoise, il est normal que, dans le domaine humain, on fasse également abstraction de cette personnalité chaque fois qu'il s'agit d'une entité englobant l'individu comme unité constitutive. C'est là le sens du terme : « interchangeabilité » que nous avons employé. Il devient, en même temps, évident qu'en Occident on ne peut pas faire abstraction de ces éléments individuels même lorsque les circonstances l'exigeraient : Dans la construction de la phrase, on est obligé de tenir compte des possibilités limitées qu'imposent les formes particulières que revêtent obligatoirement les mots ; on ne peut rechercher toujours la meilleure expression, on fait un compromis entre le sens voulu et les exigences et limitations que la forme particulière comporte. De même, dans la vie sociale on se trouve tout aussi naturellement amené à un compromis entre le nécessaire exigé par les conditions supra-individuelles des problèmes posés et les limitations des cas individuels dont la

langue habitue la mentalité occidentale à tenir compte même lorsque les problèmes envisagés la dépassent au point de devoir logiquement l'exclure.

Aussi bien, la conception de la famille chinoise est-elle tout entière subordonnée aux intérêts de celle-ci ; l'individu qui en fait partie doit faire abstraction de ses goûts et intérêts pour servir ceux de la famille. En cela, du reste, les conceptions de la plupart des peuples se rapprochent, le cadre familial présentant aux yeux de tous une entité suffisamment vivante et tangible pour que l'individu soit porté à y soumettre ses volontés propres chaque fois qu'elles entrent en conflit avec elle. En Chine cette conception est observée d'une façon totale. Le cas le plus typique, en dehors de l'autorité absolue, et normale dans des conceptions également absolues, du chef de famille, se présente dans la façon dont se fait le mariage : envisagé sous l'aspect strictement familial de la perpétuation de la lignée, raison d'être de la famille, le mariage est conclu directement par les chefs de famille, non seulement sans consulter au préalable les intéressés, mais souvent sans les prévenir avant le tout dernier moment. Bien entendu, il y a des familles « modernes » nombreuses qui ne suivent plus ce genre de traditions, ayant à cœur de se montrer supérieures à ces pratiques, ou, plus exactement, ignorant leurs raisons d'être profondes ; néanmoins, sinon avec autant d'inflexibilité extrême, du moins dans l'esprit, cette conception, pour les raisons psychologiques linguistiques que nous venons de voir, est bien plus fréquente qu'on ne le croirait et bien plus profondément ancrée que ne le pensent peut-être les Chinois « modernes » eux-mêmes.

Jusqu'à présent, nous n'avons encore rien vu dans ce mécanisme familial qui ne se retrouve en Occident, avec une rigueur souvent tout aussi grande. Les différences ne tardent pas à paraître ; le caractère relatif et, par conséquent, formaliste, des langues à désinences permet aux Occidentaux, une fois le mariage conclu, de s'en tenir là, et de le conclure la plupart du temps pour des intérêts strictement pécuniers que la formalité du mariage se trouve parfaitement satisfaire. Par contre, la conception absolue chinoise ne permet

pas d'oublier que la raison d'être de la famille, et, par conséquent, du mariage, est la perpétuation de la lignée, sans quoi ni famille, ni pays, ni humanité ne pourraient exister. Conformément aux propriétés respectives des langues on voit, d'un côté, des considérations dynamiques de progrès, trouvant un point final dans des résultats tangibles immédiats et compromettant ainsi les résultats ultérieurs, et de l'autre, une considération statique de maintien d'un niveau, ne pourchassant pas les détails et négligeant l'immédiat pour le nécessaire.

Aussi bien, lorsque le ménage est sans enfants, la famille chinoise en exige un à tout prix et procède à l'adoption, dont la pratique est très répandue, ou encore à la prise, par le mari, d'une seconde femme susceptible de lui donner des enfants. Il est important de relever que c'est généralement la famille qui exige cette seconde femme. La loi reconnaît, du moins implicitement, cette union et donne un statut légal tant à la seconde femme qu'aux enfants ; ceux-ci sont d'ailleurs le plus souvent adoptés par la femme principale qui n'en possédait pas. Ainsi se trouve rempli de façon obligatoire le but poursuivi par le mariage, obligatoire lui aussi, l'un et l'autre imposés par la famille dans ses intérêts primordiaux de continuité. En nous reportant à la grammaire pour un parallèle, nous le retrouvons dans les exigences syntactiques qui, quel que soit le sens de la phrase donnée, exigent pour remplir leur cadre un nombre déterminé de mots « pleins » disposés suivant les exigences de ce cadre et, surtout s'il s'agit de structures parallèles, imposent plus d'une fois, entre expressions sensiblement équivalentes, le choix de celles qui fournissent le nombre de caractères nécessaire.

Nous avons envisagé actuellement la famille et l'administration, deux grandes institutions sociales, et avons constaté le caractère analogue que présentait leur conception en Chine. Il consiste essentiellement dans la séparation très nette entre l'individu et le cadre qui le dépasse, entraînant un ensemble d'exigences absolu présenté au cadre, abstraction faite des individus qui le remplissent ; le cas du mariage que nous venons d'examiner était particulièrement typique

à cet égard. Si nous passons maintenant à la troisième et dernière forme d'institution sociale que connaît un pays, sa forme gouvernementale, nous retrouvons strictement le même caractère. Grâce à l'objectivité qui découle nécessairement du dualisme de vues, permettant d'envisager séparément les exigences du cadre et les qualités des éléments qui le remplissent, la conception même du cadre gouvernemental prend dans l'histoire de Chine un caractère qu'il est intéressant de relever.

La Chine a toujours été, depuis sa fondation et jusqu'en 1911, une monarchie absolue ; une telle durée permet certes au régime d'avoir des bases, tant idéologiques que traditionnelles, fortement établies. Cependant, si nous examinons l'histoire de Chine, un détail ne manque pas de nous frapper : dans le cours des vingt-trois siècles, auxquels nous avons limité notre étude linguistique et qui représentent l'histoire de la Chine unifiée après la fin de la période féodale, la Chine a changé une vingtaine de dynasties. Même si l'on exclut du compte les deux dynasties étrangères, mongole et mantchoue, imposées par la force des armes, cela nous laisse une moyenne de moins d'un siècle et quart par dynastie. Ceci est sensiblement inférieur à ce que l'on trouve habituellement dans l'histoire, tant des peuples occidentaux que de l'Orient. Ainsi le Japon qui, comme nous le savons, parle une langue à désinences, bien que se servant pour écrire de caractères chinois, possède une seule et unique dynastie depuis la fondation de son Empire en 560 av. J.-C. jusqu'à nos jours, unité obtenue, il est vrai, en pratiquant le système d'adoption.

Cette succession rapide de dynasties doit certainement avoir une raison d'être et ne saurait être fortuite ; l'histoire ignore les hasards. Nous la retrouvons dans les conceptions que nous avions mentionnées, abstraction absolue et objectivité, différenciation entre forme et contenu. Alors que dans les pays possédant des langues à désinence la notion du pouvoir était reliée à celle des personnes qui le détenaient, la conception chinoise, conforme aux principes de sa grammaire, envisageait le pouvoir en soi séparé de ses représentants.

La conséquence est facile à comprendre ; en Occident, la conception du pouvoir héréditaire entraînait la notion de fidélité dynastique comme manifestation naturelle de loyalisme au régime monarchique ; en Chine, au contraire, la conception abstraite du régime monarchique héréditaire entraînait la notion des devoirs du souverain et des fonctions qu'il remplissait dans l'État. Aussi la responsabilité qui incombait au souverain de l'ensemble des questions concernant son empire était-elle envisagée avec beaucoup plus de rigueur qu'en Occident ; jamais la Chine ne serait venue à la conception de l'État comme patrimoine de la famille régnante, notion si courante dans l'histoire de l'Occident qu'elle est loin de se confiner à la forme de gouvernement autocratique, mais s'applique en fait à chaque forme de gouvernement dans une mesure plus ou moins grande, suivant les stipulations de ses prérogatives.

La Chine conçoit le souverain ou, plus généralement, le pouvoir en soi, abstraction faite du cas individuel, tout comme elle concevait la famille et l'administration. Cette conception permet de poser des exigences, qui elles non plus ne sont adressées à personne en particulier, mais constituent la raison d'être du pouvoir. Aussi celui qui l'assume n'est à son poste que pour autant qu'il remplit ces obligations ; autrement, il devient automatiquement usurpateur et le même devoir de loyauté au régime qui commande de servir un gouvernement juste, commande de combattre celui qui ne l'est pas et en usurpe ainsi les fonctions sans en posséder les qualités nécessaires.

Le raisonnement est strictement le même que celui qu'on ferait pour un fonctionnaire indigne ; le respect absolu dont le Chinois entourait son souverain ne l'empêchait pas de distinguer entre dignité et titulaire et de juger l'un d'autant plus sévèrement qu'il respectait davantage l'autre. C'est là la raison pour laquelle dans les changements de dynastie qui, on l'a vu, ont été relativement fréquents, les révoltés ont invariablement adopté le nom de « soldats de la Justice », soulignant par là le caractère que nous avons mis en lumière.

Une fois de plus, nous ne cherchons nullement à émettre un jugement de valeur, nous ne faisons que relever les particularités de la mentalité chinoise à travers les formes diverses de ses manifestations et retrouver le lien qui rattache toutes ces particularités aux propriétés de la langue chinoise telles que nous les avons constatées.

La notion absolue du système, étant abstraite, ne pouvait être prise en défaut ; s'il y avait erreur, elle incombait au titulaire de la couronne, tout comme, dans une phrase, la structure demeurait fixe et les mots pouvaient être changés à volonté. Ce raisonnement explique, à la fois, le respect attaché en Chine ancienne au souverain, plus grand certainement que celui qu'on témoignait aux souverains occidentaux, et, d'autre part, la responsabilité écrasante qui lui incombait. Le souverain était tout pour le pays ; aussi était-il responsable de tout ce qui se passait hors des règles normales. Ceci justifie l'usage classique suivant lequel, en cas de famine et de sécheresse, le souverain faisait pénitence publique et s'offrait en victime expiatoire — on voit qu'il s'agissait là de quelque chose de plus qu'un rite ; c'était effectivement lui le coupable, ou du moins le responsable, ce qui, d'après la conception absolue, revenait strictement au même.

Voici donc l'explication logique, et linguistique en même temps, car les deux se confondent, de cette notion particulière de la justice qui eut pour conséquence le changement assez fréquent de dynasties en Chine. On peut trouver une explication équivalente du phénomène en se plaçant au point de vue de l'ensemble de la structure sociale chinoise. Nous savons que cette structure est basée sur un croisement constant de tous les éléments humains de la nation, entretenant un niveau moyen permanent ; ce mélange est obtenu par la mobilité de la population, il est maintenu socialement par le système des examens et correspond à l'aspect même du vocabulaire chinois. Envisagé sous cet angle, le changement dynastique devient encore une fois normal comme un mélange nouveau, le principe de continuité héréditaire cédant à celui, individuel, de la valeur qui occupe la place qui lui revient. La dynastie déclinant, la compétition s'ouvre pour

trouver le plus méritant. Ces deux conceptions, deux explications du même phénomène, loin de se contredire, ne font que se compléter ; l'une présente l'aspect moral et l'autre, l'aspect matériel de la même question, les deux aspects remontant à la source commune qui est celle des propriétés linguistiques et, par conséquent, nationales de l'esprit chinois.

Il serait cependant erroné de conclure de ce que nous venons de dire que la pensée politique et morale chinoise encourageait d'une façon générale tout prétendant nouveau au pouvoir et toute tentative de renverser la dynastie, quel que soit le moment où elle se produisait ; il ne faut pas oublier que tant que la dynastie remplissait son devoir envers le peuple, le devoir de celui-ci envers elle consistait en obéissance et fidélité. Aussi n'est-ce qu'après que sa déchéance morale eut été, en quelque sorte, officiellement constatée que se produisait le revirement des idées ouvrant sa succession. Cette constatation, c'était à peu près invariablement la classe des lettrés qui la faisait et qui la première entrait ainsi en lutte avec le pouvoir. Si l'on songe que, grâce aux examens, cette classe possédait entre ses mains tout l'appareil gouvernemental, on ne peut pas être étonné de voir que cette condamnation de la dynastie par la classe lettrée devait être habituellement suivie de la chute de la dynastie, malgré toutes les tentatives de cette dernière de conserver prestige et pouvoir en sévissant, quelquefois avec violence, contre les lettrés. La lutte était inégale et les lettrés devaient l'emporter, puisqu'ils formaient l'élite constamment renouvelée et vérifiée de la nation entière, alors que la dynastie, après une période plus ou moins longue de règne heureux, suivait, en déclinant, la ligne habituelle de l'évolution vivante. La classe des lettrés, elle, avait un niveau permanent que lui donnait l'organisation sociale chinoise, tout comme le vocabulaire restait permanent et toujours au même degré de perfection à travers les siècles de l'existence de la langue.

Ce rôle primordial joué par la classe lettrée dans les destins de l'empire, qu'elle dotait, en fin de compte, de maître et dont elle contrôlait ensuite le gouvernement, montre une fois

de plus toute l'importance que les études jouent dans la vie sociale chinoise et renforce le respect dont tout naturellement on est porté à les entourer.

III

Après ce bref aperçu des répercussions des propriétés de la langue chinoise sur les particularités des conceptions publiques, sociales et politiques, il est normal que nous passions à l'aspect privé et individuel des mêmes influences et que nous disions quelques mots de la mentalité que crée la langue et des tendances qu'elle imprime à l'esprit. Cependant, là plus encore que pour le domaine social, nous nous bornerons à quelques remarques seulement ; étudier la question en détail mènerait beaucoup trop loin et hors du sujet et relever les éléments trop généraux reviendrait à répéter ce que nous avons déjà dit en parlant de la langue, qui est l'instrument même de la mentalité.

Nous avons eu, en examinant l'écriture idéographique, à parler de la notion des mots en soi, dégagés de toute sonorité et formant le fonds commun duquel dérivent les langues. Cette remarque montrait que, des deux éléments, vocabulaire et syntaxe, c'était surtout le second qui différenciait les langues et par conséquent, les mentalités ; la mentalité n'étant autre chose que le mode de penser particulier, il était normal qu'elle soit déterminée par un élément dynamique tel que la syntaxe plutôt que par un élément statique tel que le vocabulaire. Bien que l'étendue et les particularités de celui-ci aient également une influence incontestable sur la pensée des peuples, cette influence dépend toujours en premier lieu de la façon dont ce vocabulaire est utilisé et construit, ce qui nous ramène à la syntaxe.

Aussi bien, pour voir quelles propriétés nous allons chercher dans la mentalité chinoise, il nous suffit de commencer par reprendre les propriétés de la syntaxe, pour voir ensuite quelle forme elles prennent, une fois transposées dans le domaine psychologique. L'élément dominant de l'aspect linguistique chinois est, sans contredit, l'indépendance des mots dans la

phrase et le cadre détaché de la structure syntactique ; ces deux propriétés, l'une renforçant l'autre, déterminent une grande puissance d'abstraction, une tendance à l'analyse, la faculté d'envisager les questions sous leur aspect absolu et, par-dessus tout, le caractère statique et la propriété d'envisager les divers éléments ou aspects des questions sous une forme non pas successive mais simultanée. Nous basant sur la forme des caractères idéographiques, nous avons qualifié cette propriété de surfaciale en opposition avec les principes de l'écriture alphabétique à laquelle nous avons reconnu comme caractéristique la progression linéaire imposant une présentation non plus simultanée mais successive.

La terminologie même que nous employons dans ce résumé des propriétés grammaticales du chinois montre bien la parenté étroite reliant grammaire et mentalité, puisque tous les termes que nous venons d'employer s'appliquent parfaitement au domaine psychologique. Il est également facile de se rendre compte que de toutes ces particularités, c'est sans contredit celle de la présentation surfaciale et simultanée des idées qui est de beaucoup la plus importante ; il ne s'agit plus, comme pour les autres propriétés relevées, de tendances plus ou moins générales, mais bien d'une propriété particulière très précise et c'est elle qui détermine ensuite toutes les autres. Aussi est-ce par elle que nous allons commencer notre examen.

Cet examen nous est facilité par les constatations que nous avons déjà faites sur les particularités de la vie sociale et politique, que nous avions également eu à ramener à la même conception. Cette façon d'envisager les questions, rendue possible grâce à l'indépendance des mots, détachés de la structure de la phrase donnée et envisagés toujours en soi et non d'après les contingences du contexte, se résume en une objectivité presque totale et permet la considération simultanée de la même question sous ses divers aspects sans qu'il y ait interférence entre les aspects envisagés : D'autre part, elle permet de situer chaque question sous son jour véritable, en partant de ses données particulières et abstraction faite de toute idée préconçue, alors que dans les langues à dési-

nences, les formes des mots variant avec la phrase donnée, l'idée prend nécessairement un aspect particulier ne permettant guère de remonter à la conception abstraite. Ceci fait que les notions sont habituellement subjectives ; représentant chacune un cas particulier, elles deviennent exclusives les unes par rapport aux autres.

Il est bon d'illustrer cette constatation théorique par quelques exemples : l'un des plus probants permettra en même temps d'expliquer et de détruire une des nombreuses légendes que la divergence des mentalités a fait courir sur le compte des Chinois. Nous voulons parler du mépris de la vie et de l'indifférence devant la mort qui sont considérés comme les caractéristiques les plus foncières de ce peuple, confirmées, semble-t-il, d'une façon indiscutable par tous les voyageurs curieux de sensations fortes qui racontent l'attitude du condamné à mort avant l'exécution. Tout le monde a certainement entendu le récit de ces condamnés, attendant leur tour et regardant comment on exécute leurs camarades, poussant le mépris de la mort jusqu'à apprécier à haute voix le coup porté s'il arrive, comme il se doit, à trancher net la tête. Quelle preuve plus convaincante peut-on exiger d'un mépris total de la mort ?

Sans qu'on mette en doute l'exactitude du récit, qui est fort vraisemblable et concorde bien avec le caractère national chinois, il n'en est pas moins vrai que l'interprétation en est totalement erronée. Loin de faire fi de la vie, le Chinois y tient dans une mesure bien plus grande que ne le font les Occidentaux ; il suffit pour s'en assurer de constater la dureté de la lutte pour l'existence, infiniment plus acharnée en Chine qu'elle ne l'est en Occident, ne fût-ce que du fait de la masse plus grande de la population ; si elle multiplie les possibilités, elle augmente également la concurrence. Le nombre total de ceux qui ne trouvent pas à s'employer étant plus grand, chacun doit faire plus d'efforts pour ne pas en être. L'endurance, la sobriété, la capacité de travail du peuple chinois en sont également des preuves évidentes, car on ne vit pas une vie de labeur et de privations si l'on ne tient pas à l'existence, mais au contraire, si on tient à la prolonger à

tout prix. Par contre, plus les conditions de la vie sont faciles et moins l'amour de la vie devient probant ; ce sont ses agréments et non la vie en elle-même, quelles que soient ses conditions, qu'on est forcément amené à apprécier. La mobilité du peuple chinois, dictée toujours par le même souci de la lutte pour l'existence, le souci du maintien de la famille et de la continuation de la lignée en sont de nouvelles preuves : ce ne sont pas ceux qui ont des familles nombreuses qui ne tiennent pas à la vie, mais bien ceux qui négligent la procréation. Il est évident d'après ce que nous venons de dire que l'interprétation donnée au phénomène observé est fausse ; l'erreur, très simple, est due à la confusion entre vie en soi et plaisirs de l'existence, confusion d'autant plus fâcheuse que les deux conceptions non seulement divergent, mais franchement s'opposent ; pour le constater, il suffit sans aller chercher le taedium vitae romain, de prendre la question de dénatalité dans l'Europe moderne.

Notons en passant que cette erreur d'interprétation est bien caractéristique pour la mentalité des langues à désinences ; elle consiste à prendre un aspect particulier, l'indifférence des condamnés devant la mort, l'opposer à un autre aspect particulier, le goût de la vie agréable que manifeste l'Occident, pour tirer de l'un et de l'autre des conclusions extrêmes, mépris de la mort des uns et amour de la vie des autres, sans prendre garde le moins du monde aux conditions spéciales qui accompagnent chacune des deux observations et en limitent la portée.

La deuxième de ces constatations, celle sur l'amour de la vie, était faussement interprétée, nous avons vu pourquoi ; il nous reste maintenant à démontrer la même chose pour la première. Pour cela, il nous suffit de songer à l'objectivité foncière, caractéristique de la mentalité déterminée par les propriétés linguistiques chinoises ; cette objectivité rend les constatations détachées du désir de celui qui les fait, indépendantes de ses aspirations. Si nous voyons le condamné chinois impassible devant la peine imminente, cela prouve que la chose est irrémédiable et qu'il se voit obligé d'en prendre son parti. Nul doute que, tant qu'il y a un espoir, tant

qu'il y a une possibilité de modifier l'issue finale, il y emploiera tous ses efforts autant qu'un Occidental, sinon plus, d'après ce que nous avons dit sur le désir de vivre dont toute son activité ordinaire fait preuve. Mais, lorsqu'il n'y a plus aucune raison objective d'espérer, le même esprit objectif qui lui permet d'en faire la constatation impartiale l'oblige à la résignation, alors qu'un Occidental qui ne peut juxtaposer simultanément son désir et ses constatations, se laisse guider par le premier contre toute raison. C'est donc la compréhension objective absolue de l'un et l'incompréhension découlant du subjectivisme de l'autre qui forme la différence des attitudes, et non l'intensité respective du désir de vivre.

Le cas que nous venons ainsi d'examiner est particulièrement probant pour constater à quel point l'objectivité est grande dans la mentalité chinoise régie par les particularités de la langue : elle suffit, comme on voit, pour surmonter les effusions et manifestations émotives sitôt que leur inutilité et inefficacité finale devient évidente. Remarquons en même temps qu'il apprend combien sont erronées de nombreuses notions qu'on possède de l'étranger, même lorsque ces notions sont basées sur des faits contrôlés, certains et, en apparence, inattaquables ; c'était bien le cas de la remarque précédente et malgré cela, un fait exact entraînait une conclusion qui était fausse.

Le fait est qu'il ne suffit nullement de faire des constatations, mais surtout de savoir les interpréter en tenant compte des divergences de mentalité qui souvent font remonter des attitudes identiques à des causes totalement différentes. C'est le cas d'une attitude impassible chinoise et d'une attitude semblable qu'on aurait constaté chez un Occidental ; de même dans d'autres circonstances, des attitudes divergentes peuvent également fort bien remonter à des inspirations identiques ou analogues.

Telle est, par exemple, la règle de politesse qui veut, en Chine, qu'on ne reçoive pas une personne qui vient faire une visite de courtoisie, chose qui en Occident serait considérée comme une insulte. L'inspiration qui dicte les deux attitudes est pourtant bien la même : c'est le désir de répondre

à une attention par une autre. L'Occidental, suivant sa coutume et les nécessités logiques de sa langue, se place au point de vue subjectif, le sien, et cherche à rendre la politesse qui lui est faite par un accueil aimable ; le Chinois, de son côté, envisage la chose objectivement, en se plaçant au point de vue de celui à qui il veut rendre sa politesse, c'est-à-dire, du visiteur. Alors, songeant que le but d'une visite de politesse est de manifester l'attention, il estime que ce but se trouve atteint par la seule arrivée du visiteur et ne veut pas, par délicatesse, lui faire perdre, en le retenant, le temps qu'il pourrait peut-être employer autrement avec plus d'utilité.

Si l'on y réfléchit, cette attitude est bien plus appropriée à l'intention de ne pas être en reste de courtoisie avec son visiteur en pensant à ses intérêts, que ne l'est l'attitude malgré tout égoïste ou, du moins, égocentrique, de l'Occidental qui ne sait pas se placer au point de vue de l'objet, abstraction faite du sien propre.

Cette différence foncière du procédé mental, qui fait que l'Occidental garde un point de départ fixe dans son examen d'une question donnée alors que le Chinois le modifie suivant les conditions du problème envisagé, est nécessairement la source de beaucoup de malentendus et l'origine, non seulement d'incompréhension, comme c'était le cas plus haut, mais de confusion et de contradictions apparentes. Ainsi, par exemple, dans le monde des affaires les Chinois ont toujours joui d'une réputation de probité parfaite. Au début de leurs relations avec la Chine, les Occidentaux ont été émerveillés de constater que les transactions, souvent d'une importance extrêmement grande, se faisaient sur parole, sans contrat écrit ni garanties et étaient toujours scrupuleusement observées. Cette façon de procéder était tellement opposée aux habitudes occidentales que beaucoup d'Occidentaux ont néanmoins tenu à introduire dans leurs relations avec les Chinois les formes d'engagements écrits auxquelles ils étaient accoutumés. Alors ils eurent infiniment plus de difficultés dans leurs affaires. Ceci n'a pas manqué de les rendre perplexes, puisqu'un contrat ne pouvait que confirmer et renforcer à leurs yeux le désir de respecter les intérêts mu-

tuels et aurait dû ainsi ne faciliter que davantage les rapports.

L'explication est encore une fois la même ; les Occidentaux, ne pouvant arriver à l'objectivité, considérer les éléments en soi et non dans un cas particulier donné et distinguer entre éléments et conditions, ont été par suite de cela amenés à considérer comme éléments fixes ce qui n'était que la conséquence d'un ensemble donné. Les affaires se faisant facilement sur parole, ils ont été amenés à penser que cette facilité constituait un élément fixe ; ils ont donc, suivant leur coutume, cherché à le développer et le doubler par des conditions extérieures. Ainsi, dans la grammaire des langues à désinences, on multiplie les liens entre les éléments de la phrase au moyen des désinences. Par contre, pour la conception objective chinoise, les éléments variaient suivant le cadre et le point de vue se déplaçait en conséquence ; tout comme, dans la phrase chinoise, chaque tournure grammaticale possède un cadre fixe et y fait insérer les termes nécessaires, évitant tout double emploi dans son souci de concision.

Tant que les transactions se faisaient sur parole, cette confiance témoignée créait une obligation pour celui qui en était honoré et offrait, en même temps, une garantie des bonnes intentions de celui qui la témoignait ; en transposant objectivement, suivant sa coutume, le Chinois arrivait à trouver dans la confiance témoignée une preuve de l'honnêteté de son partenaire qui entraînait, à son tour, sa propre confiance. Par contre, toujours du même point de vue objectif, un désir de garanties extérieures était une preuve de méfiance ; en transposant une fois de plus, on en arrivait à l'obligation d'en faire autant et de se méfier de ceux qui se méfiaient de vous. Il est bien évident, ce qu'on oublie trop souvent en Occident, que les garanties ne sont objectives que pour autant qu'elles répondent à des intentions équivalentes et qu'elles n'ont guère de valeur en soi ; il en est résulté que, bien loin de faciliter les relations, elles ont amené des difficultés quelquefois considérables. L'incompréhension était due au fait que la mentalité subjective occidentale, ne sachant

pas transposer, prenait des valeurs relatives pour des valeurs absolues ; la mentalité chinoise, opérant objectivement, arrivait à son tour à des interprétations erronées des intentions adverses d'après les manifestations, auxquelles elle donnait une signification qui aurait été exacte s'il s'agissait de Chinois mais qui était inapplicable du fait qu'il s'agissait d'Occidentaux.

Il aurait été facile de multiplier à l'infini des exemples de fausse interprétation et de divergence de mentalité, conforme, de part et d'autre, à la façon de penser déterminée par la grammaire respective, objective en Chine, subjective dans les langues à désinences. Au lieu de cela, nous nous contenterons de relever ici d'une façon générale combien se trouve fausse la locution consacrée de « cérémonies chinoises » ou « chinoiseries », exprimant la conviction la plus ferme de l'Occident sur le nombre extraordinaire et les complications inimaginables des actes de politesse, réglementant la vie sociale de la Chine et comportant un caractère strictement conventionnel. D'après ce que nous venons de voir, il devient évident que le terme de politesse chinoise peut être considéré comme exact à condition qu'on change d'intonation et qu'au lieu de mettre, comme on le fait communément, l'accent sur le mot « politesse », on le mette sur le mot « chinoise ».

Ce qui déroute l'observateur occidental, ce n'est pas la quantité de ces usages, mais le fait que la plupart sont essentiellement différents de ceux qu'il a lui-même l'habitude de pratiquer. Cette divergence lui fait relever chaque coutume insolite et crée l'impression du grand nombre, alors qu'en réalité il ne doit pas y en avoir moins en Occident qu'en Chine, puisqu'il s'agit tout simplement du code de la vie sociale et que ce serait nettement insultant à l'Occident de ne pas admettre qu'il possède un code semblable aussi développé que l'exigent les rapports sociaux. Dans ces conditions, il aurait été tout aussi naturel que les Chinois parlent de « politesses occidentales », puisque la divergence de coutumes est vraie dans les deux sens ; s'ils ne le font pas, c'est, une fois de plus, l'objectivité de leur mentalité qui,

lorsqu'ils sont en contact avec les coutumes étrangères, leur permet de faire la transposition nécessaire. L'Occidental, resté toujours subjectif, attache à ses propres coutumes une valeur absolue et considère comme insolite ce qui s'en écarte ; de même, devant les divergences grammaticales entre le chinois et les langues à désinences, il prétendait que le chinois n'avait pas de grammaire.

Ceci explique pourquoi, aux yeux des Occidentaux, il s'agit dans les usages de la politesse chinoise de considérations purement formalistes, ce qui fait qu'on parle surtout, non pas de politesse, mais de cérémonies chinoises ; incapable, de par les propriétés de sa langue et de sa mentalité, de transposer objectivement son point de vue pour analyser une coutume qui est dictée par une mentalité objective, l'Occidental ne peut pénétrer la raison d'être intérieure de cette coutume. Comme il ne peut pas se l'expliquer ; il arrive à la conclusion que ces coutumes ne possèdent pas d'explication ; ceci les rend à ses yeux de pures formalités. Aussi cette façon de voir, pour les raisons psychologiques profondes que nous venons d'exposer, est si universellement adoptée en Occident que le terme même qui, en langue chinoise, désigne la vertu de la politesse, a été toujours traduit en européen par le mot « rites » ; ceci, bien entendu, n'a fait que renforcer l'interprétation dont nous parlions.

Il serait, cependant, juste de relever que cette interprétation des usages de politesse chinoise par des considérations purement extérieures a, en fait, une raison d'être plus profonde qu'une simple incompréhension. Ce qui frappe un Occidental devant ces manifestations chinoises, c'est leur caractère consacré dans les formes d'extériorisation données et l'abstraction qu'elles semblent très souvent faire de l'état d'esprit de celui qui les performe. Cette remarque nous ramène encore à l'esprit d'objectivité. La politesse chinoise considère celui à qui elle s'adresse ; elle envisage donc essentiellement la manifestation, qui prend une forme consacrée afin d'éviter toute possibilité d'incompréhension. De même, la phrase chinoise a des formes syntactiques fixes grâce à l'indépendance de l'armature syntactique. Quant à l'inten-

tion de celui qui accomplit l'acte de politesse, il la manifeste tout entière en se mettant ainsi à la place de celui qui la reçoit.

Par contre, l'Occidental, qui reste toujours subjectif, même en accomplissant un acte de politesse nettement destiné à une autre personne que lui-même, ne peut se défaire de sa façon de voir et persiste à envisager l'intention plus que la manifestation, sans tenir compte du fait que celle-ci est moins perceptible et peut facilement induire en erreur celui à qui elle est destinée, faute d'une manifestation suffisamment claire pour éviter toute erreur d'interprétation. Dans ces conditions, il paraît inévitable que devant une formule chinoise basée sur l'objet il ne retienne que son caractère de forme conventionnelle, sans discerner que la transposition du centre d'importance constitue une intention parfaite de courtoisie.

Cette remarque sur l'ensemble de la politesse chinoise en entraîne une autre, mettant parfaitement en valeur la faculté de changer de point de vue suivant les conditions et de chercher chaque fois la solution absolue, sans se préoccuper de discordance ou même d'opposition possible entre les divers cas particuliers, envisagés chacun totalement détaché de tous les autres.

Il serait, en effet, tout à fait inexact de supposer, comme on le fait trop souvent, que la vie quotidienne des Chinois est encombrée de cérémonies et d'actes de politesse. Il se fait une différenciation très précise, qui pose une ligne de démarcation très nette entre relations sociales et relations amicales et ces dernières se trouvent exemptes de l'ensemble des manifestations semblables. Par contre, cela ne fait que renforcer la nécessité de ces manifestations dans le cas des relations qui les exigent.

S'il s'agit d'amis, le caractère même d'amitié est une preuve suffisante des intentions réciproques ; une manifestation dans des formes précises s'en trouve ainsi superflue. Par contre, si le caractère d'amitié est absent, la manifestations précise devient nécessaire. Ceci une fois posé, la tendance à l'abstraction absolue fait que, dans chaque cas, c'est

l'aspect extrême qu'on considère ; on agit en conséquence, en supprimant toute convention extérieure pour les amis, en les maintenant toutes dans les autres relations.

Il en résulte que, si les relations officielles chinoises sont soumises à un ensemble de politesses plus complet et plus minutieux qu'il ne l'est en Occident, par contre, les relations amicales jouissent de leur côté d'une liberté spontanée également plus grande que ce n'est le cas en Europe. Bien entendu, cela crée encore un ensemble d'impressions contradictoires qu'emportent les Occidentaux de la mentalité chinoise et amène des observations opposées sur le caractère national chinois.

Là encore, le parallèle se trouve complet avec ce que nous avons vu de la grammaire : la notion, représentée par le mot, garde grâce à son indépendance sa valeur absolue, et les contingences, représentées par la tournure grammaticale choisie, permettent soit de l'employer, soit d'en choisir un autre, mais nullement d'atténuer le caractère absolu qui lui est propre. Par contre, dans les langues à désinence les liens multiples entre les mots impliquent à chacun d'entre eux une valeur relative et n'en permettent la conception qu'en rapport avec un cas particulier. Transposée dans le domaine que nous examinons, cette propriété aboutit tout naturellement au fait que nous avons constaté : si la politesse occidentale n'atteint jamais, dans les relations dites de politesse, la force absolue qu'elle comporte dans ces relations en Chine, les relations amicales n'arrivent pas non plus à atteindre la simplicité directe et spontanée que comportent les relations amicales chinoises. La notion occidentale ne prend jamais la valeur absolue ni dans un sens ni dans l'autre, mais constitue un compromis constant entre les deux extrêmes. Il en résulte que, contrairement à ce qu'on suppose, ce compromis constant et forcément imprécis rend très souvent la politesse occidentale plus difficile à pratiquer que ne l'est la politesse chinoise, à cause du fait que pour chaque cas particulier il faut préciser la valeur exacte de cette forme intermédiaire plus ou moins au jugé et avec des variantes personnelles qui ne sont pas nécessairement estimées suffisantes ou adéquates, ni même

simplement comprises dans le même esprit dans lequel elles ont été assumées. Par contre, la précision des formes chinoises ne laisse ni la difficulté du choix, puisque tous les cas envisagés sont réduits aux deux extrêmes, ni celle de l'interprétation, puisque des formes extérieures sont fixées pour en faciliter l'interprétation par ceux à qui elles sont destinées.

IV

Nous venons d'examiner l'effet des propriétés de la langue et de la mentalité chinoises dans la question des relations sociales ; il est évident qu'on les retrouve dans tous les domaines de la vie intérieure et que, partout, elles présentent la même divergence foncière avec la mentalité occidentale. Celle-ci cherche toujours une formule de compromis permettant de concilier entre eux les cas séparés, alors que la mentalité chinoise envisage sans difficulté la solution absolue pour chaque cas donné sans éprouver le besoin de les concilier entre eux par un compromis. Elle peut se contenter de les juxtaposer, alors que la mentalité occidentale, les envisageant subjectivement, est obligée de veiller à son unité, ne fût-ce qu'approximative, aux prix de compromis constants.

Une divergence semblable de vues doit avoir ses conséquences dans tous les domaines ; notamment, dans le domaine moral, la façon d'envisager les problèmes est toute différente, alors que, bien entendu, les problèmes en soi restent toujours les mêmes, la morale non, pas dans ses manifestations particulières mais dans son essence, faisant partie des propriétés foncières de l'âme humaine.

Une fois de plus, sans examiner la question à fond, ce qui mériterait certainement une étude à part, étude fort intéressante et d'une portée considérable, nous nous bornerons à des constatations générales illustrées de quelques exemples. La question, nous venons de le dire, ne réside pas dans les principes abstraits et généraux mais dans la façon de les appliquer, ainsi que dans l'attitude adoptée par les uns et les autres devant des problèmes concrets qui peuvent leur être posés. Là comme ailleurs, ce sont les qualités de conception,

abstraite et absolue, qui caractérisent l'attitude chinoise ; la faculté d'envisager les problèmes sous un aspect simultané et indépendant leur permet de cumuler divers aspects d'un problème complexe, prenant une solution absolue appropriée à chacun des aspects, alors que l'Occidental, toujours subjectif, cherchera à concilier le tout par une solution de compromis, rognant à chacun des aspects pour arriver à une attitude unique.

Pour faire mieux comprendre cette différence essentielle qui peut sembler un peu obscure dans son énoncé théorique, le mieux est de l'illustrer par un exemple. Nous en prendrons un, fort connu, tiré de l'histoire ancienne de la Chine : un ministre célèbre étant à son lit de mort, le souverain vint le consulter sur le choix de son successeur ; le ministre recommanda chaleureusement un de ses disciples, mais le roi, n'aimant pas cet homme, récusa ce choix. Alors le ministre lui dit : Cet homme est ambitieux et plein d'énergie ; si vous ne l'employez pas, il vous deviendra facilement dangereux ; le mieux sera, dans ce cas, de vous en défaire en le tuant. Le roi remercia le ministre de ce conseil, qu'il promit de suivre. Après que le roi se fut retiré, le ministre fit immédiatement mander le disciple en question et lui fit part intégralement de sa conversation avec le roi, en concluant ainsi : « En parlant comme je l'ai fait, j'ai accompli mon devoir envers le roi ; il me faut maintenant accomplir mon devoir envers vous. Le roi est décidé à vous tuer, suivant mon conseil ; fuyez immédiatement et quittez le pays avant que le roi n'ait pris ses dispositions et qu'il ne soit trop tard. »

Cet exemple paraît bien significatif et fort typique pour les qualités que nous ne cessons de relever dans la mentalité chinoise après les avoir constatées dans la langue. Nous voyons le ministre considérer deux applications de l'idée du devoir, l'une envers le roi et l'autre envers un ami ; dans chacun des deux cas il adopte la solution extrême et remplit son devoir intégralement, sans se préoccuper du fait qu'ils peuvent être rendus contradictoires par la force des circonstances. Bien entendu, il commence par la solution la meilleure qui aurait dû contenter tout le monde, en recommandant son disciple

au roi ; cette solution se trouvant écartée pour des raisons indépendantes de sa volonté, il fait résolument face à la situation et donne sans hésiter à l'un et à l'autre le conseil approprié à la situation de chacun, sans se préoccuper si la portée de ces conseils se trouve ou non contradictoire. C'est là qu'apparaît l'objectivité foncière de l'attitude, se basant dans chaque cas sur l'exigence de l'objet, en l'occurrence, l'intérêt de l'interlocuteur, sans que sa conscience propre cherche à concilier les solutions ; du moment que la divergence ne lui incombe pas, il ne voit pas de raison de concilier ses conseils l'un avec l'autre, mais suit jusqu'au bout le sentiment du devoir pour les deux, instruisant chacun de l'état des choses réel et lui disant franchement ce qu'il aurait fait à sa place.

Nous trouvons là un exemple frappant de la simultanéité des aspects divergents d'un problème, conciliables dans la conscience chinoise grâce à son objectivité foncière et à sa faculté d'envisager les aspects divers simultanément et non successivement. Il paraît certain qu'un Occidental, dans des circonstances pareilles, aurait adopté une attitude tout autre et chercherait à tourner la difficulté par un compromis, vraisemblablement, en atténuant la solution extrême qu'il proposerait au roi, quitte à chercher ensuite à obtenir de son disciple, frustré dans son attente et son ambition, une promesse de sentiments meilleurs, en le dirigeant, peut-être, vers d'autres sphères d'activité. Il paraît pourtant évident, si l'on se donne la peine d'y réfléchir, qu'en agissant ainsi, ou d'une autre façon forcément analogue, quelle qu'elle fût, par le fait même d'arriver à un compromis le ministre serait obligatoirement sûr de ne pas avoir rempli intégralement son devoir ni envers l'un ni envers l'autre ; du moment que sa conscience lui avait dicté les deux solutions extrêmes, il était intimement sûr, sinon comme d'une conséquence inévitable, du moins comme d'une éventualité fort probable, du fait que, d'un côté, le disciple ambitieux était susceptible de créer de graves ennuis au roi, et, de l'autre côté, que le roi qui ne l'aimait pas était fort capable de s'en débarrasser sur sa propre initiative. Si cependant dans ses conseils il n'avertissait ni l'un ni l'autre de ces dangers probables, il n'accom-

plissait son devoir envers aucun. Ainsi la valeur des conseils qu'il donnait s'en trouvait réduite à presque rien, puisque ces mêmes considérations lui donnaient la presque certitude que ces conseils ne seraient suivis par aucun des deux hommes.

Si nous nous basions sur cet examen objectif de la question, nous serions obligés de conclure qu'en donnant un conseil de conciliation, en cherchant à ne pas opposer les deux avis qu'il donnait, bref, en donnant tout autre conseil que celui qu'il a donné, le ministre n'aurait servi aucun de ses deux interlocuteurs ; il n'aurait agi que pour calmer sa propre conscience, intérieurement certain, toutefois, s'il voulait se donner la peine de réfléchir, que ses conseils étaient vains et qu'il en était la seule dupe, parce que dupe volontaire, attitude foncièrement hypocrite. L'analyse nous amène ainsi à quelque chose qui est tout l'opposé de la notion du devoir. Hâtons-nous de dire, cependant, qu'il n'y a pas hypocrisie dans une attitude semblable de conciliation qui aurait été adoptée par un Occidental dans un cas pareil, pour la simple raison que les propriétés subjectives de son esprit qui lui imposeraient de rechercher cette solution moyenne l'empêcheraient par la même occasion de pouvoir envisager la situation sous son jour objectif ainsi que nous venons de le faire ; il aurait agi de bonne foi. Au reste, si nous avons pu dans cet exemple analyser, comme nous l'avons fait, la situation sous son aspect objectif, c'est uniquement grâce au fait que l'attitude du ministre chinois nous avait mis sur la voie, ne nous laissant que le souci de l'interprétation ; sans cela, il est plus que probable que les propriétés des langues à désinences nous auraient empêché d'arriver de nous-même à la solution extrême et absolue qu'il a adoptée pour les deux cas.

Il n'en reste pas moins vrai qu'une fois examinée objectivement, l'attitude du ministre chinois paraît non seulement la meilleure, mais encore la seule acceptable et possible, alors qu'au premier abord elle choque certainement la mentalité occidentale ; preuve parfaite de l'influence linguistique sur la mentalité, même dans un domaine aussi absolu que l'est la morale.

L'élément à retenir de cet exemple est certainement la conception absolue qui permet de détacher les choses de leurs contingences et de leur conserver la valeur intrinsèque qu'elles présentent, abstraction faite des considérations particulières extérieures. Aussi bien, si l'exemple précédent a surtout montré la faculté de détacher les cas les uns des autres et les considérer séparément sans interférences entre eux, cette faculté que nous mentionnons de détacher le fait même de ces contingences extérieures, qui, en Occident, ne manquent pas de venir s'y ajouter pour former un complexe homogène, sera plus clairement montrée par un autre exemple, également historique, tiré des temps de la Chine féodale.

Un prince désireux de se venger d'un usurpateur résolut d'avoir recours à un homme de courage qui n'hésiterait pas devant le danger pour assassiner cet usurpateur. Un homme semblable lui ayant été signalé, le prince se mit à le cajoler, lui rendant visite en personne et lui fournissant les moyens d'existence sur un pied très large. Au bout de quelque temps, le prince multipliant ses visites, l'homme lui dit qu'il comprenait parfaitement l'impatience du prince, mais qu'il ne pouvait agir tant que sa mère était en vie pour ne pas mettre en danger ses vieux jours. Le prince continua ses largesses et, la mère de cet homme une fois morte, il assassina l'usurpateur en pleine place publique, après quoi il se défigura lui-même et se donna la mort, afin que, son cadavre ainsi rendu méconnaissable, sa famille puisse échapper aux persécutions.

Cette nouvelle histoire montre plusieurs traits que nous connaissons ; ainsi, l'homme envisage à nouveau deux devoirs, celui envers sa mère et celui envers son bienfaiteur. Toutefois, comme c'est son action qui fait l'unité entre les deux, il les échelonne dans le temps, épuisant son devoir filial avant d'aborder celui de reconnaissance, ce qui lui permet de donner à chacun de ces deux devoirs sa forme absolue. Notons, en passant, combien dans la mentalité chinoise la piété filiale l'emporte sur toutes les autres considérations, puisque, si son amour pour sa famille est suffisant pour lui donner le courage de se défigurer lui-même avant de se donner la mort, preuve peu commune de la force de l'attachement,

même une précaution pareille ne peut le décider à faire courir à sa mère l'éventualité du risque qui peut subsister.

Mais l'élément qui nous intéresse réside sans contredit dans ses relations avec le prince. Les intentions de celui-ci sont claires dès le début ; il ne cherche guère à masquer par un prétexte quelconque la véritable raison de ses attentions, cela malgré le fait évident que l'action qu'il demande signifie pour l'homme qu'il approche à cet effet une mort certaine. Cette considération n'enlève rien de la valeur de deux éléments, qui sont seuls essentiels aux yeux de la morale chinoise : premièrement, la cause du prince est juste et ne lui laisse pas le choix des moyens et deuxièmement, intéressée ou non, sa façon d'agir à l'égard de cet homme constitue une réalité et crée ainsi des obligations dont la valeur reste entière. C'est du reste ainsi que l'entend l'homme lui-même ; s'il remet son action pour des considérations majeures de piété filiale, pas un moment il ne cherche à se récuser et ne met en doute la nécessité pour lui de répondre de son côté par l'acte attendu aux attentions et bienfaits dont le comble le prince, justifiant ainsi la confiance qu'il lui fait ; il sait bien qu'il va à la mort, il y est décidé, il sait que le prince, de son côté, s'en rend tout aussi bien compte, mais cela n'a rien qui puisse modifier sa façon de voir et, par conséquent, son attitude.

Cet ensemble de considérations fait ressortir d'une manière saisissante la conception absolue de la morale chinoise dépouillée de toutes les contingences. La première remarque à faire, c'est de constater combien ces exigences absolues de la morale la placent au-dessus de toutes les considérations humaines habituelles, y compris l'amour de la vie dont cet homme fait sans hésiter le sacrifice total. Il est presque inutile de répéter ici ce que nous avons dit plus haut sur la prétendue indifférence chinoise devant la mort ; un être qui méprise la vie n'aurait pas les égards qu'il a, tant pour celle de sa mère que celle des siens ; d'autre part, les honneurs et égards du prince n'auraient dans ce cas non plus aucune valeur. Il s'agit bien de conceptions absolues qui passent automatiquement par-dessus les contingences personnelles et émotives

quelles qu'elles soient. Ces conceptions créent des nécessités : dans le cas du condamné la nécessité était extérieure, dans celui-ci elle est morale, par conséquent, intérieure. L'une et l'autre étant sans réplique, le Chinois s'incline.

Le deuxième élément à relever, c'est le rôle primordial que joue la confiance témoignée, créant une obligation sans réplique ; manifestation très nette de l'objectivité transportant le centre de gravité sur l'objet, alors qu'en Occident il reste toujours avec le sujet. En effet, une obligation semblable est d'autant plus absolue qu'elle est totalement indépendante de votre volonté et vous met, en quelque sorte, en présence d'un fait accompli, la confiance déclenchant automatiquement un mécanisme de réciprocité qu'il n'est pas en votre pouvoir d'arrêter. Cet exemple confirme d'une façon particulièrement lumineuse les remarques que nous avions faites plus haut sur les transactions commerciales sur parole. On voit le caractère souverain de cette obligation dans le fait que l'homme choisi par le prince se voit moralement obligé d'accepter une mission qui l'entraîne à la mort inévitable par le fait seul que le prince s'adresse à lui, lui faisant l'honeur du choix et confiance pour cet acte. S'il est certain qu'une conception pareille exige de l'homme une haute conception du devoir et une vertu peu commune, il n'en reste pas moins vrai qu'en acceptant la preuve de confiance du prince, en recevant ses avances, il se trouve engagé irrémédiablement et sans retour possible, malgré le fait que non seulement aucune convention ne le lie, mais que rien même ne se trouve dit entre les deux, rien n'est précisé ni formulé ; il suffit que de part et d'autre on ait compris pour que l'obligation prenne sa valeur entière et inéluctable.

Mais la considération la plus importante, la plus typique pour cette conception absolue découlant des propriétés de la langue, c'est que l'intention évidente du prince d'utiliser cet homme pour les fins de sa vengeance ne mitige en rien la valeur des bienfaits dont il le comble et que ces bienfaits l'obligent tout autant à la réciproque que s'ils étaient spontanés et sans raison d'être constituée par une arrière-pensée précise. C'est là la preuve absolue d'une conception stricte-

ment objective ; les actions du prince ne sont pas jugées moralement d'après les intentions qui les provoquent, mais uniquement d'après leur portée effective, leur effet sur celui auquel elles sont destinées. Quelle que soit leur raison d'être, des actes concrets restent identiques par leur portée objective ; mais la mentalité occidentale ne peut manquer de tenir compte des intentions et donner à celles-ci une part souvent prépondérante, qui fait qu'un bienfait reçu de quelqu'un qui attend une action en échange est toujours amoindri, souvent même compté pour rien dans cette mentalité. L'intention intéressée paraît aux yeux de la morale occidentale délier celui qui reçoit un bienfait de la plus grande partie, sinon de la totalité de la reconnaissance qu'il en éprouverait autrement, et le libère bien souvent de toute obligation de paiement en retour.

Cette façon de penser est normale si l'on se place, comme le fait la mentalité occidentale, au point de vue subjectif qui est le point de départ ; la façon de voir chinoise, au contraire, se place au point de vue objectif, qui est le point d'arrivée. De la sorte, un Occidental est amené à juger d'après les intentions alors que le Chinois juge d'après les faits. Bien entendu, l'intention peut également être examinée et jugée par lui, mais dans un système différent, celui de l'appréciation de la personne même du prince ; cette appréciation ne saurait rien changer aux faits tangibles et concrets des bienfaits reçus et ces bienfaits concrets créent une obligation non moins concrète de reconnaissance et de paiement en retour. Une fois de plus, sitôt qu'on fait l'analyse de l'attitude chinoise, on la retrouve parfaitement cohérente du point de vue logique et, objectivement, la seule juste puisqu'elle tient compte de toutes les contingences et les juge chacune à sa valeur, indépendamment des autres, sous l'angle qui lui convient en propre. Mais encore une fois cette façon de voir n'est trouvée juste qu'après que le cas particulier d'une action chinoise l'ait présentée toute faite à l'analyse d'un esprit occidental ; autrement, les obligations de la mentalité subjective et l'impossibilité d'envisager les notions séparées incluses dans un complexe font que l'Occidental est obligé de chercher une

solution moyenne, conciliant les divers points de vue au lieu de les séparer. Ceci crée une échelle de nuances relatives dans l'appréciation de tout acte, variant suivant les contingences, alors que le Chinois considère toute valeur absolue d'une façon uniforme, les contingences faisant l'objet d'un examen séparé. Comme la base du jugement occidental est subjective, ce sont des considérations subjectives, telles que l'appréciation des intentions, qui prennent le plus d'importance dans la détermination du complexe que l'on juge, amenant ainsi plus d'une fois des conclusions presque opposées à celles auxquelles arrive le Chinois.

Une conséquence évidente de cette divergence de façon de voir est que les réactions chinoises sont toujours fixes, définies, faciles à prévoir et relativement simples, à condition, bien entendu, de raisonner objectivement comme le fait le Chinois ; la façon absolue d'envisager les problèmes en exclut tout élément personnel émotif dans toute la mesure dans laquelle la raison humaine peut, par son fonctionnement parfait, éliminer les interférences émotives. Par contre, la façon de juger occidentale laisse, par la nécessité même d'un compromis constant, le choix presque entièrement libre à l'appréciation personnelle, introduisant comme élément dominant les impondérables au lieu des facteurs concrets des faits accomplis. Ceci, bien entendu, rend la prévision des réactions extrêmement complexe sinon impossible et engage à nouveau un ensemble de considérations relatives et arbitraires de la part de celui qui escompte la réaction probable de l'individu donné. Ainsi, par le jeu habituel du circuit fermé, le caractère imprévisible et subjectif des actions ne fait que croître, puisque cet élément passe, par contre-coup, dans les intentions de la personne agissante et détermine en une grande partie son action. C'est donc essentiellement cette partie émotive et subjective qui guide la mentalité occidentale.

Les constatations que nous venons de faire expliquent un caractère que beaucoup de voyageurs n'ont pas manqué d'attribuer au peuple chinois. Devant les manifestations constantes de cette façon absolue de résoudre les questions, sans laisser dans la solution de place aux éléments person-

nels et émotifs, la trouvant toute tracée et rectiligne dans l'examen rationnel et objectif que la langue non seulement leur permet mais leur impose, dont le cas cité plus haut du condamné à mort fournit un excellent exemple, ces voyageurs ont été amenés à estimer que le peuple chinois était en général insensible, peu sujet aux émotions, les ignorant presque ; on représente volontiers les Chinois soit comme des êtres purement cérébraux, soit comme des automates, suivant le degré de sympathie qu'on leur porte ; les lieux communs de fatalisme et impassibilité orientale entrent en jeu pour expliquer les choses.

Il est facile, d'après ce que nous avons dit, non seulement de voir qu'un jugement pareil est certainement faux, mais encore d'expliquer les raisons de l'erreur. Elles sont, du reste, toujours les mêmes et consistent dans l'impossibilité de faire la transposition des mentalités ; on attribue un état de choses donné du peuple chinois aux causes qui auraient créé un état de choses analogue chez des êtres possédant la mentalité occidentale. De là vient nécessairement une incompréhension complète. Il est évident que tout Chinois possède des éléments émotifs semblables à ceux de tous les hommes ; s'il ne les fait pas intervenir dans ses décisions, cela est dû aux particularités de sa manière de raisonner, à la possibilité que sa langue lui donne d'envisager simultanément une même question sous plusieurs angles différents et de donner la solution parfaite que chacun demande, sans être obligé, comme le font les Occidentaux, de coordonner le tout en une solution moyenne unique.

Il en résulte que la solution donnée, et, par conséquent, l'attitude adoptée, sont objectives et absolues autant que peuvent l'être pensées et actes humains ; cela confère aux actes une certaine raideur uniforme et une absence presque totale d'émotivité. Mais cela n'implique nullement que les émotions, pour être reléguées au domaine qui leur revient, en soient le moins du monde affaiblies ou réduites ; bien au contraire, de même qu'elles ne viennent pas mitiger les réactions rationnelles dans le domaine qui ne leur appartient pas, il est logique d'admettre que dans leur domaine propre elles

prennent à leur tour des formes plus extrêmes, n'étant pas, à leur tour, mitigées par des considérations rationnelles.

Lorsque, toutefois, il s'agit, comme dans le cas que nous avons examiné, d'un problème de morale, élément qui a un sentiment à sa base, que la raison vient ensuite développer en lui donnant des formes d'expression adéquates, la pensée chinoise permet aux exigences morales de prendre une forme absolue et l'émotion s'y soumet. Aussi est-il caractéristique de constater que, dans l'histoire que nous venons d'analyser, c'est à un héros imbu de sentiment moral que le prince s'adresse ; la justice de sa cause joue un élément déterminant qui déclenche tout le mécanisme du jeu de réciprocité. Si l'on peut admettre qu'un appât de gain puisse inciter les hommes à courir de grands risques, il ne saurait les faire aller de propos délibéré à la mort certaine. Aussi bien, si nous prenons dans l'histoire occidentale un cas qui fasse pendant, compte tenu des divergences de mentalité, nous arriverons aux spadassins des XV-XVII[e] siècles ; cette juxtaposition suffit pour faire ressortir les divergences de mentalité qui vont presque à l'opposition totale.

Il est prudent de répéter ici une fois de plus ce que nous avons déjà dit à plusieurs reprises ; par le but même de notre étude, nous sommes obligés de prendre toujours les éléments extrêmes pour souligner les particularités et les divergences. Ce que nous indiquons est donc toujours à prendre comme une tendance générale et non comme un caractère exclusif et universel. En ce qui concerne la notion du devoir, en particulier, nous trouvons en Occident la même notion absolue, abstraction faite de toute contingence, dans la coutume suivant laquelle un capitaine se laisse engloutir avec le bâtiment dont il a la charge et la responsabilité, sans que la considération d'une faute de sa part intervienne pour l'y obliger. C'est là un bel exemple de la conception absolue du devoir. Pour comprendre la conception chinoise, il faut s'efforcer de généraliser ce cas à toutes les conceptions abstraites analogues et à toutes leurs manifestations. Ainsi s'explique le suicide d'un fonctionnaire qui échoue dans sa tâche, d'un général qui est vaincu, comme ce fut, par exemple, le cas pour

l'Amiral Ting, commandant une place forte dans la guerre sino-japonaise de 1894 ; assiégé par des forces supérieures et ayant épuisé les moyens de défense, il négocia la reddition et, sitôt celle-ci signée, se coupa la gorge. La même conception, reprise par les Japonais, donna chez eux la forme de suicide connu en Occident sous le nom de harakiri.

V

Les remarques que nous venons de faire sur le fonctionnement abstrait et parfait que permet au raisonnement chinois cette propriété de sa langue qui consiste à envisager simultanément les aspects divers d'un problème donné montrent toutes les facilités qu'offre cette langue pour les spéculations abstraites, philosophiques ou morales. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que, non seulement ce genre d'études a été de tout temps très poussé en Chine, mais encore qu'il pénètre la pensée courante et la littérature à un degré infiniment plus prononcé que nous ne le voyons en Occident.

Cette constatation doit, pour une certaine part, être attribuée à la présence de la langue écrite, destinée à la réflexion abstraite et libérée du contact de la langue parlée avec ses besoins immédiats et sa tendance spontanée. Nous pouvons en voir la preuve dans le fait que non seulement les autres peuples possédant une langue écrite, tels que, par exemple, les Arabes, manifestent des tendances analogues, mais qu'en Europe même ces tendances étaient infiniment plus fortes et plus développées tant que subsistait la langue écrite européenne constituée par le latin.

Néanmoins, les éléments propres au chinois, abstraction, analyse, conception séparée des divers aspects d'un problème donné, objectivité, tendance à la forme absolue, trouvent tout naturellement leur application et leur expression entière dans le domaine de la pensée pure, servies en cela par les propriétés de la langue écrite et de l'écriture qu'ils ont si puissamment contribué à créer.

Il serait bien entendu vain de chercher à résumer ici les

tendances et doctrines philosophiques chinoises diverses, bien plus nombreuses et variées que l'on ne se l'imagine quelquefois ; du reste, cela ne servirait pas notre but, la variété des doctrines n'étant nullement déterminée par la langue. Par contre, nous pouvons constater, dans la forme de l'exposé de la pensée, une propriété caractéristique qui est une nouvelle manifestation très nette des propriétés de la langue. Tous ceux qui ont eu à lire des essais mi-philosophiques, mi-moraux qui constituent un des genres littéraires les plus fréquents et les plus populaires de la littérature classique chinoise, ont eu à remarquer que la manière dont les auteurs chinois ont tendance à développer leur idée se distingue fortement de celle adoptée communément par les auteurs des langues à désinence. Ceux-ci suivent habituellement leur exposé avec méthode et ordre, passant d'une idée à l'autre, les faisant découler l'une de l'autre en progression ininterrompue jusqu'à la conclusion à laquelle ils veulent arriver et qui est la raison d'être de l'ouvrage.

Par contre, les auteurs chinois empruntent très souvent, on peut même dire habituellement, un mode d'exposé en quelque sorte concentrique. Ils commencent par dresser les lignes générales de l'ensemble, après quoi ils reprennent les éléments de l'exposé pour leur apporter plus de précision dans le sens qui les intéresse ; procédant ainsi par degrés, reprenant un cadre analogue mais apportant des précisions de plus en plus grandes, ou, comme c'est le plus souvent le cas, dégageant progressivement d'une relation d'éléments particuliers, description ou narration, sa valeur de plus en plus générale, ils arrivent enfin à la conception la plus abstraite qui constitue la pensée même de l'ouvrage. L'exposé forme ainsi une suite de cercles concentriques, se rétrécissant de plus en plus par l'analyse qui rejette graduellement les uns après les autres les éléments individualisants pour ne conserver à la fin que l'idée dans sa forme abstraite et universelle ; ou, si l'on considère la forme absolue comme la plus vaste, élargissant progressivement ces cercles pour passer du particulier au général.

Il suffit d'examiner les termes mêmes que nous venons

d'employer pour constater qu'une fois de plus nous sommes en présence des propriétés de pensée déterminées par les propriétés respectives des langues : la manière continue et progressive de présenter, propre aux Occidentaux, correspond à la progression ininterrompue et linéaire de leur pensée et la manière concentrique est rendue possible par la conception simultanée des aspects différents du problème envisagés sur une surface unique.

Inutile de dire que la pensée chinoise retrouve facilement l'abstraction la plus grande dans ses spéculations philosophiques et que la morale, envisageant toujours le cas absolu, s'élève ainsi au rang de philosophie en faisant abstraction des contingences concrètes. Dans le domaine de la philosophie spéculative, les propriétés de la langue chinoise se trouvent particulièrement fructueuses, l'abstraction et le caractère absolu se retrouvant dans les signes idéographiques et la liaison étant réalisée par les schémas syntactiques sans empiéter sur la nature des éléments avec lesquels on opère. Le philosophe possède ainsi toute latitude pour procéder à ses opérations mentales abstraites sans être obligé, comme c'est le cas en Occident, de préciser à chaque moment la valeur des termes qu'il emploie, dont le caractère trop particulier impose des restrictions et des détails indésirables, faussant plus d'une fois l'interprétation de la doctrine s'ils ne sont pas convenablement précisés par l'auteur dans son ouvrage, et faussant sa pensée elle-même s'il ne prend pas constamment garde au complexe avec lequel il opère et cherche à transposer ses notions acquises dans un autre complexe pour lequel ses démonstrations ne sont plus valables.

Ce genre d'erreur, malheureusement d'autant plus fréquent qu'il est difficile à détecter et éviter, est une conséquence directe des propriétés du vocabulaire occidental. Par ses désinences, il se trouve toujours rattaché à un cas particulier ; d'autre part, le penseur opérant dans l'absolu se sert pour cela de cette langue innée sans expression sonore de laquelle nous avons parlé plus haut. C'est de là que provient inévitablement une confusion : faute d'éléments de comparaison, le penseur est tenté de prendre les mots de sa langue

pour des équivalents de ses mots en soi avec lesquels opérait sa pensée, sans prendre garde qu'il substitue ainsi une valeur relative à la valeur absolue. Il en résulte qu'à force d'opérations spéculatives, il est amené à faire une équivalence inverse, reportant à l'absolu ce qu'il avait obtenu pour un cas particulier dans un domaine déterminé ; ceci entraîne aussitôt des erreurs considérables et fausse plus d'une fois le système entier.

C'est ce danger évident, dont les penseurs n'ont pas manqué de se rendre compte, qui a poussé les premiers métaphysiciens occidentaux à développer les sciences mathématiques, trouvant dans leurs formules une forme d'expression dégagée de ce danger du fait que les nombres ou valeurs algébriques ne se trouvaient pas modifiées par les calculs dans lesquels ils entraient mais conservaient leur valeur absolue intacte, alors que le mécanisme du calcul formait une armature bien distincte et séparée. Aussi n'est-il pas étonnant de voir que, par exemple, Pythagore, un des premiers en date des grands métaphysiciens grecs, non seulement a été également un grand mathématicien qui a fortement développé cette méthode, mais encore a basé en grande partie son système sur la doctrine des chiffres ; ceux-ci lui fournissaient les seuls éléments vraiment abstraits et absolus à travers toutes les contingences particulières qu'il puisse envisager, alors que sa langue n'en possédait forcément aucun.

Ce que nous venons de dire sur la mathématique nous amène à une constatation qui fut déjà relevée à plus d'une reprise, à savoir, que les mathématiques ont été extrêmement peu développées par la pensée chinoise et se sont trouvées à un état presque rudimentaire et stationnaire au cours de toute l'histoire de ce pays. La chose ne manquerait pas de surprendre ceux qui constateraient avec nous combien l'esprit chinois semblait pourtant propice à ce genre d'études par ses propriétés d'abstraction, son habitude de manier des valeurs absolues, son aptitude à envisager simultanément et d'une façon indépendante les divers aspects du problème donné sans les confondre : ce sont évidemment là toutes les qualités nécessaires à un mathématicien.

Pourtant, un moment de réflexion suffit pour expliquer cette opposition apparente entre les aptitudes que l'esprit chinois présente pour les mathématiques et le peu de développement de cette connaissance en Chine, l'expliquer d'une façon très simple. Les mathématiques ne sont pas, à proprement parler, une science mais une méthode permettant d'opérer dans l'abstraction et de préserver la valeur absolue des éléments à travers les opérations qu'on accomplit avec eux. Aussi bien, si leur application a été par la suite étudiée en vue de buts pratiques divers, nous venons de voir qu'elles doivent leur développement premier à la nécessité qu'éprouvaient les penseurs de trouver des moyens d'opération adéquats pour les spéculations abstraites, moyens que leur langue leur refusait. Or, la langue chinoise possédait au plus haut degré ces moyens ; bien plus, les propriétés de la langue chinoise dirigeaient nécessairement la pensée dans cette voie spéculative et abstraite.

Dans ces conditions, possédant un instrument de pensée parfait dans leur langue même, renforcé encore par les propriétés de l'écriture idéographique, les penseurs chinois n'ont éprouvé aucun besoin de développer la méthode mathématique. Les propriétés de la langue leur permettaient de donner à la méthode logique tout le développement absolu nécessaire, alors que cette méthode ne pouvait donner que des résultats relatifs avec, comme unités, les mots des langues à désinences. La chose devient d'autant plus évidente si l'on se souvient que les méthodes logique et mathématique sont strictement les mêmes, ou que plutôt, pour parler correctement, il n'y a qu'une seule méthode, dictée par les propriétés et les limitations de l'esprit humain. La différence consiste simplement dans le fait que l'une emploie des mots alors que l'autre emploie des chiffres et des signes. Ceci, dans les contingences occidentales, entraîne le fait que la logique, qui opère avec des mots à désinence, emploie des éléments relatifs, alors que la mathématique emploie des valeurs absolues et indépendantes. Comme la langue chinoise comprend des mots absolus et indépendants auxquels l'armature syntactique fixe laisse leur valeur en soi entière, elle peut parfaitement remplir

pour la pensée abstraite le rôle que l'Occident a été obligé de confier à la méthode mathématique. Il suffit de songer à ce que nous avons dit plus haut sur les chiffres : ceux-ci présentent en Occident le seul exemple de véritables idéogrammes, tant par leur universalité que par la valeur absolue qu'ils conservent à travers toutes les expressions dans lesquelles ils entrent. On peut alors comprendre pourquoi Pythagore et les autres métaphysiciens occidentaux ont été obligés de concevoir des doctrines des chiffres et de pousser le développement des mathématiques alors que, de leur côté, les Chinois ont pu négliger cette étude.

Ce que nous venons de constater trouve une confirmation nouvelle dans le fait que, si les mathématiques ont certainement permis le développement considérable que l'on connaît de la métaphysique grecque, elles n'ont pas pu empêcher malgré tout, la pensée de prendre naturellement le chemin de l'expression verbale et de subir l'emprise des propriétés limitatives des mots occidentaux. Bien que les grands métaphysiciens de toutes les époques aient constamment cherché à se prémunir par la culture mathématique contre les dangers que présentait l'expression verbale dans leurs langues, — il suffit de citer Descartes, Newton, Leibniz et Auguste Comte, pour ne prendre que les plus illustres —, ils n'ont pu empêcher que la pensée ne s'attache quand même au raisonnement verbal et que des confusions ne s'établissent au sein même de la doctrine philosophique. Ainsi, malgré toutes ses précautions, l'Europe a mis plus de vingt-deux siècles pour apporter une précision indispensable à la célèbre maxime d'Aristote qu'elle a mise à la base de toute sa pensée, à savoir, qu'une chose ne peut, à la fois, être et ne pas être. Aristote, lui aussi mathématicien, mais penchant pour la logique, n'a pas précisé sa pensée davantage, les logiciens purs s'en sont emparés. Il a fallu attendre qu'au vingtième siècle d'autres mathématiciens, en cherchant du reste tout autre chose, viennent apporter à cette formule le correctif indispensable : « dans un système donné », ramenant l'expression verbale au caractère relatif propre au vocabulaire des langues à désinences. Ainsi fut introduit le principe de relativité qui bouleverse la

pensée occidentale moderne, alors qu'il est la précision de base sans laquelle la maxime d'Aristote est évidemment incomplète. Pourtant l'algèbre donnait déjà cette précision nécessaire en comprenant indifféremment sous une même expression une valeur numérique positive ou négative sans que les opérations avec cette expression s'en trouvent modifiées, et affirmant en conséquence qu'il est faux de dire que plus A soit positif ou que moins A soit négatif, choses qu'on enseigne dans les classes élémentaires de lycée. C'est là certes un exemple frappant de l'emprise totale que possèdent les propriétés d'une langue sur les esprits même les plus prévenus, semble-t-il, pour en éviter les embûches.

Inutile de dire que toute confusion semblable est exclue en Chine, pour les mêmes raisons linguistiques qui l'ont rendue en quelque sorte inévitable en Occident. La langue chinoise, avec son vocabulaire absolu et ses formes syntactiques fixes indépendantes du vocabulaire, constitue un instrument de pensée abstraite parfait, excluant toute possibilité d'erreur et donnant, à condition d'être convenablement maniée, toute latitude à la pensée humaine de trouver pour ses opérations une forme absolue dans toute la mesure des capacités rationnelles de l'esprit humain.

Par contre, et c'est par là que nous terminerons notre aperçu de la portée des propriétés linguistiques chinoises sur la mentalité du peuple chinois, cette même langue, portant l'esprit à une réflexion abstraite constante, détachant la pensée dans sa forme absolue de tout élément émotif ou irraisonné, rend par cela même pratiquement inexistante en Chine la notion de religion sous la forme combinée de la pensée appuyée par la foi, telle que nous la trouvons chez les grands exégètes chrétiens. Bien entendu, il y a des religions répandues en Chine, Bouddhisme ou Taoïsme ; mais ce sont toujours, soit des ensembles de croyances dans la masse du peuple, soit des ensembles dogmatiques ou philosophiques dans les milieux cultivés. Du reste, le Bouddhisme, avec son aspect impersonnel et sa philosophie abstraite, s'y prête particulièrement bien.

La pensée religieuse possède, certes, son aspect métaphy-

sique représenté par les concepts absolus et les vérités premières innées ou révélées. N'empêche que le complexe émotif et rationnel, dû à la présence de la foi, élément extra-rationnel qui assume les prérogatives de la raison qu'il remplace, aspect caractérisant la pensée et la mentalité chrétiennes, est étranger à la Chine ; son appareil linguistique séparant le domaine rationnel du domaine émotif et lui donnant un caractère impersonnel absolu, la substitution de la foi à la raison ne saurait se produire facilement, alors que les langues occidentales relatives qui recherchent le complexe rendent ce mécanisme facile et naturel.

CHAPITRE V

PARALLÈLE DES PROPRIÉTÉS LINGUISTIQUES ET GRAPHIQUES CHINOISES ET OCCIDENTALES

Après avoir esquissé le tableau ci-dessus des propriétés de la langue et de l'écriture chinoises et des répercussions que ces propriétés avaient dans les différents domaines d'activité du peuple chinois, nous allons le compléter par quelques parallèles entre propriétés respectives chinoises et occidentales. Cette méthode permet de mettre mieux en valeur des éléments difficilement définissables sans une comparaison semblable ; elle permet également de préciser, en passant, la valeur et portée des propriétés inverses occidentales, l'une expliquant l'autre.

On le voit, cette juxtaposition des données inverses et de leurs conséquences ne comportera aucun élément d'appréciation, du reste, totalement inutile, sinon impossible, puisqu'il s'agit de données immuables et de leurs conséquences inévitables, l'un et l'autre également indépendants de la volonté humaine et réfractaires à tout effort de modification. Aussi bien, même lorsqu'il nous arrivera, comme de juste, de constater les conséquences respectives de ces propriétés et de relever leurs avantages et inconvénients, il s'agira toujours et uniquement de constatations. D'ailleurs, nous avons déjà eu à recourir plus d'une fois à la comparaison pour mieux faire valoir les propriétés du chinois, en sorte que nous pourrons nous contenter ici de quelques constatations plus générales permettant la vue d'ensemble parallèle, en n'appuyant que sur les éléments nécessitant la comparaison méthodique pour pouvoir être précisés avec clarté.

I

Pour ce qui est des propriétés de la langue proprement dite, l'étude précédente a relevé les éléments essentiels avec suffisamment de détail pour que nous n'ayons guère à y revenir.

Il est cependant un ou deux points qui méritent quelques remarques, gagnant en précision par la juxtaposition des deux groupes de langues.

La première porte sur la précision extrême apportée à la langue chinoise par la richesse de son vocabulaire et la structure indépendante de son armature syntactique. Comme, d'autre part, nous avons eu à nous étendre sur la précision grammaticale imposée aux langues occidentales par la spécification de l'emploi syntactique des mots dans leur forme ainsi que la profusion de détails spécifiques dus aux conjugaisons, déclinaisons, etc., il pourrait s'établir là une certaine confusion. La précision semble figurer de part et d'autre comme élément important alors que les moyens employés sont inverses. Aussi est-il nécessaire de souligner que le genre de précision obtenue est essentiellement différent dans chacun des deux cas envisagés.

La précision obtenue en chinois est due au caractère absolu que prennent les mots de la langue grâce à leur valeur abstraite et leur indépendance des contingences particulières ; on précise chaque chose en soi. On obtient ainsi une précision parfaite qui envisage toutes les variantes possibles ; chacune restera valable pour tout cas particulier dans lequel elle se rencontre sans pour cela avoir besoin d'en envisager les contingences, car la différenciation porte sur des éléments constants inhérents à l'objet envisagé et non sur les conditions dans lesquelles il se présente. Aussi bien cette précision est-elle inhérente au vocabulaire et constituée par sa richesse. Quant aux contingences des cas concrets, c'est à la structure syntactique qu'il appartient d'y conformer les données fixes du vocabulaire ; cette structure est, elle aussi, d'un caractère abstrait et absolu, grâce au fait qu'elle est rendue indépendante des contingences concrètes par le mécanisme des « mots vides » que nous avons examiné.

On obtient ainsi deux jeux d'éléments absolus et abstraits, envisageant chacun la chose en soi : d'une part, le vocabulaire, donnant toutes précisions nécessaires quant aux variétés des notions, d'autre part, l'armature syntactique, donnant les variétés théoriquement possibles des contingences à

exprimer. Ces deux éléments combinés permettent de répondre parfaitement aux besoins de chaque cas particulier, en restant, néanmoins, dans le domaine absolu. Tout en indiquant les éléments propres au cas donné, on les envisage sous l'angle de vue absolu, facilitant le groupement méthodique des notions et donnant une analyse complète du cas que l'on détache automatiquement de ses contingences secondaires et accidentelles.

Par contre, la précision apportée dans les langues à désinences par les formes et suffixes grammaticaux est d'un genre tout opposé ; elle provient des particularités du cas concret et non des propriétés de la chose envisagée en soi et abstraitement. En conséquence, elle porte non pas sur la valeur propre des éléments eux-mêmes, mais sur les conditions extérieures du cas particulier. Plus la précision s'engage dans la voie de la différenciation d'après les éléments accessoires diversifiant les cas particuliers, et plus la notion absolue s'estompe et se cache sous l'ensemble des détails qui, même s'ils ont leur valeur dans le cas donné, n'en sont pas moins accidentels si l'on envisage la notion absolue. Aussi bien, le caractère de cette précision est-il essentiellement relatif, alors que celui de la précision chinoise est absolu.

Il en résulte que la précision chinoise, indépendante, comme on l'a vu, des contingences particulières, reste une acquisition constante qui fait la richesse de la langue, alors que la précision occidentale, suivant le détail diversifiant du cas particulier, offusque la vision absolue et empêche souvent de suivre la parenté foncière des notions et leur caractère propre à travers les détails accessoires ; mis en valeur, ces détails font qu'on est tenté d'envisager comme similaires des éléments rapprochés par des circonstances extérieures alors que leur essence est divergente, et vice versa. Ce rapprochement des idées a pour base les éléments extérieurs variables, alors qu'en chinois ce sont les éléments intérieurs propres aux notions et, par suite, immuables qui les déterminent. Ainsi des noms, des verbes, etc., sont groupés d'après leur forme grammaticale, abstraction totale faite de leur sens.

Ceci fait que la langue, et par suite, la pensée occidentale

cherchent pour chaque cas donné une présentation d'ensemble, fondant détails essentiels et détails diversifiants en un seul complexe, forcément démuni de précision dans ses éléments constitutifs, alors que la constitution même d'un complexe semblable pour chaque cas donné donne l'illusion de précision. D'après cela, nous voyons que ce n'est pas le terme de précision qui conviendrait à ces complexes, et aux langues qu'ils caractérisent, mais bien diversification, faite au détriment de la précision absolue.

Dans ces conditions, il ne peut s'agir de précision dans le vocabulaire, puisque celui-ci est diversifié et morcelé d'après les emplois grammaticaux, c'est-à-dire des contingences extérieures à la valeur intrinsèque des notions. Il en est sensiblement de même pour les précisions apportées par la complexité des formes syntactiques ; toujours à la recherche des éléments extérieurs diversifiants qu'elle se complait à relever, la syntaxe des langues occidentales finit par créer un circuit fermé de notions précisables les unes par rapport aux autres, mais sans attache directe, ni avec la notion abstraite des choses, puisqu'elle relève les éléments extérieurs, ni avec les cas particuliers eux-mêmes, puisque le véritable détail diversifiant est, par définition, impossible à systématiser. Aussi n'est-ce que cet aspect de complexe qui reste caractéristique à l'expression de ces langues ; la précision, détachée de l'absolu sans pouvoir suivre le particulier, est attachée à la syntaxe et comporte un caractère conventionnel souvent factice.

Cette considération en entraîne une autre, celle sur la relativité des résultats obtenus par l'expression des langues occidentales, comparée aux résultats absolus de l'expression chinoise. Les langues occidentales ne possèdent la précision objective ni dans leur vocabulaire, que les précisions d'emploi qui lui sont inhérentes et les nécessités d'accord avec la phrase rendent forcément relatif, ni dans leur syntaxe, qui est toujours rattachée à l'expression donnée et ne possède pas d'armature indépendante et invariable. Ces propriétés entraînent nécessairement le caractère relatif et limité quant à la portée des complexes d'expression occidentaux. Par contre, le vocabulaire chinois, absolu et abstrait, lié en phrase par

une structure fixe laissant aux mots leur indépendance entière et conservant la sienne, permet d'obtenir dans chaque cas donné une valeur d'expression absolue ; basée sur des éléments intérieurs, cette expression reste valable pour toute la catégorie de cas qu'elle exprime par delà le cas particulier qui l'occasionne.

Cette remarque vient tout naturellement renforcer celles que nous avions faites au sujet de la pensée philosophique chinoise et, par comparaison, de la pensée métaphysique occidentale. On voit d'après les éléments linguistiques eux-mêmes combien le principe de relativité est inhérent au système d'expression des langues occidentales et, par conséquent, difficile à détecter pour la pensée qui, ne connaissant pas d'autres éléments, ne peut en déterminer la nature du fait que ces éléments forment et ferment son horizon. Par contre, on voit également que la pensée chinoise, au contraire, gardant l'indépendance absolue tant du vocabulaire que de la syntaxe, est naturellement amenée à la notion de relativité dans chacune de ses expressions, puisque toute application de ses éléments absolus linguistiques à un cas concret constitue une manifestation relative dont le caractère reste apparent par suite de l'indépendance sauvegardée des éléments constitutifs de la phrase.

Les constatations précédentes nous amènent à considérer l'élément de continuité dans la phrase et la pensée respectives des deux groupes de langues que nous juxtaposons. Ce qui précède suffit pour nous fournir les données nécessaires : la continuité de la phrase et de la pensée occidentales, basée sur les liens des mots et la syntaxe inhérente à la forme de ces mots qu'elle modifie, crée un ensemble de liens apparent et extérieur, une continuité technique, alors que le caractère absolu de la langue et de la pensée chinoises, tout en donnant une apparence statique excluant une continuité technique et se contentant d'une juxtaposition ordonnée des mots et des idées, facilite ainsi la continuité intérieure de la pensée qui n'est pas obligée d'abandonner sa forme abstraite et absolue et ne se trouve pas gênée par les contingences extérieures qui la limitent.

La même remarque s'applique aussi bien au mouvement qui, lui aussi, est intérieur et abstrait dans la pensée chinoise, ce qui lui conserve son caractère absolu, alors que la phrase occidentale, si elle le rend apparent par ses propriétés techniques de la modification des mots, lui implique une notion de finalité que ne possède pas la conception chinoise par suite de son caractère absolu.

Il est facile de voir combien ces constatations, faites dans une forme extrême en vue de souligner par contraste les divergences profondes entre les deux groupes de langues, ont une portée générale importante, dépassant facilement le caractère linguistique pour trouver leur répercussion dans les domaines les plus variés de la pensée et de l'activité humaine.

II

Après ces quelques remarques consacrées à la langue, nous pouvons passer à l'écriture ; là encore, le principal se trouve déjà relevé. Nous pouvons cependant, en examinant d'un peu plus près l'écriture occidentale, faire quelques observations complémentaires permettant de mieux saisir, tant les particularités de l'écriture chinoise, que le caractère logique et même à un certain point universel de la conception idéographique.

Nous commencerons par résumer brièvement les propriétés de chaque système, de manière à pouvoir en considérer rapidement les avantages et inconvénients respectifs.

L'écriture phonétique a pour base le son détaché ; elle possède un nombre réduit de signes purement conventionnels représentant ces sons variés et s'attache à noter d'après l'ouïe l'énoncé de la langue sonore telle qu'on la parle, abstraction faite du sens que cet énoncé peut avoir. C'est en relisant à haute voix le texte écrit, ou en faisant mentalement la transposition correspondante, qu'on peut comprendre le sens en connaissant la langue.

L'écriture idéographique a pour base le sens, ce qui lui donne le mot comme unité d'écriture. Par suite des particularités de la langue chinoise, cette unité se trouve corres-

pondre également à un complexe sonore indivisible, le monosyllabe chinois pris à un ton déterminé. Elle possède, par conséquent, autant de caractères détachés que la langue a de mots dans son vocabulaire. Toutefois ces caractères ne sont pas, comme les lettres alphabétiques, des signes conventionnels indivisibles ; ce sont des complexes dont les éléments constitutifs, qui se répètent, diversement groupés, dans différents caractères, sont en nombre infiniment plus restreint que ces derniers. De plus, ils ne sont pas arbitraires, mais possèdent une raison d'être parfaitement discernable à celui qui connaît le principe des conventions de cette écriture. De la sorte ces éléments permettent non seulement de retenir par raisonnement la constitution de la plupart des caractères, mais encore de connaître approximativement le sens et la prononciation des caractères inconnus. Les caractères rattachés directement aux mots permettent une notation de la pensée, abstraction faite de son rendement sonore. Ceci fait comprendre le texte à tous ceux qui connaissent les caractères rattachés aux notions même s'ils ne savent pas la prononciation des mots correspondants.

Ce résumé succinct et juxtaposé des deux systèmes d'écriture permet non seulement de confirmer les particularités que nous avons relevées en son temps, mais encore de mettre en valeur certains éléments essentiels. Le système idéographique est manifestement plus complexe que la notation phonétique pure : malgré toutes les facilités qu'offre la structure logique des caractères et la faculté de les analyser et les retenir par raisonnement, le nombre d'éléments à retenir se trouve certainement supérieur à celui des lettres et nécessite un travail de pensée alors que, les lettres une fois apprises, le travail est mécanique. Nous avons dit que l'écriture idéographique formait un langage graphique pratiquement indépendant du langage auditif ; cette remarque montre bien le caractère de difficulté qu'il y a à retenir ce genre d'écriture. Il s'agit, en quelque sorte, de réapprendre dans sa langue une nouvelle série de rendements pour les mots transposés dans un autre domaine de perception. Bien que cette nouvelle série possède plus de points de repère que la série sonore, le tra-

vail est plus grand que celui qu'impose l'alphabet, puisque, pour poursuivre le même parallèle, celui-ci se contente de transposer du domaine auditif au domaine visuel non les mots entiers mais les sons seuls, le sens restant attaché aux seuls mots sonores.

Cependant, la juxtaposition que nous venons de faire soulève, après examen plus minutieux de ses termes, une question extrêmement importante : sommes-nous autorisés à comparer les caractères idéographiques, qui rendent des mots, aux signes de l'alphabet qui ne rendent que des sons détachés, éléments constitutifs des mots ? Nous le serions certainement s'il suffisait d'écrire les sons tels qu'ils se succédaient, à la file, sans séparation ni autre considération sortant du cadre purement phonétique ; mais ce n'est certainement pas le cas des systèmes d'écriture pratiqués en Occident. Non seulement les mots sont séparés dans l'écriture, ce qui ne présente pas, à vrai dire, une grande difficulté supplémentaire, mais encore et surtout, celui qui écrit n'est nullement autorisé à faire figurer à son gré le rendement sonore qui lui semble convenir à ce qu'il entend ou ce qu'il prononce ; il y a pour chaque mot un rendement alphabétique déterminé et consacré par l'usage, qui seul lui convient et qu'on est obligé de suivre même si ce rendement ne correspond qu'imparfaitement à ce que l'on entend. C'est là ce que l'on appelle l'orthographe.

La conclusion qui s'impose est évidente : par delà les conventions qui autorisent le rendement de sons donnés par des signes appropriés, il y en a une autre qui impose le rendement de tout mot donné par un certain ensemble de ces lettres, convention dénommée orthographe. C'est donc l'orthographe et non l'alphabet qu'il convient de comparer avec les idéogrammes chinois, puisque dans les deux cas il s'agit de la façon de rendre des mots déterminés ; l'alphabet peut être comparé aux éléments constitutifs des caractères mais nullement aux caractères eux-mêmes.

Avec cette constatation, la question change aussitôt d'aspect ; on est amené à constater que le système phonétique n'est nullement suffisant en soi pour permettre le rendement

graphique de la parole. S'il reste rattaché à la forme sonore, il se voit néanmoins obligé d'avoir recours à des conventions spéciales prenant pour unité le mot, son et sens, tout comme le fait l'idéogramme chinois. Cette unité basée sur le sens apparaît ainsi comme une nécessité de l'écriture, présente dans tous les systèmes de notation graphique. Ceci souligne encore le caractère absolu de la mentalité chinoise : devant la nécessité que l'on constate de prendre, sous une forme ou une autre, le mot pour unité, le chinois cherche immédiatement l'aspect absolu et immuable du mot en soi, détaché de tout contingent sonore et obtient ainsi tous les avantages que l'on connaît à l'écriture idéographique.

Cette conception de l'orthographe, comparable au caractère chinois et indispensable dans l'écriture phonétique, est facile à expliquer logiquement : l'écriture est toujours et essentiellement une convention commune destinée au plus grand nombre possible d'individus et nécessitant l'unité. Ainsi, l'on admet un rendement unique de chaque son par une lettre, alors que les spécialistes de la phonétique y trouvent facilement des dizaines de nuances et que la prononciation de la même lettre varie non seulement de pays à pays, non seulement de province à province dans un même pays, mais encore de mot à mot, suivant les cas ; il est facile d'en trouver des exemples à profusion dans chaque langue, au point qu'il est superflu d'en donner. Une convention unique s'impose ; de même qu'une seule lettre rend des sons variés, il convient qu'un seul groupement de lettres donné rende également des groupements de sons que, sans cela, on aurait dû rendre de façon variée ; les mêmes nécessités commandent l'un comme l'autre. Pour prouver l'exactitude de cette remarque, il suffit de constater quelles divergences de rendement on peut voir dans la façon d'écrire de ceux qui se sont arrêtés dans leurs études à l'alphabet sans assimiler l'orthographe. Sans orthographe fixe, la divergence de la notation phonétique deviendrait rapidement si grande qu'elle empêcherait pratiquement toute compréhension. Par contre, l'orthographe fixe a une action restrictive sur les tendances à la variation phonétique. Il est facile de le constater par le

nombre d'écarts de la prononciation modèle admise pour une langue donnée que l'on relève non seulement chez les analphabets, mais simplement chez les personnes peu habituées à la lecture comme c'est habituellement le cas dans les campagnes. Qu'il s'agisse de survivances dialectales locales ou de variations nouvelles, peu importe, le fait reste pratiquement le même.

Nous sommes ainsi amenés à un correctif important dans notre comparaison entre les deux systèmes d'écriture : s'il était évident que retenir un nombre réduit de signes pour rendre phonétiquement le son des mots qu'on entend était sensiblement plus simple que de retenir les caractères idéographiques, il apparaît qu'un rendement pareil ne correspondrait qu'à la notation faite par un étranger ou un illettré et serait très difficilement déchiffrable. Ce qui correspond aux caractères chinois, c'est l'orthographe des mots, qui, en plus de la connaissance de l'alphabet, impose une connaissance particulière du rendement alphabétique de chaque mot donné.

Il est certain que dans beaucoup de langues cette connaissance de l'orthographe n'implique pas de difficultés bien grandes, car le rendement des mots suit d'assez près leur sonorité ; c'est, par exemple, le cas de l'espagnol, de l'allemand ou du russe. Néanmoins, l'ensemble des notions complémentaires à retenir apporte un correctif considérable à la comparaison première, sans mentionner la nécessité pour le système phonétique d'admettre la notion de l'orthographe qui, somme toute, n'est autre chose qu'un idéogramme tronqué. En effet, l'orthographe consiste à imposer une convention pour le rendement de chaque mot donné, tout comme c'est le cas pour l'idéogramme. Le mot orthographié se trouve rendu par un complexe composé de lettres comme l'idéogramme est composé d'éléments ; mais si le complexe de lettres se trouve suggéré de façon précise par la prononciation, ce qui permet de le retenir plus facilement, par contre, il ne contient aucune indication sur le sens.

Il n'en reste pas moins vrai que, pour les langues que nous avons mentionnées, ainsi que d'autres langues semblables,

l'orthographe ne soulève pas de grandes difficultés ; mais il n'en est pas de même pour d'autres langues, telles que le français ou l'anglais. Dans ces langues, la question de l'orthographe devient une difficulté très réelle et très considérable, une très grande quantité de lettres ne se prononçant pas ou modifiant leur prononciation suivant les mots avec une facilité déconcertante. D'autre part, on trouve souvent un nombre parfois considérable d'homonymes différenciés par l'orthographe d'une façon qui, à moins d'études philologiques appropriées, paraît arbitraire et qu'il faut retenir mécaniquement par cœur. Ainsi, par exemple, en français, il faut retenir qu'on écrit H-A-U-T pour désigner une éminence, et E-A-U pour désigner l'élément liquide, alors que les deux mots se prononcent uniformément et simplement O, mais que cette lettre ne figure, par contre, ni dans l'un ni dans l'autre de ces mots, qui en comportent respectivement trois et quatre autres ; et il y a encore trois ou quatre homonymes, du même son. De même, on retiendra qu'il faut écrire H-A-I-E pour désigner une palissade, et E-S-T pour la troisième personne du verbe être, alors que les deux se prononcent E, et le mot possède encore cinq ou six homonymes sans compter que le même rendement phonétique est se prononce Est s'il s'applique à un point cardinal. Il est facile de multiplier ces exemples.

Il est certain, dira-t-on, que tout ceci présente quelque difficulté, mais une difficulté, malgré tout, relativement petite ; le fait même qu'on soit obligé, pour la faire relever, d'y être amené par un ensemble de considérations tel que celles qui précèdent en est une preuve évidente, puisque dans la vie courante et l'usage quotidien on ne s'y arrête nullement, on n'y songe seulement pas. Loin de former une objection, cette remarque entre pleinement dans nos vues ; nous ne tenons nullement, par les considérations qui précèdent, exagérer les difficultés de l'orthographe française. Bien au contraire, la constatation que, malgré ces difficultés relevées, l'orthographe française reste relativement facile et assimilable en peu de temps par toute la population, permet de tirer la conclusion que les difficultés que l'on attribue au système

idéographique de l'écriture chinoise sont en réalité infiniment moindres que l'on ne se l'imagine. L'idée qu'on s'en fait tient au caractère, insolite pour les Occidentaux, du principe et de l'aspect de cette écriture et non à ses difficultés réelles.

Effectivement, nous venons de constater que l'orthographe ne compliquait pas outre mesure l'usage de l'écriture en France ou en Angleterre et ne rendait le nombre d'illettrés plus grand ni celui des lecteurs plus petit que dans les pays possédant une orthographe plus simple. Nous avons montré d'autre part que non seulement cette orthographe se réduisait à des idéogrammes véritables dans tout pays, mais que ces idéogrammes prenaient en France et en Angleterre un caractère d'arbitraire nécessitant un effort de mémoire purement mécanique, sans point de repère pour la raison, alors que les idéogrammes chinois en possèdent toujours. Si l'on objecte que les conjugaisons et désinences d'une part, et les origines philologiques d'autre part, permettent de constituer ces points de repère en français, la remarque servira encore à souligner la simplicité des caractères chinois. Au lieu d'invoquer le secours de la philologie, qui nécessite des études spéciales tout à fait indépendantes de l'écriture, le chinois obtient des effets strictement analogues par la composition raisonnée des caractères, permettant d'en reconnaître dans les grandes lignes le sens, philologie graphique incluse dans le caractère au lieu de former une science séparée. Pour ce qui concerne les formes syntactiques, l'argument est encore plus probant : ces éléments se trouvent nécessaires pour l'orthographe occidentale alors qu'ils sont absents de la langue chinoise ; ainsi, sans les avoir dans le domaine de l'écriture proprement dit, les langues occidentales possèdent, disséminés dans leur grammaire, des éléments de difficulté dont la somme n'est certainement pas moindre. Le chinois concentre dans son écriture les éléments que la relativité occidentale fait éparpiller dans divers domaines. Si l'ensemble ainsi formé fait apparaître aux yeux des Occidentaux la difficulté de l'écriture chinoise plus grande, une analyse plus approfondie montre que, non seulement ces difficultés sont surtout

illusoires, puisque leur contre-partie en Occident paraît facile à force d'être coutumière, mais encore que ces difficultés, pour autant qu'elles sont réelles, ne sont pas propres à l'écriture, mais aux particularités des langues, puisqu'on retrouve dans cette écriture les éléments qu'on est obligé de chercher ailleurs en Occident. Enfin, les indices des caractères étant constants et absolus, alors que philologie et formes grammaticales ne donnent que des indications particulières, le caractère absolu du chinois simplifie les données, les présentant sous un aspect unique, alors que l'Occident les éparpille en cas particuliers.

En dehors de cet exposé théorique qui, nous le supposons, ne laisse pas de doute sur le caractère idéographique de l'orthographe, une observation concrète permet de constater facilement que dans la vie courante aussi bien le lecteur est constamment amené, par l'habitude même de la lecture, à envisager le rendement alphabétique des mots sous un aspect uniformément idéographique, ceci même dans les langues où l'orthographe suit à peu près fidèlement la prononciation. Cette observation consiste dans la difficulté que trouvent à corriger des épreuves ceux qui n'en ont pas l'habitude ou, plus simplement encore, dans la presqu'impossibilité qu'on a, dans une lecture rapide, de relever des fautes d'impression.

Si l'on lisait phonétiquement, c'est-à-dire en épelant les mots pour les comprendre, on serait immédiatement arrêté par la moindre faute ; le fait qu'elles passent le plus souvent inaperçues est dû uniquement à ce que le lecteur est habitué de considérer un mot orthographié comme une unité qu'il envisage dans son ensemble, sans le détailler. Cet ensemble évoque l'idée correspondante avec suffisamment de précision et de rapidité pour que la modification ou l'absence d'un détail passe inaperçue et que l'évocation se fasse quand même. La rapidité avec laquelle on lit, la faculté de parcourir un livre sans le lire mot par mot et la lenteur avec laquelle on épelle ou on lit une langue étrangère sont autant de preuves complémentaires.

Ceci constitue un nouvel argument en faveur de la facilité

de l'écriture idéographique bien plus grande qu'on ne se l'imagine. La lecture des caractères se fait de la même façon que celle des idéogrammes orthographiés occidentaux ; s'il est nécessaire de connaître la composition de chaque idéogramme pour le reconnaître et pouvoir l'écrire, comme il faut connaître en Occident l'orthographe exacte de chaque mot, il n'est pas plus nécessaire d'analyser les éléments un à un pour lire qu'il n'est en Occident indispensable d'épeler. Pour un lecteur tant soit peu entraîné, une vue rapide d'ensemble est largement suffisante et le contexte et l'habitude font le reste. Ceci explique comment l'imprimerie chinoise peut se permettre d'utiliser souvent des caractères fort réduits ; bien entendu, des dimensions pareilles seraient pratiquement impossibles pour des lecteurs qui analyseraient chaque caractère, ce qui, en système idéographique, correspond au fait d'épeler en écriture alphabétique. Aussi s'agit-il habituellement de dictionnaires ou ouvrages de référence, destinés à des lecteurs expérimentés, pour lesquels la dimension des caractères importe moins que la maniabilité de l'ouvrage.

En dehors de toutes ces considérations, destinées à montrer combien la différence de principes est portée à exagérer la difficulté réelle du système idéographique, la présence de l'orthographe en Occident entraîne encore une autre remarque qui porte surtout sur les éléments occidentaux. Nous avons constaté que cette orthographe était établie pour unifier le rendement alphabétique de mots donnés sous une forme fixe ; il est évident que cette forme doit correspondre dans la mesure du possible à l'énoncé sonore de ces mêmes mots. Or, nous savons que la phonétique d'une langue évolue avec une rapidité considérable. L'orthographe étant fixe, il s'établit progressivement un écart de plus en plus grand entre ce rendement phonétique fixe et le mot prononcé qui évolue, écart qui oblige les pays à écriture phonétique à des modifications périodiques de l'orthographe. Là encore, l'évolution se fait avec plus ou moins de rapidité ; n'empêche que, comme elle est constante, à chaque moment donné il y a des mots qui se trouvent dans une forme évoluée plus ou moins distincte de

la forme écrite. Pour des mots isolés la modification se fait par l'usage, sans qu'il y ait intervention savante autorisée ; peu à peu, cet usage se trouve consacré. C'est là le procédé employé communément par les langues dont l'orthographe suit de près la prononciation. Elles y gagnent de maintenir le caractère phonétique de leur écriture ; par contre, il ne se passe guère de décade sans que quelques mots ne voient leur orthographe modifiée.

D'autres langues cherchent à maintenir leur orthographe fixe pendant un laps de temps assez grand ; cela maintient l'unité de l'orthographe, mais rend les écarts d'autant plus grands. Ceci oblige au bout du compte de procéder à des révisions massives de l'orthographe, comme ce fut, par exemple, le cas en France à la Révolution.

Remarquons, en passant, qu'une révision semblable de l'orthographe entraîne obligatoirement celle de certaines formes grammaticales, soulignant ainsi le lien que nous avions constaté plus haut entre ces deux éléments. Ces révisions périodiques maintiennent une certaine période d'unité orthographique ; elles ne rendent que plus grande la différence entre chaque période donnée.

Nous avons déjà eu à examiner, en parlant de l'écriture idéographique, les inconvénients que présentait l'écriture phonétique, devenant incompréhensible lorsque l'évolution phonétique de la langue entraîne des changements considérables au cours des siècles. Nous avons vu que la durée de la compréhensibilité d'une période variait entre quatre et six siècles. La remarque que nous venons de faire nous montre que, même à l'intérieur de ces périodes de compréhensibilité, cette dernière n'est que relative, puisque les révisions de l'orthographe rendent la lecture sensiblement plus difficile, au point de réclamer souvent des connaissances spéciales, ne fût-ce que rudimentaires, de la façon d'écrire ancienne, par exemple, « oi » correspondant à « ai » en français moderne. Et encore, il ne faut pas oublier que ce résultat est obtenu grâce à l'existence d'une orthographe officielle pour toute période donnée, sans quoi les difficultés seraient infiniment plus grandes. Il suffit, pour nous en convaincre, de nous re-

porter aux époques où, l'orthographe étant en période transitionnelle, il régnait à cet égard une certaine liberté permettant à différents lettrés l'essai de systèmes individuels. Le seizième siècle dans la littérature française est particulièrement démonstratif à cet égard : il suffit de comparer entre eux certains auteurs contemporains les uns des autres pour se rendre compte, à la fois, à quel point, dès cette époque, l'orthographe s'écartait de la prononciation réelle et était par conséquent strictement conventionnelle, et aussi combien ces auteurs devaient présenter de difficulté à la lecture même pour des contemporains. Ceci, à son tour, montre les difficultés insurmontables que susciterait l'emploi d'une écriture phonétique libre.

Ces considérations nous amènent tout naturellement à reprendre brièvement les avantages et inconvénients de chacun des deux systèmes d'écriture, après en avoir débattu les propriétés et difficultés respectives. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit à ce sujet plus haut, nous bornant à y ajouter quelques remarques complémentaires.

Nous avons eu, en parlant de l'unité du peuple chinois à travers l'espace, à souligner le rôle unificateur que jouait l'écriture idéographique, universelle et également accessible à tous ; même si, détachée de la langue parlée, elle ne facilitait pas la réduction des variétés dialectales, elle ne contribuait en rien à les renforcer. Par contre, il est certain que sa présence réduisait très sérieusement les tendances à des divergences de structure grammaticale entre régions, puisqu'elle universalisait la syntaxe de la langue courante unique.

Il n'est pas moins évident que l'écriture phonétique favorise, par son principe même, les tendances divergentes des dialectes locaux qu'elle peut parfaitement noter. Il en résulte que des auteurs régionaux, au lieu d'adopter la langue nationale en l'enrichissant de l'apport particulier des termes de leur région, préfèrent souvent, par patriotisme local, de créer et perpétuer une littérature dialectale, ce qui confirme le morcellement de la langue nationale et divise l'esprit de la nation. Une fois de plus, il y a à cela trop d'exemples pour que nous ayons besoin d'en citer ; sans parler même de grands

dialectes qui ont pour eux la tradition et qui ont déjà fait des preuves littéraires, comme, par exemple, le provençal et le gascon en France, même des patois manifestent des velléités littéraires que rien ne justifie, sauf la facilité qu'offre le système alphabétique pour le faire.

Par contre, l'universalité de l'écriture idéographique fait que non seulement les dialectes n'ont aucune facilité et, par suite, aucune velléité de développer une littérature particulière, mais même des éléments étrangers, une fois incorporés à ce système unique et soumis à son influence par l'écriture, se trouvent d'autant plus facilement fondus dans l'ensemble de la population. Le meilleur exemple en est fourni par l'influence que cette écriture, et, par suite, l'ensemble de la pensée nationale chinoise exercent sur les peuples qui, tout en possédant et conservant une langue propre, ont adopté l'écriture idéographique de la Chine.

On voit ainsi que, du point de vue national, le système phonétique constitue un élément dissolvant qui peut s'avérer dangereux — il suffit de constater ses méfaits dans le développement du régionalisme tenté par les Soviets il y a une dizaine d'années par une introduction massive d'alphabets chez des peuples ne possédant pas d'écriture propre. Le résultat en a été le retrait de la propagation de la langue russe sur les territoires limitrophes de l'Empire et un éparpillement inouï des forces employées à des traductions et des productions de portée régionale infime.

Si maintenant nous voulons résumer ce qui a été dit sur les avantages respectifs des deux systèmes d'écriture, nous voyons l'argument de facilité relative du système phonétique singulièrement réduit, bien que toujours valable jusqu'à un certain point. Par contre, les considérations sur l'orthographe et ses variations nécessitant des révisions périodiques augmentent encore les inconvénients de ce système envisagé pour la durée. Aussi bien, nous pouvons dire que ce genre d'écriture, notation plus sommaire et essentiellement périssable, est sans conteste plus commode si l'on envisage un usage courant tel que celui de la correspondance, notes personnelles, bref, tout ce qui est destiné à un usage immédiat et

limité, après lequel le texte ne présente plus d'intérêt et n'a pas besoin d'être conservé ; c'est là le domaine réservé habituellement, ainsi que nous l'avons vu, à l'usage de la langue parlée dans les textes écrits chinois.

Par contre, pour tout ce qui concerne le domaine proprement dit de la pensée, la constitution du patrimoine intellectuel et culturel national, il est incontestable que la langue écrite et l'écriture idéographique offrent des avantages multiples, alors que l'écriture phonétique présente non seulement des inconvénients, mais des dangers indéniables, ainsi qu'on l'a vu en parlant des tendances décentralisantes et régionalistes.

Aussi, pour terminer ces remarques parallèles sur les systèmes d'écriture, nous relèverons combien, d'après ce que nous avons pu constater, paraissent erronées et à courte vue les critiques faites contre ce système d'écriture dans un certain ordre d'esprit, l'accusant de servir par sa difficulté relative à l'obscurantisme et de contribuer à maintenir l'ignorance. Le même genre d'arguments a, du reste, également été employé en son temps contre l'usage du latin comme langue écrite intereuropéenne et, se renforçant singulièrement depuis le début du siècle dernier, a amené la disparition de cet usage. D'après ce que nous avons constaté, il apparaît avec évidence qu'un raisonnement semblable est faux à sa base et qu'il confond la facilité avec l'utilité. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aux prix de quelques avantages immédiats on crée ainsi des difficultés supplémentaires énormes et que l'éparpillement de l'effort et le caractère périssable et instable des notations, loin de servir le progrès et le développement des connaissances, limitent la portée du travail intellectuel et effectuent un nivellement par en bas, dont les avantages apparents ne sauraient cacher les inconvénients réels et qui ne font illusion que pour l'ignorance.

III

Après ces considérations sur l'écriture, nous pouvons passer au parallèle des propriétés littéraires respectives du

chinois et des langues occidentales, telles qu'elles découlent des particularités des langues et des écritures.

Nous avons déjà eu à mentionner certaines propriétés du répertoire littéraire chinois, excluant le roman et le théâtre du domaine littéraire proprement dit pour leur conférer un rang en quelque sorte inférieur de lecture courante, déterminé par l'emploi de la langue parlée. Si cette façon d'envisager le roman et le théâtre paraît actuellement insolite en Occident, elle n'est pourtant pas aussi étrangère à sa mentalité qu'on aurait pu le supposer à première vue. Il suffit de se rappeler que l'antiquité classique nous laisse un nombre extrêmement réduit de romans et qu'au moyen âge les romans étaient à l'origine versifiés et chantés, œuvre à forme instable, composée et colportée par les jongleurs qui, comme on le sait, étaient cotés bien bas sur l'échelle sociale. Remarquons en passant que sans posséder une langue écrite proprement parlée, les langues d'alors ne laissaient quand même pas de faire une différenciation entre le roman et la littérature proprement dite ; les romans se perpétuaient par transmission orale, soulignant leur appartenance à la langue proprement parlée. A défaut de distinction entre langue parlée et langue écrite, on faisait celle entre littérature orale et rédigée. Par contre, les apologues, qu'on rédigeait, comportaient toujours un but moral ou didactique, ce qui les rattachait à la littérature proprement dite.

De même, lorsque le roman passa à la prose et que vint la vogue, partie d'Espagne, du roman de chevalerie, ce genre de production resta toujours considéré comme plus ou moins inférieur ; sa vogue même n'empêchait pas qu'on le classe parmi les œuvres plutôt populaires et pratiquement anonymes. Non seulement on ignore les auteurs de beaucoup d'entre eux, souvent des plus célèbres, comme, par exemple, l'Amadis de Gaule, dont les versions présentent du reste, suivant les éditions, des variantes très considérables, caractéristique de la littérature populaire, mais encore les auteurs de ce genre d'ouvrages ne sont guère relevés dans l'histoire littéraire, tant contemporaine que même postérieure, perpétuant le même point de vue. On peut dire que ce n'est guère qu'avec

l'apparition du roman pastoral, genre savant et artificiel dans lequel la poésie joue une part souvent prépondérante, que, vers la fin du XVIe siècle, le roman prend droit de cité dans les belles-lettres occidentales.

De même, si dans l'antiquité classique, surtout grecque, le théâtre occupe une place plus qu'honorable, les mystères du moyen âge sont la plupart du temps une œuvre anonyme et collective, multipliant versions et variantes. Les débuts du théâtre moderne en Espagne sont plus que modestes et populaires ; si plus tard ce genre s'y développe au point que les plus grands seigneurs du pays, jusqu'au roi Philippe IV lui-même, ne dédaignent nullement de s'en mêler, il suffit de lire « Le nouvel art d'écrire des pièces » de Lope de Vega pour constater que ce grand génie éprouve le besoin de s'excuser devant le public lettré de produire des œuvres aussi populaires, auxquelles il doit pourtant une grande part de son impérissable renommée.

En Angleterre, où le théâtre a conservé un caractère plus rude et violent, totalement détaché des soucis de morale et souvent d'enseignement religieux qui caractérisent et anoblissent le théâtre classique espagnol, nous voyons que jusqu'au début du XVIIIe siècle, si la vogue du théâtre est énorme, le niveau social des auteurs dramatiques reste fort bas et l'estime pour eux nulle, au point de donner naissance aux controverses que l'on connaît sur la parenté littéraire du théâtre de Shakespeare. Ce qui nous intéresse dans cette controverse, c'est la constatation qu'un seigneur anglais du temps considérait comme impossible et déshonorant d'avouer qu'il écrivait pour le théâtre, alors que la poésie était ouvertement cultivée à la cour et que le roman pastoral avait, lui aussi, acquis, comme nous l'avons dit, un droit de cité suffisant pour former un des principaux titres à la renommée littéraire de Sir Philip Sydney.

Les conceptions ont bien changé et, depuis le siècle dernier, nous assistons au phénomène inverse : le roman et le théâtre constituent de plus en plus la presque totalité de ce qu'on appelle les belles-lettres en Occident. La poésie, tout en se maintenant, perd beaucoup de son importance et les

essais forment un groupe à part, destiné à un public restreint.

Il est important de relever, cependant, que la période à laquelle roman et théâtre prennent ainsi droit de cité dans l'ensemble littéraire coïncide avec l'époque à laquelle commence à décliner la littérature latine, représentant, comme on le sait, la conception occidentale de la langue écrite. Il est normal qu'avec ce changement, tout l'ensemble des conceptions de l'art littéraire subisse lui aussi des modifications fondamentales. Si nous reprenons la remarque que nous venons de faire sur le caractère de plus en plus exclusif du répertoire moderne, constitué presque exclusivement par le théâtre et le roman, nouvelle ou, en général, ouvrages narratifs, nous comprendrons mieux le sens de l'évolution qui consiste non pas tant à introduire théâtre et roman dans l'ensemble du répertoire littéraire, comme à remplacer en général la conception de haute littérature par celle de littérature courante.

La remarque faite plus haut sur les raisons qui ont fait accepter le théâtre espagnol dans l'ensemble de la littérature alors que le théâtre anglais en demeurait exclu permet de préciser facilement en quoi consiste la différenciation des deux groupes. Dans la haute littérature il y a toujours un but, didactique, religieux, moral ou instructif, qui forme la raison d'être de l'ouvrage ; son revêtement artistique est un moyen perfectionné mais ne forme jamais un but en soi. Par contre, un ouvrage de ce qu'on appelle, par opposition, la littérature vulgaire ne poursuit pas de buts semblables, il ne cherche qu'à divertir sans instruire. Il n'en résulte nullement qu'il soit nécessairement futile et ininstructif, ne fût-ce que par les choses qu'il décrit, les événements qu'il raconte, les mœurs qu'il dépeint ou la psychologie humaine qu'il aide à pénétrer en l'analysant. N'empêche que son but est toujours descriptif ou narratif, son sujet et sa présentation forment un but en soi, alors que dans la haute littérature l'auteur part toujours d'une conception plus abstraite et générale qu'il suggère toujours et souvent développe directement et sans périphrases.

Il est également évident que, pour qui sait lire ce qu'il lit, une description ou surtout une narration peut comporter un enseignement très profond et efficace ; aussi la différenciation ne se fait-elle pas suivant qu'un ouvrage est susceptible ou non d'instruire, mais bien, comme on l'a dit, suivant que telle a été ou non l'intention avouée de l'auteur.

Il suffit de reprendre les caractéristiques ci-dessus pour trouver qu'elles correspondent parfaitement aux propriétés respectives du discours parlé et du texte écrit. L'un suit les besoins d'exposé ou de narration sans autre préoccupation que ce besoin direct ; l'autre, travail qu'on entreprend et qu'on destine à durer, a besoin de raison d'être intérieure formant le mobile de sa composition. C'est pour cela que la différenciation en a été faite en Chine, et que la haute littérature a été créée èt développée par la langue écrite alors que le roman et le théâtre sont restés l'apanage de la langue parlée.

Ceci nous permet de mieux nous expliquer l'évolution du répertoire littéraire occidental et la raison d'être des divergences qu'il présente avec celui de la Chine. Avec la disparition des derniers vestiges de la langue écrite, en l'occurrence, du latin, la littérature occidentale devenait l'apanage exclusif de la langue parlée qui lui imposait ses propriétés et modifiait graduellement la mentalité du lecteur en même temps que celle de l'écrivain. En ne séparant plus les langues, en insistant, au contraire, sur la conformité du style écrit avec la façon de parler de la bonne société ou du peuple, elle poussait le lecteur à la recherche des mêmes éléments qu'il trouvait dans la conversation, récits de faits ou exposé des sentiments personnels des interlocuteurs et forçait l'auteur à suivre ce penchant du lecteur pour le contenter. Quant aux considérations morales ou didactiques, il est évident qu'elles ne pouvaient former la raison d'être des conversations, amenées par des contingences extérieures et fortuites ; si l'auditeur tirait fréquemment des conclusions de ce genre de ses conversations, elles étaient intérieures et non formulées et lui appartenaient en propre.

Cet ensemble de considérations détermine le développe-

ment de la littérature occidentale ; les auteurs, n'osant plus imposer au lecteur un raisonnement dont l'intention serait trop évidente et dont le caractère abstrait lui paraîtrait trop aride, se sont appliqués à reproduire avec le plus d'impersonnalité possible la vie courante, en ne révélant leur intention que par le choix de leur sujet et le développement de la trame. L'intention même devenait facultative, il suffisait que la présentation crée l'illusion de la perception directe de la vie. Le plus qu'ils se permettaient en tant qu'intervention personnelle, en dehors des éléments indiqués ci-dessus, c'étaient des réflexions personnelles occasionnées par la narration et amenées par elle.

Il serait, bien entendu, faux d'en conclure que le lecteur occidental ne pensait plus ; mais il avait désappris à suivre un exposé écrit abstrait de la pensée des autres avec autant de facilité qu'il le faisait lorsque le latin formait la langue écrite ; quand il le faisait, il considérait l'ouvrage qui l'y obligeait non plus comme un livre d'agrément, mais un ouvrage spécial. La pensée abstraite, l'intention ostensible d'enseignement ou de raisonnement n'ont plus fait partie des belles-lettres pour passer dans un domaine spécialisé, presque d'érudition, et toucher ainsi non plus le commun des lecteurs, mais un cercle restreint d'amateurs. Par contre, le travail de pensée courant est devenu l'apanage personnel du lecteur, tout comme c'était le cas dans la conversation courante ; s'il admettait encore, bien qu'à titre facultatif, que l'auteur lui fournisse matière à réflexion, il tenait à la faire lui-même sur les données du livre et non la trouver toute faite imposée par l'auteur, encore moins présentée sous sa forme abstraite sans autres raisons que théoriques. Bien entendu, l'auteur avait toute latitude pour suggérer cette réflexion jusqu'à pratiquement l'imposer ; n'empêche que le lecteur tenait essentiellement à la fiction lui donnant l'impression de la vie qu'il examinerait et non d'une pensée qu'on soumettrait toute faite à son appréciation.

Cet état de choses est, évidemment, une conséquence inévitable de la suppression totale de la langue écrite ; il est naturel qu'il soit poussé à son comble par les propriétés

des langues occidentales, peu propres aux considérations abstraites et absolues. Désormais, la pensée eut toute latitude de s'égarer à travers les cas particuliers multipliés à l'infini, sans avoir l'obligation de les ramener à des entités abstraites comme l'eût imposé un exposé remplaçant une narration.

Cet accaparement de la littérature par les genres parlés au détriment de la pensée directe, amenant même un déclin très sensible de la poésie, genre inévitablement trop personnel à l'auteur, est bien logique ; il n'en est pas moins certain qu'une conception semblable déshabitue de la pensée abstraite. Aussi bien, un triomphe aussi intégral de la littérature strictement parlée comme celui qu'on a pu constater depuis le début du siècle dernier ne pouvait-il, malgré tout, durer trop longtemps sans réaction. La pensée abstraite reste toujours un besoin de l'être humain dont elle est l'apanage, ne fût-ce que par la présence des mots en soi dont nous avons eu à traiter. Aussi pouvons-nous constater dans les dernières décades un mouvement qui se dessine de plus en plus, à mesure que disparaît le complexe de théories générales, surtout sociales, ayant donné au début du siècle dernier au problème littéraire l'acuité que l'on connaît. A mesure, nous voyons réapparaître des essais, des pensées, tout un ensemble d'œuvres littéraires dirigées par des pensées abstraites et générales et les développant ouvertement, même lorsque c'est un cadre narratif qui les revêt ; genres propres à la haute littérature qui reprend ses droits inmuables.

Néanmoins, comme ces tendances ne sont encore qu'à leurs débuts et que, d'autre part, par suite des propriétés que nous connaissons de la langue et de l'écriture occidentales, ce sont surtout les périodes récentes couvrant un ou deux siècles qui constituent le répertoire littéraire , dans son état actuel le répertoire littéraire occidental se différencie très sensiblement du répertoire chinois, puisque le roman et le théâtre sont absents de l'un alors qu'ils créent la presque totalité de l'autre.

Pourtant, il serait inexact d'accuser le répertoire chinois

de manque de variété. Pour être limitée au domaine de la haute littérature, la prose chinoise ne s'en ramifie pas moins en une infinité de genres, allant du traité abstrait à la narration épistolaire ; le genre d'apologue y est également fort développé, ainsi que ceux qu'on dénomme habituellement en bloc, dans la littérature occidentale, des essais, bien que cette dénomination couvre en fait un ensemble de textes extrêmement varié et soit par conséquent susceptible de subdivisions nombreuses.

De son côté, la poésie présente également une variété sensiblement plus grande qu'en Occident, grâce aux propriétés de l'écriture idéographique et de la polytonie de la langue qui permettent toute une série de formes graduées allant d'une technique purement écrite à une manière strictement musicale, dans laquelle la suggestion par le groupement des tons et les effets sonores ainsi obtenus priment l'interprétation visuelle et suggèrent des complexes d'émotion presque détachés du sens des mots employés, comparables en Occident aux effets de musique pure.

Si maintenant nous passons du répertoire à l'examen des propriétés littéraires respectives de la Chine et de l'Occident, il nous sera facile de constater que, de part et d'autre, les particularités des langues respectives influencent considérablement la littérature, la portant à développer dans chaque groupe les effets appropriés. Ainsi, l'ensemble de la technique syntactique chinoise étant plutôt statique, c'est le genre descriptif qui se trouve particulièrement développé ; les propriétés visuelles de l'écriture y contribuent encore par les effets graphiques dont nous avons parlé. De même, il est naturel que dans la littérature occidentale on trouve une tendance à la narration ; les liens que les désinences établissent entre les mots et la façon linéaire et ininterrompue dont se présentent les idées rendent la langue apte à suivre un mouvement ; les attaches qui existent entre le style écrit et la langue parlée renforcent encore cette tendance. Aussi rencontre-t-on des narrations dans la littérature occidentale dans tous les genres littéraires. La poésie elle-même y contribue avec les poèmes épiques, tant populaires, comme ceux

d'Homère, les chansons de geste ou les sagas, que littéraires : chaque littérature occidentale possède son contingent d'œuvres épiques en vers, depuis Virgile jusqu'à Gœthe, et souvent en tire une grande partie de sa gloire littéraire, comme c'est, par exemple, le cas pour l'Italie ou le Portugal.

Par contre, la littérature chinoise est caractérisée par l'absence de la poésie épique. Il est possible de supposer qu'il y a eu, dans les époques anciennes où la littérature écrite était à ses débuts, des épopées populaires orales dont certains savants croient reconnaître dè petits fragments encastrés dans la narration des premiers historiens ; le fait est certain que ni la poésie populaire ultérieure ni la poésie savante et écrite n'en fournissent d'exemples. Le poème purement narratif est pratiquemet inexistant en Chine ; si certains poètes cherchent à en faire, ils tournent invariablement au tableau ou à l'élégie.

Du reste, la richesse d'expression dont disposent la langue chinoise ainsi que son écriture, contribue à accentuer encore la tendance naturelle de la concision. Le long poème est inconnu dans la pratique littéraire : ceux qui dépassent une centaine de vers sont très rares et la forme qui correspond approximativement au sonnet occidental est le quatrain. De même, la longueur des mètres poétiques est, elle aussi, sensiblement plus réduite ; ainsi, on rencontre couramment le mètre de trois pieds, celui de quatre est propre à la poésie ancienne et la poésie courante classique emploie presque exclusivement les mètres de cinq et sept pieds, ce dernier étant pratiquement le plus long employé ; les deux mètres possèdent régulièrement la césure.

Cette brièveté, qui paraît au premier abord extrême, s'explique si l'on songe au monosyllabisme de la langue, qui fait que le nombre de pieds est en même temps celui des mots. On comprend alors qu'un vers de plus de sept mots serait fort difficile à manier et ne se présente guère non plus en Occident. De même, comme le style poétique chinois n'emploie guère beaucoup de particules grammaticales, recherchant la simplicité des constructions naturelles, on conçoit qu'un quatrain, composé, suivant le mètre employé, de 20 ou de 28

mots, peut fort bien correspondre à un sonnet. Abstraction faite des prépositions, articles, etc., que nécessite la grammaire occidentale, un sonnet ne comporte guère un nombre de mots plus grand.

Cette même faculté de concision rend les essais chinois et les morceaux de prose artistique assez réduits de volume, souvent extrêmement courts, sans que cela les empêche d'épuiser leur idée et de présenter un sens complet. Le style reste parfaitement apte à des développements rhétoriques, grâce aux structures parallèles dont nous avons parlé ; celles-ci, reprenant des phrases et jusqu'à des périodes entières, donnent au texte une grande force de persuasion en même temps qu'une grande allure littéraire.

De leur côté, les descriptions poétiques se prolongent facilement grâce aux facilités qu'offre la richesse du vocabulaire et aux ressources d'allitérations graphiques décrites plus haut. Aussi bien, les auteurs chinois ne craignent pas de donner des énumérations et de multiplier les descriptions, obtenant toujours une variété suffisante par les seules ressources du vocabulaire et de l'écriture et faisant intervenir simultanément l'art des effets visuels, le rythme et les effets sonores.

Le rythme est en effet une des ressources les plus sûres du style artistique chinois. Facilité par le monosyllabisme et souligné par l'écriture idéographique, il permet à la prose de suivre une cadence presque régulièrement et sans interruption. Celle-ci varie avec les périodes, mais reste toujours présente ; dans les morceaux plus particulièrement artistiques, descriptifs ou même simplement oratoires, elle revêt une régularité qui, pour l'oreille occidentale, présente toutes les propriétés du vers blanc, régulièrement cadencé, dont la régularité est encore relevée par un parallélisme de structure syntactique dans les phrases. De même que la poésie préfère, on l'a dit, les rythmes de cinq et sept pieds, la prose des genres de haute littérature affectionne ceux de quatre et de six mots, au point qu'un style particulier de prose cadencée est connu sous le nom de « 4-6 » d'après cette particularité.

Cette facilité que le monosyllabisme apporte à la cadence régulière de l'élocution permet de créer beaucoup de genres

littéraires intermédiaires entre la poésie et la prose ; nombre d'entre eux, considérés en Chine comme des poèmes en prose, seraient classés en Occident parmi les genres franchement poétiques, puisque non seulement ils sont régulièrement cadencés mais encore usent souvent d'assonances. Néanmoins, la littérature chinoise les relègue dans le domaine de la prose, réservant la poésie aux genres qui, parallèlement à ces effets rythmiques, possèdent de plus, soit des rapports directs avec la musique, sous forme d'airs sur lesquels les textes sont écrits, soit des dispositions particulières de tons. Ainsi la poésie se trouve rattachée à la musique non seulement par le rythme, qui est aussi l'apanage de la prose, mais encore par des effets de polytonie.

Ces facilités rythmiques, jointes aux propriétés que nous connaissons de l'écriture, donnent à l'ensemble de la littérature chinoise une allure infiniment plus artistique que ne le peut comporter la littérature des langues polysyllabiques à désinences et lui confère, en même temps, une régularité et symétrie parfaites. Aussi n'est-il pas étonnant que, la plupart des ressources artistiques de ces genres de haute littérature n'existant pas en Occident, les œuvres qui appartiennent aux genres le plus purement artistiques ne sont guère traductibles et possèdent un attrait pour lequel il faudrait, en Occident, combiner les effets de la poésie avec ceux de la musique et de la peinture.

Il convient d'insister sur le fait qu'en plus de l'existence de toutes ces ressources dans la langue, il fallait évidemment avoir à sa disposition les propriétés de la langue écrite et la formation qu'elle imposait tant à l'auteur qu'au lecteur, pour pouvoir, d'une part, réaliser des œuvres d'une technique à la fois aussi complexe et aussi sûre, et, d'autre part, posséder un public aussi compétent et lettré.

Cette différence de la conception de l'art littéraire, de la qualité et la mentalité des lecteurs, de leur nombre, enfin, de la portée de l'ouvrage dans le temps, explique toutes les divergences techniques que nous constatons et vient mettre une fois de plus en valeur la divergence de répertoire relevée plus haut. En Occident, le fait que la littérature est en quel-

que sorte facultative, dirige les auteurs vers l'amusement du lecteur et les incite, afin de l'attirer, à éviter les sujets trop abstraits et fuir une attitude doctrinaire. En Chine l'étude nécessaire de la langue écrite rend la connaissance des classiques inévitable et non seulement le lecteur, mais l'auteur aussi bien prennent naturellement l'habitude de considérer les belles-lettres comme un apanage de la pensée et non un divertissement ou un délassement destiné à occuper les loisirs.

On comprend ainsi que même dans les ouvrages d'agrément tels que les romans, l'auteur chinois ne perde pas de vue ce caractère de ses lecteurs ; ceci lui permet, à côté de passages purement narratifs, d'insérer de nombreuses digressions, philosophiques ou lyriques. Il y emploie naturellement la langue écrite, créant ainsi un ensemble nuancé dont le style varie suivant la matière traitée. Ceci supprime l'inconvénient que présentent plus d'une fois les romans occidentaux lorsque leurs auteurs veulent se livrer à des considérations générales ; le style narratif commence à détonner dans les digressions ; si on cherche à éviter ce défaut, on obtient une emphase déplaisante, comme chez Victor Hugo, alors qu'en conservant l'unité de style on risque de rendre l'expression de la pensée abstraite gauche et embarrassée, comme c'est le cas pour Tolstoï.

Ces mêmes remarques permettent d'expliquer certaines différences de présentation entre les livres chinois et occidentaux. Il est tout à fait courant qu'un livre chinois, même un roman, soit accompagné de notes, soit explicatives, lorsque des passages ou des mots isolés peuvent le demander, soit critiques, donnant des appréciations sur la valeur artistique, souvent examinée en détail phrase par phrase, soit, enfin, s'attachant à souligner les idées développées ou suggérées par l'ouvrage. Des notes semblables accompagnent en Occident uniquement les éditions dites de travail ; même alors elles sont rarement aussi abondantes et complètes. La présence de la langue écrite justifie souvent le besoin de notes semblables par la richesse du vocabulaire et la somme de connaissances nécessairement plus grande et plus variée qu'une lec-

ture peut nécessiter, compte tenu de la préparation lettrée de l'auteur ; mais de toute façon ces notes paraissent naturelles et bienvenues au lecteur, habitué à considérer la lecture comme une œuvre sérieuse et non un passe-temps indifférent. Ainsi on arrive au fait que l'édition commentée paraît ordinaire et que c'est souvent l'édition sans commentaires qui fait le même effet qu'une édition annotée en Occident, puisque son absence de notes la destine visiblement à un public savant et lettré pour lequel les notes sont superflues.

La même différence explique aussi l'absence en Chine du genre d'éditions, fort répandu en Occident, dénommé de grand luxe, qui donne au livre une valeur souvent exorbitante par la richesse de l'exécution, illustrations, papier, reliure, etc. Bien entendu, le lecteur chinois apprécie beaucoup la typographie et la forme des caractères employés puisque celle-ci contribue à la valeur expressive des caractères idéographiques ; ceci entraîne à son tour l'appréciation du bon papier. Les illustrations sont, comme de juste, l'apanage des romans ou des ouvrages de référence, dans lesquels la représentation peut ajouter à la clarté du texte. Par ailleurs, les livres chinois ont un aspect assez uniforme dans l'exécution et dans la présentation ; tout est calculé pour rendre l'ouvrage plus facile à lire et à manier, il ne comporte rien de superflu.

Cette différence s'explique, une fois de plus, par le fait qu'en Chine la lecture est un besoin et une occupation ; on achète les livres pour les lire, on a besoin de les lire pour connaître la langue ; à son tour, ce besoin crée un penchant pour la lecture que les gens cherchent à satisfaire. Aussi l'éditeur n'est-il pas obligé à chercher à attirer des clients en présentant son livre comme un bibelot susceptible d'orner une étagère ou un meuble de salon sans que jamais l'idée ne vienne à personne d'en lire la teneur, souvent simple prétexte à la typographie, illustration et reliure. Cette remarque est tellement exacte qu'on s'est avisé depuis peu en Occident d'enlever le papier du milieu formant le texte, de façon à fabriquer des boîtes ; on souligne ainsi que c'est bien la partie inutile du livre.

IV

En ce qui concerne les répercussions des propriétés de la langue chinoise dans les domaines culturel et social, ainsi que celui de la pensée, le genre même des questions nous a permis de dresser un petit tableau général suffisamment clair sans qu'on ait besoin de le préciser davantage par un parallèle. Celui-ci risquerait fort d'être entièrement consacré à l'examen des particularités occidentales relevées par opposition à celles de la Chine que nous avons déjà vues et tendrait à prendre l'aspect d'une appréciation ; il est évident que ceci ne rentre nullement dans nos visées. Soulignons simplement que, si le caractère absolu et équivalent des mots, le maintien d'un niveau moyen constant et la perpétuation de la pensée nationale par la langue écrite déterminent le maintien d'un niveau moyen national à travers l'histoire, assurent la perpétuation du pays et expliquent la longueur de l'histoire nationale chinoise et son unité, de son côté le caractère relatif et final des langues à désinences entraîne la pensée au cas particulier. La perte rapide des textes écrits rattachés à la phonétique changeante de la langue détermine une évolution plus marquée et plus brève des peuples qui parlent ces langues et donne à leur histoire une durée sensiblement moindre.

Dans le domaine social, ces mêmes propriétés linguistiques ont déterminé en Chine un niveau moyen uniforme, créant une égalité de chances des individus, compte tenu de leurs capacités, semblable à l'égalité des mots de la langue, alors que le système grammatical des langues à désinences, rattachant les modifications d'emploi aux mots avec lesquels elles créent un tout indivisible, n'a pas manqué d'entraîner une division semblable dans l'échelle sociale. Les individus ont été attachés à leurs emplois ou leurs niveaux respectifs ; il s'est formé ainsi un système de milieux plus ou moins clos qui constituent les castes en Orient, les rangs sociaux dans l'Occident ancien et les classes dans l'Occident du siècle dernier et du début de celui-ci ; ensemble de notions

variant suivant les formes sociales du temps mais représentant foncièrement la même conception de groupements exclusifs les uns par rapport aux autres, dictée par les propriétés des langues à désinences.

Une remarque mérite d'ête faite en passant ; les particularités que nous venons de relever montrent que, contrairement à ce que l'on a l'habitude de penser, l'individualisme est loin de faire l'apanage de la pensée, tant culturelle que sociale, des pays occidentaux : bien au contraire, c'est toujours la notion de groupe fixe qui l'emporte sur celle de l'individu. Cette propriété est tout naturellement explicable par les notions grammaticales que nous connaissons : les désinences et déterminations syntactiques qui forment corps avec chaque mot donné entraînent inévitablement la classification de celui-ci d'après son emploi, c'est-à-dire, d'après son indice extérieur. Ce que nous avons eu à dire sur l'impossibilité de faire un exposé méthodique de la syntaxe chinoise alors qu'il était tout tracé pour celle des langues à désinences justifie et explique pleinement cette constatation.

Si néanmoins l'idée s'est propagée en Occident sur l'individualisme foncier de ses conceptions, la raison en est fort simple. Nous avons eu à examiner plus haut le genre de précision apporté par les langues à désinences et à faire la différenciation entre valeur et personnalité, l'une formée des éléments intérieurs intrinsèques et l'autre des éléments secondaires et extérieurs ; nous avons également relevé que c'est la personnalité et non la valeur qui se trouvait mise en avant par les propriétés de la grammaire et, par suite, de la mentalité des langues à désinence.

Il devient évident d'après cela que cette différenciation d'après des éléments extérieurs et fonctionnels, propre à la grammaire occidentale, entraîne nécessairement la notion des groupes assimilés d'après l'identité de ces indices extérieurs, abstraction faite de leur valeur intrinsèque, tout comme un nom sera rapproché dans cette grammaire de tous les autres noms, abstraction faite de son sens, alors qu'un verbe de la même racine, qui lui est intérieurement apparenté, fera partie d'un autre groupe d'après ses indices fonctionnels.

Comme nous avons eu à signaler également que l'indice diversifiant ne pouvait être absolu par définition, le détail particulier étant nécessairement différent dans chaque cas donné, nous arrivons ainsi forcément à la notion des groupes constitués d'après des indices extérieurs, qui est celle de la grammaire comme de la pensée sociale occidentales. C'est cette base diversifiante de classement qui a donné l'illusion d'individualisme, faute d'éléments de comparaison permettant d'en déterminer la nature véritable.

Nous arrêterons là cette remarque pour ne pas sortir de notre cadre. Constatons, une fois de plus, combien un parallèle entre mentalité et institutions de la Chine et de l'Occident peut être fructueux et quelles possibilités il ouvre pour un examen objectif.

V

Les mêmes caractéristiques respectives se manifestent dans le système administratif. La tendance chinoise à l'absolu et la notion d'indépendance détachent le fonctionnaire d'un poste donné, examinant la compétence en soi et craignant qu'une spécialisation trop poussée n'engendre automatiquement une limitation des vues générales, une partialité peut-être intéressée et une étroitesse d'idées qui empêche l'initiative féconde. Les tendances contraires des langues à désinence, portées à envisager le cas particulier par la complexité de leur grammaire et les liens multiples de leurs accords des formes entre elles, portent les pays parlant ces langues à rechercher la compétence par la spécialisation et à priser la connaissance du cas concret et des problèmes particuliers.

Ces remarques, qui montrent le rôle essentiel joué dans l'histoire et la constitution morale et sociale de la Chine par le maintien du niveau moyen grâce à l'interchangeabilité des individus, abstraction faite du milieu et du niveau social, permettent d'expliquer une contradiction apparente dans les événements et les constatations ; en effet, nous avons établi que l'indépendance et le caractère absolu des éléments consti-

tutifs de la grammaire chinoise créaient une discontinuité, que nous opposions à la continuité linéaire des langues à désinences, réalisée par le lien que ces désinences constituaient entre les mots. Or, dans l'application de ces propriétés nous sommes amenés à constater la continuité parfaite, tant de la littérature que de l'histoire chinoise, ainsi que l'homogénéité parfaite de la population, qui n'est autre chose qu'une continuité dans l'espace : par contre, nous constatons que les langues à désinences introduisent le morcellement et les cloisons étanches.

En réalité, la contradiction n'est qu'apparente. La continuité des éléments à désinence aboutit, comme nous le savons, au cas particulier, c'est-à-dire, à un morcellement suprême ; le groupement d'après les caractéristiques extérieures crée des circuits fermés sans lien interne entre eux. Par contre, l'indépendance des éléments chinois permet leur maintien intégral et constitue un niveau moyen constamment renouvelé et inchangeable. Ce maintien d'un niveau constant, permis par l'indépendance, correspond à la notion d'un équilibre instable, excluant l'idée d'évolution, par conséquent, statique. De son côté, l'équilibre stable obtenu par les liens dynamiques de la pensée des langues à désinence entraîne, à son tour, l'idée d'évolution linéaire et, par conséquent, la finalité.

Il en résulte que le système chinois présente un aspect de perpétuité, qui est conçu comme homogénéité dans l'espace et comme continuité dans le temps ; le système des langues à désinences présente un aspect de discontinuité, qui est conçu comme morcellement dans l'espace et comme évolution, limitée et finale, dans le temps.

Cette remarque permet en même temps de constater à nouveau combien la langue chinoise est propre à la pensée abstraite et aux spéculations métaphysiques et confirme ce que nous avons dit à ce sujet en parlant des mathématiques. Elle montre également comment, portées aux cas particuliers et concrets, les langues à désinence ont poussé les peuples qui les parlaient aux découvertes techniques et au progrès matériel, qui n'est autre chose que l'application d'une

pensée concrète et limitée à un cas particulier. Aussi n'est-il pas étonnant que, sitôt que la langue écrite, ou ce qui la remplace, n'est plus là pour permettre l'abstraction nécessaire à la pensée générale, on voit se développer les connaissances pratiques et se multiplier les applications à des domaines déterminés. Ce fut le cas en Occident, où la disparition de la langue écrite latine coïncide, au début du siècle dernier, avec le développement du progrès technique, dont le caractère concret, limité au cas particulier et final, peut être clairement constaté sur l'exemple des utilisations multiples que trouvent des éléments inconnus en soi tels que l'électricité. Par contre, on peut constater également à quel point les traditions nationales et culturelles des différents pays se sont vu atteintes par cette évolution, mettant plus d'une fois en péril l'existence même des nations par le manque de compréhension des concepts abstraits. D'après ce que nous avons eu à voir au cours de notre étude, il est évident que l'un comme l'autre sont des conséquences de propriétés linguistiques, exacerbées par l'absence du palliatif d'une langue écrite conventionnelle.

CONCLUSION

Parvenus au bout de notre rapide aperçu des propriétés de la langue et de l'écriture chinoises, ainsi que des répercussions que ces propriétés ne manquaient pas d'avoir sur les divers domaines de la vie nationale chinoise, nous pouvons nous demander si l'intérêt des constatations auxquelles nous sommes parvenus justifie la peine que nous avons prise de faire une étude semblable et celle qu'on prendrait de la lire, ou, en d'autres termes, chercher à voir quelle peut être la portée d'une étude semblable, reprenant, les preuves une fois faites, les considérations émises au début de l'ouvrage. La portée de ce genre d'étude est, certes, multiple. Elle est, tout d'abord incontestable en ce qui concerne l'objet immédiat de l'étude, à savoir, la Chine. Nous avons pu constater que les propriétés respectives de la langue et de l'écriture chinoises déterminaient pratiquement tout le caractère national en influençant la psychologie, qui à son tour influence tous les domaines de la vie et de l'activité du peuple intéressé. Ainsi nous avons pu mesurer l'importance de l'élément linguistique dans la formation de la mentalité nationale et constater que son influence était universelle.

Grâce à ce fait, nous avons eu l'occasion de passer brièvement en revue les principaux domaines de l'activité nationale chinoise et de suivre à travers la variété des applications l'unité de l'inspiration, ce qui finit par nous donner un bref tableau d'ensemble de la mentalité chinoise et des propriétés de la culture de ce peuple envisagées suivant les différentes branches de sa manifestation.

Comme la nécessité de préciser les particularités de la langue et de l'écriture chinoises nous obligeait, pour mieux les faire ressortir et comprendre, de recourir à un parallèle entre les propriétés de la langue chinoise et celles des langues occidentales qui présentent des caractéristiques inverses, nous avons pu mieux reconnaître ces dernières. Faute de point de comparaison, elles auraient été difficiles à détecter et mettre en lumière avec leur signification réelle.

Bien entendu, un tel parallèle n'est possible que du fait que le chinois présente un ensemble de particularités permettant de l'opposer à l'ensemble des langues occidentales. On obtient ainsi un point de comparaison unique pour une étude comparative objective des propriétés de chacun des deux groupes.

De plus, ce parallèle entre les formes grammaticales chinoises et occidentales nous permet d'arriver avec plus de sûreté à la conception abstraite et générale de la grammaire, alors qu'une étude non comparée rendait pratiquement impossible la différenciation entre éléments essentiels et formes particulières.

A son tour, une étude comparative des notions générales de la grammaire nous amène à celle de la psychologie et de la logique, que permet de déterminer par ses formes la grammaire une fois dépouillée de ses contingents particuliers. La juxtaposition des formes inverses détermine l'élément universel homogène.

En étudiant ainsi la langue et l'écriture chinoises dans leurs propriétés caractéristiques, un occidental s'acquiert une base objective pour juger des propriétés de sa propre langue et, par suite, de sa civilisation, pour déterminer la dépendance de cette dernière des données linguistiques et connaître la partie pratiquement immuable des éléments fonciers de son caractère et de sa civilisation.

Le chinois étant la seule langue monosyllabique et polytonique qui ait poussé son développement culturel jusqu'à son aboutissement final en créant l'écriture idéographique, seule de toutes les études linguistiques, celle du chinois peut donner aux peuples parlant des langues à désinence le point de comparaison indispensable pour une étude objective, c'est-à-dire, pratiquement parlant, pour toute étude, car celle-ci n'a de valeur que si elle est objective.

Une étude semblable, inutile de le dire, permet d'envisager presque tous les problèmes sous un jour nouveau, qui est leur jour véritable, puisqu'à travers des contingences extérieures qui ne font qu'offusquer la vue et fausser les conclusions, attribuant à des effets une valeur causale et à des incidentes

des valeurs foncières, on remonte aux causes réelles, d'autant plus inéluctables qu'elles sont plus profondément ancrées dans le système donné. Bien entendu, les causes premières telles que les propriétés des groupes de langues sont des données fixes qu'il ne nous est pas plus possible de modifier volontairement qu'il ne nous a appartenu de les créer ; dans ce domaine, tout ce que nous puissions faire, c'est de constater les données, leurs conséquences inévitables, et prévoir les effets qu'aura sur la marche de la civilisation donnée l'action permanente et continue de ces causes premières. Néanmoins, il y a des éléments secondaires qui peuvent être, sinon du tout modifiés, du moins, transformés ou arrangés de manière à pallier des effets indésirables de ces données premières. Ceci est, du reste, tellement vrai que les peuples font souvent le nécessaire instinctivement et sans se rendre compte de la raison d'être immanente qui les incite à agir de la sorte ; mais il est évident que la compréhension de ces raisons peut grandement contribuer à développer, canaliser et organiser ces mesures, de façon à les rendre efficaces au possible, de façon aussi à les maintenir contre des tendances qui, se méprenant tant sur leur raison d'être que sur les besoins réels de la civilisation, cherchent à les combattre ou les abroger. Un parfait exemple en peut être fourni par les considérations que nous avons eu à donner sur l'usage du latin comme langue écrite et les conséquences de son abrogation ; comme c'est l'examen des propriétés du chinois et non des langues occidentales qui fait l'objet de notre étude, nous nous sommes naturellement contentés d'indiquer les lignes générales de la question. Cette question, extrêmement intéressante, mériterait une étude spéciale du point de vue strictement occidental ; il y a là une mise au point indispensable à faire. Du reste, nous aurons à revenir quelque peu là-dessus dans notre appendice qui, une fois de plus, de façon générale et objective, traitera du problème de la langue internationale.

On voit combien grand est l'intérêt de l'étude des propriétés de la langue chinoise; tant pour la compréhension de celles des langues à propriétés opposées que pour l'étude des principes fondamentaux de la linguistique et des bases universelles

de la mentalité humaine, son fonctionnement et ses moyens d'expression.

En dehors de cette étude comparative, qu'elle permet et qu'elle est la seule à permettre, même prise en soi l'étude des propriétés du chinois dépasse singulièrement celle des propriétés de toute autre langue. Pour s'en convaincre, il suffit de récapituler les caractéristiques de la langue, parlée et écrite, et, par suite, de la pensée chinoise. Nous avons établi que le caractère absolu et indépendant de ses éléments linguistiques déterminait pour la pensée chinoise la faculté de la conception simultanée des aspects divers d'un problème sans que ces aspects ne se confondent en se superposant, pensée que nous avons décrite comme surfaciale alors que celle des langues à désinence était linéaire. Cette façon de penser était soulignée par les propriétés de l'écriture idéographique et la façon de construire les idéogrammes ; enfin, elle était encore mise en valeur par la présence de la langue écrite. Forme distincte de la même langue chinoise, celle-ci habituait d'office l'esprit à envisager un même problème sous des angles d'expression distincts, scindant l'expression en deux et la rendant objective tout comme l'était déjà la pensée.

Envisagée ainsi, l'étude de la pensée chinoise devient d'une importance primordiale puisque, comme nous l'avons vu sur plusieurs exemples, si, par suite de ses propriétés linguistiques, la pensée occidentale ne peut aboutir spontanément à la conception objective et absolue, par contre, une fois cette forme objective produite, le penseur est parfaitement capable de l'analyser. Aussi, sans aller jusqu'à préconiser la connaissance du chinois comme élément constitutif nécessaire pour le développement de la pensée abstraite, nous ne pouvons que souligner la nécessité d'en connaître, au moins en gros, le mécanisme et les caractéristiques. Là encore, la présence de la langue écrite contribue beaucoup à donner à l'esprit l'habitude de scinder la question et d'aboutir ainsi à un degré d'objectivité appréciable ; d'autre part, nous avons vu que, depuis la philosophie grecque, le développement des mathématiques suppléait en Europe dans une cer-

taine mesure à ce défaut. Mais si les deux moyens utilisés ensemble, comme ce fut le cas entre le XVIe et le début du XIXe siècle, ont donné de fort bons résultats, permettant le grand essor que prit alors la pensée abstraite, le parallèle entre l'Inde, possédant la langue écrite, et la Grèce, possédant la méthode d'expression mathématique, fait pencher vers l'efficacité plus grande de la première, puisque le problème de la relativité n'a été résolu que récemment par la pensée occidentale alors qu'il n'a jamais formé de difficulté pour la philosophie hindoue. La raison en est qu'on a trop facilement tendance à oublier que la mathématique n'est qu'une méthode et la considérer comme une science, ce qui a pour conséquence fâcheuse de la renfermer immédiatement dans un domaine clos, en laissant la pensée sans défense devant la seule méthode logique soumise aux propriétés de la langue à désinence telles que nous les avons examinées.

Nous avons, une fois de plus, mis en valeur les différents points de vue auxquels une étude des propriétés de la langue chinoise s'avérait intéressante.

On n'aura peut-être pas été sans remarquer que, dans les pages qui précèdent nous venons de reprendre très étroitement les considérations que nous avions exposées au début de ce livre comme formant les mobiles qui nous ont poussé à l'écrire. Cette répétition n'est certes pas fortuite ; il nous a semblé utile, après avoir débuté par cet exposé pour montrer au lecteur ce qu'il pouvait trouver dans ce qui suivait, de reprendre, souvent dans des termes approchants, le même exposé une fois l'ouvrage terminé, afin de montrer par là au lecteur qui aurait parcouru l'ensemble de l'ouvrage, à quel point ce qu'il y a trouvé concorde avec ce qu'on lui en annonçait, sans le forcer pour cela de se reporter aux pages initiales, interrompant ainsi sa lecture. Une fois l'exposé précédent assimilé, c'est avec un esprit nouveau qu'il relira ces considérations en connaissance de cause, et rien ne saura mieux souligner à ses propres yeux l'importance des constatations qu'il aura faites dans l'espace qui sépare l'une de l'autre la lecture de ces passages parallèles.

Il convient, pour conclure, d'aborder la question de savoir

dans quelle mesure ce tableau des propriétés, basé sur le passé et le présent, permet d'augurer de l'avenir et s'il y a une évolution, une modification ou même un changement à prévoir, en particulier, en ce qui concerne l'écriture.

A toutes ces questions, que nous posons pour la pure forme, du fait qu'elles ont été posées fréquemment, à l'étranger et même en Chine, la méthode même suivie par l'exposé qui précède peut servir de réponse péremptoire. Des formes créées spontanément par un peuple pour répondre aux propriétés foncières de sa langue, qui se sont maintenues pendant des millénaires sans subir de modifications, se montrant parfaitement à la hauteur de la tâche qu'elles assumaient, qui ont rendu et continuent à rendre à la nation entière les services que nous avons vu, sauvegardant et renforçant son caractère national déterminé par ses propriétés linguistiques, ne peuvent être modifiées spontanément par aucun acte autoritaire. Du reste, cela aurait-il été possible qu'aucune autorité ne saurait en désirer la modification, après avoir constaté qu'une modification semblable, même si elle n'était que temporaire, — car le génie de la langue était forcé de reprendre le dessus — entraînerait la perte de tout le patrimoine national, compromettrait gravement l'unité nationale dans le temps et dans l'espace et, finalement, rendrait nul le rayonnement intellectuel de la Chine à l'étranger auprès de pays qui lui avaient emprunté son écriture. Il n'est pas concevable que des pays qui, comme le Japon, ont une langue à désinence, continuent à s'en servir, reconnaissant ainsi les avantages du système, alors que le chinois qui l'avait créée pour son propre usage et d'après ses besoins, s'en défasse.

Du reste, il faut dire que la question discutée en Chine portait non pas tellement sur l'abolition de l'écriture idéographique, à laquelle personne ne pouvait songer sérieusement, comme à l'introduction parallèle d'un système phonétique pour les besoins courants de notation rapide en langue parlée.

Cependant, même envisagée sous cet angle, l'innovation, ainsi qu'on l'a dit, n'a pas eu de succès et semble vouée à un échec rapide et un oubli définitif. Une des principales

raisons en est, certes, le fait que les propriétés de la langue, monosyllabisme et polytonie, rendent malaisée la décomposition en sons détachés des complexes vocaux et font du mot une unité sonore qui entraîne naturellement l'unité de la représentation graphique. Le souci indispensable d'indiquer le ton du mot rend cette notation phonétique complexe, facilite l'erreur et, pour autant, gêne la compréhension. Nous avons déjà eu à mentionner précédemment tous ces inconvénients.

Mais, en dehors de ces considérations techniques, il semble bien que les avantages que la notation idéographique offre à la pensée créent des facilités et des habitudes telles qu'une fois prises, on ne saurait les abandonner. L'élément absolu présenté sous forme de caractère et le vocabulaire rendu indépendant de la parole permettent à la pensée abstraite une expression directe même lorsque les propriétés de la langue ne s'y prêteraient autrement pas. C'est certainement là la raison pour laquelle le Japonais n'abandonne pas ce système d'écriture malgré les tentatives qui ont été faites à cet effet et malgré la présence en japonais de système parallèle de notation phonétique, destiné à marquer les désinences de la langue. Cette notation suffirait théoriquement au rendement complet de cette langue ; elle le fait, du reste, en doublant les caractères, puisque la coutume est dans les éditions courantes de marquer en petit la notation phonétique à côté de chaque caractère. Néanmoins, l'avantage que donne à la pensée la notation idéographique est tel que le Japon maintient celle-ci dans son intégrité.

Le chinois, qui est une langue sans désinences, n'a par conséquent besoin de rien ajouter à son système d'écriture, réservant la notation phonétique au domaine limité de l'étude de la phonétique. D'après ce que l'on voit de l'exemple japonais, il maintiendrait cette écriture même si sa langue se trouvait modifiée dans ses principes, à supposer théoriquement qu'un cas pareil fût possible. En réalité, il est à peine utile de dire que, si une langue peut évoluer, cette évolution ne saurait jamais porter atteinte aux principes fondamentaux qui la gèrent. Ainsi l'évolution des langues européennes con-

serve toujours à chacune d'elles ses propriétés individuelles intactes ; même si cette évolution est suffisamment grande pour créer une civilisation et un peuple distincts, comme c'est le cas pour Rome et l'Italie ou la Grèce ancienne et moderne, les caractéristiques des langues sont suffisamment préservées pour les différencier des autres langues pourtant voisines, par exemple, germaniques ou slaves. Il est évident que le chinois, dont les caractéristiques appartiennent à un ordre de différenciation infiniment plus profond et essentiel, ne saurait évoluer de façon à les modifier. En mettant les choses au pire, la langue peut disparaître, entraînant avec elle, comme c'est toujours le cas, la disparition de la nation et de sa civilisation. Mais, tant que le chinois existe, il conservera ses propriétés foncières qui ont nécessité et permis la création de l'écriture idéographique et déterminé et permis les propriétés particulières de la civilisation chinoise.

APPENDICE

LE PROBLÈME D'UNE LANGUE INTERNATIONALE

En parlant des propriétés de la langue écrite, nous avons eu à examiner les inconvénients que présentait le caractère transitoire dans le temps et limité dans l'espace de l'écriture phonétique et les nombreuses difficultés et pertes de temps et de travail qui en résultaient. La question mérite que l'on s'y arrête un peu plus longuement.

De tout temps, les contacts entre les hommes ont fait ressortir la difficulté que créait la diversité des langues ; la nécessité de les apprendre constituait une perte de temps que les hommes ont cherché à éviter, en même temps qu'une source de difficultés et d'incompréhension. Plus les civilisations se développaient et les contacts se multipliaient, plus ces difficultés ne faisaient que croître, le nombre de langues nécessaires à connaître augmentant à mesure que s'élargissait le cercle des connaissances géographiques et des relations internationales.

A ce genre de difficultés s'est venu bientôt joindre une autre, encore plus considérable. A mesure que les relations régulières s'établissaient entre pays, une communauté de civilisation créait un ensemble de problèmes qui intéressaient en commun tous les peuples appartenant au même noyau de culture et auxquels chaque pays travaillait de son côté. Il devint donc indispensable, dans chaque branche des connaissances et d'études, de connaître les travaux effectués dans le même domaine par les savants et spécialistes de tous les autres pays du même groupe de civilisation, afin de progresser utilement et, sans s'attarder à des problèmes résolus par ailleurs, permettre un progrès uniforme et commun.

L'avantage évident qu'on avait en étendant ainsi le cercle des travailleurs faisait qu'on n'hésitait pas à prendre le temps et la peine nécessaires pour coordonner ces travaux en traduisant dans chacune des langues intéressées les travaux effectués par les savants et les spécialistes utilisant d'autres

langues. Cela nécessitait une somme de travail énorme qui restait totalement improductif en soi, puisqu'une traduction ne devait rien ajouter à l'ouvrage traduit.

On peut voir ainsi que les difficultés étaient de deux sortes : elles portaient, d'une part, sur les rapports directs avec des représentants de pays et, par conséquent, de langages étrangers, empêchant des contacts humains et, d'autre part, sur les ouvrages écrits de langue étrangère que cette langue rendait inaccessibles faute d'études spéciales, et qui néanmoins étaient nécessaires pour la coordination et le progrès des connaissances humaines.

Il n'est pas étonnant qu'on ait cherché depuis très longtemps à y remédier par divers moyens. A l'époque antique, l'exiguïté du monde connu et les difficultés des grands voyages permettaient une solution palliative qui imposait la langue du pays dominant aux autres : ce fut le cas pour Rome qui imposa la sienne comme langue écrite à ses colonies, ce qui amena par la suite l'apparition, après la chute de l'Empire Romain, de pays à langue romane, alors que racialement ces pays, France, Espagne ou Roumanie, n'avaient autant dire pas de sang latin. Du reste, il ne faut pas oublier qu'en Italie elle-même le latin n'avait nullement été la langue universelle et qu'il s'y est également imposé par conquête et assimilation avant de s'étendre au delà des limites de la péninsule.

Néanmoins, dès cette époque, il ne faut pas croire que la connaissance des langues étrangères n'ait posé des problèmes multiples ; sans parler du grec, dont la connaissance fut bientôt indispensable à tout Romain instruit, il y avait un contact constant avec l'Asie Méditerranéenne et l'Égypte qui soulevait des problèmes de langue. Avec les invasions et la fondation de l'Empire d'Orient, les difficultés n'ont fait que croître ; la langue latine servant de langue d'État ne résolvait qu'une partie des difficultés, assurant les relations entre les différentes parties de l'Empire et permettant ainsi l'unité administrative et celle des archives de l'État.

La connaissance des langues étrangères ne se propageant guère dans l'Empire Romain, toute la somme des connais-

sances rédigées dans des langues telles que le babylonien, l'égyptien ou le persan est restée lettre morte pour l'antiquité classique. Il a fallu attendre plus de deux mille ans pour que les voyages, les fouilles et des circonstances particulièrement favorables, telles que la présence de la pierre de Rosette, aient permis, au prix d'un travail assidu et extrêmement pénible, de commencer à connaître et apprécier l'apport culturel de ces pays, dont la civilisation s'étendait sur des millénaires et dont l'esprit et la science ont abordé tous les problèmes. Cependant, les contemporains sont à peu près muets là-dessus ou n'en rapportent que des fables, et les Grecs, dont la civilisation commence avant la chute de l'empire égyptien sous les coups de la conquête de Perse, ne connaissaient pas sur ce pays le millième de ce que nous savons depuis un siècle.

Pourtant, l'utilité qu'aurait eu pour eux une connaissance pareille est amplement prouvée par le fait que la plupart de leurs philosophes y ont fait des séjours et ont tiré du commerce avec les savants égyptiens une part de leur doctrine, souvent plus considérable qu'ils n'auraient aimé l'admettre ; l'ignorance générale à cet égard a fait qu'on leur en a attribué le mérite.

Après la chute de l'Empire Romain, le déclin momentané des sciences et la pénurie des lettres, due à la dépopulation et à l'absence des relations suivies entre pays ou même simplement centres d'habitation, jointe à la perpétuation de la notion de l'Empire, ont fait tout naturellement que, que les que soient les langues qu'on parlait, le latin est demeuré langue écrite. Cette qualité lui est restée après la formation et le développement des langues modernes, grâce au fait qu'il possédait déjà une somme de littérature et de connaissances rédigées, accumulée depuis des siècles et qui ne faisait que s'accroître, alors que les langues nouvelles en étaient totalement dépourvues.

Cet état de choses s'est perpétué, comme le sait, fort longtemps. Cependant, il vint un moment où les pays modernes, pleinement constitués et en pleine possession de leurs langues respectives, ont commencé à s'insurger contre cette

obligation d'emprunter une langue autre que la leur pour exprimer leur pensée par écrit, alors que celle-ci en était certainement capable et qu'elle avait fait ses preuves dans la narration populaire telle que le roman, ainsi que dans la poésie.

On connaît suffisamment toute cette suite d'événements pour qu'il nous faille faire autre chose que de les évoquer ; mais il convient de retenir que, longtemps après que ce mouvement, commencé, on le sait, dès le XIIIe siècle, sinon plus tôt, eut totalement abouti, lorsque les littératures modernes étaient pleinement constituées et florissantes, le latin est néanmoins resté la langue par excellence de la pensée, philosophique ou religieuse, ainsi que celle de la science. Les avantages de la perpétuation de la pensée dans le temps et dans l'espace, grâce à la présence d'une langue unique et immuable parce que écrite et non parlée, ont fait que les savants et les penseurs de tous les pays ont préféré se plier à la nécessité d'apprendre à lire et à écrire une langue qui leur était étrangère, malgré qu'ils aient pu s'exprimer peut-être aussi bien dans la leur. En ce faisant, ils étaient capables, sans aucune autre étude nouvelle, de se servir de tous les travaux de leurs prédécesseurs, quelle qu'en soit l'époque, et de leurs contemporains, quel qu'en soit le pays. Il est à peine utile de signaler que c'est là la condition essentielle pour le développement des connaissances et que, sans elle, aucun progrès n'est possible, faute de coordination dans l'effort.

N'empêche que, pour des raisons d'un ordre d'idées totalement différent, dont l'examen ne rentre nullement dans le cadre de notre aperçu mais que nous pourrons qualifier d'individualisme mal compris, on en est venu à combattre cette pratique, en sorte qu'elle fut virtuellement abandonnée dans le courant du XVIIIe siècle. Ceci n'a pas seulement eu pour conséquence une rupture de tradition notable dans le temps — d'une part, ce genre de conséquence était en grande partie voulu, et, d'autre part, dans le domaine des connaissances précises la jonction nécessaire était obligatoirement faite, permettant le développement ultérieur ; mais, conséquence qui n'était certainement pas voulue et, proba-

blement, pas prévue, cela n'a pas tardé à poser avec acuité la question de coordination de l'effort général dans l'espace.

Depuis deux siècles, le monde civilisé est en train de gaspiller en pure perte une somme immense de travail en traduisant inlassablement dans toutes les langues les ouvrages qui paraissent dans l'une quelconque d'entre elles. Travail ingrat s'il en fut, car il n'apporte absolument rien de nouveau et n'ajoute rien aux valeurs intrinsèques, mais tout particulièrement déplaisant dans le domaine des connaissances précises, puisque les ouvrages même qu'on traduit ne représentent que des étapes et sont dépassés, une fois utilisés, perdant tout intérêt autre que rétrospectif et constituant, pour ce qui concerne la traduction, une perte sèche de temps et d'effort.

Cependant, quelle que soit la masse énorme de traductions qu'on est ainsi obligé de multiplier, il est certain qu'elle ne peut suivre pour toutes les langues, ni même pour les principales, l'ensemble de ce qui se produit sur les diverses questions et dans les diverses disciplines des connaissances précises. La majorité des travaux reste intraduite ; le choix se faisant d'après l'importance des ouvrages, il est inévitable que reste inutilisé nombre d'éléments épars, de passages ou de pensées qui, une fois connus, auraient simplifié la tâche des chercheurs ultérieurs, évité des erreurs, abrégé des recherches, supprimé des tâtonnements et, surtout, évité des redites, obligeant les savants à refaire individuellement le travail déjà fait par ailleurs, faute de pouvoir y avoir accès par suite de l'ignorance de la langue dans laquelle ces travaux sont rédigés.

Ces considérations, auxquelles vient s'ajouter celle de la perte de temps, inévitablement nécessaire à la traduction, celle de la compétence double, en matière de langue et en celle de la question traitée, qui n'est pas toujours facile à trouver et qui rend les traductions parfois suspectes ou inexactes, enfin, l'émulation entre savants font que, malgré cet immense travail de traduction qui s'accomplit continuellement, les savants ont un besoin de plus en plus impé-

rieux de pouvoir consulter les travaux de leurs confrères étrangers dans toute leur étendue et sitôt parus, ce qui les oblige à l'étude des langues étrangères, distrayant ainsi une partie considérable de leur effort de son but principal. Néanmoins, les avantages indiscutables, que nous venons d'énumérer, que leur procure cette connaissance les oblige couramment à ce travail supplémentaire.

Là encore, la question se pose de la multiplicité des langues ; il est hors de doute qu'il ne saurait être question de les apprendre toutes. Aussi bien, obligés de faire leur choix, les savants s'arrêtent habituellement à trois ou quatre langues appartenant aux pays politiquement les plus développés, possédant une somme de travailleurs scientifiques importante, langues que leur importance politique avait dans le cours des siècles derniers rendues courantes hors de leurs frontières.

Cette façon de faire a pour conséquence d'attirer dans le même domaine linguistique la masse des traducteurs et la presque totalité des traducteurs spécialisés, indispensables pour les ouvrages scientifiques ; par suite de cela, les savants des pays de langues moins répandues, comme c'est, par exemple, le cas de la Russie ou du Japon, voient leurs ouvrages rédigés dans leur langue natale destinés à l'usage presqu'exclusivement interne, sans parler déjà de pays plus petits pour lesquels le cas est autant dire désespéré. Aussi sont-ils réduits, pour ne pas rester en dehors du mouvement scientifique, soit de traduire eux-mêmes leurs ouvrages dans les langues de grande circulation, soit, encore plus simplement, de les rédiger directement dans ces langues, dont la connaissance est quand même indispensable même à leurs compatriotes, d'autant plus que, plus un pays est petit et sa langue peu répandue, et plus le travail de traduction pèse lourdement sur l'effort scientifique.

Si nous résumons la situation ainsi esquissée, nous voyons qu'après la vulgarisation linguistique de la science causée par l'abandon du latin, au bout de deux siècles on en est arrivé au résultat suivant : les savants ont besoin, en plus de leur langue natale, de connaître, non plus une seule, mais

trois ou quatre langues étrangères, un temps infini se perd en traductions et, malgré cela, non seulement la majorité des ouvrages ne reste accessible qu'à une partie donnée seulement de l'ensemble des spécialistes, mais encore les pays autres que ceux dont les langues sont universellement apprises se voient dans la presque impossibilité de rédiger en leur langue les travaux originaux, ainsi que de traduire tout ceux dont ils ont besoin, ce qui n'est pas sans avoir une influence néfaste sur le progrès des sciences en général et dans ces pays en particulier, surtout s'ils sont trop petits pour assurer un travail scientifique autonome.

Nous avons jusqu'ici examiné le problème des langues tel qu'il se posait dans le domaine des sciences ; il est certain que ce n'est là qu'un des aspects du problème général. Avec la disparition de la langue commune, qui ne desservait pas seulement la science, mais s'étendait à tout l'ensemble de l'activité intellectuelle humaine, les contacts et échanges entre pays sont devenus plus difficiles, plus rares et plus fragmentaires. Toutes les constatations faites pour les sciences restent, bien entendu, valables pour tous ces autres domaines, avec cette différence aggravante que, si dans le domaine des sciences, surtout des sciences appliquées, les avantages matériels que donnait la connaissance des travaux étrangers permettaient couramment la dépense énorme qu'exigeait la traduction, le domaine de la pensée pure, privé de ces applications lucratives, était encore bien plus difficilement abordable pour les lecteurs étrangers, personne ne pouvant avancer et supporter les frais de traduction. Lorsqu'on en faisait, celles-ci, par le prix inévitablement très haut que leur imposaient les frais encourus, rendaient les ouvrages inaccessibles à la masse des lecteurs ; c'est, en particulier, constamment le cas des publications philosophiques sérieuses.

Il en résulte que les peuples ont été, par suite de la disparition d'une langue commune de la pensée, amenés, non seulement à faire les doubles emplois constants que nous avons relevés pour la science, mais encore à s'enfermer de plus en plus dans leurs limites linguistiques. La pensée ne trouva que difficilement le chemin par delà les frontières linguistiques;

une fois de plus, trois ou quatre grandes langues mises à part, celle des autres fut pratiquement ignorée par la masse de la population étrangère, ce qui eut encore des résultats néfastes pour les petits pays. Qu'on imagine, en effet, la portée qu'aurait eu l'œuvre d'un Erasme si, au lieu de latin, elle avait été rédigée en hollandais ; l'exemple se passe de commentaires.

Le résultat en a été une ignorance de plus en plus grande de la pensée étrangère, ce qui a produit un développement de la suffisance nationale tristement connue sous le nom de chauvinisme. Aussi, la question des langues se posa-t-elle avec non moins d'acuité sur le plan international social, le monde se rendant compte qu'avec une connaissance et compréhension mutuelle meilleure, bien des difficultés, pour ne pas dire plus, auraient été aplanies entre les peuples.

Envisagée sous cette forme, la question a été souvent débattue ; il est vrai que ceux qui s'en préoccupaient étaient rarement des spécialistes ou des personnes qualifiées pour le faire. Aussi la solution proposée se ressent-elle de cette impéritie simpliste des hommes que la bonne volonté pousse plus que la connaissance ne les guide. Elle s'est réduite à la proposition de créer une langue internationale artificielle, dont on propagerait l'étude par tous les moyens, avec l'espoir de la rendre un jour obligatoire. On y traduirait tout ce qu'il est indispensable de connaître de chaque langue et littérature et on s'en servirait dans les rapports avec l'étranger. Plusieurs langues ont été ainsi inventées ; l'espéranto seul a eu quelque vogue, encore que fort réduite. Néanmoins des congrès ont été tenus par ses adeptes qui ont eu la satisfaction de voir les représentants de divers pays se comprendre au moyen de cette langue.

Il suffit de réfléchir un instant pour voir que cette solution nous ramène, dans les grandes lignes, à notre point de départ, qui était le latin du moyen âge. Les avantages sont les mêmes : une langue unique à apprendre pour tous, au lieu du problème impossible de chacun apprenant celle de tous les autres ; une traduction unique et la faculté de se comprendre. Il est curieux de constater combien cela montre les besoins

réels d'une langue universelle et l'utilité incontestable du latin dans cet usage, puisqu'on a eu beau l'abolir, le besoin qui l'a créé ramène à la même solution. Du reste, il est curieux de constater que même chronologiquement ce souci de langue universelle apparaît à peu près au même moment où se perd celui du latin en cette fonction, assurant ainsi sinon la continuité, du moins la recherche d'une continuité d'un tel moyen de communication entre peuples.

Néanmoins, les langues telles que l'espéranto présentent, comparativement au latin tel qu'il fut employé comme langue internationale, des différences sérieuses qui sont toutes à leur désavantage. La première est qu'il s'agit là de langues artificielles. Or, si nous avons vu que même pour quelques caractères idéographiques la création artificielle n'a pas pu aboutir, il est évident qu'une langue entière, phénomène vivant et complexe, n'est en aucune façon du domaine des choses qu'on peut inventer. Du reste, il n'y avait, à proprement parler, aucune raison valable, sauf l'amour-propre de l'inventeur, pour leur donner ce caractère artificiel. La simplicité grammaticale qui était invoquée n'était que relative, ne sortant pas des cadres syntactiques imposés à l'inventeur par la sienne propre et le vocabulaire, qu'il prétendait être universel, ne s'étendait, une fois de plus, qu'à un groupe de langues parentes et ne pouvait, d'ailleurs, faire autrement. Même établie par des personnes spécialisées et dans les meilleures conditions possibles, une langue artificielle demeurerait toujours raide et terne, pauvre de vocabulaire et de nuances, foncièrement inapte à rendre autre chose que les notions concrètes élémentaires et, par suite de cela, inapte à rapprocher les peuples et augmenter leur compréhension mutuelle, puisqu'une telle compréhension devrait, au contraire, porter sur les nuances de pensée tellement propres à chaque peuple que les traductions mêmes ne les rendent qu'imparfaitement.

Cette même pauvreté d'expression rend automatiquement ces langues artificielles inaptes au travail de traduction qu'on leur propose de faire faire, sans parler déjà de rédaction directe que la pauvreté de la langue stérilise. Dans ces

conditions, un guide bilingue ou même un ensemble de gestes expressifs couvrent à peu près le même domaine et permettent entre individus ignorant leur langue mutuelle un rapprochement presque aussi efficace.

Que si l'on vient objecter que, l'esperanto et autres langues semblables étant des langues artificielles, on peut les étendre et développer à mesure que le besoin s'en fait sentir, créant des termes nouveaux chaque fois que le contexte de la traduction l'exige, loin d'être un avantage, cela ne fait qu'aggraver la difficulté et détruire le dernier vestige d'internationalisme ; on ne voit pas par quel mécanisme ces néologismes, une fois créés, seront homologués. Il est inévitable que des traducteurs différents, ou simplement traduisant des langues différentes, créent des termes synonymes entre lesquels la confusion ne manquera pas de s'établir, produisant finalement un gachis de vocabulaire dans lequel la langue artificielle doit sombrer. A ce point de vue, le latin, langue naturelle, riche et pleinement constituée, offrait, malgré les difficultés de sa grammaire, des avantages appréciables. Il possédait un caractère propre qui permettait la transposition assez heureuse des effets des différentes langues étrangères et, grâce à son armature fortement constituée, autorisait l'introduction de néologismes sans trop en être déformé. Ceci rend ce latin européen, sinon toujours agréable, du moins assez facilement compréhensible à travers les modifications que lui apportent les siècles d'existence factice et les répercussions inévitables des langues modernes que parlaient ceux qui l'écrivaient.

Le même genre d'inconvénient, mais infiniment plus fort, apparaît du fait que ces langues artificielles ont été conçues et utilisées surtout comme un moyen international parlé de communication entre peuples. Là encore, ces langues ont été sauvées par le fait qu'elles sont restées l'apanage d'une infime minorité qui ne s'en servait que comme d'un passe-temps. En effet, l'élément sonore des langues est leur partie essentiellement changeante et instable, tant dans le temps que dans l'espace. L'évolution des langues va toujours vers la ramification et non vers la concentration ; celle-ci s'obtient par la disparition pure et simple des langues ou dialectes, qui

cessent d'être parlés, mais ne disparaissent pas en se fondant progressivement. Dans chaque langue donnée, abstraction faite des formes différentes données par les patois, il y a une différence d'accent qui à elle seule permet de reconnaître les régions et varie avec le moindre déplacement. C'est cette tendance naturelle à diversifier les sons des mêmes mots qui finit par créer les dialectes et même les langues ; les exemples en sont, une fois de plus, trop nombreux pour qu'on ait besoin de les citer.

Aussi bien, si, par hypothèse, l'usage de l'esperanto, ou autre langue semblable, s'était trouvé généralisé et répandu, les différences de prononciation entre peuples divers auraient en très peu de temps rendu cette langue incompréhensible d'un pays à l'autre ; d'autre part, ces divergences auraient inévitablement abouti à une ramification en dialectes, rendant toute l'entreprise vaine. Si le latin a réussi à se maintenir dans ses fonctions de langue internationale, cela a été dû au fait qu'il était presque exclusivement une langue écrite et ne servait oralement qu'à des contacts fortuits entre les représentants d'une élite très infime ; encore dans ces cas son usage était-il plus discutable et a-t-on dû recourir plus d'une fois à l'écriture pour suppléer aux divergences phonétiques. Il suffit, pour le prouver, de voir quelle est la façon de prononcer le latin qu'on enseigne dans les écoles, par exemple, italiennes, françaises, allemandes et anglaises pour s'en convaincre. A cet égard donc, une fois de plus, le latin présentait plus d'avantages que ces langues artificielles, puisqu'il était non seulement plus riche et mieux constitué, mais encore nettement destiné à servir de langue écrite et non orale.

Si, néanmoins, le latin n'a pas persisté malgré ces avantages évidents et si les langues artificielles universelles n'évoquent qu'un intérêt de curiosité et ne remplissent nullement leur rôle, la raison en est que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une langue étrangère à apprendre et à adopter pour la rédaction, alors que la pensée travaille tout naturellement dans le cadre de la langue maternelle. Cette transposition artificielle fait que, malgré tout, la pensée est

moins à l'aise dans ces formes qui ne sont pas les siennes et qu'elle adopte naturellement la voie la plus simple et la plus directe dans son désir d'expression complète. Aussi la littérature latine du moyen âge et de la Renaissance n'a-t-elle guère produit, dans le domaine artistique, que des pastiches et des exercices manquant d'originalité véritable malgré le talent des écrivains ; les meilleures de leurs productions auraient certainement gagné à être conçues dans leur langue nationale. C'est là le cas de l'Afrique de Pétrarque, qui n'est connu que comme poète lyrique, et la raison pour laquelle Dante rédigea son poème en italien. La même considération est, du reste, aussi bien valable pour toute langue étrangère ; si l'on peut être un auteur de mérite en langue étrangère, on ne peut être un grand auteur que dans la sienne.

L'inconvénient de cette contrainte qu'impose l'usage d'une langue étrangère ne se borne pas aux seules productions artistiques ; c'est certainement là la raison pour laquelle l'usage du latin, par ailleurs si commode, a pu être progressivement aboli et, une fois aboli, ne reprend plus ; c'est la même raison qui, en plus et par-delà les autres, voue à un échec certain les langues artificielles. On peut contraindre par la nécessité des choses les gens à apprendre les langues étrangères et, éventuellement, à rédiger en elles, mais on ne peut les forcer à ne rédiger qu'ainsi, abandonnant la leur propre.

Résumons maintenant les résultats auxquels nous sommes arrivés : les besoins multiples, tant scientifiques qu'humains et sociaux, engagent les hommes à souhaiter une langue universelle compréhensible à tous ; le latin, qui servait à cet usage, est abandonné depuis deux siècles, les langues artificielles inventées pour cela ne prennent pas. Les raisons en sont que, premièrement, on ne peut inventer de langue artificielle ; deuxièmement, qu'on ne peut créer de langue universelle parlée à cause de la diversité inévitable des accents ; et troisièmement, qu'il est impossible d'imposer aux gens l'usage exclusif d'une langue étrangère. Le problème semble à peu près insoluble.

Nous pouvons cependant résumer en les groupant les don-

nées négatives pour examiner s'il y a des possibilités qui restent. Premièrement, il ne peut s'agir de langue parlée ou orale ; ceci nous réduit à la langue écrite. Mais là, il ne doit s'agir de langue étrangère pour personne. Le problème est donc de trouver une langue écrite qui soit pour chacun la sienne tout en restant compréhensible à toutes les autres.

Cette façon de résumer nous met immédiatement sur la voie, sinon de la solution totale du problème, du moins d'un pas essentiel vers cette solution. En effet, la seule façon de rendre chaque langue, sinon entièrement limpide, du moins parfaitement compréhensible dans ses éléments constitutifs formés par le vocabulaire, c'est d'employer une écriture qui rende le sens des mots au lieu du son, c'est-à-dire l'écriture idéographique.

Il nous suffit pour nous en convaincre de reprendre ce que nous avions dit au cours de notre étude sur les caractéristiques de ce système de notation du langage. La preuve en est faite par ce que nous avons eu à constater en examinant l'emprunt qu'avaient fait à la Chine de son écriture différents peuples étrangers tels que les Japonais, les Coréens et les Annamites. Grâce à cet emprunt, ainsi que nous l'avons dit, un texte chinois pouvait être lu et compris par ces peuples, à la seule condition de connaître l'ordre des mots chinois dans la phrase, c'est-à-dire, une partie seulement de la syntaxe de cette langue, sans que, par ailleurs, ils aient connaissance du chinois phonétiquement ni ne puissent prononcer à haute voix le texte qu'ils comprenaient.

Cet exemple, à la lumière de ce qui précède, nous montre la réalisation de toutes les conditions requises et un début de langue universelle entre les peuples ayant adopté le même système idéographique d'écriture. Grâce à cela, le vocabulaire devient automatiquement universel sans perdre quoi que ce soit de son volume ni de ses propriétés nationales. Bien entendu, les textes ne deviennent pas pour autant rédigés en langue unique et les difficultés syntactiques subsistent qui différencient les langues ; n'empêche que la majeure partie de la difficulté, consistant dans l'assimilation des valeurs phonétiques de vocabulaires comportant des milliers de mots,

se trouve éliminée de l'étude de toute langue donnée. Pour apprécier l'importance de ce service, il nous suffit de rappeler l'exemple que nous citions des chiffres et signes mathématiques, rendant cette science universelle et facilement exprimable partout et pour chacun, quelles que soient les langues respectives.

Il est certain qu'une solution pareille est susceptible de soulever de nombreuses objections ; examinons-les une à une. La première, sur le caractère exclusif d'une écriture idéographique appropriée aux langues monosyllabiques comme le chinois qui l'a créée, tombe d'office du fait que le japonais, qui s'en sert, est une langue à désinences. Par contre, il convient d'examiner comment il adapte cette écriture aux besoins de sa langue, puisqu'il lui est nécessaire de marquer les modifications que subissent les mots conjugués ou déclinés. La solution est fort simple : le japonais possède, on l'a dit, un système de notations phonétiques parallèle aux idéogrammes et emploie ces notations pour marquer avec elles les modifications des désinences après les caractères correspondants, ainsi que les verbes auxiliaires ou même certaines particularités idiomatiques, adverbes, onomatopées, etc. Le texte présente ainsi un complexe de signes idéographiques et phonétiques, les premiers marquant les mots ou, si l'on veut, les racines, et les seconds, les désinences ou, aux prépositions et adverbes près, la partie syntactique du langage. Ainsi, la vue du texte permet déjà, à qui connaît l'écriture idéographique tout en ignorant le japonais, de se rendre compte d'une façon générale de sa teneur et des idées développées ; la compréhension complète, une fois les signes phonétiques connus, exige simplement l'étude de la syntaxe dans sa forme abstraite, désinences et auxiliaires seules, en permettant de laisser totalement de côté la phonétique de l'ensemble du vocabulaire. L'expérience montre le grand progrès ainsi obtenu, puisqu'il faut, dans ces conditions, très peu de temps à un Chinois pour apprendre à comprendre un texte japonais avec facilité alors qu'il lui en faut infiniment davantage pour parler cette langue. De toute façon, il peut parcourir un livre et voir les idées générales sans aucune étude préalable.

Une deuxième question qui se pose théoriquement est celle du vocabulaire lui-même ; chaque langue doit posséder, en principe, un certain nombre de mots qui lui sont propres et qu'on ne trouve pas dans les autres. Quelle est alors la façon de procéder, en admettant l'existence d'une écriture idéographique uniforme ? Une fois de plus, la pratique de l'expérience japonaise est là pour nous renseigner. Nous constatons que cette langue, qui est riche et possède une littérature vaste et ancienne, n'a pas éprouvé le besoin de créer des caractères particuliers au cours du millénaire depuis lequel elle fait usage des caractères idéographiques chinois. Cette constatation semble moins étrange et inattendue qu'on n'est porté à le croire au premier abord ; on songe au vocabulaire immense constitué par le chinois et l'on se rappelle que ce vocabulaire, une fois constitué au cours des siècles par le travail de tout ce peuple nombreux et civilisé, travail dont rien ne se perdait, a suffi également à alimenter la langue écrite chinoise et satisfaire tous ses besoins depuis vingt-trois siècles sans subir de changements tant soit peu sensibles, ni innover de caractères.

Bien entendu, il y a des néologismes, ne fût-ce que dans les divers domaines scientifiques, à mesure que ces sciences se développent, pour désigner les nouvelles notions, éléments ou instruments. Mais ce genre de besoin de formation nouvelle apparaît simultanément pour tous les pays ; aussi est-il naturel qu'un caractère nouveau qui sert à désigner chacun de ces termes paraisse simultanément en chinois et en japonais. C'est, une fois de plus, un seul et même caractère, bien que diversement prononcé, qui dessert toutes les langues à écriture idéographique chinoise.

Par contre, s'il n'a pas employé de caractères nouveaux, le japonais a créé, pour certains caractères, des emplois qui lui étaient particuliers, et surtout a formé des expressions groupant deux ou trois caractères. Mais, grâce à la facilité que l'on a vue de la lecture mutuelle, ces expressions, une fois créées en japonais, ont le plus souvent apparu par la suite en chinois également sous forme de japonismes qui, bien que connus comme tels et évités par les puristes, ne laissent pas d'être parfaitement compréhensibles.

Enfin, de même que nous avions dit que le Japonais notait certains mots, locutions parlées courantes, adverbes onomatopéiques, etc. uniquement en signes phonétiques, l'Annamite qui, lui, ne possède pas d'autre écriture nationale que les caractères — nous ne parlons pas ici de l'usage actuel de l'alphabet latin, introduit par la France — et qui n'en a, du reste, pas besoin, étant manosyllabique et polytonique comme le chinois, possède quelques caractères qu'il a composés lui-même pour rendre des locutions courantes du langage parlé. Mais le nombre de ces caractères est infime, et le caractère même des mots qu'ils rendent, comme de ceux que le Japonais écrit en phonétique, est tel qu'il les exclut à peu près totalement de l'ensemble des ouvrages dont la lecture peut être utile à un étranger pour des raisons techniques qui ne nécessitent pas en soi la connaissance de la langue.

Des remarques qui précèdent, un élément ressort qui mérite d'être relevé : c'est le lien étroit entre littératures et civilisations et l'échange infiniment facilité de valeurs intellectuelles que permet une similitude pareille d'écriture. Nous avons vu que les expressions passaient avec facilité d'une langue à l'autre et, bien qu'appartenant primitivement à l'une d'elles, finissaient par trouver leur chemin dans toutes. Certes, en Occident les rapports culturels entre pays ont également donné lieu à certain nombre d'échanges semblables, mais il est hors de doute que l'unité de l'écriture idéographique y contribue puissamment, en incitant la lecture des ouvrages étrangers par la facilité qu'elle offre et en réduisant l'emprunt d'une expression à une simple combinaison nouvelle des mots de sa propre langue.

Ce bref examen semble avoir épuisé les difficultés théoriques que l'on pouvait envisager : il montre que des langues de structure très différente, tant invariables qu'à désinences, peuvent parfaitement employer une seule et même écriture idéographique, tout en conservant chacune leur personnalité entière et sans éprouver le besoin de posséder des caractères qui leur soient propres autrement que pour quelques termes courants, en quantité minime — ceux de l'Annamite se montent à quelques dizaines à peine. Il montre également

qu'un rapide aperçu est toujours possible d'une langue à l'autre, grâce au vocabulaire écrit unique et que la lecture parfaite d'un texte en langue étrangère ne nécessite que des études grammaticales, se réduisant à la connaissance de l'ordre des mots et des désinences syntactiques.

Enfin, le même exemple montre qu'un rapprochement culturel est, non seulement facilité, mais nettement provoqué par cette communauté du système d'écriture, ce qui est facile à comprendre, les vocabulaires s'enrichissant en commun et les éléments particuliers de chaque langue devenant par l'écriture le patrimoine immédiat de toutes celles qui s'en servent. Ceci contribue à établir des bases, sinon de rapprochement psychologique, du moins de compréhension mutuelle et de connaissance meilleure.

Dans le domaine des connaissances spécialisées, cette communauté d'écriture rend des services particulièrement grands. Le vocabulaire des ouvrages étant technique et uniforme, le nombre de tournures et d'expressions assez restreint et la marche de la pensée connue des spécialistes, ils peuvent comprendre presque parfaitement ce genre d'ouvrages avec des connaissances plus que sommaires de la grammaire. Les ouvrages de science ne recherchent ni la variété ni la complication stylistique ; de toute façon, il est toujours loisible de parcourir les ouvrages sitôt parus pour se rendre compte de leur teneur, quitte à les faire transposer dans sa langue le cas échéant. Cette faculté est particulièrement précieuse, car elle met à la portée du lecteur étranger toute la somme des articles et remarques remplissant les revues spécialisées, que leur caractère trop particulier et leur étendue infime mettent toujours en dehors du travail de traduction alors que leur connaissance est des plus utiles. De même, cela supprime la traduction des recueils et ouvrages de référence comprenant essentiellement des définitions et des nomenclatures, ainsi que les nombreux dictionnaires techniques polyglottes particulièrement difficiles à rédiger vu la multiplicité des termes et locutions techniques et la création ininterrompue de termes et locutions nouveaux. Il est même certain que cette unification naturelle de la terminologie peut jouer un rôle appré-

ciable pour celle de la technique employée, permettant une juxtaposition constante des méthodes diverses et mettant immédiatement l'ensemble des chercheurs intéressés, quel que soit leur pays, à même de connaître et de juger les innovations.

Dans le domaine particulier de chaque langue, les avantages ne sont pas moindres ; comme on le sait, cette écriture permet de séparer la langue écrite de l'évolution sonore des langues, maintenant le patrimoine national à la portée constante des lecteurs et assurant ainsi la sauvegarde des propriétés particulières à chaque peuple et à sa civilisation, ainsi que son unité dans le temps et dans l'espace. Nous en avons vu l'efficacité dans le cas de la Chine ; inutile de dire que le même phénomène se reproduit pour le Japon, dont on connaît suffisamment la puissance de l'armature nationale, préservant ses particularités et propriétés malgré les modifications techniques et l'étendue de la modernisation, transplantée de cultures occidentales foncièrement différentes dans leur essence. Cette solidité de l'armature nationale en même temps que le maintien de la faculté d'adaptation et de transposition montrent parfaitement les avantages inappréciables qu'apporte la présence de la langue écrite et l'usage de l'écriture idéographique.

Cependant, si l'unité nationale se trouve ainsi maintenue et renforcée, il est non moins certain que, d'un autre côté, cette facilité d'accès que présentent les patrimoines nationaux des autres pays et cette unité du vocabulaire créent un courant puissant d'échanges qui, par delà les particularités propres à chaque langue, contribuent au rapprochement graduel des langues écrites les unes des autres, grâce aux propriétés de l'écriture idéographique rendant le vocabulaire absolu de la pensée sans l'intermédiaire des langues sonores et guidant ainsi son expression vers des formes universelles. Une fois de plus, la langue écrite japonaise peut en servir d'exemple ; tout en restant parfaitement dans le cadre général de la langue japonaise, elle prend, dans certains domaines de la pensée, une expression de plus en plus générale et absolue, se rapprochant ainsi sensiblement de la forme absolue, représentée, comme on l'a vu, par la langue écrite chinoise.

Nous pouvons arrêter là notre exposé, ayant produit, sous forme succincte, un aperçu de toutes les données du problème posé. Aussi bien, notre seul but n'est-il pas de faire autre chose ; il n'entre nullement dans le cadre de notre étude de préconiser des méthodes, de chercher des applications ou des transpositions, mais uniquement de présenter l'état des choses existant, les possibilités réelles des différents éléments en présence. Quant aux conclusions, il est libre de les tirer à chacun suivant ses désirs. En suggérer nous ferait sortir du cadre objectif que nous nous sommes proposé comme seul possible dans un exposé pour que celui-ci conserve sa valeur informative intacte et entière, cadre que nous avons consciencieusement cherché à maintenir dans tout le présent ouvrage.

Joseph Floch Maître-Imprimeur à Mayenne. 17 Décembre 1956